UN

HOMME D'AUJOURD'HUI

ROMAN D'UN CONTEMPORAIN.

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIV.

Le mariage de Mlle de Nargues avec M. de Volvereins n'indigna que Fabien d'Estreville et n'étonna qui que ce fût, le comte étant à l'âge où les veufs convolent avec le plus d'entrain et de désintéressement. L'apparition météorique de Marie-Thérèse dans les salons de la rue de l'Élysée avait, d'ailleurs, préparé les esprits à cet événement de médiocre importance pour la plupart des familiers de l'hôtel, d'intérêt nul pour les indifférens. Et l'on trouva généralement de très bon goût, en même temps que fort naturel, le choix qu'un si riche personnage avait fait d'une personne si belle et si distinguée, dont la fortune semblait des plus modiques. Cet ensemble de commérages que l'on désigne, par convention, d'un nom pompeux : l'opinion du monde, se montra d'autant plus favorable à la séduisante épousée que le bruit se répandit bientôt du refus

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

formel qu'elle avait opposé à toutes les offres de libéralités, contractuelles et autres.

L'effet prévu par les intéressés ne manqua point de se produire tout d'abord. Fabien ne parut pas au mariage et se retira sous sa tente, ce qui veut dire qu'il prévint les intentions de son beau-père en témoignant la volonté de faire désormais ménage à part. M. de Volvereins avait offert à sa fille de lui abandonner son hôtel, disant qu'au retour du voyage en Angleterre qu'il se proposait d'accomplir, de compagnie avec la nouvelle comtesse, il en achèterait volontiers un autre, qu'il avait en vue. Mais Fabien refusa de souscrire à cet arrangement et déclara, avec une dignité glaciale, — dont le comte n'eut pas l'air de s'apercevoir, — que c'était à lui et à sa femme de quitter la place.

Marie-Thérèse eut bien quelque tristesse et aussi deux ou trois regains d'opposition intérieure avant de contracter l'irrémissible engagement qui devait la lier pour la vie à un homme qu'elle savait ne pouvoir aimer comme il lui avait toujours semblé nécessaire qu'une femme aimât son mari. Mais sa sympathie croissante pour celui dont elle avait accepté le nom ne tarda pas à se fortifier encore de tout ce qu'y apporta de secours sa religion du devoir, d'abord, la galante et paternelle sollicitude dont elle se vit entourée, ensuite. L'amour, dans l'âge mûr, l'amour heureux revêt parfois une forme douce, atténuée, attendrissante, du moins quand il a respecté la raison de celui qu'il a touché sur le tard. Ce ne sont plus les grâces vives de la passion jeune et enthousiaste : c'est une dévotion contenue, qui se surveille et se modère par peur du ridicule, mais s'affirme discrètement dans les moindres actes, dans les plus insignifians propos. A l'âge qu'avait M. de Volvereins, on peut aimer ainsi sans encourir d'humiliations ni de sarcasmes. L'assouplissement subit et persistant de cet orgueilleux et dur caractère d'homme, non toujours exempt de morgue, avait par-dessus tout frappé Marie-Thérèse et, plus que tout le reste, l'inclinait à la bienveillance, aux sentimens affectueux. Rien ne saurait rendre la recherche, la délicatesse de procédés, la patience, que déploya, sans étalage, le comte de Volvereins, au début de son second mariage, pour s'insinuer dans la confiance et les bonnes grâces de sa jeune femme. Il parvint à ses fins.

Dépouillée, allégée de cette déplaisante suffisance qui altère et déprécie tant de bonnes et honnêtes natures parmi les gens riches, c'était une remarquable et attachante personnalité que celle du comte de Volvereins. Intelligence robuste et prompte, indomptable énergie, puissance de travail sans pareille, miraculeuse faculté d'assimilation, ce financier, qui avait bien été réellement et personnellement, à la différence d'un grand nombre de ses pairs, l'artisan de

sa propre fortune, possédait, et au-delà, de quoi expliquer et justifier son succès. C'était une organisation merveilleuse, qui s'adaptait merveilleusement à la fonction que le hasard ou une préférence sagace lui avait assignée. Et, outre cela, c'était un esprit fin, délié, captivant. L'âme seule s'était durcie au choc des intérêts, dans le feu de la lutte quotidienne, et montrait des calus partout où l'amour n'avait pu encore l'amollir ou la polir.

Une des grandes préoccupations du comte, ce fut, dès l'origine, de laver, si l'on peut dire, aux yeux de Marie-Thérèse, la profession d'homme de finance, ou du moins de s'exonérer, pour sa part, des reproches que l'on a coutume d'adresser aux financiers.

— Voyez-vous, lui disait-il, nous sommes voués au mystère par la nature même de nos opérations habituelles ; de là vient surtout la défaveur, le mépris dont les rigoristes nous accablent, de là aussi les quolibets dont nous éclaboussent, par derrière, les gens qui font le mieux, en face, la révérence à nos millions. Le public s'irrite de ce qu'il ne comprend pas ; il veut bien qu'on s'enrichisse, à condition qu'il puisse suivre le progrès des fortunes, être témoin de leur formation, de leur épanouissement successif, voir passer l'argent, le voir circuler au soleil. Il veut surtout être dans le secret de ce qui réussit. C'est plus amusant, sans doute, mais la prétention est-elle légitime? A ce compte, la diplomatie, qui, elle non plus, du temps qu'on s'y adonnait encore, ne se pratiquait guère en plein vent, serait œuvre de réprouvé. On n'est pas forcément un malfaiteur parce qu'on dissimule ses projets, et ce n'est pas toujours pour faire de la fausse monnaie qu'on s'enferme... Au surplus, les trafiquans, quels qu'ils soient et de quelque nom qu'ils s'appellent, n'ont pas plus que nous pour habitude de publier à son de trompe les devis et les plans de leurs petits commerces... Nous accomplissons, croyez-le, une besogne profitable à tous ; et, si quelques-uns d'entre nous élargissent encore à leur bénéfice la morale déjà si large, si nécessairement large des affaires, ce n'est pas une raison suffisante de déconsidérer notre métier. On y peut être honnête, dans la mesure ordinaire et utile...

Et, partant de là, il lui exposait le rôle et la fonction du spéculateur, du brasseur d'affaires, du boursier. Il lui représentait que l'existence même de la fortune mobilière implique celle de l'agiotage, et que la spéculation est un phénomène d'ordre général et forcé, qui s'étend à toutes les marchandises et à toutes les denrées. Il lui démontrait que, faute de ce trafic de valeurs, aucune grande industrie, aucune entreprise un peu vaste ne parviendrait à s'asseoir, tout en mobilisant son capital. Et ses explications détaillées étaient d'une lucidité incomparable, en leur savante et simple ordonnance, pittoresques, complètes, péremptoires.

— Voilà que je comprends, remarquait Marie-Thérèse, ce qui m'apparaissait comme aussi abstrus que la Cabale et l'Hermétique. Vous êtes un docte et tout-puissant moniteur; vous me parlez mon langage pour m'expliquer vos affaires; vos leçons ont la clarté, la saveur d'entretiens familiers et la profondeur du haut enseignement. C'est au mieux. Voilà que je saisis le rôle du jeu, ou plutôt du pari, dans le développement de la puissance industrielle d'un pays et dans l'accroissement de la fortune publique. J'aperçois des chemins de fer, des usines sans nombre qui naissent, fonctionnent, prospèrent, grâce à la confiance que votre hardiesse a suscitée ou propagée dans les couches profondes du capital et de l'épargne. Mais... j'aperçois pareillement beaucoup d'erreurs, beaucoup de mécomptes, qui, plus ou moins coûteux pour vous, sont ruineux pour le commun des mortels... Qu'il doit être malaisé, grand Dieu! de tirer son épingle,.. toute une pelote d'épingles d'un pareil jeu, sans endommager ses voisins ni léser sa propre conscience!

— C'est vrai, répliquait le comte avec franchise, et les timorés, ceux dont l'humeur est vétilleuse ou l'honneur tâtillon doivent désespérer d'y parvenir. Mais, quand on se contente, comme je crois que c'est notre droit, et peut-être notre devoir, de chercher son propre avantage dans des combinaisons que l'on suppose d'accord avec l'intérêt général, quand on ne vise qu'à fonder sa fortune sans méditer la ruine de personne,.. ma foi! je vous avoue que scrupules et remords me semblent sans emploi.

Évidemment, Marie-Thérèse faisait bien quelques réserves mentales; mais cette parfaite quiétude d'esprit, cette belle santé intellectuelle de son mari s'imposait à son admiration. Elle ne pouvait s'empêcher de mesurer la distance séparant d'un tel homme Fabien d'Estreville et presque tous ceux qui appartiennent aux générations nouvelles. Ici, le vouloir net, la précision des vues, la tranquillité d'âme, l'absence de toute curiosité impossible à satisfaire, le sens pratique de la vie sans prosaïsme outré; en un mot : l'équilibre. Là, l'effort inutile d'esprits inquiets vers une indifférence absolue et contre nature; l'égoïsme et l'intérêt aux prises avec des passions exigeantes ou des appétits troublans; un scepticisme précaire, qui ne parvient jamais à se convaincre de sa légitimité, tout en la criant sur les toits; des contradictions innombrables, des hésitations, des tâtonnemens continuels, l'anarchie morale enfin.

Une fois seulement, M. de Volvereins eut une allusion à son gendre, et encore par voie détournée.

— La plupart de ces jeunes gens, — dit-il un jour, en réponse à certaine réflexion de Marie-Thérèse, qui traduisait d'involontaires comparaisons, — beaucoup, du moins, en dehors de la catégorie des nigauds qui se rendent justice en ne faisant rien, sont bien

doués et bien armés pour la vie; mais ils ne savent se servir longtemps ni de leurs dons ni de leurs armes. Ils ont de l'intelligence, une moyenne de savoir supérieure à celle de leurs aînés; ils ont, en outre, le courage de vouer une forte portion de leur existence au travail, pour gagner de quoi embellir le reste. Mais, dès qu'ils ont touché le fond des plaisirs ou des agrémens qu'on peut se procurer à prix d'argent, ils prennent tout en dégoût, plaisirs et travail. De plus, ils manquent de ressort dans l'adversité... Si vous saviez ce que j'en ai vu sauter autour de moi, de ces jeunes cervelles, sous les balles des revolvers ou sous le coup de pompe de la folie! et pour des disgrâces, pour des revers qui ne nous auraient pas même abattus, nous autres, pendant une semaine... Tenez, il y en a un que vous connaissez, que j'ai vu de près, qui me doit un peu plus des trois quarts de ce qu'il est... Eh bien! il a des trous dans le cerveau, à y mettre le poing, et je parie, moi, que, s'il donne suite à ses velléités d'indépendance, s'il prétend gouverner seul, à l'avenir, sa barque et sa fortune, à la première bourrasque, il perdra le nord et finira par sombrer... Oui, avec toutes ses belles qualités, que je n'ai jamais méconnues... Ah, dame! c'est qu'ils sont drôlement organisés ou désorganisés, ces jeunes hommes! Vous me parliez, il n'y a pas longtemps, de la difficulté de sauvegarder la morale, de respecter les droits de la conscience dans la mêlée des intérêts... Mais, nous, les hommes d'hier, nous avons conservé, en quelque coin de notre âme, un idéal de probité, un idéal de vertu même, jusqu'où nous nous haussons assez rarement, je le confesse en toute humilité, mais où nous tendons comme malgré nous, d'où nous ne dévions que par secousses; or, c'est tout l'essentiel de la morale humaine, cette constante faculté d'orientation. Et, à supposer que notre existence entière soit trop mouvementée pour que l'aiguille prenne jamais sa direction normale et la garde, dans un état de stabilité que ne comportent guère les vicissitudes et les agitations auxquelles la vie soumet toutes les boussoles, du moins l'a-t-elle sans cesse indiquée, cette direction, par ses oscillations mêmes et jusque dans ses saccades. Eux, les hommes d'aujourd'hui, ils ne sont pas aimantés du tout; voilà le mal! Ils ont des idées vagues sur toutes choses, des croyances vagues, des doutes vagues, des négations vagues, jamais d'affirmations, ne sachant ni ce qu'il faut faire ni ce qu'il faut penser. Permis en politique, cela : le diable ne s'y reconnaîtrait pas! Et, d'ailleurs, c'est tellement contingent, tranchons le mot : tellement insignifiant, la politique! Mais, sur tout le reste, il faut avoir une opinion, que diantre! des idées arrêtées, presque des dogmes. Ils n'en ont pas, ils n'en ont sur rien, ni sur les doctrines, ni sur les faits, ni sur les individus, ni sur l'art, ni sur la littérature, où le succès n'est même plus affaire de mode,

mais simplement le résultat des engouemens ou des caprices contradictoires et parfois simultanés de différens groupes ou de certaines collectivités... Ils ont si peu de convictions fermes, motivées, que leurs femmes, ne pouvant s'en approvisionner chez eux, en demandent à tous les échos, et qu'ils perdent ainsi, à leur foyer même, toute autorité, toute dignité, quelquefois l'honneur. Car l'incohérence est encore ce que les femmes pardonnent le moins volontiers aux hommes,.. peut-être parce qu'elles la considèrent comme un privilège de leur sexe... Si cela devait durer, s'il n'y avait pas là une simple crise, le malaise, comme on dit, des périodes de transition, si l'avenir, que l'on peut toujours disposer et régler à sa guise, en imagination, pour s'indemniser du présent et du passé, ne nous appartenait point, ce serait à désespérer de la société française et peut-être des sociétés humaines...

M. de Volvereins ne désespérait pas ou ne désespérait, tout au plus, que de son gendre. Encore, en voyant celui-ci se renfermer dans une froide et superbe réserve, dans une dédaigneuse impassibilité, pouvait-il concevoir l'espérance d'en être quitte à bon compte avec lui. Le jeune homme, tandis que son beau-père poursuivait un laborieux voyage de noces à travers le Royaume-Uni et poussait jusqu'à l'extrême nord de l'Écosse, pour revenir par l'Irlande, le canal de Bristol et les grands centres manufacturiers de l'Angleterre, — et surtout pour ne pas revenir trop tôt, — le jeune homme avait pris un appartement à Paris et commençait à se mettre en mesure d'habiter bientôt Estreville avec sa femme. Il déclarait vouloir s'occuper activement de sa candidature législative et, sous prétexte de s'y consacrer d'une manière plus efficace, il se retirait chaque jour davantage, et retirait ses fonds des affaires où M. de Volvereins l'avait engagé. Depuis plus d'un an déjà, il n'avait conservé, suivant en cela les avis du comte, qu'une participation financière aux agissemens de la maison de coulisse où il s'était brillamment affirmé pour ses vrais débuts dans la carrière. Il n'était donc plus qu'un capitaliste, un spéculateur, marchant dans l'ombre du comte de Volvereins et partout considéré comme *l'alter ego* du puissant remueur de millions. Mais il voulait rompre désormais avec ces eremens, et il se disposait ostensiblement à s'affranchir de toute tutelle, — ce qui n'était point pour déplaire à son ex-mentor, lequel estimait avec sagesse que, plus les occasions de contact seraient rares, mieux iraient les deux ménages, du moins pendant les premiers temps et à l'origine de ces nouveaux rapports de famille.

Lorsque le comte et la comtesse revinrent de leur voyage, au milieu de l'été, pour s'installer à la Travée, dans le magnifique château, tout flambant neuf, qui s'élevait sur un emplacement voisin de celui où avait longtemps, et sans trop de gloire, trôné

l'ancienne habitation, — dont il ne restait plus trace, — M. et Mme d'Estreville étaient fixés au manoir. Ils y vivaient avec somptuosité, recevaient beaucoup de monde, quoique le cadre fût un peu étroit pour tant de faste déployé, et ils paraissaient s'entendre à merveille. En fait, aucune parole qui fût un rappel du passé n'ayant été proférée entre eux, et Fabien se conformant, sans effort apparent, aux exigences de son triple rôle de mari, d'amphitryon et de candidat, il n'y avait pas matière à récriminations de la part de Jacqueline. Celle-ci jouissait, au reste, avec plénitude, du genre de vie qui lui convenait par excellence.

Marie-Thérèse était calme, presque heureuse, mais surtout définitivement apaisée. Son excursion et son séjour en terre anglaise, parmi des populations qui ont, à peu près, — mieux que les autres, en tout cas, — concilié les nécessités pratiques de la vie avec le respect des traditions spiritualistes, religieuses même, avaient eu pour effet de compléter et de redresser, sur certains points, les notions de réalité, de sagesse usuelle et de philosophie sociale qu'elle devait à ses seules facultés, comme aussi de lui faciliter l'intelligence du caractère de son mari. Il n'y avait plus rien entre elle et lui que la mélancolie nuageuse, sans cesse atténuée, du souvenir d'une méprise sentimentale. Ils professaient, à peu de chose près, la même philosophie, estimant tous deux que la société moderne ne va de travers que pour avoir, par un absurde contre-sens, renié l'esprit chrétien, d'où découlent pourtant, à l'évidence, tous les progrès qu'elle a réalisés, toutes les réformes dont elle s'enorgueillit. S'ils n'avaient pas toujours la même foi, ils parvenaient toujours à se mettre d'accord en s'inspirant du précepte de saint Augustin, qui permet de recourir au sens figuré quand le sens littéral ne vous satisfait point. Et, s'ils n'avaient pas la même charité, du moins le comte ne s'opposait-il jamais à ce que sa femme en eût plus que lui. Elle, ne délaissait rien de l'ambition qu'elle avait nourrie avec constance d'utiliser socialement une grande fortune, mais elle était plus encline à se défier des rêves, des illusions philanthropiques et humanitaires, plus prête à se modérer dans ses projets d'endoctrinement sur la personne de son mari. Et, comme elle sentait son ascendant grandir, se confirmer, se fortifier chaque jour, patiente et reposée, elle pouvait attendre, espérer, sourire.

L'unique sujet d'inquiétude qui s'imposât à ses réflexions était personnifié par Fabien. Elle eut bientôt lieu de se rassurer. Les châtelains d'Estreville firent une visite des plus correctes à ceux de la Travée, qui la leur rendirent avec empressement ; après quoi, Jacqueline revint seule, et il parut bien que l'habitude s'établirait de relations espacées, plus fréquentes avec Mme d'Estreville qu'avec Fabien, convenables et peu gênantes, en somme. La distance, d'ail-

leurs (près de quatre lieues), suffirait, au besoin, à en justifier la rareté. Sans compter que, gendre et beau-père allant toutes les semaines à Paris pour leurs affaires respectives, l'un par Honfleur ou par le Havre, l'autre par Trouville, l'embarras diminuerait d'autant. Et puis, il y avait les tournées, les soins multiples d'une candidature à poser, — du moins pour Fabien, car M. de Volvereins, probablement influencé par sa femme, ou s'inspirant des vœux secrets qu'il lui supposait, avait abandonné son plan d'élection en partie double et, voyant son gendre prêt à tenter la fortune du scrutin directement, sans son patronage, il s'était effacé. Il avait résolu de se contenter du Lot-et-Garonne et abdiqué ses vues sur le Calvados. Il eut même la générosité de travailler sous main au succès de Fabien, en donnant à croire partout que l'entente était parfaite dans la famille et en glissant dans le jeu du jeune homme quelques-uns des atouts qu'il avait rassemblés pour le sien.

XV.

Le Buttard était une maison vide, mais non une habitation absolument désertée. D'abord, Marie-Thérèse y avait établi, à poste fixe, sa Victorine, qui, prenant de l'âge, y trouvait tout à point ses Invalides. Puis, elle y venait elle-même, de loin en loin, seule, goûtant un plaisir délicat à revivre, quelques heures durant, sa vie d'autrefois, si unie, si simple, si pleine de recueillement et de contemplations. Elle reposait là sa vue et son esprit du grand luxe de la Travée. Ce luxe, d'ailleurs, ne la fatiguait pas sérieusement, car le comte entendait qu'elle en usât à sa guise et ne lui imposait quoi que ce fût. Mais l'éclat en était trop vif pour lui plaire, et c'était bien un délassement qu'elle venait chercher dans son ancienne demeure.

Un peu avant la mi-septembre, le comte étant allé battre le rappel au milieu de ses électeurs méridionaux et leur porter la bonne parole, — sauf à ne leur laisser qu'un bon billet, — Mme de Volvereins avait accoutumé de se rendre presque quotidiennement au Buttard, en poney-chaise; elle y déjeunait comme jadis, sans autre société que celle de Victorine, et tout aussi frugalement que par le passé.

Il y avait une dizaine de jours peut-être que Marie-Thérèse avait adopté ce train de vie, qui lui agréait fort, lorsqu'un incident, qu'elle avait négligé de prévoir, vint lui donner à réfléchir.

Certain dimanche, en arrivant, comme elle faisait le tour de sa maison pour appeler Victorine, elle crut apercevoir un homme, une forme masculine plutôt, qui, dans la brume dorée du matin, évoluait autour d'un arbre, au centre du petit bouquet de bois voi-

sin de la palissade, avec le souci probable de dissimuler sa présence. Était-ce Fabien ? Elle n'aurait pu s'en assurer sans marquer que son attention avait été mise en éveil, et la gêne qui fût résultée pour elle d'une constatation, expresse ou indirectement avouée, n'était pas pour l'y pousser. Néanmoins, elle ne douta guère, elle ne douta point. C'était donc Fabien, Fabien qui la guettait, qui l'aimait encore ou s'imaginait l'aimer. Une grande tristesse l'envahit soudain, avec une grande pitié et de grands scrupules. Elle était venue trop près de lui, trop tôt. Mais en était-elle beaucoup plus loin à la Travée, où son mari pourtant avait jugé que son séjour serait sans risques pour personne ? La menace dolente du jeune homme lui revenait à l'esprit : « Je vous aimerai toujours, toujours, entendez-vous... » Voilà ce qu'il avait dit. A la vérité, ces *toujours*-là sont sujets à caution ; elle savait maintenant par elle-même, par sa propre expérience, qu'il est assez difficile d'aimer, ne fût-ce que très longtemps, sans aucune lueur d'espoir à l'horizon. Et, si cela se vérifie jusque dans la durée des sentimens où il entre le moins d'alliage, le moins d'élémens impurs ou vulgaires, à plus forte raison en peut-on dire autant de ces passions incertaines d'elles-mêmes, intermittentes, qui se révèlent par quintes ou par accès, qui ont besoin d'être sollicitées par les circonstances pour se trahir ou se réveiller. Cependant, comme c'était précisément là le cas, comme les circonstances, les circonstances de lieu tout au moins, étaient plutôt favorables qu'hostiles à la prolongation d'un dangereux ou pénible état de choses, il y avait de quoi s'émouvoir et s'alarmer. Si peu que dût avoir de durée cette insistance, cet entêtement de la passion du jeune homme, rien n'était plus propre à troubler Mme de Volvereins que la certitude d'être amoureusement épiée, chaque jour, par celui qu'elle aurait tant voulu désormais voir oublieux, ou du moins guéri comme elle.

Après une longue et chagrine méditation, Marie-Thérèse décida qu'elle s'interdirait dans l'avenir ces pèlerinages devenus intempestifs. Seulement, comme elle avait quelques dispositions à prendre pour fermer définitivement sa maison, si mal à propos rouverte ; comme la gardienne du petit immeuble n'en occupait qu'une pièce, au rez-de-chaussée, et désirait que le reste fût clos en l'absence de la maîtresse du lieu, une visite encore était indispensable. Cette visite fut fixée au lendemain même, et Mme de Volvereins arrêta, par prudence suprême, qu'elle changerait l'heure de sa venue pour cette dernière apparition dans son domaine aimé. — La précaution devait être inutile.

Le lendemain, il faisait un très beau temps. En voyant, du haut de son balcon de la Travée, le soleil se dégager splendide des voiles de brume qui l'enveloppent presque toujours, à pareille époque

de l'année et dans ces régions, pour le début des journées chaudes, Marie-Thérèse fut frappée d'un rapprochement qui, d'abord vague, indéterminé, se précisa bientôt dans sa pensée en traits accusés, en traits vifs, en traits ardens, de plus en plus nets et importuns, à mesure que le ciel devenait plus lumineux et plus pur. Ce jour était, bel et bien, un anniversaire : il y avait trois ans, ce matin-là, que Fabien l'avait regardée, pour la première fois, avec des yeux d'amoureux. Elle ne pouvait pas s'y tromper : la mémoire des dates, cette forme essentielle de la religion du souvenir chez les femmes, ce culte du calendrier, qui les porte à noter, au moins mentalement, toutes les éphémérides de leur cœur, lui retraçait le fatidique quantième de ce mois de septembre où son premier rêve de jeune fille avait commencé de vivre. Et, à contempler le paysage normand, qui, assez semblable à un autre paysage voisin, s'étendait sous ses yeux, sortant du brouillard matinal, émergeant des roses vapeurs maintenant lacérées par le soleil, comme à coups de javelines d'or, elle percevait de mieux en mieux le rapport secret de cette matinée avec une autre matinée, dont le souvenir devait visiter, à la même heure, l'esprit de l'homme qu'elle voulait fuir. Et elle finit par se féliciter d'avoir remis à l'après-midi sa dernière course au Buttard. Il lui semblait deviner qu'elle y était attendue.

Elle y était si bien attendue, en effet, que, dès son arrivée, elle aperçut d'Estreville tristement appuyé à la petite porte à claire-voie du jardin. Cette fois, il n'y avait pas moyen de feindre l'inattention ou l'affairement. Fabien avait soulevé son chapeau. D'un mouvement de tête, elle lui rendit son salut.

— Vous êtes étonnée, lui cria-t-il, de me trouver là ?

Elle s'avança de quelques pas pour lui répondre et fut alors frappée de la mine souffrante du jeune homme.

— Étonnée ? fit-elle avec hésitation. Oui et non. Vous êtes presque chez vous, quoique le pré m'appartienne ; il fait suite aux vôtres, et nous n'avons pas l'habitude de nous chamailler pour des questions de bornage.

— C'est juste ; vous m'avez même invité, dans le temps, à me promener par ici tout autant que le cœur m'en dirait... Et, aujourd'hui, aujourd'hui en particulier, il m'est agréable d'user de la permission.

Marie-Thérèse eut un geste pour exprimer qu'elle ne voyait rien à objecter, et qui clairement signifiait : A votre aise ! Mais elle se garda de répondre autrement.

— Vous ne me demandez pas, reprit Fabien, pourquoi ce but de promenade, aujourd'hui plus qu'à l'ordinaire, m'a paru naturel et tentant.

— Pour avoir l'idée de vous le demander, il eût fallu pressentir une réponse intéressante.

— Vous ne devinez pas?.. Vous ne voulez donc rien vous rappeler... rien, pas même les dates?

Marie-Thérèse pâlit, mais se tut encore.

— C'est aujourd'hui le dix-sept septembre. Il y a trois ans... Vous vous souvenez? A cette place même... Depuis ce matin, je vous y attends... Je ne l'ai quittée, voyant que vous ne veniez pas à votre heure habituelle, que pour aller faire acte de présence dans la salle à manger d'Estreville... Il y a trois ans, j'étais ici, accoudé comme je le suis à cette clôture. Vous, vous étiez là, avec un grand chapeau...

— Ah! voyons, mon cher Fabien, — interrompit Marie-Thérèse, beaucoup plus rouge qu'elle ne l'avait été dans la circonstance à laquelle on faisait allusion, — il y a des choses que vous oubliez trop; il y en a d'autres que vous n'oubliez pas assez.

— Je n'oublie rien; c'est mon malheur. Et je viens ici comme au cimetière, pleurer mes morts.

— Pleurez-les donc en silence et n'essayez pas de m'y intéresser.

Elle allait tourner le dos à Fabien, lorsque celui-ci, allongeant le bras par-dessus la palissade, lui saisit le poignet.

— Eh quoi! c'est vous, dit-il avec colère, qui trouvez de ces sèches paroles, lorsque vous me voyez désespéré! C'est vous!

— Je vous en prie, murmura Marie-Thérèse, finissons-en avec cette cruelle, avec cette odieuse situation... Que jamais, jamais plus un seul mot ne soit prononcé qui m'oblige à me défier de vous comme d'un ennemi, comme du plus terrible des ennemis...

— Ah! qu'il vous a bien et adroitement changée, cet homme, et en peu de temps! Se peut-il que le dépit, qui vous a jetée dans ses bras, eût à ce point préparé la métamorphose?.. Ah! si vous aviez gardé votre cœur d'autrefois, comme il viendrait à vos lèvres d'autres paroles pour accueillir ou endormir ma souffrance!

Mme de Volvereins tournait la tête avec inquiétude du côté de la maison. Fabien lui avait lâché le bras, mais il ne faisait pas mine de vouloir s'éloigner.

— Je ne puis, dit-elle, vous écouter plus longtemps.

— Allez, allez... Il me suffit que vous sachiez bien que la politique de M. de Volvereins... et la vôtre ont échoué. Il me suffit de m'être dressé devant vous comme un remords vivant... Je me trompe, cela ne me suffit pas: il faudra que je recommence.

— Ce qui veut dire?..

— Ce qui veut dire que j'entends rester pour vous un spectre accusateur, un fantôme trouble-fête...

— Ah!.. C'est là ce que vous suggère votre passion?.. Eh bien! venez, entrez, et, pour la dernière fois, nous allons causer ensemble...

Résolument elle se retourna.

— Victorine, Victorine! appela-t-elle.

La vieille servante accourut en trottinant.

— Apportez la clé, lui cria sa maîtresse. M. d'Estreville est là; il vient me voir.

Et, comme Fabien, étonné de son succès, assistait sans mot dire au manège de la brave femme en train d'ouvrir la porte :

— Passez, reprit Marie-Thérèse. Et suivez-moi.

Elle le précéda, marchant d'un pas pressé, visiblement impatiente et nerveuse. Puis, après l'avoir introduit dans le salon qu'il connaissait si bien et où rien n'avait été dérangé ; après en avoir fermé la porte :

— Mon cher Fabien, — dit-elle de sa voix la plus nette, sans rudesse ni sécheresse toutefois, — je regrette d'avoir encore à vous apprendre que je suis honnête femme dans toute l'acception du mot, et que rien de ce qui est louche ne saurait me plaire, ni même être toléré par moi... Sans voir fort clair en votre âme, je ne puis guère ne pas deviner que, vous étant repris d'un goût plus ou moins vif pour ma personne, vous gardez l'espoir que, secrètement malheureuse, rendue faible, un jour ou l'autre, par une inclination persistante, par la compassion, par... bref, que j'en arriverai à répondre, d'une manière quelconque, à vos sentimens... Eh bien! sachez que, si vous deviez continuer de m'inquiéter par vos allures suspectes, je n'hésiterais pas longtemps à prévenir M. de Volvereins.

— Pardon, mais qui vous menace, qui vous outrage? demanda Fabien avec une ironie sifflante. Attribuez-vous à mon beau-père l'étrange pouvoir de régenter mes impressions, et va-t-il me défendre, un de ces jours, de vous aimer?

— Il ne vous défendra probablement rien, mais il sera au courant des faits, il connaîtra la situation,.. et il agira en conséquence. Il saura qu'il s'est trompé, et surtout que je me refuse, moi, à le tromper par le mensonge d'une attitude de sécurité que votre coupable et blessante poursuite, je pourrais dire persécution, m'interdit de conserver... Il saura qu'il a eu tort de croire que vous reculeriez devant une infamie,.. au moins de sentiment et de pensée...

— Prenez garde, interrompit le jeune homme amèrement, vous allez, en fait de pensée, plus loin que moi-même, peut-être... Je vous aime, malgré moi, follement, cruellement aussi... C'est vrai. Mais il n'y a rien de plus, jusqu'à présent, et je ne sache pas vous avoir montré d'inconvenantes prétentions... De prétentions, je n'en ai pas; d'intentions, guère davantage. Pourquoi m'en prêtez-vous?

— Parce que votre conduite m'en révèle... Tenez, parlons hardiment. Il y a un souvenir entre nous, un souvenir que ces lieux

où nous sommes vous doivent rendre comme à moi-même plus présent, et qui, sans doute, a causé beaucoup de mal... Je mets de côté, pour y faire allusion, mieux que des préjugés : ma pudeur... Un soir, ici même, je vous ai donné une marque de faiblesse...

— Ah! dites donc, avec plus de simplicité et de vraie noblesse : une marque d'amour.

— D'amour, je n'ai pas à le nier. Qu'eût-ce été, sans cela? D'amour donc, mais aussi de faiblesse. Or, je crois, je sens que c'est là que vous avez puisé votre dangereuse et fausse opinion sur ma nature... Fausse? Non, peut-être. Je serai courageuse... Je vous avoue que je vous aimais assez pour perdre momentanément, sous vos caresses, l'usage de ma volonté, de ma conscience. Vous en avez eu la preuve, vous y avez souvent pensé et vous vous êtes dit, vous vous dites encore... Ne mentez pas! Vous vous dites encore que la femme qui s'est abandonnée quelques secondes dans vos bras n'est pas et ne sera jamais à l'abri des défaillances. Mais ce calcul est mal fondé, outre qu'il est peu généreux. D'abord, l'amour est mort; ensuite, je crois vous avoir montré qu'une âme forte dompte assez vite un corps lâche et trop prompt à désarmer. Il ne faut que se réveiller à temps; ma torpeur n'a pas été de longue durée, vous en conviendrez.

— Hélas! dit Fabien, qui baissait la tête en se jugeant démasqué, je voudrais bien que vous dissiez vrai et qu'il suffît d'un effort de volonté pour rentrer en possession de soi-même. Malheureusement...

— Allons donc! Vous oseriez prétendre, vous qui saviez faire appel à la patience lorsqu'il s'agissait de différer notre mariage jusqu'à l'établissement définitif de votre fortune, vous oseriez prétendre qu'il vous est impossible de concéder au devoir un peu plus que ce que vous accordiez à l'intérêt!.. Le voilà bien votre caractère, qui est peut-être celui de toute une époque, et tel que je l'ai entrevu en cette soirée néfaste... ou bénie : sacrifier, autant que possible, l'amour à l'argent, ne rien sacrifier du tout à la morale, à la conscience, au devoir, qui sont des idées d'autrefois, sans base assurée et sans aucune sanction définie. Et voilà bien pourquoi je vous ai déclaré, plus vite que mon cœur ne m'y poussait, sans doute, que je ne serais point votre femme... Je vous aimais encore, car ce n'était qu'une lueur de vérité, à peine aperçue : ma raison devançait mes sentimens... Plus tard, vous m'aviez presque toute reprise, quand, dans une dernière épreuve, qui était une sorte de recours suprême de ma tendresse, vous avez définitivement donné le pas à vos intérêts sur votre amour... A présent, vous répéterai-je que je ne vous aime plus? Vous le savez, vous le voyez... Cela n'est plus possible

à aucun titre... Ah! si, tenez, j'étais prête à vous garder une part de mon affection, la meilleure peut-être, et que j'avais réservée. Vous n'en voulez pas, vous n'en avez pas voulu. Faudra-t-il aller maintenant jusqu'à vous haïr? Puisque vous m'obligez à me défendre contre vous, j'y viendrai... A la haine? Non, peut-être, mais au mépris, sûrement... Ah! Fabien, épargnez-moi cela, je vous adjure de me l'épargner!

Sa voix s'était adoucie par degrés, et finalement se mouillait de larmes. D'Estreville, qui la regardait et la trouvait plus belle qu'autrefois, aussi belle que le soir où il l'avait revue dans la lumière et l'éclat d'un bal où tout pâlissait autour d'elle, s'écria avec un accent de sincérité et d'impuissance vraiment douloureux :

— Eh! demandez-moi ce que vous voudrez, pourvu que vous ne me demandiez pas de vous chasser de ma pensée! Est-ce que vous croyez que c'est à la portée de mes forces? Vivre dans votre air, vous voir ou vous deviner, là, tout près, savoir que vous êtes à cet homme... Dites-moi du moins que vous êtes malheureuse, que c'est bien le dépit...

— Non. Ce n'est pas le dépit; c'est le désir de vous sauver de vous-même et de vous rendre à vos devoirs, à votre femme... Et je ne suis pas malheureuse, car M. de Volvereins a forcé mon estime, puis mon affection.

— Alors, dit Fabien, très sombre, ne me demandez rien. Vous n'avez aucun droit... Je ne suis point un criminel,.. quoique je regrette, à cette heure, de ne pas avoir le courage du crime. Ne l'a pas qui veut, ce courage-là, et c'est purement un paradoxe de prétendre que l'incroyance mène au crime : la hardiesse des francs scélérats est un don de nature. Je ne suis qu'un malheureux. Donc, que craignez-vous? Que n'êtes-vous plus calme, plus philosophe? Pourquoi refusez-vous de vous montrer consolatrice? Je ne tuerai personne, je ne vous violenterai point. N'est-ce pas assez que vous en ayez la certitude ou que je vous en donne l'assurance?

— Non; ce n'est pas assez. Il faut que vous vous engagiez à vous conduire, en toute circonstance, comme si l'oubli...

— Quant à cela, je ne puis...

— Eh bien! M. de Volvereins saura, il jugera...

— Qu'il prononce donc... sur ce qui est de sa compétence. Vous n'avez plus rien à dire?

— A vous? non. J'ai tout dit, hélas!

M. d'Estreville, à ces mots, salua Marie-Thérèse et se retira lentement. Il emportait le souvenir du ton doux et triste qu'on avait pris pour lui parler, plutôt que des paroles mêmes qu'on lui avait dites. Or, ceci était plus décourageant que cela.

XVI.

Mme de Volvereins n'avait rien avancé qu'elle ne fût prête à exécuter sur l'heure. Son devoir lui paraissait clairement tracé : puisque Fabien, au lieu d'accepter, avec une philosophie au moins apparente, le fait accompli, s'attardait à une inutile et dangereuse révolte, qu'il traduisait par des actes compromettans, il fallait que son beau-père fût averti. Avec un homme de si grand sens, l'aventure ne risquait guère de tourner au tragique ; le comte saurait, à n'en pas douter, trouver une solution qui ménageât les intérêts de sa fille et sauvegardât la dignité de son propre intérieur. Toutefois, à la pensée de Jacqueline, la comtesse ressentit quelque hésitation. Ne convenait-il pas de s'enquérir d'abord de l'état des relations de Mme d'Estreville avec son mari ? M. de Volvereins ne devait revenir qu'au moment des élections, peut-être même quelque temps après : c'était un délai de quinze jours ou de trois semaines, qu'il eût été difficile d'abréger sans donner des marques d'un affolement excessif, injustifié ; or, ce délai pouvait être employé à éclaircir la situation de Jacqueline, et, en cas de besoin, à préparer le terrain pour une entente entre le père et la fille, autrement dit, pour une action commune.

Marie-Thérèse, en conséquence, demanda par lettre à Jacqueline de venir seule à la Travée, afin d'y recevoir une communication intéressante.

La jeune femme arriva, le lendemain, très empressée, très affectueuse et très souriante. Elle avait une toilette claire, au dernier goût de Trouville, une mine assez fraîche, quoique légèrement fatiguée déjà par l'abus prématuré des veilles et peut-être aussi par l'usage des préparations *hygiéniques* appliquées à la conservation du teint de nos élégantes contemporaines. En somme, elle était plutôt en beauté et figurait mal une victime. — Toujours évaporée, d'ailleurs, comme il sied à une mondaine de cet âge, quand elle se respecte et ne tient pas à se faire respecter.

Elle entra dans le salon particulier de Marie-Thérèse, au premier étage, non sans avoir regardé attentivement les magnificences nouvelles du grand vestibule, dont on achevait la décoration en même temps que celle de tout le rez-de-chaussée.

— Franchement, s'écria-t-elle, c'est superbe, c'est trop beau, chez vous ! On habiterait le vestibule, on en ferait une chambre ou un salon. Et l'escalier, avec ses marbres de deux tons !.. Ah ! ma chère Marie-Thérèse, de mon temps, la Travée n'était pas si magnifique. L'escalier était de pierre, et avec des brèches encore au bord des marches ! Le vestibule, aux murs nus duquel on avait

adossé des bacs bien garnis, pour en cacher la froide misère, avait un faux aspect d'orangerie! Ce n'est plus ça du tout... Il est vrai que ce n'est plus le même château...

Elle s'assit; puis, changeant de ton :

— Vous savez, ma chérie, que je m'amuse quand je fais l'envieuse... En réalité, je suis absolument ravie de vous voir ici, et je me sens toujours prête à vous remercier d'y être venue.

Marie-Thérèse pensa qu'elle chercherait longtemps, et peut-être en vain, une pareille occasion d'aborder le point délicat.

— C'est bien vrai, au moins, ce que vous dites, ma petite Jacqueline? demanda-t-elle en regardant Mme d'Estreville avec insistance.

— En douteriez-vous?

— Il y a des jours où j'aimerais à en avoir la certitude... Celui-ci, par exemple. Je suis seule, un peu triste... Bref, je me demande, en ces momens d'obligatoire recueillement, si tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

— Et c'est pour me le demander, à moi aussi, que vous m'avez priée de venir?

— Oh! mon Dieu, oui... Voici, du reste, ce qui m'y a déterminée. Votre père est absent, et j'ai peur qu'il ne m'interroge, à son retour, sur... sur ce qui doit être l'objet de ses préoccupations intimes et, jusqu'à présent, secrètes,.. car il ne m'en a rien dit. Mais je devine... Enfin, je voudrais savoir de vous, ma chère Jacqueline, dans le libre épanchement d'une confidence à huis-clos, si notre présence à quelques lieues de chez vous ne vous a pas, après plusieurs semaines d'épreuve, inspiré des doutes ou des craintes quant à l'effet, quant au résultat final de nos combinaisons... Ma position, vous le comprenez, est délicate. Entre M. de Volvereins et vous, à qui je dois des ménagemens égaux, je puis me sentir embarrassée... En fait, je le suis. Votre père a tout l'air de considérer les choses comme entrées dans leur état définitif; je sais qu'il se propose de séjourner ici, ou plutôt de m'y laisser séjourner jusqu'à l'hiver. Je n'ai pas osé le prier de s'informer auprès de vous, en vue d'acquérir la certitude que de pareils projets n'ont rien qui vous contrarie. Mais il me paraît bien de m'en assurer par moi-même.

Elle avait parlé avec une lenteur calculée, insistant sur les mots, comme pour taire le moins possible sa pensée, examinant, en outre, très attentivement, l'expression du regard, de tout le visage de Mme d'Estreville. Celle-ci souriait, sans tension ni grimace.

— C'est très gentil de votre part, Marie-Thérèse, cette sollicitude. Merci, merci!.. Je vous en aime davantage. Mais, parole d'honneur! un voisinage... aussi relatif ne me gêne ni ne m'inquiète en aucune

manière. Fabien est redevenu ce qu'il a été pendant deux ans. Vous savez qu'en fait de bonheur, je ne suis pas gourmande, n'ayant pas été gâtée et n'ayant peut-être pas, d'ailleurs, un bien gros appétit. Fabien est très poli, très doux, très convenable ; il s'occupe énormément de son élection, car il est presque toujours dehors ; nous avons souvent du monde, quelquefois du monde utile, gens d'affaires ou hommes politiques, mais aussi, et c'est assez l'ordinaire, du monde inutile, et gai, et bruyant, et encombrant! Bref, je ne m'ennuie pas, et je ne songe plus, mais là, plus du tout, à être jalouse. Tout s'est arrangé selon les prévisions de notre sagesse.

De toute évidence, elle était sincère. Revenir à la charge eût été vain ou scabreux. Car, à supposer même qu'elle usât de dissimulation, comment tirer d'elle le demi-aveu nécessaire à la conclusion d'une alliance défensive, alors qu'il lui plaisait de laisser passer tant de prétextes, de dédaigner tant d'amorces? Mais, bien probablement, elle ne cachait rien et ne voyait rien au-delà de ce qu'on lui montrait, ses facultés divinatoires, sa perspicacité de femme, n'étant plus surexcitées par aucun fait précis : elle était trop légère pour se fixer dans une voie quelconque, mais surtout dans une voie douloureuse. Quant à lui jeter au nez, brutalement, la révélation de la constance à rebours et des entêtemens malencontreux de son mari, on peut croire que Marie-Thérèse n'y songea guère, la voyant si mal préparée. D'ailleurs, la gracieuse écervelée détourna très vite la conversation, ou du moins la ramena brusquement au point de départ.

— Splendide, splendide! s'écria-t-elle en allant à l'une des trois fenêtres. Une vue idéale! la vue que j'avais autrefois de ma chambre, mais plus vaste, moins étranglée par la proximité des futaies... Ce que je n'avais pas, par exemple, c'est un balcon de ce genre... Faites-m'en les honneurs, voulez-vous, ma chérie?

Sans attendre, elle souleva l'espagnolette de bronze doré.

— Ce que je vous recommande ici, dit-elle, ce sont les clairs de lune. Du fond de cet hémicycle boisé où s'adosse le château, avec l'immense étendue des champs devant soi et cette autre étendue plus immense, infinie, celle-là, de la mer qu'on devine dans ces lointains perdus et noyés, ce doit être un enchantement, une féerie... C'était déjà très bien de mon temps, quoique la situation fût moins belle, plus oblique... Oh! la superbe terrasse que j'ai imaginée là! Car elle est un peu de mon invention. Mon père voulait trois balcons en fer forgé pour chacune des trois fenêtres centrales de cette façade. Moi, je ne voulais qu'un seul balcon très large pour la pièce du milieu, un balcon de pierre à encorbellement, se détachant

bien sans trancher sur le ton général de la construction. Et l'architecte m'a donné gain de cause.

Elle avait entraîné Marie-Thérèse sur le balcon, qui était, en effet, une vraie terrasse.

— Ce que je n'aimerais peut-être pas beaucoup, reprit-elle en se penchant par-dessus l'appui, ce sont les facilités d'escalade fournies à messieurs les voleurs ou à messieurs les assassins par la hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée, dont les contrevens, quand ils sont ouverts, rasent presque les corbeaux du balcon, ou en arrivent si près que, grimpé sur le faîte, un homme n'aurait plus qu'à enjamber l'entablement pour se trouver derrière vos carreaux... A vrai dire, ce dallage de marbre qui s'étend sous vos fenêtres pourrait, le cas échéant, donner à réfléchir.

— Je n'avais pas remarqué cela, dit Marie-Thérèse en souriant. Mais n'ayez pas de remords : je ne suis point poltronne. Vous pensez bien que l'on n'habite pas seule le Buttard pendant des années, seule ou avec une ou deux femmes pour toute garnison dans la place, sans s'aguerrir jusqu'à l'intrépidité. Oh! non, je ne suis pas peureuse. Et, aussi bien, mes inquiétudes, si j'en devais avoir, pourraient s'alimenter à meilleur compte encore que vous ne le supposez. Car il n'est aucunement besoin de se mettre en dépense d'agilité pour venir couper mes vitres et me couper le cou : ce salon, sur lequel s'ouvre la porte de ma chambre, communique, à toute heure, avec le rez-de-chaussée par une voie moins aérienne que celle que vous indiquez. Dans l'antichambre, en effet, qui y donne accès, l'escalier débouche librement, ainsi que vous le savez. Ma chambre, il est vrai, n'y a pas d'issue, mais comme elle est en communication directe avec le salon, il résulte de tout cela que je ne suis séparée du rez-de-chaussée que par deux portes à deux battans. Or, ce sont précisément ces portes-là qui se défendent et qui vous défendent le moins... Je n'ai même pas encore de verrous; simples serrures, ici et là, à la porte de ma chambre et à la porte du salon. N'en dites rien aux malintentionnés!

Ce n'était qu'une plaisanterie, commandée par le tour de l'entretien; mais, à peine l'eût-elle lancée, que Marie-Thérèse fut toute saisie en apercevant soudain l'étrange interprétation à laquelle Jacqueline eût pu recourir, si elle eût été au courant des agissemens de son mari, ou simplement en défiance. Le trouble de Mme de Volvereins fut même si profond qu'elle perdit, pendant un long moment, l'usage de la parole, et que Jacqueline la questionna vainement, à plusieurs reprises, sur des choses indifférentes; tant et si bien que, remarquant à la fin ce bouleversement et cette stupeur, la jeune femme allait en rechercher la cause, lorsque son attention fut, par bonheur, sollicitée d'un autre côté.

A l'angle du château, un jeune homme venait de paraître, furetant du regard, hésitant, avec l'air de chercher quelqu'un à qui parler. Le jeune homme en question avait trop de cheveux et les cheveux trop longs pour être un *gentleman*, au sens français de ce mot anglais ; mais ce n'était évidemment ni un rôdeur, ni un indigène, ni un domestique.

— Tiens ! fit Jacqueline en mettant une sourdine à sa voix éclatante, ce monsieur... Quelle mine ahurie ! On dirait d'un chien perdu... Attendez. Je connais cette tête... Je crois bien ! c'est M. Lemègre.

— M. Lemègre ?.. Voyons donc... Un ami, un camarade de M. d'Estreville ?

Marie-Thérèse, étonnée, regarda ; puis, reconnaissant le brave Édouard et se rappelant, du même coup, les circonstances où elle l'avait rencontré, ainsi que les propos qu'il lui avait tenus, elle demeura plus embarrassée que jamais. Jacqueline lui dit :

— Écoutez, ma chère, vos gens ne sont pas là ; il ne trouve personne. Appelez-le ou appelez-les : c'est une charité, positivement... Et ce serait un cas de conscience de... Ah ! voici quelqu'un. On va le piloter... Il sera entré tout de go par la grille, que l'on a laissée grande ouverte après le passage de ma voiture. Mais que vient-il faire ? Est-il donc en relations avec vous ?

Lemègre fit une entrée d'autant moins triomphale que la présence de Mme d'Estreville, tout imprévue, compliquait très évidemment pour lui des prolégomènes déjà laborieux et d'une suffisante aspérité. Il se tira de là comme il put, c'est-à-dire avec une adresse médiocre, mais sans trahir toutefois le fond de sa pensée, qu'il ne paraissait pas vouloir dévoiler devant Jacqueline. Il était venu, disait-il, pour voir Fabien, à qui il avait un besoin urgent de parler,.. venu par Trouville, de sorte qu'il avait naturellement songé à saluer Mme de Volvereins, en passant...

Ici, une tuile formidable menaça de lui choir sur la tête, car Mme d'Estreville lui coupa la parole pour lui dire obligeamment :

— Puisque vous avez à conférer avec mon mari, je vais vous emmener, monsieur Lemègre, vous prendre dans ma voiture et vous conduire jusqu'au dîner que vous êtes appelé à partager aujourd'hui.

— C'est que, madame, — fit observer Lemègre, qui en avait décidément à Marie-Thérèse, — je suis attendu ce soir à Trouville. Je ne comptais pas sur cette rencontre,.. sur cette bonne fortune, veux-je dire,.. et j'ai pris mes mesures pour passer la soirée, la nuit même à l'hôtel,.. enfin, pour ne me rendre que demain matin à Estreville...

— C'est bon, c'est bon ! — interrompit Jacqueline, riant avec une gaminerie sans pitié de cette explication diffuse, — dès l'instant que

vous avez disposé de votre nuit... Ma chérie, je vous laisse avec monsieur, dont j'annoncerai la visite à Fabien pour demain... N'essayez pas de le garder à dîner : vous le gêneriez en insistant. Je vais faire appeler mon cocher... Ne vous dérangez pas.

Avant de monter en voiture, elle demanda à Marie-Thérèse, qui l'avait accompagnée jusque sous la véranda du château :

— Vous n'aviez rien de plus à me communiquer, n'est-ce pas?.. Eh bien ! plus de délicatesse de conscience, croyez-moi. Je suis très contente comme cela, et heureuse, ravie, encore une fois, de vous avoir à ma portée.

Fort soucieuse, Marie-Thérèse rejoignit Lemègre, qui avait retrouvé tous ses moyens pendant une récapitulation forcée de son projet de discours.

— Madame, dit-il aussitôt, je n'ai pas de chance avec vous : les événemens me condamnent à courir encore le risque de vous étonner par la hardiesse de mon ingérence... Mais ma personnalité est trop chétive pour que j'hésite à la sacrifier lorsqu'il s'agit de servir des gens que j'aime ou que j'estime : mon ami Fabien,.. et vous, madame,.. si j'ose le proclamer.

— Soit ! monsieur. Passons le préambule, puisque vous êtes coutumier de certaines témérités.

— Madame, Fabien a perdu la raison... C'est pour vous l'apprendre, au cas où vous ne seriez pas complètement édifiée là-dessus, que j'ai entrepris le voyage de Trouville ; pas du tout pour voir mon ami. La prétendue nécessité de causer avec lui n'est qu'une défaite inventée par moi pour expliquer à sa femme mon apparition dans vos parages. J'irai le trouver demain, mais ce n'est pas avec lui que j'ai affaire : c'est avec vous... Madame, par un hasard étrange, je suis devenu, presque à l'origine, le confident de Fabien en cette matière délicate de...

— Passez, monsieur, passez encore. J'ai su... Je suis au fait.

— Êtes-vous également au fait de ce qui m'amène ?

— Peut-être... Je le crains.

— Ah !.. je vois que Fabien n'a même pas su vous cacher... Mais, pour tout ce qui est du domaine de sa passion et sur ce qui concerne la conduite à tenir, je ne me permettrais pas, croyez-le... Seulement, cette folie sentimentale et déplacée a des conséquences pratiques fort inattendues, sans doute, et qu'il m'appartient, je crois, de mettre en lumière, d'étaler sous vos yeux, afin que vous contribuiez à en arrêter le développement funeste. Fabien se ruine en ce moment... Par ma position, par mes relations à la Bourse, position et relations que je dois à d'Estreville, et qui, toutes modestes et subalternes qu'elles sont, me livrent bien des secrets de ce genre, je suis à même de juger qu'il compromet sa fortune, qu'il s'engage,

et au-delà peut-être de ce qu'il possède, dans une campagne désastreuse. On dirait qu'il s'étudie à prendre le contre-pied des doctrines et des opérations de son beau-père... Il y a présentement, en Bourse, un antagonisme très accentué entre ce qu'on appelle deux groupes de valeurs rivales; l'un de ces groupes est sous la dépendance presque absolue de M. de Volvereins, tandis que l'autre obéit, plus ou moins, aux impulsions que voudrait lui donner un syndicat, une coalition de spéculateurs infimes et de banquiers audacieux ou véreux. Or, c'est ce dernier groupe que Fabien, par une volte-face subite, quoique déjà ancienne, essaie d'appuyer, plus ou moins secrètement, de tous ses capitaux et de toute son influence. La ruine, la déconfiture est certaine, car il s'agit là d'une lutte entre le pot de terre et le pot de fer : le résultat n'est pas douteux pour les initiés, encore que les valeurs soient passables. Quant à moi, je considère comme avéré que d'Estreville cède à une aveugle jalousie, perfide conseillère qui lui coûtera les yeux de la tête... Cette jalousie haineuse ne se révèle-t-elle pas jusque dans son attitude de candidat? Le voilà qui se fait porter sur une liste beaucoup plus conservatrice que celle où il devait d'abord figurer. Pour quelle raison, s'il vous plaît? Parce que M. de Volvereins affecte une neutralité politique de plus en plus indulgente aux idées républicaines... Mais cela, c'est insignifiant; le sérieux, ce sont ces manœuvres de Bourse, tout à fait insensées, et au bout desquelles je ne vois pour lui qu'une terrible culbute...

— Mais, pour moi, monsieur, quel rôle avez-vous entrevu dans tout ceci?

— Mon Dieu, madame, au point où en sont les choses, la lutte étant dans son plein, il n'y a que M. de Volvereins qui puisse en limiter les effets meurtriers... Je devais vous avertir. C'est fait.

Contrairement à ses habitudes, il n'ajouta rien à l'essentiel, il n'entreprit ni amplifications ni paraphrase, et se retira sur-le-champ, laissant Marie-Thérèse en proie à la plus cruelle incertitude, à toutes les angoisses d'une indécision sans remède.

Dans la soirée, elle se déterminait à informer son mari, par télégramme, qu'elle avait besoin de lui. Il répondit qu'il arriverait le surlendemain, dût-il sacrifier ses intérêts politiques. Alors, reprise par des doutes inextricables sur le parti le plus opportun et sur le choix des responsabilités qui s'offraient à elle, il lui fallut convenir, après Montaigne, que le plus difficile n'est pas toujours de faire son devoir, mais de le connaître. Et elle adressa une nouvelle dépêche à M. de Volvereins pour le prier d'attendre la lettre qu'elle allait lui écrire et qui lui fournirait tous les élémens d'appréciation. Mais cette lettre ne mentionna que la visite de Lemègre et les révélations techniques que celui-ci avait apportées, — Marie-

Thérèse, en dernière analyse, ayant reculé devant les autres révélations, devant la crainte d'un dramatique conflit, lequel, à tout bien peser, était possible, sinon probable, en cas de brusques péripéties.

XVII.

Fabien était dans l'ancien appartement de son père, lorsque Lemègre arriva, dès le matin, à Estreville. Cet appartement, comme tout le manoir, au reste, avait été transformé, sous prétexte de réparations indispensables, et, on peut le dire, abîmé, saccagé. Non-seulement le mobilier ancien avait été mis au rebut, — ce que justifiait, à la rigueur, son état de délabrement, — mais les boiseries avaient été partout refaites, les moulures partout grattées, — ce qui était moins légitime. Dans ce travail de réfection, d'incomparables morceaux de sculpture sur bois avaient été sacrifiés ; de délicats listeaux avaient disparu des corniches, dont ils soulignaient jadis harmonieusement les découpures, effacés par l'ignorante brutalité d'un outil de maçon.

— Comment!.. Ah! par exemple, ce n'est pas toi que j'attendais !

Le jeune homme, tout habillé déjà, était couché sur un sofa, à l'instant où son ami était venu le surprendre, en marchant sur les talons d'un domestique, — qui n'était pas l'honnête Blaisiot, mis au rancart avec le mobilier. Il s'était dressé, d'un mouvement fébrile, ainsi que fait un dormeur qu'on réveille, non en plein somme, mais dans l'assoupissement tardif qui suit les longues veilles ou les insomnies inquiètes et tracassières. Il avait le tour des yeux bistré, les veines gonflées aux tempes, un teint terreux, la mine enfin d'un joueur ou d'un viveur sur ses fins. Et il n'était cependant ni viveur ni joueur, à parler juste.

— Pardonne-moi si ma venue te cause une déception. Mais j'ai bien des choses graves à te dire.

— Que peux-tu avoir de si grave à m'annoncer? demanda d'Estreville avec une complète indifférence. Les remises ne donnent-elles plus? A part cela, je ne vois pas... Car il n'y a pas grand'chose de commun entre mes affaires et les tiennes.

Édouard Lemègre, en effet, exerçait, depuis peu, la profession de *remisier*, où il trouvait à employer ses facultés avec d'autant plus de succès que les vicissitudes de sa carrière avaient assagi son imagination et triomphé, à la longue, d'une timidité native, qui seule s'était opposée d'abord à la mise en rapport de tous ses dons, très réels. Son entrain disert, en particulier, faisait merveille, depuis qu'il y savait donner un libre cours, sans maladresse ni affectation.

M. de Volvereins lui-même avait fini par lui rendre justice, après l'avoir longtemps méconnu, par le prendre en gré, et par l'aider, après s'être convaincu que c'était mieux qu'un poète manqué. « Il placerait, disait le financier, des perruques et des crêpés en pays nègre. » Mais l'ancien chantre de la *saponaire dulcifiée* et de la *lotion astringente*, des guanos et des gîtes aurifères, ainsi que des banques internationales ou exotiques, réservait le meilleur et le plus clair de sa gratitude à Fabien d'Estreville, son vrai bienfaiteur, disait-il, — un bienfaiteur privilégié, qui avait acquis un homme moyennant un prêt de quinze cents francs et quelques menus services!

— Mon ami, je n'ai rien peut-être à t'apprendre, mais je considère que j'ai le devoir de te rapporter ce qui se dit couramment... Tu cours à un gros échec... Les pronostics sont détestables... La liquidation promet d'être ruineuse pour toi.

— C'est tout? fit d'Estreville sans se départir de son flegme. Mais, mon cher, si je me suis engagé à fond dans le sens que tu sais,.. puisque tu le sais,.. c'est apparemment que je crois au succès. D'ailleurs, la bille tourne. Rien ne va plus.

— Fabien, tu sais que je te suis dévoué,.. que je t'aime... Je t'en prie, rappelle ta raison, réveille-toi... Crois-tu que je ne devine pas à quel mobile tu cèdes? Est-il si difficile de voir que ta préoccupation constante est de faire le contraire de ce que fait ton beau-père?.. Que tu ne veuilles plus marcher sur ses traces, dans ses empreintes, je le conçois... Mais est-ce donc une raison pour lui livrer une bataille où tu es sûr de succomber sans aucune apparence de gloire?.. Je t'en prie, je t'en prie! S'il est encore temps, arrête-toi.

D'Estreville, à ces accens d'une sympathie profonde et vibrante, à ces cris d'alarme, prophétiques et désespérés, parut s'agiter. Il se mit bientôt à arpenter son cabinet d'un pas bref.

— Et si cela m'est indifférent d'être ruiné?.. Non, cela ne me serait pas indifférent. J'ai besoin de triompher, au contraire, de triompher deux fois, en affaires et en politique, sans lui, contre lui... Sa protection, sa tutelle, depuis quelque temps surtout, me pesaient, m'irritaient, m'affolaient incroyablement... Car je le hais... Et d'autant plus, vois-tu, qu'il y a des momens où j'en ai peur, vraiment, où je le sens supérieur à moi... Et j'enrage... Et je me jette, tête basse, plus avant dans ma rancune...

— En es-tu là?.. Mais cette haine contre lui n'est pas uniquement faite de ton amour pour sa femme?

— Ah! mon cher, — s'écria le jeune homme, dont le sang-froid avait disparu et qui, les traits contractés, les poings crispés, s'était arrêté en face de son ami, — tu ne te doutes pas de ce qu'une pas-

sion impuissante et jalouse peut nous creuser de plaies au cœur et d'abîmes dans la conscience... Si tu savais! Si je te racontais!..

— Raconte, raconte... Tu verras peut-être plus clair dans ton cas lorsque tu te seras efforcé de me le faire comprendre.

Fabien haussa les épaules, mais il entreprit tout de même la narration qu'on lui demandait.

L'histoire de son amour n'était pas simple, quoique elle fût humaine et surtout moderne. Il eut à dépeindre les envahissemens successifs d'une passion qui n'avait pas été bien noble dans son principe, ni peut-être bien impérieuse dans ses manifestations primitives, et qui n'en était pas moins devenue cuisante et tracassière sous le régime de contradictions et d'épreuves auquel elle avait été soumise, sans cesse irritée par l'aiguillon du regret ou celui du désir. Cela, c'est de tous les temps. Ce qui était plus particulièrement de celui-ci, c'était le genre d'argumens et de défenses que Fabien avait opposés d'abord à sa fougue amoureuse. Car ce qu'on sacrifiait jadis en premier lieu, c'était l'intérêt; le premier holocauste qu'on offrît à l'amour, c'était une fortune, un poste ou un avenir brillant, une ambition, une vanité, un lucre ou un calcul; et quand, par hasard, on luttait contre son propre cœur avec acharnement, c'était au nom d'un devoir ou d'un scrupule de conscience. Aujourd'hui, la lutte s'établit plus volontiers entre la folie passionnelle et la sagesse bourgeoise, entre le cœur et la bourse. Il y a toujours eu des gens cupides, affamés d'or; mais ce qui différencie la société contemporaine de ses aînées, c'est la généralisation de ce cas pathologique, d'abord, et ensuite, la tyrannie qu'exerce maintenant sur les penchans qui échappaient le mieux à son empire ce prurit dévorant de la richesse, incessant désormais, absorbant comme une infirmité chronique et incurable.

— Eh bien! oui, mon ami, j'ai été lâche, lâche devant l'argent, lâche devant l'amour, puisque, après avoir hésité à me marier sans une grande fortune, je n'ai pas hésité à blesser par une tentative outrageante la femme que j'aimais... Et je suis lâche encore, à présent, plus lâche que je ne le fus en aucun temps, puisque je ne sais pas, soutenu par tant de devoirs qui m'y exhortent, résister à cette passion, devenue impossible et monstrueuse... Je fus lâche, je le suis... Je le serai. Car ce n'est pas fini, tu vois... Tu t'apitoyais dernièrement sur ma mine. Qu'en dis-tu donc aujourd'hui? Qu'en diras-tu demain?.. Je ne dors plus... Le jour, je me surmène de mon mieux. A Paris, ce sont les affaires; ici, c'est la politique que j'essaie de prendre à cœur: partout, je tâche de me donner des passions que je n'ai pas ou que je n'ai plus pour étouffer celle que j'ai, la seule qui demeure, celle qui m'étouffera moi-même... Le jour, c'est presque tolérable; mais,

la nuit!.. Pendant les premiers temps de notre séjour, je m'efforçais d'être encore le mari de ma femme : je ne suis plus que l'amant imaginaire et enragé de celle... Ah! ces nuits! Car ce n'est point, hélas! un délire élégiaque... C'est une furie des sens alliée à des colères de l'âme, tout mon être qui s'insurge et s'élance à de chimériques assauts, d'où je retombe brisé, fracassé,.. invaincu pourtant, invincible... Ces nuits! les dernières surtout!.. Pourquoi les dernières? Parce que je le sais absent, lui, parce que je sais qu'elle est seule, elle, là-bas, à quatre lieues d'ici, à quatre pas de moi... Et je rêve je ne sais quoi, je guette je ne sais quelles occasions de reprendre, par surprise, par violence, au prix d'un attentat, d'une lâcheté nouvelle, ce dont mes lâchetés anciennes m'ont frustré!.. Il y a longtemps que cela dure, mon idée fixe, mais pas avec ce caractère de pernicieux entêtement. C'est depuis que, l'ayant revue libre, en pleine lumière et en pleine beauté, il a fallu...

— Enfin, tu ne médites pas un crime, je suppose?

— Si fait, je médite un crime, je ne pense même qu'à cela... Mais, rassure-toi, ce crime, je ne le commettrai pas. Je le lui disais à elle-même, l'autre jour.

— Tu l'as donc vue, seule? Tu lui as donc parlé?

— Oui; cinq minutes, après l'avoir attendue, épiée cinq heures.

— Mais, fit Lemègre en joignant les mains, c'est terriblement grave, tout cela!

— Grave pour moi... Pour elle, encore une fois et ainsi que je le lui affirmais, ce sera sans conséquences... On naît criminel.

— Prends garde! On le devient quelquefois.

Fabien eut un rire nerveux.

— Ah! je ne l'espère plus, dit-il.

— Tu ne l'espères plus!.. Singulière espérance, plus singulier désespoir!.. Mais qu'espères-tu, dès lors?

— Je tâche d'espérer de grands succès qui me distrairont, qui humilieront M. de Volvereins et peut-être le ruineront... un jour.

— Et si c'est toi qui te ruines, ainsi qu'il est probable?

— Alors, qui sait? L'obligation de recommencer ma vie, de travailler comme un forçat, comme un meurt-de-faim, me distraira peut-être, et mieux que les plus beaux triomphes... Le succès enivre, la misère abrutit, à ce qu'on assure : ceci ou cela fera donc mon affaire.

— Prends garde! encore un coup. Tu ne sauras plus travailler, travailler assez pour vivre et pour oublier... D'ailleurs, songe bien que, si tu perds la partie, M. de Volvereins, qui la gagnera, ne laissera pas sa fille ni même son gendre dans l'indigence. Donc, tu en seras réduit à vivre de ses largesses, à ses crochets.

— Si je ne peux plus vivre, mon bon, je n'aurai plus besoin d'oublier; si je ne peux pas oublier, je ne pourrai plus vivre. Quant

à accepter des subsides, une aumône, de cette main-là... Ah! mon cher, tu me fais tort!

— C'est cela! Tu te tueras?

— On ne sait pas.

— Allons, allons, tu es fou!.. Mais non. Tu ne te tueras point. Tu n'es pas assez sûr qu'il n'y ait rien de l'autre côté de la mort pour faire le dernier pas en d'aussi mauvaises conditions.

— Ah! oui, fit d'Estreville en ricanant, tu es spiritualiste, toi, tu es de ces bons gobeurs... Mais c'est le vieux jeu, ça, mon cher; nous autres...

— Oh! vous autres, vous autres, vous n'êtes rien du tout. L'athéisme est une opinion, — quand ce n'est pas un hoquet d'ivrogne, — la plus carrée, la plus hardie, la plus radicale de toutes... Et je vous défie bien d'en avoir une, une de cette envergure, du moins. Il n'y a peut-être pas un homme de ce temps-ci qui pût refaire, avec franchise et conviction, le serment de Cabanis: « Je jure que Dieu n'existe pas! » Il faudrait, tout ensemble, plus de résolution et moins de science que vous n'en avez. Depuis le commencement du siècle, tous tant que nous sommes, nous avons appris pas mal de choses qui, à défaut d'une foi précise, imposent généralement une réserve prudente. Ceux qui n'ont pas trouvé Dieu le cherchent ou l'attendent; on ne le nie plus guère, hors des cabarets. Qu'il se montre, dit-on, qu'il se révèle! On ne dit plus: Il n'y a rien. Les hommes de savoir se méfient de lui sans y croire; ils ne veulent plus risquer de se compromettre: si quelqu'un allait le découvrir, un beau jour, au fond de quelque creuset ou de quelque alambic, sous les espèces d'un phénomène imprévu!.. Donc, tu ne te tueras point... tant que tu raisonneras. Et c'est bien le cas de dire: Grâce à Dieu!

— Tant que je raisonnerai... Prudent correctif! Car il y a nombre de gens, ce me semble, qui, fort à propos, cessent de raisonner... Enfin, soit! J'aurai encore cette lâcheté de ne pas savoir me tuer, même si je ne peux plus vivre,.. lâcheté suprême! Mais, l'heure venue d'essayer, je persiste à croire que j'essaierai. Et alors, comme je disais, on ne sait pas! A force de manier l'arme, d'appuyer sur la gâchette, pour éprouver la détente ou pour éprouver mon âme, le coup pourra partir... On me poussera peut-être le bras.

Il était redevenu parfaitement calme et réussissait même à revêtir d'une teinte de raillerie ses funèbres prévisions. Lemègre, soulagé, délivré, pour le moment, de l'espèce de strangulation que lui avaient causée les propos et les dispositions sinistres de son ami, se mit à rire, tant bien que mal.

— En ce cas, dit-il, ce serait un accident, et non plus un suicide... Mais, quoi qu'il t'advienne, rappelle-toi que les âmes de suici-

dés sont unanimes à proclamer que le suicide est la plus terrible des mystifications.

— Les âmes de suicidés?.. Ah! ah! tu es spirite aussi, et non pas seulement spiritualiste? Gourmand, va! Comme ça, tu es complet... Bah! ils disent cela, ces pauvres mystifiés, ils nous préviennent obligeamment?

— Oui, mon cher. Une charité posthume.

— Du reste, j'aurais dû m'en douter, que tu communiquais avec l'autre monde... Un gaillard si affirmatif, ayant l'air si bien renseigné... Ta hiérarchie des mondes, tes volontés intermédiaires, tes enchaînemens de responsabilités, tout cela effectivement ne pouvait s'appuyer que sur des tables tournantes... Ah! mon pauvre vieux, mon pauvre vieux, toi qui viens faire le médecin chez moi, tu as bon besoin qu'on te soigne! Ah! ah!..

Lemègre s'associa à ces éclats de gaîté, avec d'autant plus de bonne grâce qu'il avait eu d'abord moins envie de plaisanter. Mais il reprit bientôt son sérieux pour répondre :

— Écoute, mon ami, je ne te demande pas d'être spirite, ce qui n'est pourtant pas plus bête qu'autre chose,.. malgré les apparences. Ce que je te demande, c'est de réfléchir, l'heure venue, — pour parler comme toi-même, — c'est de méditer sur les risques infinis du suicide. S'il faut revivre ailleurs ou revenir ici-bas, même sans disgrâce ni châtiment, à quoi bon? S'il faut recommencer la vie dans des conditions plus dures, quelle folie de la quitter ainsi! Enfin, s'il faut subir, de ce chef, une punition éternelle ou qui dure seulement plusieurs milliers d'années, quelle niaise bravade! Voilà les risques.

— Bon! Passons aux avantages, s'il te plaît.

— Aux avantages problématiques?

— Comme les risques.

— Soit!.. Eh bien! il n'y en a qu'un, et il est purement négatif : le non-être...

— Je m'en contenterai dans l'occasion...

— Le non-être, c'est-à-dire quelque chose d'incompréhensible dès qu'il s'agit d'une créature vivante ou ayant vécu, et quelque chose qu'on ne peut pas goûter, qu'on ne peut pas sentir, puisque ce n'est rien... C'est pour gagner cela, pour tenter de le gagner, que tu encourrais... Allons donc! Tu es joueur : tout joueur est capable de raisonner là-dessus comme Pascal sur la religion ; on ne s'expose pas à perdre, dans l'espoir de gagner quoi? le droit de ne plus jouer... Tu t'en contenterais, dis-tu... Eh bien! écoute-moi : je te mets au défi...

Il s'interrompit pour se rapprocher de Fabien, qui souriait de pitié en secouant les épaules. Puis, sans aucune affectation tragi-

que, s'abritant, au contraire, derrière une apparence de badinage qui lui permettait de tout oser, mais regardant son ami au plus profond des yeux, comme pour lui planter sa pensée jusque dans le cœur :

— Écoute, reprit-il. Je te mets au défi d'oublier ce que je vais te dire, lorsque tu en seras à essayer ton pistolet... et ton âme. Écoute. Je t'affirme sur l'honneur que j'ai évoqué moi-même, pour m'amuser, à une séance de spiritisme assez peu solennelle, deux ou trois suicidés de ma connaissance, et que ma forte envie de rire a totalement disparu après que l'un de ces invisibles revenans, que je supposais être de simples farceurs, et appartenant plutôt à ce monde-ci qu'à l'autre, m'eut adressé cette communication clairvoyante : « Tu songes quelquefois à faire comme moi. Garde-t'en bien ! Il n'y a pas de déception comparable à la mienne. C'est une déception suprême, infinie ! » Cela avec la mise en scène et les procédés absolument grotesques que tu connais, que tout le monde aujourd'hui connaît... N'empêche que, depuis, je n'ai jamais, fût-ce dans mes plus mauvais jours, pu songer pendant plus d'un instant au suicide. Et, je te le prédis, tu n'oublieras jamais ce mot, venu de loin et tombant à propos, d'où qu'il vînt : Déception, déception suprême !.. Te voilà désarmé, hein?

Il partit d'un éclat de rire, sûr d'avoir produit son effet, et désireux de clore à peu près gaîment l'entretien.

— Et maintenant, je te laisse. Je suis tranquille.

— Déjeune avec moi... avec nous, car je me mets encore à table, tu sais... Nous boirons au succès de ma candidature,.. à tous mes succès, parbleu ! Car je n'abandonne rien.

Lemègre accepta. Il n'était pas fâché de juger un peu, par ses yeux, de l'état du ménage. Tout lui attestait que Fabien s'était on ne peut plus mal embarqué, avec de très mauvaises affaires sur les bras et un désespoir ou une rage d'amour qui, venant compliquer, à l'heure critique, l'humiliation et les embarras d'une déroute financière, pourraient fort bien l'amener à un scandale ou à une catastrophe. Bien entendu, l'honnête garçon avait exagéré sa quiétude en déclarant qu'il était tranquille depuis qu'il avait, en guise d'épouvantails, agité sous les yeux de son ami des spectres de suicidés à la gêne. Certes, il l'avait fait dans la conviction que ces exemples falots, empruntés aux expériences de spiritisme amusant, si fort en honneur de nos jours, ne laisseraient pas d'impressionner un peu Fabien, si ce dernier devait jamais songer sérieusement à établir le bilan de ses croyances, un revolver à la main : il y a beaucoup de gens aujourd'hui qui trouvent là matière à réflexions, plus que dans la lecture de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Et, quoiqu'il n'eût pas personnellement une foi très robuste à ces diaboliques mani-

gances, — dont il n'avait que faire, d'ailleurs, car un des avantages du spiritualisme, entre autres, c'est de vous dispenser d'être spirite, — il se rappelait avoir vu plus d'un sceptique décontenancé en face de quelque manifestation vraiment surprenante d'une force ou d'une volonté mystérieuse et inconnue. Il s'était dit qu'il faut faire flèche de tout bois, et que ce sont souvent les plus piètres argumens qui se fichent dans les cerveaux détraqués avec le plus de puissance et de solidité. Mais il eût préféré des garanties plus directes et plus immédiates ; or, dans cet ordre d'idées, l'affection de Mme d'Estreville pour son mari lui semblait appelée à jouer un rôle important, capital, pourvu que cette affection fût éclairée. Il n'y avait assurément pas à prendre l'initiative de difficiles confidences, fût-ce par un avertissement détourné ; mais, si la jeune femme était au fait des entreprises financières de Fabien, il ne serait peut-être pas impossible d'encourager, à mots couverts, son dévoûment, de l'inciter discrètement à surveiller de près son mari, qui, menacé d'une grande déconvenue, pouvait, d'un jour à l'autre, avoir besoin d'être soutenu, relevé par les conseils et la douce sollicitude d'une amitié à toute épreuve. — Lemègre, qui se souvenait, non sans quelque remords, d'avoir influencé Fabien, peu ou prou, dans l'acte décisif de sa vie, se plaisait à doter Jacqueline d'un fonds de vaillance aimable, caché sous des allures de dissipation fashionable, où il ne voulait voir que la livrée, non le vêtement naturel de cette âme de jeune mondaine.

La salle à manger du manoir avait dû être une chapelle, à l'époque lointaine de la distribution primitive. C'était une pièce voûtée, dont les pendentifs historiés et maladroitement repeints, avec des rehauts éclatans, les colonnes vermiculées à la base et agrémentées de fines nervures sur toute la surface de leurs fûts élancés, disaient assez la destination originelle. Aux fenêtres, des vitraux clairs, d'une évidente modernité, n'interceptaient que peu de lumière. Telle quelle, cette salle, avec sa décoration spéciale et ses murs épais formant des ébrasemens profonds en avant de chaque fenêtre, ses voussures enluminées, ses blasons peints sur l'ove et ses devises gravées sur l'orle des chapiteaux, ses meubles neufs, mais sculptés d'après d'anciens modèles, les buires, les aiguières, les plats et toutes les pièces d'argenterie ou d'orfèvrerie qui en ornaient les buffets et les dressoirs, avait encore un grand caractère.

Il n'y avait, outre Lemègre, que deux convives priés : deux maires de village, qui, tout occupés qu'ils étaient à ménager la chèvre et le chou, politiquement parlant, ne perdirent pas un coup de fourchette. D'où, pour Lemègre, une grande latitude dans ses évolutions autour de Mme d'Estreville. Il chercha seulement, tant que dura le repas, à gagner le plus possible des sympathies de la jeune

femme en lui parlant de ce qui l'intéressait, en l'égayant de ses saillies, en la sauvant de l'ennui d'une conversation politique, dont Fabien paraissait accepter volontiers toute la charge. Au sortir de table, il s'arrangea pour rester seul avec elle, pendant que le candidat donnait l'assaut aux dernières résistances des deux consciences municipales, amollies par les fumées d'une agréable digestion. Alors, tout doucement, il mit les questions d'affaires sur le tapis, les oscillations de la cote, l'incertitude du lendemain par ces temps troublés, le revers de la médaille enfin. Tout doucement aussi, Jacqueline bâilla. Sans tenir compte de ce symptôme, l'intrépide voulut continuer et parla de la généralisation des inquiétudes dans le monde des affaires.

— Ah! monsieur Lemègre, monsieur Lemègre, que me contez-vous là? Vous avez le café mélancolique, savez-vous bien? Vous êtes noir comme un four. Tout à l'heure, vous étiez pourtant plein d'esprit... Pourquoi voulez-vous que je m'inquiète, et de quoi? D'abord, ça ne me regarde pas, les affaires. Et puis, je suis la fille de papa, n'est-ce pas? Eh bien! je vous demande un peu ce que la fille du comte de Volvereins peut avoir à craindre des caprices de la Bourse? Demain, pour nous, sera comme hier; ou, au pis-aller, après-demain nous dédommagera de demain. Qu'est-ce que vous avez à vous lamenter comme cela? Vous lisez trop de journaux anglais; ils sont remplis de fausses nouvelles, paraît-il.

Elle ne savait rien des affaires de son mari.

— Oh! madame, je voulais dire simplement que personne aujourd'hui n'est sûr de rien... Par exemple, on ne se doute pas de ce que seront les élections...

— Elles seront ce qu'elles ont toujours été : une course au clocher, que gagneront les plus agiles et les plus désarticulés.

— Je vois avec plaisir que vous comptez sur un succès pour Fabien.

— Moi? Oh! Dieu non! Je compte seulement qu'on ne me rebattra plus les oreilles de cette insupportable question, qui m'a enlevé mes amis pour tout l'automne, les dispersant à tous les coins de la France. Quant à Fabien, ça l'amuse, ça le distrait; il court, il n'engraisse pas : j'en suis enchantée pour lui. Ce sera une petite gloriole de plus, s'il réussit : conseiller-général à vingt-six ans, député à vingt-huit! Les hommes de cet âge-là portent de pareils titres comme nous nos premiers diamans et nos premières dentelles. Et, s'il échoue, ce sera un tout petit malheur.

— Vous avez ouï parler, madame, de ce personnage de conte moral qui se félicitait d'avoir enfin rencontré sur sa route un homme heureux... Permettez-moi de saluer en vous une femme heureuse.

Il la salua, en effet, après l'avoir attentivement regardée, pour tâcher de surprendre un tressaillement quelconque sur son visage. Elle souriait en inclinant la tête d'un air d'insouciante affirmation.

Il s'en alla, désolé, étonné aussi. — Pour étonné, il l'eût été bien davantage, s'il eût su que Mme d'Estreville, sans être informée de toute la gravité de son désastre conjugal, n'en était plus à se croire libre et unique propriétaire, depuis son mariage, du cœur de son mari. — « Fabien est perdu, c'est clair, se disait Lemègre en regagnant Trouville dans la voiture qu'on avait mise à sa disposition, perdu, perdu sans ressource,.. à moins que l'entière et improbable réussite de ses spéculations à rebrousse-poil ne le détourne d'équipées plus folles et plus funestes... Cette petite femme-là n'a rien du tout dans la tête, et elle n'a presque rien dans le cœur : il n'y a aucun secours à en attendre. Quant à M. de Volvereins, en supposant même qu'il puisse quelque chose, sa bonne volonté n'ira-t-elle pas se heurter, se briser contre l'humeur rebourse de son gendre? Quand un homme se bute à sa perte, qui diable aurait le pouvoir de le sauver?.. Et dire qu'il aurait pu vivre si heureux, mon pauvre Fabien, dans son joli manoir, avec sa belle Marie-Thérèse et sa petite fortune! Et penser que j'ai peut-être une part de responsabilité dans tout cela! Car, enfin, sait-on jamais l'exacte portée d'une parole imprudente ou d'un mauvais conseil? Voilà ce que c'est que de douter de la bonne et vieille Providence, qui finit par donner à chacun son dû... quoiqu'elle vous le fasse attendre quelquefois un peu bien longtemps. Est-ce qu'elle m'a abandonné, moi, avec ma femme et mes petits? Nous avons trimé. Eh bien! après?.. Allons, j'ai été un ingrat... par anticipation, une brute, un misérable... » — De quelque façon qu'il retournât la question, à quelque point de vue qu'il se plaçât pour l'envisager, il ne découvrait que périls, drames ou scandales. La ruine n'était rien au prix des péripéties à prévoir.

Dans quelles transes plus vives encore n'eût-il pas été jeté, s'il avait vu, le soir même, son ami Fabien rôder dans le chemin bordant le mur d'enceinte de la Travée!

XVIII.

Il ne pouvait le voir, et personne ne le vit, cette nuit-là. Mais la folie, qui tenait une proie complaisante, ne devait plus lâcher celui qu'elle avait happé. Quand une passion de ce genre s'abat sur quelqu'une de ces organisations, non pas compliquées, comme on le dit parfois à tort, mais déséquilibrées, qui sont de si beaux sujets d'études pour les physiologistes, — encore bien plus que

pour les psychologues et les moralistes, — elle y exerce de stupéfians ravages, ne laissant dans ces cœurs et ces consciences difficiles à attendrir, faciles à ronger, qu'une poussière fétide, une nielle faite de sentimens et d'idées en putréfaction. De là tant de subits effondremens de caractères, tant de hontes inattendues, tant de tragédies qui surprennent plus encore qu'elles n'épouvantent. Ce n'est pas l'ordinaire : dans la vie, ce qui est tragique ne saurait devenir banal; mais ce n'est déjà plus l'exception retentissante et monstrueuse; on s'habitue aux faits divers lamentables qui mettent de la fange ou du sang sur des noms honorés. — Jamais peut-être il n'y eut moins d'amour qu'en ce temps-ci; jamais plus de drames de la passion. Les contemporains de cette belle invention de la névrose universelle ne peuvent moins faire que de se comporter, par-ci par-là, en fous furieux, pour l'honneur du système; et le doute philosophique, à la mode et universel comme la névrose, n'est pas une merveilleuse camisole de force.

Quelle espérance ou quel dessein le ramenait ainsi, ce névrosé, presque chaque soir, en face des fenêtres de Mme de Volvereins, sur la route qui passe entre la grille sans portes fermant de ce côté le domaine du comte et les champs qui s'étendent, parsemés de genêts, jusqu'aux derniers grands arbres du littoral, sentinelles, postes avancés de la végétation sur la côte? Une pensée unique, qui le tenait et le possédait, aussitôt qu'il avait réussi à se dégager de la prostration léthifère où il croyait sentir son âme près de sombrer, quand, au retour de ses courses et de ses tournées, il essayait de prendre un peu de repos. Marie-Thérèse avait deviné juste : il portait partout et toujours avec lui, ancrée dans son cerveau, dans sa chair, cette conviction qu'il était aimé et qu'il lui suffirait d'une étreinte, d'un contact, pour reprendre ce que, par sa faute, il avait perdu. Le souvenir de la sensation était ineffaçable en lui; il pouvait tout oublier, hors ce qui était associé, dans sa mémoire, à une vibration des sens, à une commotion vigoureuse de son organisme. Il ne pouvait admettre que la femme fût devenue insensible à ce qui avait fait chanceler la jeune fille, que cette chair frissonnante se fût changée en marbre par la vertu d'un mariage odieux. Car, en ce point aussi, il s'opiniâtrait. Il répugnait, de toute la force de son idée fixe, à reconnaître que le temps et les circonstances avaient pu modifier le cœur, les dispositions, toute la personne de la jeune femme. Il savait Marie-Thérèse vertueuse, mais il la savait également sensible, pour ne pas dire sensuelle, et il s'obstinait à croire que seul le dépit, ainsi qu'il le lui avait dit, l'avait jetée dans les bras du comte, qui la guettait depuis si longtemps. Elle avait bien, il est vrai, protesté contre cette interprétation de sa conduite; mais quel mobile avait-elle donc allégué, quelle

explication de ses actes avait-elle prétendu qu'on substituât à celle dont elle répudiait l'endosse et la responsabilité? Une pensée charitable, une pensée de sauvetage... Mais ceci n'équivalait-il pas à cela? Et y avait-il donc une différence appréciable entre un mariage contracté par dépit et un mariage qu'avait déterminé l'esprit de sacrifice? Dans un cas comme dans l'autre, elle avait fait violence à son cœur, et l'homme qu'elle avait aimé, qu'elle aimait, pouvait espérer une revanche. — Le mot n'était pas juste, mais Fabien, dominé par la jalousie et la rancune, n'en cherchait pas d'autre. Il eût peut-être accepté de vivre séparé de Marie-Thérèse, même après l'avoir revue dans l'éclat et le triomphe de sa beauté définitivement épanouie, s'il n'avait pas eu à accepter aussi de la voir en la possession d'un autre, et tout près de lui. Chaque nuit, une image terrible le hantait, une odieuse vision brûlait ses yeux et torturait son âme. Et il se levait, pour y échapper. Puis, il prenait un cheval, sous prétexte de courir vers une réunion lointaine qui devait commencer, le lendemain, à une heure matinale. Quelquefois, il partait à pied. D'abord, il n'avait pas eu de but précis; maintenant, il en avait un: il voulait guetter une promenade solitaire de Mme de Volvereins, une promenade du soir. De jour, il n'avait pas réussi : l'unique entretien qu'il fût parvenu à obtenir par surprise n'avait pas tourné à son avantage. Mais savait-on si le silence et le poétique mystère de la nuit, si un isolement complet au milieu de la campagne endormie ne le favoriseraient pas mieux? Tout cela jadis avait incontestablement produit un effet presque inespéré. — Il était incapable de comprendre qu'une femme peut avoir des sens et néanmoins de la vertu ; que toute femme vraiment digne d'être aimée peut fléchir, à l'occasion, sous une caresse désirée, sans s'abattre en pleine honte.

Marie-Thérèse était seule, à présent; telle que Fabien la connaissait, elle devait sortir parfois le soir, au moins dans son parc. Or, le grand chemin longeait ce parc, et le mur d'enceinte présentait, sur une longueur correspondant à la façade postérieure du château, une solution de continuité destinée à ménager une vue plus belle aux habitans de la Travée. En cet endroit, le mur avait été remplacé par une grille. Il n'y avait pas de porte de ce côté, l'entrée se trouvant à l'opposite, du côté du parc; mais la grille, qui se raccordait avec le mur, était assez basse. Fabien avait-il, d'emblée, conçu le projet de s'introduire par là, nuitamment, dans la propriété? C'est peu probable. Toujours est-il qu'il y songeait à l'heure présente, las de n'avoir pu même entrevoir la jeune femme, de loin, fût-ce à travers la grille. Mais, pour mettre à exécution ce projet hardi et fou, il eût fallu qu'il fût sûr au moins d'arriver jus-

qu'à Mme de Volvereins. Il y avait bien un moyen de la voir, qui était d'entrer chez elle tout simplement par la grande porte et de se faire annoncer; mais, en admettant qu'elle le reçût, que fût-il advenu d'une semblable visite? Gênée, sur ses gardes, entourée de ses gens, Marie-Thérèse eût été plus en sûreté qu'au Buttard, en plein jour. Non; il fallait, pour la suprême tentative, une demi-surprise bien conduite, qui livrât au jeune homme le secret de cette âme qui lui avait appartenu.

Le lendemain du jour où Lemègre était venu à Estreville, comme Fabien passait, vers onze heures du soir, au galop de son cheval, devant la grille, il eut un saisissement de joie en apercevant une forme blanche sur le balcon de la Travée. La nuit était assez noire; on ne pouvait, sans doute, de si loin, reconnaître un cavalier sur la route. Toutefois, le jeune homme salua, pensant qu'on distinguerait au moins son geste et que ce geste servirait à éclairer, à guider les recherches mentales auxquelles on ne manquerait point de se livrer. Il salua donc, mais il passa. Seulement, après une vingtaine de foulées, il arrêta son cheval, en descendit, l'attacha et revint épier la rêveuse attardée. Elle n'avait pas bougé; si elle avait reconnu le passant, c'était pour lui presque un succès que cette immobilité, qui ne pouvait plus, dès lors, procéder que d'une attente curieuse. Mais l'avait-elle reconnu? La nuit était aussi lourde que noire; des éclairs, pareils à des lézardes ignées, se dessinaient à tout moment dans l'obscure masse des nuages entassés, qui semblaient se fendiller et s'entr'ouvrir comme les murs d'un sombre édifice près de crouler sur les illuminations intérieures d'une fête cachée. Par ce temps d'orage, encore à l'état de menace, cette longue station sur un balcon pouvait s'expliquer sans qu'il fût besoin de recourir à aucune hypothèse particulière. Cependant, il parut à Fabien que la forme blanche s'agitait, se penchait, depuis une minute, comme pour interroger l'ombre. Précisément, le jeune homme venait de franchir le fossé qui avait servi jadis de ligne démarcative au domaine, et, ce faisant, de heurter le pied maçonné de la grille, contre lequel sa botte avait porté. L'instant d'après, il n'y avait plus personne sur le balcon, et le bruit d'une fenêtre fermée avec précaution parvenait à l'oreille du guetteur. On l'avait entendu, sinon vu. C'était ce qu'il désirait : prévenue, si Marie-Thérèse se montrait encore, ce soir-là ou un autre, il pourrait, sans l'effrayer, ou du moins sans risquer d'être pris pour un voleur, se présenter à ses yeux. Car il ne doutait plus qu'il n'eût été reconnu.

Ne voyant plus de lumière aux fenêtres, il allait s'éloigner, quand une porte du rez-de-chaussée, donnant de plain-pied sur les jardins, s'ouvrit. Marie-Thérèse était seule, drapée dans un manteau qu'elle avait jeté sur ses épaules. Sans hésiter, elle marcha droit à

la grille, traversant ainsi toute la pelouse, le vaste boulingrin qui, de ce côté, sépare le château de sa ligne de clôture. Fabien, anxieux, dérouté, l'attendit, s'asseyant machinalement sur le parapet de maçonnerie où il avait d'abord appuyé son genou.

— C'est vous, monsieur d'Estreville?.. Je vous ai reconnu, deviné plutôt. Et, vous le voyez, sans peur, je viens à vous...

Il ne distinguait pas nettement les traits de la jeune femme, quoiqu'elle fût bien près de lui, mais la voix qu'il entendait lui paraissait haletante. La sienne ne put d'abord sortir de son gosier, tant il était ému, bouleversé, honteux du rôle à la fois bas et ridicule que lui infligeait la prompte manœuvre de Marie-Thérèse. Il balbutia enfin quelques paroles confuses, embrouillées, à peine intelligibles, car il avait tout prévu peut-être, hormis ce qui lui arrivait. Un instant, il avait cru que le comte, revenu à l'improviste, était au château ; mais il réfléchit que la présence même de Mme de Volvereins démentait cette supposition, car elle n'eût pas, sans doute, risqué une scène scandaleuse pour éviter un danger purement hypothétique. Et il fit mieux que de se rassurer, il se persuada que la jeune femme était émue de pitié, autant et plus que de crainte : ne l'avait-il pas vue déjà, dans une conjoncture à peu près semblable et toute récente, manifester plus d'affliction que de courroux, en dépit des protestations et des menaces obligées?

— Vraiment, sans peur? dit-il en raillant avec tristesse. Je ne dois pas, en effet, avoir l'air fort redoutable, à travers ces barreaux!

— Sans peur, ai-je dit, sans peur pour moi-même, mais terrifiée, pour vous et pour les vôtres, de ce que votre folie nous prépare...

Mme de Volvereins s'appuyait maintenant à la grille, comme si elle eût eu peine à se soutenir, brisée par l'émotion.

— Il faut pourtant que vous compreniez, reprit-elle, que c'est une infamie, ce que vous faites, et que je n'ai pas le choix des moyens pour y couper court... Je voudrais, je veux, à tout prix, préserver l'honneur et le repos de chacun, comprenez-le. Je ne vous parlerai pas de votre femme, mais de vous... Je ne vous parlerai même pas de vous : je ne vous parlerai que de moi, de moi, entendez-vous? de moi que vous prétendez aimer, de moi qui vous ai aimé, qui suis prête à vous accorder encore autant d'affection que votre conduite pourra m'autoriser à vous en rendre...

— Ah! si vous disiez vrai!.. Que vous demandé-je donc? De ne pas me traiter comme un misérable amoureux éconduit, d'entendre ma plainte quelquefois, d'en avoir pitié, de me consoler... Voyez, je suis là comme un mendiant!

— Puisque vous avez conscience de votre attitude, comment y pouvez-vous plier votre fierté? Jugez-vous que ce soit digne de vous et de moi? Ne sentez-vous pas que, même si j'avais gardé les

sentimens que vous me prêtez, vous m'obligeriez ainsi à en rougir?.. Allons, comprenez que cette mendicité louche vous abaisse autant qu'elle m'outrage. Sous peu de jours, M. de Volvereins sera de retour. Sans lui rien apprendre qui vous déshonore, j'obtiendrai qu'il m'emmène... Dites-moi que vous ne serez plus ce mendiant de compassion que je ne puis ni estimer ni aimer; dites-moi que vous ne mendierez plus rien dans l'ombre, parce que vous n'attendrez plus rien que je ne sois en droit de vous accorder au grand jour, et je vous tends la main, et je vous donne tout ce que je puis encore vous donner : une franche et fraternelle amitié, qui bientôt, je l'espère, sera libre, grâce à vous, de se manifester en toute occasion... Vite, signons... Voici ma main, partez, et ce n'est pas adieu que je vous crie, c'est: au revoir! à plus tard! à bientôt!

Il ne prit pas la main qui se tendait vers lui. Des paroles de Marie-Thérèse, de ces paroles qui, ardentes et pressées, s'échappaient des lèvres de la jeune femme, martelées par le tremblement de l'angoisse et de la prière, il n'avait rien retenu, rien entendu, si ce n'est qu'elle lui reprochait de s'avilir par son attitude et qu'elle s'en irait, au premier jour, emmenée par son mari. Elle s'emparait du mot auquel il avait eu recours pour caractériser la posture ingrate, presque digne de risée, où elle l'avait surpris, — lui qui était venu pour la surprendre, — et elle l'en affublait pour le renvoyer avec sa honte! Et ce qu'elle lui promettait, le remède, la solution qu'elle avait trouvée, c'était de fuir avec celui...

— C'est par excès d'humilité, dit Fabien, qui se remit debout brusquement, que je m'accusais de me comporter en mendiant. J'étais là, sachez-le, comme un rôdeur en embuscade. J'avais la candeur de croire que les cœurs comme le vôtre ne changent jamais, malgré tous les efforts... Je vous croyais uniquement défendue par votre conscience; vous l'êtes aussi par votre inconstance. Je vous guettais pour vous reconquérir,.. vous tout entière, non pas seulement votre affection, votre sympathie,.. pour vous reconquérir sur votre vertu, que je supposais être seule contre moi. Je m'étais dit que, peut-être, un hardi coup de main triompherait d'une défense toujours fragile quand elle ne s'appuie pas sur le cœur même... Voilà ce que je rêvais et méditais dans l'ombre; ce n'était pas de me faire jeter l'aumône à travers les barreaux d'une grille. Cette grille, j'attendais une occasion de la franchir, de l'escalader au besoin... Rendez-moi mon rang : j'étais aspirant criminel.

— Prenez garde!

— A qui?

— A Dieu, d'abord.

— Dieu!.. Que de fois lui ai-je dit : Frappe-moi donc, que je te sente!

— Le beau cri de votre part! et la belle besogne à lui offrir!.. Il ne se dérange pas pour si peu; mais faites attention que le jour pourrait venir où il n'aurait pas besoin de se déranger, où il lui suffirait de permettre à vos actes de produire toutes leurs conséquences logiques.

— Nous verrons cela... En attendant, dénoncez-moi à votre mari, si vous l'osez!..

— Je vous plains de toute mon âme... Mais vous, n'osez plus rien! Rappelez-vous...

— Je me rappelle que vous m'avez aimé, et je vous répète que ni vous ni moi ne sommes libres de l'oublier! A votre tour, prenez garde!..

Sa voix se perdit dans le double fracas d'un coup de tonnerre et des cataractes soudainement ouvertes au-dessus de leurs têtes, dans la masse noire des gros nuages qui crevaient tous à la fois, épandant des nappes d'eau verticales sous le poids desquelles il fallait, bon gré mal gré, fléchir le cou et les épaules. — Il était écrit que, ce soir-là, les effets tragiques de Fabien tourneraient, sinon au comique, du moins au pitoyable.

Cinq minutes plus tard, la façade de la Travée, où avait un moment reparu la lumière d'une lampe, s'était définitivement rendormie derrière ses volets clos, et Fabien d'Estreville, sans tourner la tête, repassait au galop sur la route.

Le lendemain, il était à Paris; et, pendant qu'il tâchait de dépenser sa fièvre au profit de ses affaires, dont la tournure n'était pas, aux approches de la liquidation qui devait achever de l'enrichir ou le ruiner d'un coup, fort nette ni fort rassurante, Marie-Thérèse recevait de son mari, en réponse à l'avertissement d'alarme qu'elle lui avait adressé touchant les opérations de Bourse de Fabien, une lettre qui contenait le passage suivant:

« Quant à ce que vous m'apprenez ou croyez m'apprendre, ma bien chère enfant, il ne faudrait pas vous en tourmenter à l'excès. Je sais bien qu'il y a dans tout cela quelque chose de grave: ce qui en est le plus caché, ce qui seul en est vraiment resté secret, je veux dire la raison déterminante d'une si inqualifiable folie. Il paraît que je me suis trompé en me refusant à prendre tout à fait au sérieux... Mais nous parlerons de ces choses-là dans quelques jours, le moins possible, autant qu'il sera nécessaire pourtant. Je ne pense pas pouvoir être de retour avant le surlendemain de la bataille électorale; à moins d'abandonner moralement mes troupes et avec elles toutes mes chances de victoire, je dois me résigner à demeurer jusqu'à la dernière heure sur le terrain. Encore une fois, pour ce qui est des extravagances purement financières de mon gendre, il n'y a pas lieu de se lamenter: je suis là. Et il m'en coûtera d'au-

tant moins de lui venir en aide, par l'entremise de ma fille, que je gagnerai tout ce qu'il perdra, le pauvre nigaud! Jamais plaies d'argent n'auront été moins mortelles, croyez-moi. »

Dès l'instant que M. de Volvereins reconnaissait son erreur et s'accusait spontanément de n'avoir pas pris en suffisante considération la passion morbide, le détraquement moral de Fabien, il parut à Marie-Thérèse que le danger des premières révélations et des premières mesures serait moindre qu'elle ne l'avait prévu. Elle avait été par-dessus tout effrayée d'avoir à réclamer, à l'improviste, le secours de son mari et à lui confesser à brûle-pourpoint ses terreurs. Mais elle n'en demeura pas moins très inquiète et sur ses gardes. Pourquoi sur ses gardes? Elle osait à peine se l'avouer: elle redoutait de la part de Fabien une tentative audacieuse et bruyante, quelque chose comme un guet-apens. La conduite du jeune homme lui paraissait inexplicable, à moins d'admettre qu'il fût aussi osé que dément. Elle ne se rendait pas compte de cette faiblesse morale unie à cette véhémence du regret et du désir physiques; elle prenait pour des témoignages d'une force, d'une énergie scélérate autant que passionnée ces lamentables symptômes d'une sorte de déliquescence psychique. Et elle veillait, ne sortant plus, défendant sa porte et attendant, avec une impatience mêlée d'angoisse, le retour du comte.

Les derniers jours de septembre s'écoulèrent ainsi. La liquidation du mois, qui vint, inexorable, à son heure habituelle et dans les conditions qu'avaient prévues les bien avisés, se solda, pour Fabien, par une perte énorme: quelque chose comme trois ou quatre millions. Tout compte fait, et après réalisation de tout son avoir personnel, qui était déjà considérable, il devrait encore un peu plus d'un million. La dot de sa femme était intacte, il est vrai, car il l'avait respectée, la laissant en dehors de ses opérations; mais, à supposer qu'il pût et voulût l'employer au paiement de ses *différences*, elle eût tout juste fourni l'appoint nécessaire, la plus grosse part en étant absolument inaliénable. C'était donc bien la ruine, et un peu plus que la ruine. Les valeurs sur lesquelles le jeune homme avait spéculé à outrance n'étaient pas de mauvaises valeurs, mais il avait spéculé à contre-sens. En fait, il avait eu de sincères illusions et de sérieuses espérances, entretenues par des gens intéressés à le maintenir dans un aveuglement que des raisons à peu près plausibles justifiaient en partie et qu'expliquaient, pour le surplus, ses emportemens de passion, le leurre de sa rancune, ses rêves d'affranchissement et de revanche.

Le coup était d'autant plus terrible qu'il dépassait en rudesse les prévisions les moins optimistes. Il est probable que, si le gendre de M. de Volvereins en eût, par avance, mesuré les résultats pos-

sibles, il ne s'y fût pas exposé, malgré la tentation d'assouvir à la fois sa haine et ses ambitions. Mais la passion lui avait troublé la vue; et, d'ailleurs, à la Bourse, les chutes sont toujours plus profondes et plus rudes qu'on ne les saurait prévoir. En outre, Fabien d'Estreville, quelques grandes aptitudes qu'il eût eues à l'origine pour les calculs et les jeux de Bourse, était plutôt capable, comme la plupart des hommes appartenant aux dernières générations, de tirer parti des idées d'autrui que d'avoir personnellement des idées fécondes. Depuis quinze à vingt ans, les plus remarquables des intelligences nouvelles imitent, suivent, accompagnent, bien plus qu'elles ne créent, précèdent et entraînent. Si cela devait continuer, il n'y aurait bientôt plus que des aides-de-camp dans l'état-major de l'humanité.

Le mari de Jacqueline, dégrisé, recouvra instantanément la netteté de son coup d'œil pour apprécier l'étendue de son désastre et l'impossibilité d'y porter remède par ses propres ressources. Sa première pensée fut, comme il convenait, pour le suicide. Il n'était pas, du reste, on le sait, sans avoir envisagé déjà cette solution extrême : il n'y a presque pas d'hommes aujourd'hui qui n'y aient songé, une ou plusieurs fois. Mais, sauf le cas de fièvre chaude, de transport au cerveau, il y en a très peu, aujourd'hui comme dans tous les temps, qui l'acceptent avant d'avoir passé en revue toutes les autres, — même les plus désagréables et les plus répugnantes. Parmi ces dernières, il en était une qui s'offrait à Fabien : s'adresser à sa femme pour arriver à la caisse de son beau-père. Il la repoussa avec un insurmontable dégoût.

Il s'enferma donc dans son grand appartement à moitié meublé du quartier Monceau, en tête-à-tête avec son revolver. Ce confident de la dernière heure lui remémora certains doutes, un entre autres, inéluctable : que nous pouvons bien avoir une âme immortelle et que c'est chose grave de l'envoyer on ne sait où. Au milieu de ce vide et de ce silence d'un logis désert, les pensées et les visions suprêmes revêtirent pour le jeune homme un caractère de solennité froide particulièrement saisissant. Ce n'était point le recueillement attendri grâce auquel une existence près de finir se ramasse, en quelque sorte, sur elle-même, se concentre autour de certains souvenirs émus où elle se ravive un moment, pour jeter sa dernière flambée en une gerbe de regrets jaillissans; ce n'était pas davantage la sarabande échevelée des impressions confuses d'un fou qui s'élance tête baissée dans la mort. C'était une méditation navrée, glaciale, sinistre, comme le décor qui l'encadrait : se tuer là, c'eût été se tuer cent fois pour une, se tuer en philosophe qui prend des notes. Mieux valait aller chercher ailleurs le coup d'élan indispensable de la passion. Fabien ne se sentait pas assez réellement

chassé de la vie par l'impossibilité de vivre, à moins que son désespoir d'amour ne vînt à la rescousse; et, pour être sûr qu'il y viendrait, rien de tel que d'aller le relancer. D'ailleurs, l'image de Marie-Thérèse s'était présentée, tout naturellement, parmi celles qui avaient défilé avec lenteur devant ses yeux comme en une hallucination méthodique et compassée. Il essaya de la laisser s'évanouir avec les autres, d'en détourner ses regards pour achever cette funèbre revue et y mettre, en même temps qu'à son existence, le point final d'une balle ensanglantée. L'image revint; il la chassa, puis la rappela malgré lui : c'était presque toute sa vie morale que résumait et symbolisait cette image. Alors, peu à peu, une idée nouvelle se dégagea de la fantasmagorie macabre qui se déroulait, monotone, ironique et provocante, dans ce cerveau d'agonisant volontaire : il fallait au moins que la femme qui était cause de ce sinistre en reçût le contre-coup et les éclaboussures. La plupart des gens qui se tuent, surtout en ce temps-ci, aiment la mise en scène, — qui a, en outre, pour ceux qui ne le font pas d'enthousiasme, l'avantage de prolonger et d'occuper les derniers instans. — Mais c'est, après tout, une assez grave détermination et assez incompréhensible, dans le plus grand nombre des cas, pour qu'on prenne souci d'en entourer l'exécution de quelques pièces justificatives. Faute de cela, il semble qu'on craigne de passer pour une dupe.

Fabien, plus qu'un autre, devait sentir cette crainte-là. Car il avait eu constamment à plaider auprès de Marie-Thérèse, afin de bien établir le sérieux de sa passion. Et la pensée que la jeune femme pourrait ne voir dans cette mort tragique qu'un vulgaire suicide de joueur malheureux devint vite odieuse à l'amant méconnu ou qui se jugeait tel. A ce compte, le véritable auteur du drame n'en aurait même pas le remords. Se tuer? Oui, mais devant Marie-Thérèse ou près d'elle. Elle saurait au moins quelle part lui revenait dans la catastrophe; et, à condition de l'en prévenir, qui pouvait affirmer...

La tête pleine d'obscurs projets, Fabien retourna en Normandie. Il rentra chez lui le lendemain des élections. Par une singulière ironie du sort, il apprit, en mettant le pied dans sa demeure, qu'il était élu député. Au même moment, à plus de deux cents lieues de là, M. de Volvereins recevait la nouvelle de son échec, — le premier depuis vingt ans : avec le suffrage universel, il ne faut pas être trop malin, sous peine de se voir laisser ses malices pour compte. Juste comme le financier devenait républicain, avec une certaine conviction, d'ailleurs, la moitié des Français cessaient de l'être, — ou faisaient semblant, pour donner sur les doigts au gouvernement.

D'Estreville, à l'annonce de son succès, haussa les épaules.

« A quoi bon, maintenant? » murmura-t-il. Et il pénétra chez sa femme, où le jour devait commencer à poindre.

Elle était couchée dans son immense lit à courtines de soie brodée. A peine éveillée, elle venait de s'accouder sur son oreiller ; son coude nu plongeait dans un flot de dentelles ; ses cheveux noirs, à demi déroulés, se répandaient autour de l'ovale rose et brun de son visage, et ses paupières, lourdes de cils, alourdies de sommeil, se soulevaient avec effort pour donner passage à son magnifique regard velouté, tout pailleté d'or, qui clignait, offensé par un filet de lumière.

— Fabien ! s'écria-t-elle en se dressant un peu plus sur son bras. Je désespérais...

Elle ne savait rien, ayant accepté sans contrôle les motifs rationnels d'absence mis en avant par son mari. Celui-ci s'était arrêté au pied du lit, en proie à une émotion dont il n'avait pas prévu la nature. Certes, il avait bien pensé qu'il ne reverrait pas sa femme en un pareil moment et en de telles circonstances sans qu'il lui en coûtât quelque attendrissement. Mais elle était si étrangère à sa vie, qu'il ne croyait pas que le lien matériel qui l'unissait à elle se dût resserrer de façon subite, pour le meurtrir en cette occasion. Or, c'était par le côté pratique que la physionomie du mariage s'imposait surtout à ses réflexions *in extremis*. Que de paix, de sécurité, de charme même on pouvait goûter dans un ménage, fût-ce dans un ménage imparfait ! Eût-il égaré ses vœux, à la suite de ses regrets, dans une voie sans issue, si sa femme, au lieu de vivre dehors, eût entrepris de le cloîtrer chez lui, dès l'origine, en un aimable tête-à-tête conjugal? si seulement ils avaient l'un et l'autre pris le temps d'avoir des enfans ?.. Enveloppé par la séduction de ce gracieux et luxueux intérieur, qu'imprégnaient les plus suaves parfums féminins et que poétisait le demi-jour, il laissait dériver de leur cours funèbre ses pensées doucement captées.

— Eh bien? Quelles nouvelles rapportez-vous de Paris?.. Et, ici, que s'est-il fait hier?

— Les nouvelles? dit Fabien en s'approchant du chevet de sa femme après un tressaillement. Il y en a de deux sortes, comme presque toujours : d'assez bonnes et de très mauvaises.

Puis, précipitamment, il ajouta :

— Je suis nommé, mais je suis ruiné.

Jacqueline eut un geste plus étonné que douloureux.

— Ah çà ! fit-elle en s'asseyant tout à fait sur son lit, c'était donc vrai ce que me disait M. Lemègre, l'autre jour, sur un ton de prophète et avec une mine d'oiseau de mauvais augure? Les affaires vont donc bien mal?

— Elles ne vont pas mal pour tout le monde, mais seulement pour les maladroits. J'en suis.

— Vous!.. Mais alors, mon père?
— Votre père n'en a jamais été, répondit Fabien avec amertume.
— Je comprends! Vous avez voulu vous séparer de lui?
— Tout juste.
Jacqueline appuya son menton sur sa main et réfléchit pendant quelques secondes.
— Eh bien! mais, — dit-elle, en relevant son regard, qu'elle fixa sur son mari avec une réelle tendresse, — tout n'est pas perdu, je pense. Qu'allez-vous faire?.. En tout cas, vous savez bien que mon affection ne vous manquera pas dans une si méchante occurrence... Voyons, asseyez-vous là, sur mon lit, et expliquez-moi un peu vos affaires.
Fabien céda à la pression de la main de Jacqueline. Et celle-ci reprit:
— C'est cela... Maintenant, dites. Vous êtes ruiné,.. ruiné de combien? de tout?
— De tout ce qui m'appartenait en propre et de quelque chose en outre.
— De sorte que ma dot, d'abord, en attendant mieux, pourrait... Serait-ce suffisant?
— Je le crois, mais à peine. Si bien qu'il ne nous... qu'il ne vous resterait rien...
— Oh! rien...
— Rien que ce qui est inaliénable.
— Oh! cela... Mais procédons par ordre. Il est entendu que ma dot vous appartient. Prenez-la toujours.
— Merci, ma chère Jacqueline... Mais...
Soudainement, il lui vint à l'esprit d'éprouver sa femme. Et il se dit à part lui : « Si elle accepte, je m'arrache des griffes du suicide pour me donner à elle de mon mieux. »
— Mais quoi? demanda Jacqueline.
— Mais, si je prends votre dot,.. en admettant que je la prenne, il n'en faudra pas moins vendre tout ce qui m'appartient et tout ce qui nous appartient en commun, pour aller vivre, je ne sais où, d'une existence assez étroite, assez mesquine...
— Je ne saisis pas bien pourquoi vous vous résoudriez à ce parti extrême, interrompit Jacqueline. Si ma dot suffit à désintéresser immédiatement vos créanciers, qu'avez-vous besoin de prendre une résolution désespérée? Vous avez l'argent sous la main, car je signerai, si ma signature est nécessaire, je signerai tout ce que vous voudrez dès demain, dès ce soir... Après, nous verrons... Il y a mon père.
Fabien se leva et s'éloigna même un peu du lit.
— Ah! voilà, précisément... Ma chère Jacqueline, je ne veux pas recourir à votre père... Entendez-le bien, je ne le puis.

— Vous disiez mieux d'abord, en affirmant que vous ne le voulez pas... Mais aux grands maux, n'est-ce pas?..

— Non! Cela ne sera jamais.

— Alors, que ferez-vous?

— Mon intention était de vous demander, puisque vous m'en offrez généreusement les moyens, de me laisser régler mes comptes, puis de me suivre à l'étranger. Il serait trop dur, pour vous et pour moi, de déchoir à Paris. Mais, en Angleterre ou en Amérique...

— C'est une folie! s'écria Jacqueline.

— Si je vous priais pourtant de la partager, cette folie?

— Comment! quand mon père, riche à millions, n'aurait qu'à détacher un chèque de son carnet pour nous remettre exactement dans la situation que nous sommes sur le point de perdre, nous irions nous expatrier et vivre chichement au loin!.. Les choses se passeront comme si mon père avait eu deux filles au lieu d'une; il me dotera deux fois, voilà tout.

— Jacqueline, je vous conjure de peser mes paroles... Je suis fermement déterminé à ne rien accepter de votre père. Je ne suis point un lâche ni un paresseux... J'ai l'habitude du travail; je saurai refaire ma vie et la vôtre sur des bases assez solides et assez brillantes pour que vous n'ayez bientôt plus rien à regretter... si vous m'aimez. Consentez-vous?

Jacqueline regarda fixement son mari.

— Non, dit-elle. Et voici pourquoi. Vous n'avez pas d'autres raisons sérieuses de repousser l'intervention et l'assistance de mon père que votre rancune, votre haine, votre jalousie, qui subsistent, je le vois bien... Or, si je suis très capable de sacrifier mes goûts, mes habitudes, ma vie à mon affection pour vous, je ne le suis pas du tout, je le confesse, de faire le même sacrifice à votre amour ou au souvenir de votre amour pour une autre femme.

— Et, si je vous disais que je considère ma dignité, indépendamment de tout ce que vous pouvez me prêter d'inavouables ressentimens, comme intéressée au maintien de mes résolutions?

— Je ne vous croirais pas... Je conçois fort bien tous les froissemens d'amour-propre qui peuvent résulter pour vous de la situation où vous vous êtes mis; je les trouve particulièrement légitimes et fondés en ce qui concerne vos rapports futurs avec mon père, et je vous supplie de ne pas douter que je n'eusse apporté tous les ménagemens possibles dans l'accomplissement de la tâche qui m'est imposée par les circonstances... Mais je ne crois pas, mais je ne croirai jamais qu'une simple question d'amour-propre, d'orgueil même, si vous voulez, pèse d'un poids si lourd sur votre volonté que vous n'hésitiez pas à m'entraîner avec vous aux derniers sacrifices...

— C'est bien! interrompit d'Estreville. Mon dernier mot a été dit, et je devine le vôtre. Adieu!

— Où allez-vous, Fabien?

— Je rentre chez moi. Ce soir ou demain,.. je serai parti.

— Vous réfléchirez.

— Adieu!

Fabien avait sincèrement tenté l'épreuve. Si sa femme eût accepté sa proposition, il eût avec elle recommencé sa vie, ce qui eût été mieux que de la finir ainsi qu'il l'avait projeté. Mais ni l'éducation de Jacqueline, ni les habitudes morales que son mari lui avait laissé prendre par indifférence, comme son père par nécessité de milieu, ne l'avaient préparée à l'héroïsme résigné qu'on lui demandait soudain. Elle ne comprit pas d'abord qu'il s'agissait là d'une question vitale, abstraction faite même de tous les risques de dénoûment sanglant. Elle ne devina pas tout de suite que, moyennant une courageuse abnégation, il lui appartenait de sauver Fabien, de le reconquérir peut-être. Et elle le laissa seul avec lui-même. Mais, comme ce n'était point un cœur sec, un cœur vide, malgré certaines apparences et en dépit du jugement final qu'Édouard Lemègre en avait porté, elle réfléchit, s'inquiéta et, confiant à sa femme de chambre qu'elle était tourmentée de l'état mental de son mari, elle lui donna mission de le surveiller.

Au fond, sans être positivement lâche devant la mort, M. d'Estreville continuait de se montrer, non pas timoré, mais irrésolu en face de cette grande décision sans appel, et irrésolu surtout quant à la forme à y donner. — Il occupa une partie de la journée à s'assurer que ses négations sur l'âme et Dieu passaient ses doutes; et ce fut alors qu'il se rappela, avec une netteté singulière, toutes les démonstrations, même informes, qui lui avaient été fournies de ce qu'il niait, de ce qu'il avait tant d'intérêt à ne pas croire. Il assista, partial, mais patient, à ce long défilé des preuves, depuis les affirmations dogmatiques du catéchisme jusqu'aux fantaisies spirites récemment appelées en témoignage par son ami Lemègre. Et, selon la prédiction de ce dernier, rien ne le fit hésiter plus, ni même autant, que cet ordre de phénomènes ou d'indices encore inclassables, rien ne le troubla davantage. Car, dans la précision minutieuse de ses souvenirs, il revoyait, en un bizarre relief, les moindres détails de certaines séances d'évocation auxquelles il avait assisté jadis en raillant, et il lui suffisait de ne pas pouvoir les expliquer tous pour que tous l'inquiétassent par momens jusqu'à l'effroi. Mais, ne fût-ce que par amour-propre, il se devait à lui-même de passer outre, de renvoyer ces diableries aux arsenaux théologiques du moyen âge. Un argument que Marie-Thérèse avait un

jour incidemment opposé à son scepticisme, près du lit de mort de Mme d'Estreville, le retint presque aussi longtemps : la nature n'escamote rien, et, d'ailleurs, tous les escamotages sont suspects ; où passe cette muscade qu'on appelle l'âme?

L'autre moitié de l'après-midi fut consacrée par Fabien à triompher de la crainte des souffrances physiques qui peuvent accompagner la mort et surtout être la conséquence d'un trépas manqué. — On se tuerait plus souvent, s'il n'y avait à craindre dans la mort que la mort même.

Enfin, vers le soir, le jeune homme, maître de son âme, en pleine possession de sa volonté, chercha et marqua sur sa personne, avec le secours d'un miroir, la place où il se frapperait. Il en marqua même deux, pour plus de sûreté : la tempe et le cœur. Devant sa glace, à plusieurs reprises, il appuya le canon de son revolver entre son œil et son oreille, pour s'habituer au contact de l'acier : à peine tressaillait-il encore après la seconde épreuve. Pareillement il s'étudia à placer, au juger, l'orifice de son arme en face du cinquième espace intercostal du côté gauche de la poitrine, à une distance d'un travers de main, — ayant lu ou entendu dire quelque part que c'est la meilleure manière de ne pas se manquer. Et, tout étant ainsi réglé, ayant mis son revolver chargé dans la poche de son pardessus, il sortit à pied et prit la route de Trouville. Car son intention, désormais bien arrêtée, était de se tuer, sinon chez Marie-Thérèse, du moins dans le voisinage de celle-ci et après l'avoir revue. — Il avait calculé que M. de Volvereins ne pouvait être de retour (en supposant que le comte eût quitté Agen le jour même, chose assez peu probable, et qu'il voyageât sans débrider, sans une halte à Paris) que dans la journée du lendemain, au plus tôt, faute de trains rapides.

Il se mit donc en chemin. Il voulait d'abord louer une voiture dans les environs; mais la nuit était si belle qu'il y renonça. Et, par un doux clair de lune lacté, après trois grandes heures de marche, qui lui semblèrent courtes, il arriva devant la grille de la Travée. Aux fenêtres de Marie-Thérèse, une lumière brillait. Alors, le cœur de Fabien, qui avait été calme pendant toute la durée du trajet, se mit à battre avec force, — ce qui peut donner à penser que la partie la plus essentielle du dessein formé par le jeune homme, c'était de revoir Marie-Thérèse, plutôt que de se tuer chez elle ou près d'elle.

Quoi qu'il en soit, M. d'Estreville comprima de sa main les battemens de son cœur, tout en explorant du regard le mur et la grille, pour voir par où il effectuerait le plus commodément son escalade L'entreprise, au reste, était facile pour un homme rompu comme lui à toutes les gymnastiques. Il suffisait de s'élever, par la force des poignets, le long des barreaux de la grille, jusqu'au point de

jonction de cette grille avec la muraille, puis d'enfourcher la muraille elle-même, plus hospitalière que la grille, et de sauter ensuite dans le parc. L'ascension et le saut étaient de cinq à six pieds, tout au plus : il n'y avait donc pas de quoi dérouter un homme agile. Sans tergiverser, sans attendre, Fabien exécuta l'une et l'autre opération. Mais, comme onze heures n'étaient pas encore sonnées, que la lumière brillait toujours aux fenêtres de M[me] de Volvereins, et qu'il avait l'espoir de voir la jeune femme paraître à son balcon, il résolut de laisser s'écouler une heure, et il s'appuya au tronc d'un arbre, dans un épais massif où il était parfaitement à l'abri des regards ou des investigations éventuelles, sans perdre de vue pour cela les fenêtres éclairées. Après un assez long temps d'observation, il crut s'apercevoir qu'une porte du rez-de-chaussée semblait ouverte; du moins les volets n'en étaient-ils pas complètement tirés. Et il se fit à lui-même cette remarque, récemment faite par sa femme à Marie-Thérèse, que la crête cintrée de ces hauts volets venait juste au ras de l'entablement du balcon. Mais il pensa tout de suite que, si la porte, comme il semblait, avait été laissée ouverte par mégarde, un nouveau tour de force serait superflu : il n'y aurait qu'à profiter de la circonstance. Seulement, cette négligence des gens de service était-elle bien vraisemblable?

Il n'eut pas le temps d'approfondir la question ni de se demander quelle autre explication du fait il convenait de chercher. Une des fenêtres du premier étage venait, en effet, de s'ouvrir : Marie-Thérèse sortait sur son balcon.

Elle avait reçu, dans l'après-midi, une dépêche de M. de Volvereins, par laquelle ce dernier lui annonçait son retour pour la nuit même, à une heure incertaine. Mécontent de son échec, qui était pressenti depuis la veille, impatient de rentrer chez lui, agacé du retard et de l'attente que lui imposaient les imperfections du service des trains réglementaires, il avait usé de son privilège d'homme riche et, dès le matin, avait obtenu un train spécial, qui devait le transporter à Paris en douze heures; de Paris à Trouville, par le même procédé, ce n'était guère plus de trois heures de route à ajouter. Marie-Thérèse attendait donc son mari, et, soulagée par avance d'une partie de ce grand poids d'inquiétude qu'elle devait à son isolement et aussi à sa responsabilité en présence des manœuvres offensives de Fabien, elle n'avait pu résister à l'attirante et douce splendeur de la lune, qui mettait un ruissellement d'argent fluide à ses carreaux. — Elle s'était tout à coup souvenue de la recommandation de Jacqueline lui prônant les clairs de lune de la Travée, les enchantemens et les merveilles de ces blonds paysages nocturnes, et elle cédait au muet appel de la magique clarté.

Le spectacle ne lui avait point été surfait; il était bien tel qu'on

le lui avait décrit. Dans un cirque immense et presque nu, parsemé seulement de quelques bouquets de genêts et fermé par de sombres parois faites des altières futaies environnantes, une lumière blanche et molle se jouait sur le sol vague. C'était exquis et fantastique, un vrai paysage de rêve, grandiose et vaporeux, *irréel* surtout.

Aussitôt qu'il avait vu la jeune femme accoudée à la balustrade de pierre, en une pose de méditative extase, M. d'Estreville s'était avancé hors du massif où il avait d'abord cherché asile. Elle ne le vit pas tout de suite, absorbée qu'elle était dans sa rêverie. Mais son regard, attiré par l'ombre mouvante de Fabien, s'abaissa subitement vers lui. Dominant à grand'peine sa frayeur ou paralysée par le saisissement, car elle sentait son cœur comme submergé dans un bain de glace, elle resta sans crier, toute droite, les bras raidis, les mains crispées sur la pierre. Puis, elle parut tendre l'oreille et se rejeta violemment en arrière. Fabien, qui était parvenu au pied du château, pour y constater que la porte du milieu, qu'il savait donner sur une bibliothèque, était réellement entr'ouverte, ainsi qu'il en avait cru, de loin, faire la remarque, entra résolument, ou plutôt se précipita, avec une espèce de hâte frénétique, comme pour s'ôter le temps de la réflexion, dans la pièce qui lui offrait accès. Il lui sembla bien, à ce moment-là, entendre un bruit confus de l'autre côté du château; mais il n'en tint pas compte et, connaissant à peu près les êtres, il s'élança à l'intérieur.

Il s'attendait à trouver l'escalier plongé dans l'obscurité : tout était éclairé. Il ne doutait pas que les portes de l'appartement de Marie-Thérèse ne fussent closes et même barricadées : elles étaient grandes ouvertes. Et, sur le seuil de cet appartement, Marie-Thérèse en personne attendait, livide, se tenant adossée au chambranle de la porte de son salon. Elle fit un geste suppliant, qui réclamait le silence, et de son doigt étendu elle désigna le bas de l'escalier. En effet, un grand bruit, des allées et venues, des claquemens de portes et de fenêtres y signalaient l'arrivée de M. de Volvereins, qui pénétra d'abord dans la bibliothèque, première pièce de son appartement particulier, trois minutes peut-être après que son gendre l'eût traversée, tout courant.

Sans paroles, Mme de Volvereins montra à Fabien la porte-fenêtre restée ouverte et donnant sur le balcon. — Elle voulait, à tout prix, gagner du temps, car elle savait son mari capable de violence, à l'occasion; elle le savait surtout très épris d'elle et le devinait prompt à un retour de jalousie envers Fabien, n'ayant point oublié, notamment, certains détails de sa mimique lorsqu'il l'avait menacée de ruiner l'avenir du jeune homme. Elle avait bien songé à une entente rapide avec celui-ci, pour un mensonge provisoire qui eût rendu momentanément plausible, même à cette heure tardive, une visite du

soir. Mais les domestiques n'avaient vu entrer personne, et, outre les complications ultérieures qui eussent pu être le résultat d'une feinte de ce genre en présence de la domesticité du château, il y avait à prévoir la stupeur compromettante des valets au premier abord... Pourtant, il fallait trouver, coûte que coûte, un expédient pour amortir le premier choc. Or, ce n'était qu'en se réfugiant sur le balcon que Fabien éviterait un scandale et l'épargnerait à Marie-Thérèse.

Il obéit à l'injonction muette qui lui était adressée. Mais, comme M[me] de Volvereins poussait sur lui les battans de la fenêtre, le comte atteignait le seuil de la chambre. La jeune femme était dans un tel état de trouble qu'il n'y avait pour elle aucune chance dorénavant de cacher ou de déguiser la vérité : elle n'avait plus qu'à parler. Ses forces la trahirent, son courage l'abandonna ; défaillante, elle ne parvint pas à articuler un son. Mais ses regards, un mouvement peut-être involontaire de sa main indiquaient à son mari la fenêtre entre-bâillée. Le comte s'en approcha. Saisi, puis courroucé, après un coup d'œil au dehors, il se retourna vers sa femme, avec une expression terrible d'angoisse, de menace et d'interrogation. M[me] de Volvereins renouvela son effort, sans réussir davantage à proférer un seul mot. Cependant, elle put, avant de tomber à la renverse, fauchée par une syncope, nier énergiquement du regard et du geste, en élevant avec force sa main vers le ciel, l'outrage dont on était prêt à lui demander compte. M. de Volvereins respira bruyamment : il avait compris, en partie, la scène qui avait servi de prologue au drame. Il revint alors à la fenêtre, jeta un nouveau regard sur le balcon ; puis, ayant vu Fabien acculé à la balustrade, un revolver au poing, dans une attitude farouche et résolue de bandit traqué, froidement, méthodiquement, il manœuvra l'espagnolette et ferma la croisée. Après quoi, il souleva le rideau et, sans broncher, il vit que le jeune homme armait le revolver qu'il tenait à la main, en s'assurant que les cartouches étaient à leur place. Et, sans plus broncher, le comte se vit ajuster à travers le carreau. Il eut seulement un coup d'œil de défi. Le revolver alors se retourna, comme de lui-même, contre celui qui le maniait. A cet instant, le visage de M. de Volvereins, marbré par une émotion contenue, était effrayant, à force d'énergie cruelle, avec les cavités du front, semblables à deux trous sanglans. Ce visage ne menaçait point ; mais Fabien avait l'impression que ces yeux fixes et aigus, dont l'acier luisant trouait ce masque dur, étaient là pour le repousser dans la nuit, pour le pousser dans la mort, pour lui commander d'en finir, — comme deux stylets dardés vers lui. Et, affolé de rage, le jeune homme fit mine de briser la fenêtre afin de sauter à la figure du comte. Mais un méprisant sourire l'arrêta net et ramena contre son cœur sa main armée : il lui avait paru que son

beau-père le raillait de sa lâcheté et, implacable, le défiait de se tuer, comme il l'avait défié d'assassiner. Pourtant, au moment précis où le coup allait partir, le bras du comte s'allongea rapide, faisant voler la vitre en éclats, et l'arme de Fabien lui fut arrachée des mains. L'homme avait-il eu, à la fin, pitié de l'enfant, ou n'avait-il jamais prétendu que lui laisser le profit d'une leçon complète? Qui le saura? Toujours est-il que, humilié, hagard, éperdu, Fabien voulut mourir quand même. Et d'un seul bond alors il se trouva debout sur la balustrade du balcon. Dressé sur le ciel clair qu'argentait la lune, son corps vacilla deux secondes, puis s'abîma, disparut, tête en avant, comme fait le corps d'un homme qui plonge...

C'est ainsi que faillit se tuer, vers la fin de l'avant-dernière année, M. Fabien d'Estreville, dont les pertes à la Bourse permirent d'expliquer autrement la tentative, — comme aussi la présence chez son beau-père à une heure insolite. Il pouvait se fracasser le crâne sur le marbre dont est dallé le sol au-devant du château; il se fractura la clavicule et l'humérus, se fendant, en outre, le front : son second mode de suicide ne valait pas le premier, puisqu'il souffrit beaucoup et ne mourut pas. Il est vrai qu'on l'avait gêné; mais est-on certain qu'il eût même essayé sérieusement de se tuer, si personne ne lui eût *poussé le bras?*

Il vit à Paris, toutes dettes payées, raisonnable et laborieux, comme c'était sa vocation, en bonne intelligence avec sa femme, qui, accourue sur ses traces, le soigna et le veilla dès la première nuit; mais il vit à distance respectueuse de son beau-père, et surtout du ménage de son beau-père. Celui-ci a eu l'ingénieuse idée (est-ce bien lui qui l'a eue?) d'acheter Estreville fort cher, assez cher pour permettre au jeune endetté de liquider sa situation sans recevoir un cadeau en forme; puis, il a eu la délicate générosité de faire don du petit domaine à sa fille, mais sous réserve d'usufruit, afin d'éviter les inconvéniens ou les embarras du voisinage. Le « manoir » est donc assuré de retourner quelque jour à son légitime seigneur, — d'autant plus que Mme d'Estreville a un fils. Et la maternité lui a réussi, comme le suicide à son mari. — Parmi la brillante jeunesse contemporaine, il y a plusieurs individualités marquantes qui, après des phases agitées ou périlleuses, se sont étonnamment bien trouvées de l'une ou de l'autre solution, selon le sexe.

HENRY RABUSSON.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

III[1].

NÉGOCIATIONS POUR LE CHOIX D'UN CANDIDAT A L'EMPIRE. — MISSION DE LORD CHESTERFIELD A LA HAYE.

Le ministère des affaires étrangères n'offrait pas à d'Argenson l'occasion de mettre en application ses vues de réforme intérieure. Il avait bien, à la vérité, tracé aussi dans ses momens perdus un vaste plan de politique étrangère fondé sur cette idée que la France, étant parvenue à un point de puissance qui lui permettait de renoncer à toute idée d'agrandissement et à toute visée d'ambition, pouvait jouer, à elle seule, le rôle du tribunal international rêvé par Henri IV, et se faire l'arbitre impartial de tous les différends qui diviseraient les autres états d'Europe. Mais au cours d'une guerre engagée, et avec des conquêtes inachevées en Flandre et en

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

Italie, il n'était guère possible de s'élever, du soir au lendemain, à ce rôle suprême de médiateur; d'Argenson devait donc, bon gré mal gré, laisser ses projets tout rédigés en portefeuille et ajourner l'expression complète de ses idées. Il n'en tint pas moins à signaler son avènement par un certain nombre de déclarations solennelles, rendues sous forme sentencieuse, qui étonnèrent un peu les gens du métier. C'est ce qu'il nous raconte lui-même. J'ai tort de dire lui-même, car ce n'est pas lui, c'est son secrétaire, qui, dans un rapport à lui adressé, a soin de lui rappeler quelles furent ses premières paroles à ce moment solennel de son existence.

Je ne sais, en effet, si c'est pour ressembler davantage à Sully que d'Argenson, à cette date de son journal, croit devoir recourir au procédé de composition employé par le ministre d'Henri IV dans ses *Économies royales*, et qui consiste, comme on sait, à se faire raconter par des serviteurs bien appris les faits et gestes de sa propre administration. Et au fait, pour un homme politique qui veut faire connaître sa vie à la postérité, ce détour n'est peut-être pas sans quelque avantage; c'est un moyen ingénieux de se décerner à soi-même, par un intermédiaire dont on est sûr, des temoignages d'approbation et même des hommages d'admiration qui, exprimés sous la forme directe et à la premiere personne, pourraient paraître trop dénués de modestie. Laissons donc parler un moment le client, fidèle interprète de la pensée de son patron.

« La première vue que vous vous proposâtes, dit-il, ce fut de rétablir cette réputation de bonne foi et de candeur qui ne devrait jamais abandonner notre nation. La couronne de France est aujourd'hui trop grande, trop arrondie, trop bien située pour le commerce, pour préférer encore les acquisitions à la bonne réputation : elle ne doit plus viser qu'à une noble prépondérance en Europe, qui lui procure repos et dignité. Toutes nos maximes politiques devraient se réduire aux plus justes lois de la morale et de la générosité, de relever les faibles, d'abaisser les tyrans, de faire du bien, d'empêcher le mal, de ne faire aux autres que ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes; enfin, de ne régner en Europe que par la justice et par les bienfaits. Il est démontré que, par là, la France parviendrait à une grandeur et à une abondance dont il y a peu d'exemples dans le monde. Rempli de ces maximes, vous ne les avez pas assez dissimulées, vous allâtes peut-être jusqu'à l'exagération. Le siècle et la nation n'y sont point encore accoutumés, et l'on prit facilement pour manque d'habileté ce qui n'était que le fruit de profondes réflexions... Autre scandale pour les courtisans: vous souteniez qu'il n'y avait point ou qu'il n'y avait que peu de mystères d'état;.. vous prétendiez qu'on pouvait négocier

tout haut, puisqu'on n'avait que de bonnes vues; qu'un état pouvait se conduire comme un honnête homme du monde, qui, après avoir bien pourvu à sa sûreté et à ses affaires, augmente sa considération par l'utilité dont il est à ses citoyens, arbitre actif sur leurs différends, n'évoquant que la justice et le bonheur parmi les hommes (1). »

Ces maximes, d'une honnêteté irréprochable, mais dont la généralité un peu vague pouvait prêter à bien des commentaires et l'application donner lieu à plus d'un mécompte, n'auraient pas suffi pour assurer la considération du nouveau ministre, si, par son zèle et son assiduité à remplir les devoirs de sa profession, il ne s'en fût montré plus véritablement digne. Mais d'Argenson se comporta tout de suite, comme il avait fait d'ailleurs toute sa vie, en travailleur actif et scrupuleux, et le ministère qui, depuis que le roi avait entrepris de le diriger lui-même, se plaignait de n'avoir plus de direction du tout, dut reconnaître que cette fois il avait retrouvé un chef. Levé à cinq heures du matin, d'Argenson prenait connaissance de toutes les dépêches, puis s'en faisait remettre une analyse sur un feuillet à mi-marge, disposé de manière à lui permettre de noter lui-même en regard, paragraphe par paragraphe, la réponse qui devait être faite. Ces notes autographes, précieusement conservées dans nos archives, sont d'une lecture curieuse et véritablement amusante. On y surprend, jetée sur le papier, avec une vivacité primesautière, la pensée qui jaillit d'un esprit original. C'est un mélange, un contraste d'expressions familières, parfois triviales, mais toujours piquantes et de maximes déclamatoires et même légèrement pédantesques. Le canevas ainsi préparé était transmis, pour être converti en dépêche, à l'un des premiers commis que j'ai déjà nommés, Laporte-Dutheil et Ledran, le dernier surtout, que d'Argenson préférait, et qui avait trouvé grâce devant son jugement habituellement assez dédaigneux. « Ledran, dit-il, sait beaucoup, mais il écrit mal. » Ce que d'Argenson appelait mal écrire, c'était probablement mettre en usage le style traditionnel des instructions diplomatiques, style un peu lâche, dépourvu de relief, quelquefois même de précision, mais qui est, par là même, souverainement commode pour laisser à un négociateur la liberté de ses mouvemens, lui permettre de reculer ou d'avancer à son gré, suivant les circonstances, sur le terrain mobile où il doit manœuvrer, et de s'exposer même à être désavoué si à la dernière heure un intérêt supérieur l'exige. Rien, en effet, ne devait plus surprendre un employé, nourri dans de telles habitudes, que le lan-

(1) *Journal de d'Argenson*, t IV, p. 135-137.

gage heurté et tranchant, tantôt pittoresque, tantôt dogmatique, qu'affectionnait d'Argenson, et dont il tenait à retrouver la trace dans les communications envoyées à ses agens. Aussi parfois un dialogue s'engage, dont le papier a gardé la trace, entre le commis et le ministre. Le commis s'oppose respectueusement à telle expression trop vive, à tel jugement trop précipité, à tel aphorisme rédigé sous une forme trop absolue par le ministre; le ministre insiste et veut être obéi, et de ce conflit, suivi d'une collaboration entre deux esprits si différens, sort une pièce d'un ordre composite, sorte de marqueterie où les mots qui portent le cachet particulier de d'Argenson ressortent en saillie sur le fond terne et un peu effacé des formules officielles qui l'entourent.

Quelques semaines seulement s'étaient écoulées entre l'entrée de d'Argenson au ministère et la mort imprévue de Charles VII, qui changeait par un coup de théâtre toute la face de la politique. Cet intervalle, trop court pour lui permettre de s'initier à tout le détail des affaires, lui avait suffi cependant pour qu'il se déclarât hautement, dans le conseil, partisan d'une paix prochaine, et pour qu'il fît connaître au roi lui-même à quelles conditions il croyait possible de l'obtenir; suivant lui, il aurait fallu adopter sur-le-champ le système d'une *heureuse* et *prévoyante défensive*, renoncer, par conséquent, à tout mouvement en avant, soit en Flandre, soit au-delà du Rhin, soit en Italie, et se borner à garder vigoureusement les positions prises. Dans cette attitude expectante, on pouvait espérer que, de guerre lasse, et grâce à cette démonstration évidente de nos vues modérées et désintéressées, un mouvement se prononcerait de toutes parts en Europe en faveur de la paix. On ne voit pas trop comment cette *prévoyante défensive* eût été compatible avec les engagemens pris envers Charles VII, envers Frédéric, envers tous les alliés de la France, en un mot, qui comptaient sur sa parole pour être secondés dans des opérations d'un tout autre caractère. C'est ce que le roi, allant moins vite en besogne que son ministre, lui fit assez sagement remarquer. Dans une pièce écrite de sa propre main, et qu'il appelait lui-même son ultimatum pour la paix, Louis XV établit, non sans raison, qu'il ne lui paraissait pas possible de poser les armes, si l'empereur, alors encore vivant, n'obtenait pas satisfaction, et si l'infant d'Espagne n'était pas doté en Italie de l'apanage qui lui était promis; et il ajoutait, toujours avec cette justesse de coup d'œil qui ne l'abandonnait jamais, même dans ses jours de paresse et d'indolence, qu'on n'obtiendrait pas de telles conditions en se pressant de les proposer, et qu'une vigoureuse attitude militaire, en effrayant les ennemis, pouvait seule les réduire à venir à composition; c'était là, disait-il, l'utilité de la campagne de Flandre. « Effrayer! dit douloureuse-

ment d'Argenson. Pourquoi effrayer? Cessons les injures, diminuons les craintes, et nous ramènerons la paix (1). »

Ce qui prouve que d'Argenson ne comprenait pas aussi bien que le roi la conséquence du système dans lequel il voulait l'engager, c'est qu'au moment même où il proposait une ligne de conduite qui aboutissait directement à l'abandon de tous les alliés de la France, il n'en cherchait pas moins le moyen de continuer et même d'étendre son union avec les princes d'Allemagne. Un de ses premiers soins, en effet, fut de faire composer sous ses yeux une lettre destinée à la publicité, et censée écrite par un *fidèle sujet de l'empire*, pour presser tous les membres du corps germanique, au nom de l'intérêt de leurs libertés communes, de se resserrer autour du chef que l'élection leur avait donné.

Dans cet écrit, que nos archives conservent et qui porte la trace d'une plume exercée et parfois éloquente, la conduite et la personne de Marie-Thérèse sont qualifiées dans des termes d'une virulence qui n'annonçaient pas les pensées pacifiques dont le ministre était animé; la verve poétique a évidemment entraîné l'écrivain et lui fait oublier, à tout moment, la modération officielle qui sans doute lui était commandée. « L'archiduchesse! s'écrie-t-il, ravage la patrie, elle dépouille l'empereur de ses états héréditaires : elle remplit l'Allemagne de troupes qui ne connaissent de discipline que le brigandage. Et nous doutons encore si nous devons tous nous unir contre les Huns et secourir notre empereur et notre empire! Princes et villes libres qui voulez continuer de l'être, réfléchissez sur ce qui s'est passé et sur ce qui nous menace, et voyez si l'union la plus prompte et la plus durable n'est pas l'unique moyen qui vous reste pour notre sûreté et pour votre gloire... » Ce n'est que vers la fin et dans la péroraison que le Français, déguisé en Allemand, paraît se souvenir qu'on l'a chargé, non de prêcher une croisade et la guerre à outrance, mais de disposer, au contraire, les esprits à une solution pacifique. — « De votre union, dit-il alors, dépend le bonheur de l'Europe;.. par elle, les lois régneront à la place des armes, et nous verrons la félicité publique assurée depuis l'Elbe jusqu'au Tibre. C'est ce que tant de peuples, les uns à genoux, les autres les armes à la main, demandent à la reine de Hongrie, et cette paix nécessaire, à laquelle il faudra bien revenir tôt ou tard, n'est pas si difficile à faire qu'on pense : l'histoire des temps anciens et modernes en fournit de bons modèles. » Avant de livrer la pièce à la publicité, d'Argenson crut devoir la communiquer à un diplomate expérimenté, qui était de ses amis,

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 247-261.

Bussy, le dernier envoyé qui eût représenté la France en Angleterre. Bussy resta évidemment un peu surpris du ton incohérent et disparate de ce mélange de satire et d'idylle. Il annota la pièce avec soin, signalant plusieurs erreurs de faits et de chronologie qui ne pouvaient manquer d'être relevées par des publicistes allemands et auraient trahi l'origine de la composition, puis il résuma son jugement par ces deux notes mises, l'une en tête et l'autre en queue du manuscrit : « Ce mémoire est du poète Voltaire ; c'est une vraie capucinade politique (1). »

A travers ces inconséquences, les tendances pacifiques de d'Argenson s'étaient pourtant manifestées avec assez d'éclat pour que le roi, qui s'en amusait, dît volontiers qu'il avait dorénavant deux d'Argenson dans son conseil, le d'Argenson de la guerre et le d'Argenson de la paix. On peut donc s'étonner que le jour où la vacance du trône impérial faisait disparaître le principal objet du conflit européen et offrait un moyen naturel de le terminer, d'Argenson n'ait pas été de ceux qui bénirent cet événement providentiel et se montrèrent pressés de répondre à cet appel de la fortune. Il y a d'autant plus lieu d'en être surpris qu'on peut voir, par son journal, qu'au début même de la guerre, il avait été du nombre des censeurs les plus sévères du cardinal de Fleury, auquel il reprochait amèrement d'avoir compromis la bonne renommée de la France en manquant aux engagemens pris envers la succession autrichienne. Le moment devait donc lui paraître tout à fait opportun pour réparer la faute commise, puisqu'il n'était même plus besoin d'en faire pénitence. Il n'en fut rien cependant : on chercherait vainement dans les premiers écrits qui portent la signature de d'Argenson une indication quelconque d'où on puisse conclure qu'il ait aperçu la voie nouvelle qui s'ouvrait devant lui et encore moins qu'il ait eu la tentation d'y entrer. Rien de plus confus, de plus contradictoire que les premières instructions qu'il envoie après l'événement imprévu de Munich. Là où on chercherait le coup d'œil et la décision de l'homme d'état, on ne trouve que l'émotion d'un esprit systématique arrivé aux affaires plein de confiance dans ses théories, et qui se trouve jeté à l'improviste dans la mêlée confuse de complications pratiques qu'il n'avait pas même soupçonnées ; c'est l'éblouissement d'un solitaire qui sort de l'obscurité, et que les jeux inattendus de la lumière aveuglent au lieu de l'éclairer. Toutes les difficultés sont soulevées, aucune n'est résolue. Ce sont des questions qu'il pose et non des indications qu'il donne. L'union de Francfort peut-elle subsister quand

(1) *Correspondance d'Allemagne.* — *Diète de Francfort,* décembre 1744. (Ministère des affaires étrangères.)

elle n'a plus pour objet la défense des droits de l'empereur? Si elle se dissout, quels engagemens reste-t-il à la France envers ses alliés? La présence des troupes françaises dans l'empire peut-elle être justifiée, quand elle n'est plus appelée par une réquisition impériale? Dans l'intérêt même de la liberté de l'élection future, ne serait-il pas plus convenable qu'elles fussent éloignées? Le jeune électeur de Bavière doit-il se presser de prendre le titre royal de Bohême? Et puis, avant tout, il faut savoir ce que pense et ce que veut le roi de Prusse. Ce qui n'empêche pas qu'en attendant « il faut que notre conduite et nos démarches témoignent d'une hauteur noble et constante, et ne se sentent d'aucun relâchement dans cette occasion triste et malheureuse où le fruit de nos dépenses et de nos efforts périt tout à coup (1). »

Pendant ces hésitations, les délibérations du conseil allaient leur train, comme je l'ai dit, et la continuation de la guerre en Alle-

(1) Voir les lettres de d'Argenson à Valori, à Chavigny, à Lanoue, ministre résident auprès de la diète de Francfort, 27, 28 et 29 janvier 1745. — (*Correspondance de Prusse, de Bavière et d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.) — Chambrier à Frédéric, 29 janvier 1745.

Toutes ces pièces attestent que la plus grande incertitude régnait en ce moment dans l'esprit de d'Argenson sur le parti à prendre par suite de la mort de Charles VII et de la vacance de l'empire. A la vérité, Flassan, dans l'*Histoire générale de la diplomatie française*, ouvrage justement estimé, insère une pièce qu'il attribue à d'Argenson et dont il résulterait que ce ministre aurait proposé au roi d'abandonner à peu près complètement l'attaque des Pays-Bas pour concentrer toutes ses forces sur l'Allemagne, où il aurait conduit lui-même une expédition afin d'empêcher l'élection du grand-duc. — (Flassan, t. II, p. 244 et suiv.) La plupart des historiens ont adopté de confiance l'assertion de Flassan, et présenté d'Argenson comme ayant à cette époque donné un conseil hardi que Louis XV, suivant eux, eut le tort de ne pas suivre. J'ai vainement cherché aux archives des affaires étrangères une trace quelconque de la pièce donnée par Flassan. M. E. Zévort, dans sa complète et curieuse étude sur le marquis d'Argenson, que j'ai souvent consultée avec profit, ne me paraît pas avoir été plus heureux que moi, car il ne mentionne même pas ce document, qu'il n'aurait certainement pas négligé s'il l'avait rencontré. Je suis loin de dire cependant que la pièce n'ait jamais existé : la plus grande partie des papiers laissés par d'Argenson a péri, comme on sait, dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre (où ils étaient déposés) en 1871, et c'est là sans doute que Flassan l'avait trouvée, ainsi que d'autres documens qu'il cite et qui ont également disparu. Mais ce qui prouve qu'en la rédigeant d'Argenson n'y attachait lui-même que peu d'importance, et qu'il n'y faut voir qu'une des différentes phases par lesquelles son esprit passa dans ce moment critique sans pouvoir s'attacher à aucune idée fixe, c'est qu'il n'en fait aucune mention lui-même dans ses mémoires, et que, notamment, il n'y est question nulle part d'un projet d'expédition à conduire en Allemagne sous le commandement du roi. L'idée d'envoyer le roi au fond de l'Allemagne après les malheurs de l'année précédente, et avec les souvenirs que ces épreuves avaient laissés, était tellement étrange que, si elle fut réellement présentée au conseil, elle dut exciter un véritable soulèvement et ne put obtenir l'honneur même d'un instant de discussion.

magne, ne rencontrant pas d'opposition sérieuse, fut définitivement arrêtée. Force est alors à d'Argenson de donner connaissance de la décision aux cours neutres et alliées, et c'est le sujet d'une de ces curieuses discussions dont j'ai parlé qui s'engagent par écrit entre le ministre et son premier commis. Au moment de rédiger la circulaire, Ledran, qui tient la plume, croit devoir présenter quelques observations sur les difficultés qu'il prévoit : « J'aimerais bien mieux, répond le ministre, un projet de dépêche prêt à partir cette nuit, comme on me l'a recommandé, que ces remontrances générales et contradictoires à ce qui a été ordonné hier dans deux conseils après quantité de délibérations... Il en arrivera ce qui pourra : bien, j'espère; mais pour la paix et un armistice dans le *statu quo*, il n'y faut plus penser... A tout ceci, monsieur, vous voyez plus de doutes que de solutions, ce qui me donnera plus d'inquiétudes et de labeurs jusqu'à ce que vous ayez adopté l'avis du conseil. Il faut écrire à nos alliés et neutres que nous restons dans nos engagemens... que nous sommes bien affligés, que nous leur demandons conseil et que nos troupes ne sont dans l'empire que pour défendre nos alliés (1). »

La dépêche à peine partie, on dirait pourtant que d'Argenson y a regret, car, revenant par un détour à ses vues favorites de politique expectante, il se demande si on ne viendrait pas aussi bien à bout d'éloigner l'Autrichien du trône, simplement en faisant le vide en Allemagne et en y laissant aux prises les amis et les adversaires de Marie-Thérèse, sauf à entretenir sous main leurs divisions. « Le moyen, dit-il dans une autre note (qui, cette fois, a le caractère d'un monologue), de tirer finalement quelque profit secret pour nous (de la situation actuelle) est peut-être que les partis se balancent en Allemagne. Pour faire naître ces partis et ces divisions semblables à ceux que la pomme de discorde éleva parmi les déesses, le meilleur moyen est de laisser faire : la jalousie et l'envie suffisent à la discorde, ces ressorts ne sont que trop naturels à l'humanité! Aujourd'hui, tout s'est réconcilié à la maison d'Autriche, on a oublié ses méfaits, on a été ému de pitié pour la reine de Hongrie : on déteste ses persécuteurs; on sent les maux qu'ils ont causés et qu'ils causent en Allemagne; c'est que les progrès de cette discorde ont été menés un peu lourdement par notre ministère. Une conduite plus délicate serait plus efficace : ne point presser l'accouchement. La personne du grand-duc est haïe et méprisée dans l'empire. Il y aura assez de défauts à reprocher à ce dernier : son origine, sa naissance hors d'Allemagne. Faire élever des écrits en

(1) Note de d'Argenson, 20 janvier 1745. — (*Correspondance d'Allemagne, diète de Francfort*. — Ministère des affaires étrangères.)

quantité contre ce dessein, en appuyer sourdement les difficultés et les rivaux... Par plus de tranquillité et d'apathie, nous serons plus actifs que par la conduite passée. L'air de tranquillité et la contenance de force se feront valoir et nous feront rechercher. Je demande ce qui arriverait si la France n'existait pas? Doute-t-on que l'élection d'un chef ne causât toujours de grands troubles parmi les membres (1)? »

On aurait difficilement persuadé à personne, soit en France, soit en Allemagne, que le moyen le plus sûr de disputer l'empire au grand-duc était de ne lui susciter aucun obstacle et de ne lui opposer aucun rival en état de lui faire tête. De gré ou de force, par conséquent, et malgré ces bonnes ou mauvaises raisons pour ne rien faire, il fallait bien chercher un concurrent, et le champ électoral étant très restreint, il n'y en avait au fond qu'un seul possible. Les trois électeurs ecclésiastiques et les deux rois protestans étaient hors de cause : le fils de Charles VII, presque un enfant, se reconnaissait lui-même trop jeune pour qu'on pût songer à charger ses épaules d'un fardeau que son père n'avait pas su porter. L'électeur palatin, presque aussi novice, et d'ailleurs cadet de la maison de Bavière, ne pouvait prendre le pas sur son aîné. On pouvait sans doute choisir en dehors du collège électoral; mais aucun des princes qui n'y siégeaient pas n'aurait justifié par un mérite exceptionnel cette dérogation aux habitudes, et c'eût été affaiblir l'argument principal qu'on faisait valoir contre le grand-duc. Le seul nom qu'on pût prononcer, c'était donc celui de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, maître à ce double titre de deux grands états, époux d'une archiduchesse comme l'empereur défunt, et pouvant rallier par là comme lui beaucoup de partisans de la maison d'Autriche. C'était un prétendant des plus sérieux et la carte forcée pour ceux qui ne voulaient pas du grand-duc. Restait à savoir si Auguste III lui-même accepterait la candidature, au moins dans des conditions qui conviendraient à la politique française, et si la personne conviendrait à ses confrères couronnés, de qui le choix dépendait, en particulier au puissant, à l'illustre, au royal électeur de Brandebourg?

Mais que voulait-il donc et qu'allait-il penser dans cette occurrence inattendue, ce grand et toujours mystérieux personnage, dont l'esprit livré tour à tour à de secrets calculs, ou emporté par la mobilité de ses caprices, tenait constamment en inquiétude ceux qui avaient à traiter avec lui? D'Argenson avait raison de dire que

(1) Note de d'Argenson, février 1745. — (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Cette note n'est pas comme les autres de la main même du ministre; mais il n'est pas douteux qu'elle vienne de lui, puisqu'il y est parlé des ordres qu'il a reçus du roi.

l'opinion de Frédéric était la première chose à connaître; mais c'était là aussi le point qu'il était le plus difficile de démêler, bien qu'il ne fût pas tout à fait impossible de le deviner. Dès le lendemain, en effet, du jour où la mort de Charles VII fut connue à Berlin, Frédéric, s'attendant à la question qu'on allait lui faire, s'était arrangé de manière à être dispensé d'y répondre, en prenant lui-même les devans pour la poser à Louis XV. — « Monsieur mon frère, lui écrivait-il le 26 janvier, il semble qu'il y a une fatalité singulière qui, depuis quelques mois, se plaît à contrarier et à bouleverser tout ce qu'on édifie ; il n'était point assez de la détention du maréchal de Belle-Isle, voilà l'empereur mort, et la reine de Hongrie qui, par la supériorité qu'elle a dans le collège électoral, regarde déjà la couronne impériale comme assurée sur la tête de son époux. Je prie Votre Majesté de me dire ce qu'elle pense dans la crise terrible où sont les choses, quelle idée elle a sur l'avenir et sur le remède qu'elle regarde le plus convenable pour rétablir le mal. Je suis si affligé que je ne puis lui en dire davantage. »

L'affliction n'était pas telle que, deux jours après, il ne pût reprendre la plume, cette fois pour dépeindre, sous les plus sombres couleurs, l'état où l'empire était jeté par la disparition subite de son chef; mais en se gardant bien d'indiquer, même par un mot, le remède qu'il regardait comme de nature au moins à atténuer le mal. — « Depuis que l'empereur est mort, disait-il, il me semble qu'il y a un changement prodigieux dans les affaires d'Allemagne, qu'il faut songer à de nouvelles mesures à prendre... Je ne dois pas cacher à Votre Majesté le découragement et l'abattement où la mort de l'empereur a mis nos alliés. En un mot, il n'y a que Votre Majesté qui puisse porter remède à tout cela... Il est temps de prendre des mesures solides pour l'avenir. J'attends avec beaucoup d'impatience les idées de Votre Majesté. Il est sûr que l'empereur ne pouvait mourir plus mal à propos pour tous nos intérêts, et que cet événement dérange toutes nos mesures (1). »

Quelques jours se passent encore et, à la suite d'un entretien avec le ministre de France, Valori, qui, en attendant des instructions plus positives, avait essayé de sonder le terrain et de le faire parler, c'est par des complimens à moitié ironiques et des protestations d'une modestie affectée qu'il persiste à couvrir un silence énigmatique. — « Monsieur mon frère, écrit-il le 8 février, je me trouverais trop heureux si je pouvais servir d'instrument pour rétablir la paix en Europe; les grandes choses que Votre Majesté a faites auraient dû produire des sentimens pacifiques chez ses enne-

(1) Frédéric à Louis XV, 26 janvier 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 24.

mis. Je ne sais s'ils pensent ainsi, ou si la fureur du gain leur fera continuer le jeu... Si Votre Majesté le souhaite, je puis leur tâter le pouls et sans la commettre en rien. S'il y a apparence de calmer les esprits, j'emploierai tous mes efforts pour rétablir la paix et l'union. Je ne suis pas à même de pouvoir donner des avis à Votre Majesté, et la supériorité de ses lumières sont autant d'objets qui me réduisent au silence (1). »

Cette défiance de ses propres lumières et cette confiance dans celles d'autrui n'étant pas des traits habituels du caractère de Frédéric, Valori ne se crut pas obligé d'en être dupe, pas plus qu'il ne se sentit tenté de remettre à un intermédiaire si peu sûr le soin de *tâter le pouls* à l'Europe. « Le roi de Prusse, écrivit-il en rendant compte de la même conversation, me paraît prendre le même train qu'il a pris après la mort de Charles VII, c'est-à-dire qu'il va négocier pour son compte à peu près partout (2). »

Valori ne voyait que trop juste, et les éditeurs des dépêches prussiennes prennent soin de nous l'apprendre. C'était bien, en effet, le vieux jeu qui recommençait, et que j'ai eu tant de fois l'occasion de signaler qu'il est presque monotone d'y revenir. Non-seulement au même moment, mais le même jour et à la même heure où Frédéric faisait humblement confidence à Louis XV de ses incertitudes en lui demandant de l'éclairer, il écrivait à ses deux représentans, à La Haye et à Londres, en les chargeant de sonder sur-le-champ les intentions des deux puissances maritimes, et il ne faisait pas difficulté de leur offrir son concours dans l'élection si inopinément ouverte, dussent même leurs préférences se porter sur l'époux de Marie-Thérèse, pourvu qu'on voulût bien lui tenir équitablement et même généreusement compte de ce sacrifice. — « Vous direz, écrivait-il à Andrié, son ministre en Angleterre, que je me prêterais avec plaisir aux idées que le ministre anglais pourrait avoir pour l'élection d'un *nouveau* (*sic*) empereur, et que, si nous étions une fois d'accord là-dessus, il ne serait pas difficile d'y faire entrer le reste du collège électoral;.. que mon intention était sincère de tirer fidèlement la même corde avec l'Angleterre, dès que la paix serait rétablie entre moi et la reine de Hongrie... Vous pouvez même trancher le mot, et faire entendre que si on veut travailler en cette occasion pour les intérêts de la maison d'Autriche, comme cela paraît probable, il faudrait avoir soin de mes intérêts, pour me procurer un *bon morceau* pour m'indemniser pour le présent, et ajouter de fortes clauses d'une sûreté suffisante pour l'avenir. »

(1) Frédéric à Louis XV, 30 janvier, 6 février 1747.— *Pol. Corr.*, t. IV, p. 31-35.

(2) Valori à d'Argenson, 31 janvier 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

Enfin, il résumait tout par cette métaphore qu'il affectionnait : « C'est l'heure du berger qu'il ne faut pas négliger, si l'on veut m'avoir (1). »

Venant de regretter, comme je me suis cru en droit de le faire, que le cabinet français n'ait pas saisi, lui aussi, l'occasion de mettre à profit pour son propre compte les prédilections conjugales de Marie-Thérèse, je n'aurais pas le droit de blâmer Frédéric précisément d'avoir fait preuve de l'esprit politique qui manqua, suivant moi, aux ministres de Louis XV. Sans doute, la loyauté exigeait que ce genre de marché ne fût ni conclu ni même engagé sans que tous les alliés fussent prévenus et appelés à y participer ; mais à ce reproche près (auquel Frédéric eût été certainement peu sensible), il est impossible de ne pas rendre hommage à la promptitude de coup d'œil qui lui permettait de se retourner ainsi sur place, dans une circonstance aussi imprévue, surtout quand on vient d'être témoin de l'indécision et du trouble qui régnaient à la même heure dans les conseils de Versailles.

Ce qui donnait à Frédéric l'espoir de faire accueillir ses ouvertures du cabinet anglais, c'était, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, la modification que ce cabinet même venait de subir et qui paraissait inspirée par des sentimens pacifiques. Il faudrait entrer dans des détails qui seraient ici déplacés sur le mouvement des partis en Angleterre, et même avoir pénétré plus avant que je n'ai pu le faire dans les coulisses du parlement pour bien faire comprendre quelles étaient la nature et surtout la mesure de cette modification ministérielle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en moins de deux ans, un revirement tel s'était opéré dans l'opinion britannique, que, tandis que Walpole avait succombé pour avoir hésité trop longtemps à prendre la défense de Marie-Thérèse, ses successeurs, en butte au reproche contraire, étaient mis violemment en cause pour avoir engagé trop avant, au service d'une politique allemande, les troupes et surtout les finances de l'Angleterre. Le principal accusé était le ministre des affaires étrangères, lord Carteret, appelé, depuis son entrée au cabinet, à la succession du titre de comte Granville. Cet habile courtisan avait su entrer dans la faveur royale presque aussi avant que Walpole lui-même, mais par le même procédé, disait-on, c'est-à-dire en prenant au détriment des intérêts de l'Angleterre ceux du patrimoine de la maison de Brunswick. On lui reprochait en particulier de consacrer à la solde des troupes hanovriennes la plus grande partie des subsides dont le parlement le laissait disposer, tandis que l'électorat, si cher au cœur de George II, maintenu dans une neutralité prudente, ne contribuait

(1) Frédéric à Podewils et à Andrié, 26-27 janvier 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 26-27.

en rien à la défense de sa propre sécurité. Sous l'empire de cette préoccupation, disaient toujours les adversaires passionnés du cabinet, on avait négligé la suite si importante des opérations maritimes, mollement résisté à l'invasion française dans les Pays-Bas, laissé dépérir l'influence britannique à La Haye, en un mot affaibli l'action de l'Angleterre partout où sa propre cause était véritablement en jeu et sa supériorité facile à établir. Vraies ou fausses, ces imputations, dont l'éloquence passionnée du grand Pitt faisait retentir tous les échos de la tribune, avaient tellement ému le sentiment public que les collègues de Granville, les deux Pelham, qui, depuis longtemps, ne l'aimaient guère, durent décider le roi, bien malgré lui, à l'abandonner. Entrant alors en alliance avec leurs adversaires de la veille, ils formèrent un cabinet de coalition dont le programme fut de se retirer le plus et le plus tôt possible des complications d'outre-Rhin pour concentrer son action là où l'Angleterre avait véritablement intérêt à l'exercer. « La guerre, disait une lettre d'une personne bien informée du temps, devra être continuée, mais *anglicisée.* » Ces dispositions étaient assez connues pour qu'avant même la mort de l'empereur, Frédéric eût déjà essayé d'en profiter ; mais aujourd'hui, la vacance du trône lui offrant un moyen facile de dégager l'Angleterre de l'Allemagne pour la laisser en tête-à-tête avec la France, il pouvait raisonnablement se flatter de trouver à Londres des oreilles prêtes à l'écouter.

Le courrier, porteur de ses propositions, était donc déjà parti, et il en attendait le retour avec anxiété, quand Valori, cette fois muni d'instructions officielles, vint lui demander son concours pour appuyer l'élévation du roi de Pologne à la dignité impériale. L'invitation était faite avec instance, et Valori était même autorisé à offrir d'aller en personne porter à Dresde la proposition. On l'autorisait également d'avance à proposer à Auguste un large subside pour tenir lieu de ce qu'il perdrait sans doute en quittant l'alliance anglaise. Quand même Frédéric n'aurait pas déjà eu un autre dessein en tête, l'idée lui aurait paru médiocrement séduisante. Il avait très pauvre idée de son voisin de Saxe, et ne s'était pas gêné pour lui faire savoir son opinion, en décochant journellement contre lui ces traits sarcastiques dont il était prodigue, et qui allaient toujours blesser au point le plus sensible l'amour-propre de ses victimes. Entre le mépris affiché de l'un des princes et le ressentiment de l'autre, les relations de la Prusse et de la Saxe étaient arrivées à un degré d'aigreur qui se trahissait en toute occasion. Si les deux états n'étaient pas en guerre ouverte, peu s'en fallait, puisque, en moins de six mois, les Prussiens avaient traversé la Saxe en armes sans en demander la permission, et qu'en retour les Saxons étaient venus en Bohême aider le prince Charles à chasser Frédéric ; mais

ces dissentimens particuliers auraient pu céder aisément à un intérêt plus général, et Frédéric eût été le premier à s'y prêter si le couronnement d'Auguste III fût entré à un degré quelconque dans les vues de sa politique. Par malheur, c'était précisément le contraire, et peut-être à Versailles aurait-on pu s'en douter, seulement en regardant la carte. Autant, en effet, il pouvait convenir à un roi de Prusse que le centre de l'empire fût à Munich, autant il devait peu lui plaire de le voir transporté à Dresde. Un électeur de Bavière, par la situation même et la dimension modeste de ses états, ne pouvait menacer la Prusse d'aucune agression, et, au contraire, devait constamment avoir besoin de son appui pour se défendre, soit de la France, soit de l'Autriche. Aussi Frédéric avait-il pris l'habitude de considérer Charles VII comme son client, plutôt que comme son suzerain. Mais il ne pouvait voir du même œil le souverain héréditaire de Saxe, souverain également de la Pologne (par élection à la vérité, mais le troisième pourtant de sa race qui eût régné à Varsovie). Cette double qualité faisait d'Auguste un monarque presque aussi puissant que l'héritier des margraves de Brandebourg. Placé en armes à la porte même de Berlin, tenant les clés de la conquête encore si récente et si précaire de la Silésie, il pouvait, pour peu qu'il fût appuyé de la Russie, prendre la Prusse par surprise, à la fois en flanc et à dos. Que ne devait-on pas craindre d'un tel rival, si à l'avantage de la position il joignait la supériorité du rang? — « Nous aurions-là un furieux voisin, » disait le ministre Borck à Valori ; et Podewils, plus discret, ajoutait tout bas : « Du grand-duc ou de celui-là, je ne sais pas qui serait le plus redoutable pour nos intérêts. »

Frédéric, cependant, plus réservé que ses ministres, laissa moins éclater son déplaisir et se contint par une raison qui faisait honneur à sa prudence plus qu'à sa franchise. Il connaissait trop bien Marie-Thérèse pour ne pas prévoir qu'exaltée, comme elle devait l'être, par un événement qui comblait ses espérances, animée plus que jamais de ressentiment à la fois et d'ambition, elle serait peu disposée à l'admettre en grâce et n'y consentirait qu'en lui imposant des conditions humiliantes qu'il était décidé d'avance à ne pas subir. Il n'avait, de plus, nulle confiance dans l'énergie que déploierait, pour la contraindre à se montrer plus accommodante, le nouveau cabinet anglais encore très mal assis et sourdement contrecarré par son roi. La seule manière, par conséquent, qu'il eût de s'assurer le *bon morceau* qu'il convoitait, c'était de vendre à un prix élevé sa voix électorale au grand-duc. Mais cette denrée n'avait de valeur vénale qu'à la condition qu'il se présentât sur le marché un autre acheteur que le grand duc lui-même. Aux enchères politiques comme à toute autre, c'est la concurrence qui élève les prix. Il lui convenait donc,

non-seulement qu'Auguste III se mît en avant, mais que sa candidature fût assez sérieuse pour inquiéter sa rivale et la disposer à faire quelques sacrifices en vue de l'écarter. C'était un objet d'échange qu'il était bon de préparer pour la négociation de la dernière heure (1).

Dans cette pensée, il se garda bien de faire à Valori une réponse trop décourageante; il se montra même disposé d'assez bonne grâce à se mettre en campagne pour Auguste III : mais le prétendant acceptait-il lui-même la prétention? C'est avant tout ce qu'il fallait savoir, et ce n'était pas lui, fit-il remarquer, qui pouvait se charger de s'en informer. Auguste III nourrissait, dit-il, contre lui un ressentiment qui allait jusqu'à la haine, et toute ouverture qui porterait l'étiquette prussienne paraîtrait un piège contre lequel, d'avance et sans rien écouter, toute la cour de Saxe se *raidirait* et se mettrait en garde. Que la France fît donc la première avance, qu'elle se mît elle-même en mesure de sonder les intentions et d'adoucir l'humeur de son candidat. Rien de mieux imaginé à ce point de vue que le voyage de Valori, et il y donnait les mains de grand cœur. Le ministre de France avait su, pendant les transactions de la guerre précédente, se rendre agréable au roi et surtout à la reine de Pologne. On ne saurait trouver de meilleur porteur de paroles; « seulement, répéta Frédéric à plusieurs reprises, qu'on ne parle pas de moi, mon nom seul gâterait tout. »

Gagner du temps en éloignant Valori, c'était tout ce que Frédéric pouvait souhaiter. Rien ne pouvait donc mieux lui convenir qu'une mission qui, sans l'engager personnellement, lui laissait le loisir de voir venir la réponse de Londres. En attendant, il était charmé d'être délivré de la présence d'un observateur sagace dont la surveillance le gênait, qui connaissait toutes ses finesses et pouvait même au besoin se ménager des intelligences secrètes dans sa chancellerie (2).

Par le même motif, Valori était beaucoup moins pressé de partir que Frédéric de le mettre en voiture. « Je ne ferai rien, écrivait-il

(1) D'Argenson à Valori, 29 et 31 janvier 1745. — Valori à d'Argenson, 17 mars et 3 avril 1745. C'est dans ces deux dernières dépêches, postérieures de quelques semaines à la première mission de Valori, que cet envoyé rapporte les propos des ministres prussiens; mais il les donne comme la suite et le résumé de plusieurs conversations antérieures. La pensée de Frédéric se trouve, d'ailleurs, dans une lettre de lui à Chambrier, 2 mars 1745. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Pol. Corr.*, 10 février 1745, t. IV, p. 41. — Mémoire intitulé : Réponse qu'on peut faire au marquis d'Argenson. — Valori à d'Argenson, 9 février 1745. (*Correspondance de Prusse.*— Ministère des affaires étrangères.)— Dans une lettre à ses ministres, Borck et Podewils (*Pol. Corr.*, t. IV, p. 75), Frédéric dit expressément : « Je sais de science certaine que les Français ont eu notre chiffre et que Valori a des espions dans la chancellerie.

à Paris, si le roi de Prusse me défend de parler de lui, à peine pourrai-je rompre la glace. » Le roi insistait pourtant et les ordres de Versailles étant positifs, il fallut bien se décider à se mettre en route; mais auparavant Valori voulut être admis à une dernière entrevue afin de tâcher d'obtenir quelques paroles dont il pût se servir pour le succès de sa mission. Frédéric, qui était allé à Potsdam soigner une indisposition vraie ou fausse, ne se prêta qu'à regret à cette audience de congé. « Le voyage de Valori me convient beaucoup, écrivait-il à Podewils en fixant l'heure du rendez-vous; mais il s'agit de ne pas me barbouiller trop profondément dans l'affaire du roi de Pologne, c'est-à-dire de me ménager des moyens honnêtes de m'en tirer, vu les négociations où nous sommes avec les Anglais et dont il y a grande apparence que nous nous en tirions à notre honneur... Arrivez avant Valori, afin que nous puissions bien peser les termes et employer toutes les chevilles dont une matière aussi délicate que celle-là est susceptible. »

Valori trouva, en effet, son royal interlocuteur tellement boutonné et redisant sur tant de tons qu'il ne voulait pas qu'on parût venir de sa part, qu'à la fin impatienté : « Eh bien! sire, dit-il, si pour réussir il faut dire autant de mal de vous que j'en entendrai, je vous promets de ne pas m'en abstenir! — Allez donc, reprit Frédéric, prenant la plaisanterie en bonne part, vous tenez la destinée de l'Europe dans vos mains, et si vous réussissez, je vous dresserai des autels. »

Si Frédéric, en poussant Valori dehors en quelque sorte par les épaules, avait espéré être délivré pour quelques jours au moins de toute conversation avec la France, il fut déçu, car, avant même que Valori eût quitté Berlin, un autre Français y arrivait. C'était l'officier supérieur dont il avait lui-même sollicité l'envoi avec instance, après l'arrestation de Belle-Isle, pour lui faire connaître, à la place du maréchal, les vues du gouvernement français au sujet de la campagne prochaine et établir un plan concerté d'opérations. Le chevalier de Courten (c'était son nom) était l'ami de Belle-Isle et, en cette qualité, il s'attendait à être mis tout de suite sur la sellette et pressé de révéler les desseins qu'avait dû lui confier l'illustre captif. Sa surprise fut grande de trouver, au contraire, que Frédéric évitait, éludait la conversation, ne se laissait entretenir qu'à bâtons rompus, « m'assommant de questions, dit Courten, et sans donner le temps d'y répondre... Le peu d'intérêt que ce monarque me paraît prendre à nos manœuvres, le peu de concert qu'il me paraît avoir envie d'y apporter, me fait craindre qu'il ne ménage quelque accommodement avec la cour de Vienne et qu'il n'attende pour se déterminer le succès de la négociation de M. de Va-

lori à la cour de Dresde... Il m'a répété à plusieurs reprises: Si M. de Valori ne réussit pas, que ferons-nous?.. Qui faire empereur?.. Il ne m'a plus parlé de notre armée du Bas-Rhin, ni de celle de Bavière, ce qui, comme j'ai l'honneur de vous le dire, me donne beaucoup de défiance. Pendant que j'étais dans le cabinet du roi de Prusse, dit Courten en terminant, on lui a apporté un papier qu'il a décacheté avec une grande précipitation. Je l'examinai pendant qu'il en faisait la lecture. Il m'en paraissait extrêmement préoccupé et a relu plusieurs fois la même page avec émotion. Je n'ai pu savoir d'où venait ce paquet (1). »

Nous en savons peut-être un peu plus que Courten, car ce n'est point s'aventurer de supposer que la lettre, décachetée d'une main nerveuse, venait de Londres ou de La Haye; mais il paraît que la réponse si impatiemment attendue fut évasive et peu concluante, et que Frédéric eut beau la relire à plusieurs reprises, il ne se trouva pas assez édifié sur les intentions obscures et encore timides du nouveau cabinet anglais. Il restait donc dans un embarras dont deux jours après il faisait confidence à son ministre. « La poste de Hollande est arrivée, elle n'a rien apporté d'intéressant; celle de dimanche prochain sera plus décisive sans doute; j'ai presque dessein de me faire malade afin de gagner le jour de poste de dimanche, qui peut-être sera plus catégorique que celui-ci. Quel plan puis-je régler avec le chevalier de Courten? Si nous en ajustons un et que les Anglais fassent ma paix, les Français diront que je les ai trompés; si je n'en fais pas, ils diront que je négocie. Il faut se déterminer cependant, et je ne veux rien leur dire qui puisse m'attirer le reproche de les avoir trompés. Je ne veux pas non plus m'éloigner d'eux sans être sûr que ma partie est bien liée avec l'Angleterre. Le cas est embarrassant, le remède presse, il faut penser à s'en tirer. Si je me fais malade, j'évite toutes les perquisitions. » Il n'attendit pourtant pas jusqu'à ce dimanche suivant pour envoyer à Andrié un plein pouvoir en règle avec ordre de mettre le successeur de Carteret aux affaires étrangères, lord Harrington, au pied du mur. « Il m'est impossible, disait-il, de rester plus longtemps dans l'incertitude... Insistez auprès de ce ministre, avec toute la politesse imaginable, de finir le plus promptement qu'il est possible... Si c'est tout de bon du ministre anglais de m'avoir et de me détacher de la France, il faut qu'on se dépêche (2). »

Valori, cependant, arrivait à Dresde pour y trouver (quelle que fût

(1) Courten à d'Argenson, 15 février 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Andrié, 19 février, à Podewils, 21 février 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 55-58.

la différence, — et elle était grande, — des deux hommes et des deux caractères) le prince saxon exactement dans les mêmes dispositions où il avait laissé le prussien. Là aussi l'offre de joindre la couronne impériale à celle de Pologne allait être non positivement repoussée, mais accueillie avec une bonne grâce apparente et du bout des lèvres, uniquement afin de s'en servir dans des intentions tout opposées à celle qui déterminait la France à la proposer.

Frédéric, en effet, connaissait (comme toujours) bien la nature humaine quand il affirmait qu'Auguste III nourrissait contre lui une de ces haines qui ne pardonnent pas. Il n'est rien dont un être à la foi peureux et vain garde un souvenir plus amer que des injures qu'il n'a pas eu le courage de venger et des faiblesses auxquelles il a eu la lâcheté de consentir. Depuis quatre années, Auguste, tour à tour ami ou ennemi de Frédéric, tantôt malmené par lui, tantôt trahi, toujours moqué, n'avait pas cessé d'être son jouet. Il vivait dans une terreur constante de ce voisin incommode, véritable monstre à ses yeux, fait de génie et d'astuce, et dont l'amitié lui paraissait plus à craindre encore que l'hostilité. C'était une vision qui l'obsédait : guerre ou paix, faire quoi que ce soit de concert avec un tel homme, c'était toujours se mettre dans ses mains, j'ai presque dit tomber dans ses griffes. Aussi, pour se garantir de ce redoutable contact, venait-il, le 3 janvier précédent, quinze jours avant la mort de l'empereur, de conclure à Varsovie un traité secret avec l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande, par lequel les quatre signataires s'engageaient à se préserver réciproquement de toute attaque; et un subside de 500,000 écus était assuré annuellement par le trésor britannique pour le paiement des troupes saxonnes. A la vérité, c'était là un acte purement défensif, dont les ratifications mêmes n'étaient pas encore échangées, et qui ne stipulait rien en vue d'une éventualité qu'on n'avait pu prévoir. En se portant pour successeur de Charles VII, Auguste, à la rigueur, n'eût manqué à aucune parole. Mais il n'en eût pas moins offensé gravement une femme irritable et couru le risque de retourner contre lui la coalition même des états dont il venait d'invoquer le patronage. Que lui resterait-il alors? Les promesses perfides de Frédéric et le mol appui de la France, qui ne passait pas en Allemagne pour soutenir très énergiquement ses alliés. La seule pensée d'être réduit à une telle extrémité aurait fait frémir un cœur moins débile, et le fantôme de Charles VII, délaissé, bafoué, chassé de ses états, et finissant par mourir de misère et de terreur, était là devant tous les yeux comme un épouvantail fait pour détourner les ambitieux les plus téméraires de se lancer, à son exemple, dans une si périlleuse aventure.

De plus, j'ai expliqué par quelle singulière capitulation de conscience Auguste III en était venu à se laisser gouverner à la fois par un ministre protestant, le comte de Brühl, et un confesseur jésuite, le père Guarini. Ce ménage mixte convenait assez au peuple saxon, qui ne partageait pas la foi religieuse de la famille régnante. Le protestant rassurait les sujets contre les atteintes que le souverain aurait pu porter à la liberté de leur culte, tandis que le confesseur calmait les scrupules du souverain lui-même sur les concessions qu'il devait faire à l'hérésie. Mais l'accommodement conviendrait-il autant à l'Allemagne tout entière, où les divisions religieuses, à peine assoupies, étaient toujours à fleur de terre, et où la moindre atteinte portée à l'équilibre très instable établi par la paix de Westphalie entre les diverses confessions pouvait soulever des nuages? De quel œil les états catholiques verraient-ils un disciple de Luther devenu l'*alter ego* du chef du saint-empire? Et les protestans, à leur tour, se soucieraient-ils de rendre leurs hommages au pénitent d'un jésuite? Le plus sûr, pour l'un comme pour l'autre des deux favoris, était de détourner un surcroît d'honneur qui, en relevant la dignité de leur maître, aurait compromis leur fortune et leur crédit personnels.

Si donc il eût été nécessaire de faire à l'offre de Valori une réponse catégorique et immédiate, nul doute que souverain et ministres n'eussent été d'accord pour repousser le calice à peine doré qu'on leur présentait. Mais la décision n'était en réalité pas si pressante : dans l'état de trouble de l'Allemagne, l'élection impériale ne pouvait avoir lieu avant quelques mois, peut-être avant la fin de l'année courante. D'ici là, qui pouvait savoir ce qu'amènerait la fortune des armes et les retours souvent imprévus de l'opinion publique? Les peuples, lassés de la guerre, pouvaient, à un jour donné, jeter d'eux-mêmes les yeux sur un choix qui ne serait le triomphe d'aucun parti, mais au contraire un gage de conciliation et de paix. Marie-Thérèse elle-même, ou vaincue ou découragée, pouvait finir par s'y résigner, surtout si on réservait pour l'avenir au jeune archiduc son fils l'espoir d'obtenir la dignité qu'elle n'aurait pu conférer à son époux. Ce rôle d'arbitre accepté de tous et de médiateur suprême aurait sa grandeur, exempte de périls. On pouvait le laisser venir sans se compromettre, et sans se hâter d'y renoncer par avance. En attendant, le traité de Varsovie n'étant pas encore ratifié, la menace d'une candidature rivale dont on ferait peur à Marie-Thérèse pouvait aider à y introduire des stipulations nouvelles contenant, en faveur de la Saxe, des avantages nouveaux qu'on n'avait pas pu obtenir, ou qu'on n'avait pas osé demander.

Dans de telles dispositions, la conduite d'Auguste aurait été concertée avec celle de Frédéric qu'elles n'auraient pas semblé plus exactement calquées l'une sur l'autre. Sans paraître ni séduit ni flatté, Auguste, d'un ton de désintéressement hautain, fit savoir que, bien que dépourvu lui-même de toute ambition personnelle et ne songeant qu'à finir en repos, en faisant le bonheur de ses sujets, il ne refuserait pas à se charger du fardeau écrasant de l'empire, s'il y était contraint par le vœu général et par le désir de servir à la paix commune. Mais il ne lui convenait de faire aucune démarche pour rechercher des suffrages, et celui du roi de Prusse moins que tout autre. Il avait contre son ancien allié trop de griefs légitimes pour que sa dignité lui permît de lui tendre le premier la main. Ses sujets, cruellement maltraités par la récente et brutale invasion de l'armée prussienne, ne lui pardonneraient pas d'oublier si vite la satisfaction due à leurs injures. C'était à la France, puisqu'elle avait la réconciliation à cœur, d'obtenir pour lui les réparations auxquelles il avait droit. On verrait ensuite à marcher d'accord. Dans une série d'entretiens répétés de jour en jour, et presque d'heure en heure, Valori ne put rien obtenir, ni du maître ni des serviteurs, que ces vagues protestations. La reine de Pologne seule paraissait par momens se laisser toucher par la pensée de porter elle-même la couronne qu'elle n'avait pu voir sans dépit sur la tête de sa sœur cadette de Bavière. Mais Brühl était d'une froideur dont rien ne pouvait rompre la glace, et Valori ayant essayé de le prendre par un genre d'argumens auxquels il passait pour n'être pas insensible : « N'essayez pas de me corrompre, s'écria-t-il avec indignation; les bontés du roi, mon maître, ne me laissent rien à désirer. » Quant au père Guarini, il y alla plus franchement : « Le roi n'a rien à faire, dit-il, et pas à bouger, il n'y a d'autre empereur possible que lui : le grand-duc ne peut régner, car il n'est pas Allemand, il faudra donc bien qu'on vienne à nous (1). »

Tant de raideur et de hauteur chez des gens ordinairement d'un naturel plus humble et moins inflexible étonnaient Valori, qui n'y voyait d'autre cause qu'un ressentiment aveugle contre le roi de Prusse et le désir de le perdre à tout prix. Les révélations de M. d'Arneth et les dépêches anglaises, qui (comme tout à l'heure

(1) Valori à d'Argenson, 17-26 février 1745. (*Correspondance de Prusse.*— Ministère des affaires étrangères.)— D'Arneth, t. IV, p. 30 et suiv. Cet historien croit que Brühl se montrait favorable à la candidature du roi de Pologne. Les dépêches françaises assurent le contraire.— *Mémoires de Valori*, t. I, p. 212 et suiv. Je ne sais pourquoi ce diplomate, dans ses mémoires, se montre beaucoup plus confiant que dans sa correspondance, dans la sincérité de Frédéric. « Ce prince, dit-il, voulait de bonne foi le roi de Pologne pour empereur. » Ses lettres n'expriment, au contraire, que la méfiance.

celles de Prusse) servent de contre-partie et de commentaire à nos informations françaises, nous donnent, de l'attitude d'Auguste et de son conseil, une explication plus simple. Avant même que l'envoyé français fût arrivé à Dresde, comme on se doutait de ce qu'il apportait, et que d'ailleurs l'opinion publique se préoccupait déjà de l'ambition possible du roi de Pologne, un envoyé saxon était parti pour Vienne. Il y apportait les ratifications promises du traité de Varsovie, mais sous une condition nouvelle, à savoir qu'au cas où la fortune des armes rendrait à Marie-Thérèse la possession de la Silésie, cession devait être faite à la Saxe de trois duchés de cette province (ceux de Sagan, de Glogau et de Jauer), qui confinaient au territoire saxon, moyennant quoi on laissait entendre que toute prétention contraire à celle du grand-duc serait écartée, et que la voix saxonne lui serait assurée dans la diète électorale (1).

Si la proposition eût été acceptée avec autant d'empressement qu'elle était faite, il est possible que Valori eût emporté de Dresde, au lieu de promesses en l'air, un congé en bonne forme. Par bonheur, ou plutôt par malheur (car il eût été préférable d'être arrêté dès le premier pas dans une voie qui ne conduisait qu'à des déceptions), les offres de services conditionnelles de la Saxe vinrent échouer devant la résistance indignée de Marie-Thérèse. Ici encore, Frédéric jugeait bien en pensant que rien n'égalait l'exaltation causée à la hautaine princesse par la mort inopinée qui, en la délivrant d'un rival, semblait combler en sa faveur les bontés de la Providence. Pour le coup, la justice triomphait, et la moindre dérogation au droit n'était plus permise : le trône vacant lui appartenait, même avant l'élection, et sans avoir besoin de réclamer aucun concours. Elle se croyait déjà impératrice. A ses yeux, les jours de l'usurpateur étaient comptés, et l'antique patrimoine de sa famille lui paraissait rentré en sa possession; ce serait un sacrilège d'en laisser une seconde fois sortir la moindre parcelle. Une altercation très vive eut lieu à ce sujet entre le ministre autrichien Uhlfeld et l'envoyé saxon, le comte de Loss. Le grand-duc lui-même vint déclarer que, la conscience de la reine étant engagée au maintien de la pragmatique sanction, tout ministre qui consentirait à un nouveau démembrement de l'héritage autrichien serait considéré comme un traître. « Que faire, écrivait à ce sujet, en plaisantant, le ministre anglais Robinson, de ces Autrichiens et de ces Saxons? Ils ont tous deux des confesseurs; mais

(1) D'Arneth, t. IV, p. 33. — Robinson à Harrington et à Villiers, ministre d'Angleterre à Dresde, 3-20 février 1745. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.) Voir aussi Dépêche d'Érizzo, ambassadeur de Venise, 26 février 1745.

ces confesseurs, à ce qu'il paraît, n'ont pas les mêmes règles pour les mêmes cas. Si la reine ne peut, en conscience, faire la promesse qu'on lui demande, et si sa conscience est bien dirigée, je ne vois pas comment le roi de Pologne peut, en conscience aussi, en faire la demande, s'il a, lui aussi, un bon directeur. Mais, d'après ce que je vois, la couronne impériale elle-même ne paraît pas ici suffisante pour compenser le sacrifice de trois petites couronnes ducales (1). »

Le débat se prolongeant à Vienne, tout resta en suspens aussi à Dresde. Valori ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne gagnait rien à attendre, et dut reprendre, assez peu fier de son succès, le chemin de Berlin, où l'attendait Frédéric, très peu content lui-même des incertitudes prolongées du cabinet anglais. Le roi le laissa raconter sa déconvenue avec un sourire ironique sur les lèvres. Puis, quand le récit fut fini : « Je vois ce que c'est, dit-il en se levant, il veut être empereur sans que je m'en mêle; je réponds bien que cela ne sera pas (2). »

On voit à quel résultat aboutissait, dès le premier pas, le dessein politique auquel le cabinet français accordait étourdiment son patronage. Sa candidature préférée, n'étant prise au sérieux par personne, pas même par le principal intéressé, devenait tout simplement un instrument à double tranchant qui servait à engager deux négociations dirigées en sens contraire, mais toutes deux à l'insu et au détriment de la France. La France fournissait ainsi, à Berlin comme à Dresde, un moyen commode pour travailler contre ses intérêts en se servant et en se jouant d'elle. C'étaient les premières armes diplomatiques de d'Argenson : il y en eut rarement de plus malheureuses.

II.

Aucune démarche n'étant encore publique, il était temps de revenir sur ses pas, et Valori en donnait à plusieurs reprises discrètement le conseil. Mais d'Argenson parut décidé non-seulement à ne pas le suivre, mais à ne pas même le comprendre. Persuadé qu'ayant longtemps réfléchi sur le cœur humain, il en connaissait tous les replis, il ne douta pas que derrière la réserve d'Auguste III se cachât une ambition secrète qui ne demandait qu'à être encou-

(1) Robinson à Villiers, 20 février 1745. Lettre particulière, 21 février. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.)

(2) Valori à d'Argenson, 27 février 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

ragée pour se produire au jour. Quelques mots de Valori sur les velléités qui avaient paru traverser un instant l'esprit de la reine, — l'attitude confiante du ministre saxon à Versailles, qui, fidèle au mot d'ordre du père Guarini, laissait volontiers entendre que tout le monde aurait besoin de son maître, et qu'on viendrait à lui sans qu'il eût besoin d'aller chercher personne, — ce furent là autant d'indices dans lesquels il crut voir ce qu'on n'osait pas dire tout haut, et, bien loin d'écouter aucun avertissement, ce fut lui qui crut pouvoir en remontrer à son agent et lui assurer qu'il avait mal jugé et trop vite désespéré de sa cause. « Il paraît *clairement*, lui écrivait-il (cet adverbe dut un peu étonner Valori), que le prince, la reine son épouse, sa famille et ses ministres sont touchés de l'ambition de la couronne impériale, et vous avez plus fait et vous nous avez fait plus connaître sur ce point que vous ne l'avez pensé vous-même. Dès qu'une fois ils se flattent de l'espoir séduisant de cette dignité, on peut compter que cet espoir, nourrissant les désirs et les faisant croître tous les jours, les engagera en même temps à en aplanir les obstacles, surtout quand ces obstacles ne sont que volontaires et fondés uniquement sur des vues de rancune et de ressentiment... Qu'il sera beau, dit-il encore, d'être à la fois empereur et pacificateur! Le roi de Pologne n'a qu'à parler, il n'aura plus d'ennemis, il régnera par amour et non par la force des armes. » Enfin, à Chambrier, qui restait froid en face de tant d'optimisme : « Croyez-vous donc, lui disait-il, que le roi de Pologne renonce volontairement à être empereur? Je ne le croirai pas que je ne le voie (1). »

En conséquence, et pour achever la tâche que Valori, trop vite découragé, s'était trop pressé d'abandonner, d'Argenson décida de dépêcher coup sur coup deux nouveaux députés à Auguste III, d'abord le ministre qu'il envoyait en Russie, le comte de Saint-

(1) D'Argenson à Valori, 1er-5 mars 1745. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Chambrier à Frédéric, 15 mars 1745 — Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. v, p. 260 et suiv., donne encore, à cette date du mois de mars 1745, l'extrait de plusieurs pièces que je n'ai pas trouvées au ministère des affaires étrangères. C'est en premier lieu un mémoire du marquis d'Argenson adressé au roi de Pologne pour indiquer les conditions auxquelles la France consentirait à la paix et engager Auguste III à se joindre à elle pour les obtenir, en lui promettant en même temps d'appuyer sa candidature à l'empire. Viennent ensuite deux réponses évasives d'Auguste III et une seconde dépêche plus pressante de d'Argenson. Toutes ces pièces ont dû être communiquées, soit par le maréchal de Saxe à son frère, soit par d'Argenson lui-même au ministre de Saxe à Versailles. J'ignore encore ici de quelle source M. Flassan les tenait ; aussi ai-je hésité à m'en servir, bien que je reconnaisse qu'elles présentent un grand caractère d'authenticité. Les lettres de d'Argenson en particulier ont bien le cachet particulier de son style et de son tour d'esprit.

Severin, et à qui il recommanda de passer par Dresde, puis un envoyé spécial et devant y résider à demeure, le marquis de Vaulgrenant.

Mais ce n'étaient pas ses propres agens, obligés, quoi qu'ils pussent penser intérieurement, d'obéir sans répliquer, c'était Frédéric, plus rebelle à la persuasion, qu'il fallait convaincre de la bonne volonté, si douteuse, d'Auguste III. L'étiquette ne lui permettant pas de prendre l'initiative de correspondre directement avec Frédéric, ce fut Louis XV lui-même que d'Argenson décida à prendre la plume à deux reprises, mais en donnant aux lettres royales un tour si conforme à ses propres habitudes de style et à la recherche philosophique de sa pensée qu'on ne peut douter qu'il les ait à peu près textuellement dictées. « Par tout ce qui revient, dit le roi de France au roi de Prusse, le roi de Pologne est tenté de la couronne impériale ; il a bien reçu Valori : il n'a point rejeté ses offres ; mais nous n'avons dû ni désirer ni attendre qu'il passât subitement, avec la reine de Hongrie, de l'alliance à l'inimitié... Il est tenté, il succombera : sa famille et sa cour y concourent, ils l'exciteront chaque jour davantage : on cache avec soin ce qu'on désire. Laissons faire au temps et à la nature. Je ne laisserai pourtant pas la scène vide. A Valori succède Saint-Severin et à celui-ci Vaulgrenant. Nos ennemis sont avantageux ; c'est une marque de faiblesse ; en effet, nous leur sommes supérieurs de toutes parts. Il ne nous manque que la saison pour agir ; je ne l'ai jamais vue s'avancer avec tant de plaisir et d'impatience. Nous en profiterons, s'il plaît à Dieu, avec le courage et le bonheur que le ciel accorde à la bonne cause. Nous ne voulons qu'une paix modérée, qui prévienne la guerre à l'avenir et délivre le monde de ses tyrans. Si nous obtenons les plus grands succès, j'exige de Votre Majesté de se souvenir comme moi de la modération qu'elle a voulu apporter aux conditions de paix quand nous avons cru nos affaires moins bonnes. C'est le moyen de rendre nos peuples heureux et de nous mériter une réputation de vertu qui nous rende beaucoup plus forts que nos armes mêmes (1). »

L'auteur de l'anti-Machiavel devait peut-être saluer son propre langage dans ces maximes de générosité politique, qu'on devait qualifier quelques années plus tard de philanthropiques et qu'aujourd'hui nous appellerions humanitaires ; mais s'il aimait encore s'en servir dans des documens publics et dans les occasions officielles, il y avait longtemps que, revenu des illusions de sa jeu-

(1) Louis XV à Frédéric, 6-15 mars 1745. *(Correspondance de Prusse. — Ministère des affaires étrangères.)*

nesse, dans sa diplomatie confidentielle, il avait renoncé à en faire usage. Aussi, en les retrouvant si singulièrement placées dans la bouche de Louis XV, il dut reconnaître l'inspiration d'un disciple de Voltaire plus naïf que son maître, et j'imagine qu'il dut en légèrement sourire, à moins pourtant qu'il n'en fût très sérieusement impatienté. Il avait, en effet, quelque lieu de l'être, car, d'une part, sa négociation clandestine avec l'Angleterre, par des raisons sur lesquelles je ne vais pas tarder à revenir, avançait beaucoup moins vite qu'il ne l'avait espéré, et de l'autre, ses agens, bien mieux informés que les nôtres, lui avaient fait connaître sinon le texte, au moins l'esprit du traité signé par Auguste III à Varsovie. Devinant sur-le-champ ce qui en pouvait sortir, il ne se souciait nullement de faire rire à ses dépens en prenant trop ostensiblement fait et cause pour les prétentions d'un prince qui, peut-être à ce moment-là même, traitait avec ses ennemis de la conquête et du partage de ses états. Sa réponse adressée à Louis XV fut donc sèche et même assez maussade. Avec Valori, il s'expliqua cette fois plus franchement et laissa même, dans des boutades d'humeur, apercevoir le fond de sa pensée : « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, que vous poursuivez une chimère? Ces gens-là sont vendus à l'Autriche ; la Russie, d'ailleurs, ne permettra jamais que son voisin et son protégé se fasse empereur, et les Polonais ne se soucient pas davantage de grandir à ce point leur roi ; nos deux voix, d'ailleurs, ne feraient pas encore la majorité du collège électoral. Retournez à Dresde, si vous comptez toujours sur votre éloquence ; mais, quant à moi, je ne m'abaisserai pas à *gueuser* ainsi l'amitié du roi de Pologne. » Et, quelques jours après, revenant sur le même sujet, il ajoutait : « Lisez les relations de nos envoyés en Saxe, et si elles ne vous servent pas d'ellébore, je vous déclare incurable... Adieu, mon bon Valori, faites-vous saigner trois fois par jour, buvez beaucoup d'eau et prenez encore plus de poudre blanche pour vous guérir de la fièvre chaude que vous avez assurément (1). »

Il n'aurait pas fallu, en vérité, beaucoup de perspicacité pour se douter que du moment où Frédéric ne prenait qu'un médiocre intérêt à une opération dont il jugeait le succès douteux, n'ayant pas l'habitude de laisser sa pensée inactive, il l'avait déjà tournée vers quelque autre adresse; et le soupçon eût été d'autant plus naturel qu'au même moment le bruit des négociations occultes engagées par le cabinet prussien avec les puissances maritimes se répandait généralement en Europe et revenait par tous les échos de

(1) Frédéric à Louis XV, 26 février, 14 mars 1745 ; — à Valori, 3-9 avril 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 60, 79, 102, 116.

Londres, de La Haye, de Munich et même de Pétersbourg. Il n'en pouvait guère être autrement, aucun secret n'étant jamais longtemps gardé par des gouvernemens soumis aux conditions d'une large publicité, comme l'étaient déjà à cette époque ceux d'Angleterre et de Hollande. Les gazettes très bien informées de ces deux contrées ne pouvaient manquer de faire remarquer à leurs lecteurs les assiduités du ministre Andrié auprès de lord Harrington et du jeune Podewils, envoyé prussien à La Haye, auprès du pensionnaire et des principaux membres des états-généraux ; il n'en fallait pas davantage pour que le très habile chargé d'affaires que la France gardait encore en Hollande, l'abbé de La Ville, prenant l'éveil, surveillant de près et pressant de questions son collègue, remarquât son air contraint, ses discours embarrassés et entortillés, ses réponses insuffisantes, et signalât à Versailles tous ces indices d'une défection mal déguisée.

A ces indiscrétions inévitables s'en joignaient d'autres calculées, parties de Vienne même, où Marie-Thérèse, qu'il avait bien fallu informer des ouvertures de Frédéric et qui n'avait nulle envie d'y accéder, était, au contraire, très empressée de publier tout ce qui pouvait semer la discorde entre ses ennemis : elle y était, sous main, aidée par le roi George, qui, détestant plus que jamais son neveu, était de plus bien aise de contrecarrer les dispositions semi-pacifiques de ses ministres. Dans de telles conditions, si d'Argenson avait voulu tenir la preuve en main des manœuvres de Frédéric, il n'avait qu'à ouvrir l'oreille et à laisser venir les révélations qui frappaient en quelque sorte de tous les côtés aux portes de son cabinet. Il n'y avait pas jusqu'au ministre saxon, le comte de Brühl, qui, pendant qu'il tenait Valori à distance avec une réserve si hautaine, envoyait son secrétaire de légation à La Haye, auprès de l'abbé de La Ville, pour lui offrir de lui faire connaître le texte même des offres de Frédéric et lui demander si, au lieu de laisser renouveler la trahison de Breslau, il ne conviendrait pas mieux à la France d'user de légitimes représailles, en ne songeant plus qu'à ses propres intérêts et en abandonnant aux justes rigueurs du sort un homme qui faisait métier de tromper tout le monde. Cet émissaire secret ajoutait (et le fait n'était pas faux) que l'irritation et la méfiance étaient générales en Europe contre Frédéric depuis sa dernière équipée, et le prestige de ses armes très compromis par leur mauvais succès en Bohême ; que personne ne se souciait plus de traiter avec lui ; et il finissait par insinuer clairement que la France obtiendrait pour elle et ses protégés de bien meilleures conditions si, au lieu de s'obstiner à garder un si mauvais allié, elle laissait tomber une grandeur improvisée qui semblait ne

s'être élevée que pour jeter le trouble chez tous les peuples. Pour la Silésie recouvrée que ne donnerait pas Marie-Thérèse (1)!

Je ne vais assurément pas jusqu'à dire qu'il eût été ni loyal ni prudent de se précipiter sur de telles ouvertures, et, changeant de voie sans réflexion, de tourner bride aussi brusquement qu'on s'était engagé; mais l'offre d'être mis au courant des pratiques secrètes de Frédéric n'était pas à dédaigner, ne fût-ce que pour se mettre en garde contre toute surprise et être en droit de retrouver à l'occasion, à l'égard d'un allié si peu fidèle, toute sa liberté d'action. Inutile précaution, suivant d'Argenson, qui non-seulement ne voulait rien croire, mais rien écouter; aux avis qui lui arrivaient de toutes parts, il fermait obstinément les yeux. Quand les indices suspects devenaient trop avérés et que l'inquiétude traversait un instant son esprit, il recourait pour la calmer à un moyen suivant lui infaillible. Il interrogeait directement le ministre de Prusse, Chambrier, ou faisait interroger Frédéric lui-même par Valori; les réponses qu'il obtenait ne manquaient jamais d'être satisfaisantes. Si un courrier était parti en hâte de Berlin pour Londres par La Haye, c'était, s'empressait-on de lui dire, pour insister de nouveau sur la mise en liberté du maréchal de Belle-Isle. Si le jeune Podewils ou Andrié s'étaient entretenus trop longuement avec les ministres hollandais ou britannique, c'était pour sonder le terrain et voir quelles bases on pourrait offrir pour une paix générale. Pleinement satisfait, d'Argenson écrivait alors : « Le roi de Prusse ferait mieux sans doute de ne pas faire d'ouvertures à La Haye, pour la paix; ce rôle nous conviendrait mieux qu'à lui; mais une vérité qu'il faut avouer, c'est que les démarches qu'il a faites pour la paix n'ont point eu le caractère de défection, et qu'il a, au contraire, paru vouloir marcher dans la plus étroite union avec le roi. Il écrit très souvent à Sa Majesté; ses lettres sont remplies d'assurances de la fidélité à ses engagemens. Il est vrai que la vivacité de ce prince lui fait embrasser toutes les idées qui se présentent à son esprit, et qu'en conséquence il donne ses ordres avec légèreté et pétulance, et que l'empressement de ses ministres à les exécuter peut exciter des soupçons. Désabusez-vous d'aucune trahison de la part

(1) La Ville à d'Argenson, 16 février, 5-9-12 mars 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — Latouche, agent secret à Londres, 12-19-25 février, 2 mars 1745. (*Correspondance d'Angleterre.* — Ministère des affaires étrangères.) — Les ouvertures de l'agent saxon avaient même précédé la mort de l'empereur. — Les dépêches de l'ambassadeur de Venise à Vienne font voir que les offres de Frédéric étaient publiques dans cette cour, comme aussi le refus de Marie-Thérèse d'y accéder, 16-17 mars 1745.

de ce prince. » Comment, d'ailleurs, pourrait-il trahir, pensait d'Argenson, quand ses intérêts, la nécessité, la défaveur même dont il est l'objet, lui imposent l'obligation de rester uni avec la France? — « Il se laisse emporter par le feu de son imagination et de ses inquiétudes, quand il autorise ses ministres à tâcher d'obtenir de toutes parts, sans la participation de ses alliés, quelque négociation qui puisse conduire à la paix; mais comme toutes les cours paraissent se méfier de sa conduite et de ses principes, nous devons compter que son intérêt le ramènera toujours à être uni avec nous. Il ne faut donc jamais paraître douter de sa bonne foi et *arborer*, au contraire, un grand air de confiance. »

Quant à l'idée de profiter du discrédit momentané de Frédéric pour conclure, à son insu et à ses dépens, une paix plus avantageuse à la France, d'Argenson ne saurait la rejeter avec trop d'indignation. — « Il ne faut pas écouter ni même laisser parler sur ce sujet; *on me proposerait les Pays-Bas*, s'écrie-t-il quelque part, que je croirais les payer trop cher à ce prix... Vous devez faire entendre clairement que Sa Majesté est bien résolue à ne point souffrir qu'on dépouille ce prince de ce qui lui a été cédé par son traité de Breslau, de juillet 1742, avec la reine de Hongrie, et que *Sa Majesté céderait plutôt les plus chers intérêts de son royaume* que de consentir à jamais permettre qu'on ôte à ce prince la Silésie et le comté de Glatz. Peu à peu, les hommes reviennent au vrai et à la raison, quand ils voient de grands obstacles à ce qui fait l'objet de leurs passions. Il faut donc espérer qu'avec un peu de temps les puissances intéressées à la paix reviendront de cette fureur aveugle contre le roi de Prusse. Plus elles se déclarent contre un prince qui a les mêmes ennemis que le roi, et qui ne se les est attirés que pour avoir embrassé conjointement avec lui la juste cause du feu empereur et de la maison de Bavière, et plus il est de la sagesse et de l'honneur de Sa Majesté de le soutenir avec toute l'ardeur la plus grande, et de s'y montrer aussi déterminée qu'elle a jamais pu le faire pour aucune autre vue d'état embrassée de sa part. C'est ce dont vous devez donner au roi de Prusse et à ses ministres, en toute occasion, les plus fortes assurances pour les convaincre qu'aucune raison ni considération ne pourra changer ni affaiblir les sentimens de Sa Majesté, et que nous sommes inattaquables sur toutes les mauvaises semences de soupçon qu'on nous jette de toutes parts pour nous diviser. »

Il faut se rappeler que c'était le moment même où Frédéric ne demandait que l'assurance d'un *bon morceau pour se détacher de la France*. D'Argenson dit à plusieurs reprises, dans ses mémoires, que sa maxime favorite était celle-ci : le roi de France aime mieux

être trompé que de tromper. On ne peut disconvenir qu'il donnait dans cette occasion une forte preuve de cette préférence (1).

Et ce qu'il y a de plus singulier dans cet état d'esprit de d'Argenson, c'est qu'en même temps qu'il fermait ainsi obstinément l'oreille aux avis éclairés même de ses propres agens, il accordait sa confiance, presque sans réserve, à un confident qui n'y semblait pas naturellement appelé, car c'était le ministre que la Hollande, malgré son hostilité à peu près déclarée contre la France, entretenait encore à Paris. Il est vrai que ce ministre était toujours le brave docteur Van Hoey, dont j'ai eu, dans la série de ces études, plus d'une fois l'occasion de parler, ami fidèle de la France, où il était très aimé, et animé des intentions les plus pacifiques. Mais si ce digne homme était, par sa loyauté, par la simplicité de ses mœurs et ses sentimens de charité chrétienne, l'objet de l'estime générale, il était aussi, j'ai eu l'occasion de le dire, le point de mire de beaucoup de railleries. Voltaire l'appelait plaisamment le Platon de la Hollande à cause de son habitude de faire intervenir à tout propos, dans les négociations diplomatiques, des maximes philosophiques et des versets de l'Écriture sainte. Tout le monde l'aimait; tout le monde souriait en parlant de lui. D'Argenson seul le prit tout à fait au sérieux; et de fait, malgré la diversité de leurs croyances (Van Hoey était un chrétien zélé, tandis que d'Argenson était suspect de ce qu'on appelait alors le libertinage), une certaine ressemblance existait entre eux: c'était la même élévation de vues, mais aussi la même confiance dans la puissance absolue des principes et l'action des moyens moraux, la même facilité à juger des autres par soi-même et à ne douter jamais de la sincérité ni de ses alliés ni de ses adversaires. Aussi la plus tendre intimité ne tarda-t-elle pas à régner entre eux. Van Hoey, dans le billet de chaque jour, n'appelait jamais d'Argenson que son très *cher marquis*, et d'Argenson, en retour, poussait la confiance jusqu'à communiquer à Van Hoey toutes les pièces qu'il envoyait à La Haye à l'adresse des états-généraux, et à prendre parfois même et suivre son avis sur leur rédaction. Ils faisaient ensemble des plans de pacification qu'ils se chargeaient ensuite de faire agréer au-dessus et autour d'eux. Par malheur, Van Hoey était l'homme du monde le moins en mesure d'agir sur l'esprit de ses supérieurs, les politiques de Hollande doutant fort, non sans raison, de sa perspicacité, traitant ses vertueuses intentions de duperie, et mettant tous ses avis en quarantaine. Tout ce qui passait par son canal était condamné d'avance à La Haye. C'est ce dont l'abbé de La Ville aver-

(1) D'Argenson à La Ville et à Valori, 12 février, 4-14, 15, 20 mars 1745. (*Correspondance de Prusse et de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

tissait discrètement son ministre, sans parvenir toutefois à le désabuser complètement. — « Rien n'est plus flatteur, écrivait-il, pour M. Van Hoey que les sentimens favorables dont Sa Majesté daigne l'honorer; mais il est si cruellement discrédité dans ce pays-ci que des amis, s'il en conserve, tenteraient vainement de lui ménager la confiance de ses maîtres. Il a toujours eu raison dans le fond, mais il a constamment péché par la forme (1). »

S'il était pourtant un lieu où il aurait fallu n'agir que par l'intermédiaire de gens avisés et ne faisant pas rire à leurs dépens, c'était à La Haye, où arrivait au même moment, chargé d'une mission mystérieuse, un connaisseur, très bon juge en fait de travers et de ridicule humain, et le dernier homme du monde à se payer de belles paroles. Ce n'était autre qu'un politique anglais qui a laissé un grand renom dans les lettres, le célèbre lord Chesterfield. On sait quelle place (assez semblable à celle de M[me] de Sévigné parmi nous) tient dans la littérature anglaise ce grand seigneur devenu auteur classique, moins par le mérite de ses écrits proprement dits que par le goût délicat et par le tour exquis de son style épistolaire. Bien que l'insuffisance de ses talens oratoires ait toujours empêché Chesterfield de prétendre à figurer au premier rang sur la scène politique, il n'y jouait pas moins un rôle important. Il venait même de prendre une part active et presque décisive aux derniers conflits ministériels par un pamphlet dont tout le monde lui attribuait l'origine, et qui résumait, en termes mordans et sévères, les griefs de l'opinion britannique contre la politique de Carteret. La victoire remportée, on lui fit une part dans les dépouilles, en lui déférant (au grand déplaisir du roi, qui lui gardait rancune) la vice-royauté d'Irlande. Seulement, avant qu'il allât prendre possession de son gouvernement, il fut invité à remplir une mission diplomatique sur le continent. Il dut se rendre à La Haye pour exhorter les états-généraux à se montrer dans la campagne prochaine plus actifs et moins timides qu'ils n'avaient fait dans les années précédentes. Ses instructions lui prescrivaient de déterminer la république à augmenter son effectif militaire et naval et, par une déclaration de guerre officielle, à passer de l'état de simple auxiliaire à celui de partie belligérante et principale. Mais, derrière cette mission belliqueuse, le nom même et le caractère connu de l'envoyé faisaient supposer qu'une arrière-pensée pacifique était cachée. Chesterfield, en effet, avait fait de longs et fréquens séjours sur le

(1) Van Hoey à d'Argenson, 15 décembre 1744, 19 mars 1745. — La Ville à d'Argenson, 20 avril 1745 et suiv. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

continent, formant partout des relations étendues et affectueuses, et nulle part plus qu'à la cour de France, où il conservait de véritables et même de tendres amitiés : écrivant purement notre langue et la parlant sans accent, il restait Français d'habitude, sinon de cœur. La société française était à ses yeux un type de politesse et d'élégance, dont il accusait volontiers ses compatriotes, mal dégrossis, de ne pas sentir le charme, et dont il professait en toute occasion l'admiration et presque le culte. Malgré la guerre déclarée, il continuait à faire élever à Paris, sous la garde d'une dame du grand monde de ses amies, un fils très chéri, fruit des amours de sa jeunesse, uniquement pour lui faire apprendre les belles manières, espérance qui, pour le dire en passant, a été (comme on sait) complètement trompée. Ce parfait courtisan, cet honnête homme par excellence, ce *grand-prêtre des grâces*, comme on l'appelait, n'était donc rien moins qu'un foudre de guerre et ne ressemblait nullement à un missionnaire pressé de prêcher une croisade, surtout contre son pays de prédilection. Il était clair que tout en faisant un appel aux armes, il était homme, si des paroles de paix circulaient en l'air autour de lui, à les saisir au passage et à ne pas les laisser tomber à terre.

C'est ce qui fut compris tout de suite et plus encore à Berlin qu'ailleurs. Chesterfield n'était pas encore débarqué que le jeune Podewils avait déjà reçu l'ordre de se rendre auprès de lui avec une politesse empressée, afin de l'assurer de l'estime que le roi de Prusse professait « *pour la beauté* de son *génie* et le mérite de son caractère, et du désir qu'il éprouvait d'être de ses amis. » Puis, pour aller vite et droit en besogne, il devait ajouter que ce qui confirmait le roi dans ces sentimens, « c'était la connaissance qu'il avait de la manière de penser *modérée* et *raisonnable* du lord anglais sur les circonstances présentes ; » et enfin il lui était généralement recommandé de faire ces démarches avec assez de discrétion pour que l'envoyé de France n'en fît pas la remarque (1).

D'Argenson voyait et traitait les choses de plus haut. « Pour la première lettre que j'écrirai à M. de La Ville (dit-il, dans une de ses notes où il résumait d'avance pour lui-même sa propre pensée), il faut dire que milord Chesterfield, qui va arriver à La Haye, n'est point ennemi de la France, à ce qu'on m'assure ; au contraire, il est dans le système de nous allier à la nation britannique comme cela a été pendant la régence ; que cet Anglais est homme doux et

(1) *Pol. Corr.*, t. IV, p. 15-19-20. — Frédéric à Podewils, 18-21 janvier 1745. Comme on le voit par ces dates, les avances de Frédéric à Chesterfield avaient même devancé la mort de l'empereur.

raisonnable; qu'on dit qu'il va à La Haye autant pour raisonner de la paix que pour forcer les états-généraux à nous déclarer la guerre; que si ces notions sont vraies en tout ou en partie, M. l'abbé de La Ville pourrait se ménager quelque entretien particulier avec lui, en lui parlant comme de lui-même et par *un zèle de cosmopolite;* examiner quels sont les moyens de la pacification générale; l'amener insensiblement, en faisant parler ledit milord, à quelques articles faisant partie de ce que je lui ai écrit touchant la négociation avec le secrétaire de Saxe; surtout qu'il s'étende sur les bonnes qualités du roi, sur ses qualités de justice, d'honneur et de bonté qui se développent tous les jours; parlant aussi avantageusement du ministère qui ne cherche qu'à servir le roi, suivant ses véritables instructions, qui seraient de rendre son peuple heureux et de le faire aimer de ses voisins pendant un long règne, ce qui n'avait pas été ici depuis Henri IV (1). »

En recevant ces instructions, La Ville dut se trouver (et il le laisse un peu voir dans ses réponses) assez en peine de les comprendre et plus encore de savoir qu'en faire. D'abord il n'était pas très aisé d'entrer, sans une mission expresse, en conversation avec Chesterfield, les relations officiellement hostiles des deux cours ne permettant au chargé d'affaires de France ni d'aller chercher ni d'attendre chez lui, pour une visite de politesse, un envoyé britannique. Il était moins facile encore de faire parler sans qu'il s'en aperçût un homme que sa bonne éducation et son parfait savoir-vivre préservaient des indiscrétions et des écarts auxquels un novice, moins fait aux usages du monde, aurait pu se laisser entraîner. Enfin, le plus embarrassant, c'était, si on réussissait à le faire causer, de n'avoir absolument rien à lui répondre. Or, en prescrivant à La Ville de se tenir sur le même terrain qu'avec le secrétaire de Saxe, à qui on avait refusé toute conversation, on lui interdisait de se prêter à l'ombre d'une transaction sur les deux sujets véritablement en question : l'élection du grand-duc et la réponse à faire aux demandes de Frédéric. Que lui restait-il alors en portefeuille ? Des généralités vagues et *cosmopolites* sur les avantages de la paix, et un panégyrique des vertus de Louis XV. Chesterfield était trop poli assurément pour se refuser à faire écho à de bonnes paroles qui, n'engageant à rien, ne menaient non plus nulle part. Mais après ?

Cependant, quand des gens d'esprit ont envie de causer ensemble, ils finissent toujours par en trouver l'occasion. C'était le cas de La Ville et de Chesterfield lui-même, qui, se rencontrant assez souvent

(1) Note de d'Argenson, 3 février 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

en maison tierce, sentirent bientôt l'embarras de leur situation réciproque, et avaient au moins, chacun à part soi, l'envie de savoir si l'autre n'avait rien à lui dire. Ce fut La Ville qui fit naître la première occasion, en envoyant avec empressement à Chesterfield une lettre que la marquise de Mauconseil (la dame qui était chargée de l'éducation mondaine du jeune Stanhope) lui faisait passer par l'intermédiaire de la légation de France. Dès le lendemain, Chesterfield, voyant entrer La Ville dans un salon où il était en visite, s'approcha de lui pour lui faire ses remercîmens, en exprimant le regret de n'avoir pu aller les lui porter lui-même. « Je répondis, dit La Ville, que j'étais persuadé qu'il pouvait contribuer plus que personne à me remettre en liberté de lui rendre mes devoirs chez lui. » La glace ainsi rompue, Chesterfield, à son tour, dans une entrevue suivante, essaya de faire un pas de plus. « Il m'aborda, écrit encore La Ville, chez le prince de Nassau, et après m'avoir questionné quelque temps sur plusieurs personnes qu'il connaît en France, il me demanda s'il était vrai que le roi dût faire la campagne et se mettre bientôt à la tête de son armée en Flandre, et que le prince de Conti fût destiné à commander l'armée du Bas-Rhin. Je répondis que je n'étais en état ni d'autoriser ni de contredire ce qu'on débitait à cet égard, mais que je ne doutais pas que, puisqu'on obligeait Sa Majesté à continuer la guerre, elle n'employât toutes les forces pour procurer à ses alliés une paix équitable ; que je ne doutais pas non plus que le roi, animé des sentimens les plus respectables de justice et de bonté, ne fût prêt à mettre fin par une telle paix aux maux de tous les peuples. Lord Chesterfield parut m'écouter avec beaucoup d'attention et de plaisir, et il me dit qu'il était bien à souhaiter qu'on pût parvenir à un accommodement ; mais il évita d'entrer dans aucun détail sur les moyens, et il ne m'entretint plus que de son goût personnel pour la France, le seul pays où il avait trouvé des mœurs douces et aimables, une société agréable et facile, et une manière de penser et de vivre qui, à son avis, donnait aux Français une supériorité sur toutes les autres nations (1). »

C'était aussi insignifiant qu'aimable, mais La Ville, n'ayant apporté que des complimens, devait être plus ennuyé qu'étonné de s'en retourner payé dans la même monnaie ; d'Argenson n'en jugea pas de même, car il invita spécialement son envoyé à remercier le ministre anglais de sa bienveillance pour la France, et, comme preuve de ce bon vouloir, il le chargea de lui demander s'il ne pourrait pas s'employer à faire relâcher le maréchal de Belle-Isle. La Ville,

(1) La Ville à d'Argenson, 23 février 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

charmé d'avoir un sujet (même un peu maigre) pour reprendre la conversation, ne manqua pas de s'acquitter de la commission dès sa première rencontre avec l'envoyé anglais, mais Chesterfield, qui, en le voyant s'avancer vers lui avec empressement, s'était attendu à quelque chose de mieux, fut visiblement désappointé... « Il me fut aisé de m'apercevoir, à la contenance du comte de Chesterfield, qu'il ne s'attendait pas à une pareille insinuation. Il me répondit avec beaucoup de politesse, mais froidement, que je concevais bien que cette affaire n'était pas de son ressort, que d'ailleurs elle avait déjà fait un grand éclat, qu'elle ne paraissait guère susceptible d'accommodement, surtout dans les circonstances du moment présent. — Je lui répliquai sur le même ton et en affectant la même indifférence, qu'à la vérité Sa Majesté britannique avait mis bien de l'humeur dans cette affaire, mais qu'il devait être persuadé que l'on était plus affligé qu'affaibli de la prise de M. le maréchal de Belle-Isle, au mérite duquel pourtant on rendait toute la justice qui lui était si légitimement due. Le lord Chesterfield répondit qu'il comprenait parfaitement que la privation d'un excellent sujet ne pouvait pas causer pendant longtemps un vide réel dans un royaume où le génie était certainement plus commun qu'ailleurs, et il ajouta obligeamment qu'il regardait comme le chef-d'œuvre de la nature un Français dont l'esprit naturel était cultivé par l'éducation et les connaissances acquises. Je tâchai de n'être point en reste de politesse et de complaisance avec ce ministre, et c'est par là que notre conversation se termina. »

La nuit porte conseil, et Chesterfield se repentit sans doute d'avoir tourné si court en écartant une demande qui pouvait servir d'entrée pour d'autres plus sérieuses. Aussi courut-il bientôt après ses paroles et remit-il lui-même, peu de jours après, l'affaire du maréchal de Belle-Isle sur le tapis : « Redites-moi donc, dit-il à La Ville, en le prenant à part, ce que vous m'avez dit hier? » Et La Ville ayant renouvelé sa demande presque dans les mêmes termes, il l'accueillit cette fois avec beaucoup plus d'*onction*, assurant qu'il se chargerait avec plaisir d'une démarche qui témoignerait à la cour de France « les sentimens distingués de respect qu'il avait pour elle. » — « Mais Belle-Isle, ajouta-t-il, était l'auteur de la guerre qui troublait l'Europe, et que ne pourrait-on pas craindre de son caractère entreprenant et de ses vastes desseins, » si on le rendait à la liberté? Là-dessus, nouvelles protestations de La Ville, affirmant qu'un génie aussi étendu et aussi souple que celui de Belle-Isle saurait servir les desseins du roi aussi bien pour rétablir la paix que pour conduire la guerre. — Vous parlez toujours d'accommodement, dit alors Chesterfield, et tout le monde le désire, l'Angleterre plus que tout

autre, mais on ne fera pas un pas si on ne joint à ces assurances générales quelque chose de plus précis sur les conditions qui pourraient y conduire. — Le roi est prêt à tout entendre, répondit La Ville, déjà un peu gêné et se sentant serré de trop près; il écoutera toutes les propositions qui pourront donner à ses alliés la satisfaction qui leur est due. — Mais, enfin, vous n'êtes pas apparemment sur ces satisfactions aussi exigeans que du vivant de l'empereur? »

Cette fois, l'invite était claire, et si La Ville eût eu dans son jeu une carte pour y répondre, la partie était engagée. La question par excellence, celle du choix du futur empereur, était remise naturellement sur le tapis. Mais c'était sur ce point surtout que La Ville avait bouche close et ne le savait que trop : il se contenta de répliquer « qu'en effet les objets relatifs à la dignité impériale ne subsistaient plus depuis la mort de ce prince. » — « Nous en demeurâmes là, monseigneur ; ce ministre me promit de me communiquer la réponse qu'il recevrait de sa cour touchant M. de Belle-Isle (1). »

Aucune réponse ne fut envoyée et la causerie ne fut pas même reprise. Chesterfield, ayant compris à qui il avait affaire et ce qu'il pouvait attendre de ce côté, se retourna naturellement d'un autre; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, quelques années après, ayant occasion de faire, dans une lettre à son fils, allusion à un incident de sa mission à La Haye, il ait parlé de La Ville avec une bienveillance railleuse, en concluant par cette maxime de moralité mondaine à l'usage de son élève : « Quand un homme bien élevé, qui a une affaire à débattre, rencontre dans le monde son adversaire, il a deux manières de s'y prendre, ou de le regarder en face pour le terrasser, ou de se jouer de lui en le couvrant de fleurs. »

Ce n'était pourtant pas la faute de La Ville si l'envoyé prussien, bien moins gêné que lui dans ses allures, pourvu d'instructions plus nettes et muni d'argumens solides pour les défendre, avait pu aborder tout de suite le ministre anglais, et, au lieu de perdre le temps en passes d'armes inutiles, engager le débat et croiser le fer. Pour commencer, il avait du premier coup nettement établi son terrain. « Le roi, dit-il, n'a ni les intentions, ni surtout *les liens avec la France* qu'on lui suppose. Il ne désire que la tranquillité de l'empire, la libre élection du futur empereur, la conservation de son bien, tel que le traité de Breslau le lui a assuré, et la réparation des dommages qu'il a subis. » Puis, sachant d'avance que le grand reproche fait à son maître était d'avoir violé lui-même le traité qu'il

(1) La Ville à d'Argenson, 30 mars 1740. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

invoquait et compromis la garantie du cabinet britannique, il s'efforça, à grands renforts de sophismes et de prétextes (dont une lettre autographe de Frédéric lui avait fourni une provision), de démontrer que l'invasion de la Bohême n'avait pas été un acte d'agression véritable, mais une précaution de défense légitime prise contre les vues menaçantes et les pièges de la politique autrichienne. « J'entends, dit Chesterfield en souriant ; en réalité, vous demandez tout et vous n'offrez rien, car la Silésie n'est plus à vous depuis que vous avez vous-même déchiré le traité qui vous la donnait. Je doute fort en effet (et Grotius, s'il revenait au monde, penserait, j'en suis sûr, comme moi) que des craintes bien ou mal fondées, des rumeurs plus ou moins certaines, puissent servir de raison suffisante pour entrer à main armée chez le voisin. Les traités les plus solennels ne seraient que des chiffons de papier si de tels motifs autorisaient à les rompre. » — « Je lui dis tout cela, écrivait lord Chesterfield lui-même, en prenant soin de rester aimable et même respectueux dans mon langage, de manière à le faire parler sans crainte, et je reste convaincu que, si on garantit au roi de Prusse la Silésie, il ne demande au fond pas autre chose (1). »

Frédéric, relevant la balle, répondit courrier par courrier : « Je laisse aux rhéteurs et aux jurisconsultes à disputer sur les mots et à décider qui a été l'agresseur, de la reine de Hongrie ou moi. Il n'y a pas de roi de Prusse qui n'eût fait comme moi... Et dans tout contrat, quand tout l'avantage est d'un côté et rien de l'autre, la disparate rompt l'engagement. Faites donc savoir à lord Chesterfield, avec toute la politesse imaginable,.. que si je trouve toutes les portes fermées en Angleterre, je mettrai mes ressources dans l'alliance de la France, dans les conjonctures qui peuvent changer en ma faveur, et dans mon courage... Mais priez-le de croire que je n'en estimerais pas moins sa personne en combattant ses principes (2). »

Voilà parler, et c'est ainsi qu'on mène une affaire quand on sait ce qu'on veut et où l'on va. Chesterfield n'eût-il été que juge des coups et spectateur désintéressé, que, recevant ainsi, en partie double, les confidences de deux alliés dont l'un était visiblement la dupe de l'autre, il eût donné la palme de l'habileté, sinon de la loyauté, au moins scrupuleux des joueurs. Mais de plus, ayant tout intérêt à rompre l'alliance de la France et de la Prusse, il était tout simple qu'il se rapprochât de celle des deux parties qui offrait elle-

(1) Chesterfield à Harrington. (*Correspondance de Hollande.* — Record Office.) — Frédéric à Podewils, 22 février 1745. *Pol. Corr.*, t. IV, p. 44-47.

(2) Frédéric à Podewils, 21 février 1745. *Pol. Corr.*, t. IV, p. 67-69.

même de se détacher à des conditions qui n'avaient rien d'excessif. Aussi, à partir de ce moment, se fit-il, sans plus d'hésitation, non-seulement l'intermédiaire, mais l'avocat, auprès de ses collègues, des demandes de Frédéric, et il en eût assuré le succès si le roi d'Angleterre (plus passionné que jamais, comme je l'ai dit, contre son neveu) n'eût opposé une résistance dont lui-même, très mal noté dans la pensée royale, était moins que tout autre en mesure de triompher. Un instant, cependant, on put croire que le coup était fait, et que le ministre anglais à Vienne allait être chargé de promettre à Marie-Thérèse la voix électorale de Brandebourg pour le grand-duc, en échange de l'abandon de toute idée de recouvrer la Silésie. Tout paraissait convenu, et déjà Frédéric s'inquiétait de savoir comment il *insinuerait* l'affaire au roi de France ; mais, à ce moment même, un événement qu'on pouvait prévoir, mais qui devançait et dépassait l'attente commune, vint porter à un si haut degré la confiance déjà très exaltée de la reine qu'on ne pouvait plus lui proposer, avec une chance de succès, la plus modeste concession. « La couronne impériale sans la Silésie, avait-elle répondu à la première insinuation qui lui fut faite dans ce sens, ne vaudrait pas la peine d'être portée (1). » Chesterfield se borna alors à faire venir chez lui le ministre prussien et à lui déclarer que, toute sa bonne volonté devenant inutile, il ne pouvait qu'engager son maître à songer à ses propres intérêts et à se mettre promptement en défense, en attendant que ses amis de Londres trouvassent une occasion favorable pour le servir.

Cet incident, qui fermait pour le moment l'ère des négociations, c'était la capitulation du jeune électeur de Bavière, qui, en se rendant à l'Autriche à discrétion, lui livrait la suprématie sur toute l'Allemagne méridionale, et ne laissait plus même à la France un prétexte légal pour lui disputer le terrain. C'est ce que je dois maintenant exposer brièvement (2).

Duc de Broglie.

(1) Robinson à Carteret, 12 avril 1745. (*Correspondance de Vienne.*— Record office.)

(2) Frédéric à Podewils, 2 avril 1745. *Pol. Corr.*, p. 98-101. — *Histoire de mon temps*, chap. xi. — On ne trouve pas de trace dans les correspondances du conseil donné par Chesterfield par l'intermédiaire du jeune Podewils. C'est Frédéric qui le mentionne dans son histoire. Il impute l'impuissance de Chesterfield seulement aux engagemens du traité de Varsovie, mais les correspondances de Chesterfield lui-même avec Harrington (Record Office) indiquent l'effet considérable produit à ce moment par la soumission de l'électeur de Bavière, à laquelle on ne s'attendait plus, les conditions exigées par l'Autriche ayant paru trop dures pour pouvoir être acceptées.

L'INCONNU

DERNIÈRE PARTIE (1)

IV.

« Après les ardeurs des jeunes années qui nous font attribuer à l'universalité des choses la saveur qui est en nous, un écœurement général m'était venu de la réalité. Et la curiosité dont j'avais fait mon but principal, et un stupide abus, m'avait frappé d'une sorte d'intoxication cérébrale.

— Je souffre! dis-je à Corail, un matin.

Nous nous promenions, bras dessus, bras dessous, sur les boulevards.

— Ha! ha! ha! s'exclama-t-il amicalement.

Du reste, n'est-ce pas la coutume, à l'égard de ceux qui se plaignent d'une douleur, d'essayer d'abord, à tout hasard, si on ne va pas les en faire rire? Mais mon sérieux avait de solides racines.

— Ah çà! mon cher, reprit Corail, qu'est-ce que tu as?

A la même minute, une horloge publique sonna onze coups. J'indiquai la direction d'où s'échappaient les ondes sonores, et je murmurai :

— Tiens, par exemple : ça!..

— Sacrebleu! Explique-toi!

Un orphéon défilait sur la chaussée à côté de nous, précédé par un porte-étendard : « Ville de Paris. — XIXe arrondissement. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

disait sa bannière garance, dont les ondulations inquiétèrent, au passage, le cheval d'un petit omnibus de chemin de fer. Sur la plate-forme, chargée de malles, de ce véhicule, d'énormes affiches propageaient un avis ainsi rédigé : « Été de *188**. — Côtes de Bretagne en *quinze* jours, pour *100* fr. *50* c. »

— Tiens encore! criai-je en désignant ces choses, vois-tu bien ça aussi?.. Et ça? Et ça?.. Voilà ce que j'ai! sans compter le reste!..

Corail haussa les épaules, en déclarant qu'il n'était pas assez fort pour me comprendre. Je m'indignai :

— Comment! Tu ne conçois pas ce qu'il y a d'atroce à ne pouvoir jamais ignorer ni l'année ni même l'heure qu'il est, ni le nom ni les divisions administratives de la ville dont la loi vous régit... Tu les entends bien : je n'ai qu'à grimper dans la voiture qui s'en va là pour être sûr qu'on me conduira, en tant de temps, pour tel prix, à tel endroit déterminé. Pas d'illusions possibles là-dessus : tous les espaces sont calculés en kilomètres ou au chronomètre... Oh! savoir indubitablement qu'il est onze heures, que tant d'autres heures me séparent d'hier et de demain, de Londres ou de Lisbonne; et, qu'à changer quoi que ce soit de cela, je ne puis rien, rien, quelque envie ou besoin que j'en aie! Non, pas une illusion n'est possible!.. Regarde ces uniformes, là-bas, sur ce trottoir qui trace la ligne arbitraire de nos futurs pas : la vue de ce soldat, de ce facteur, de ce croque-mort ou de ce garçon de banque m'interdit d'oublier qu'il y a des nationalités, des lettres à répondre, des échéances fixes, et notamment celle du décès... Quel supplice!.. Ah! si nous pouvions encore être à ces époques problématiques où nos ancêtres erraient songeurs et solitaires, nous rencontrer soudain au cœur d'une forêt, alors que la blancheur des dents humaines ne se mettait pas à luire dans le sourire toujours prévu des politesses depuis apprises, et nous entre-déchirer, Corail, ingénument...

Mon compagnon sifflotait, dédaigneux pour tant d'insanités. Je lui en témoignai du mécontentement :

— Tu n'es pas gentil! Tu t'aperçois bien que je suis malade. C'est grâce à moi que le grade de médecin t'est acquis; cela double, à mon égard, ton devoir professionnel. Examine, délibère et prescris!..

— Tâche d'abord de ne point te faire de bile! Tu n'es pas malade du tout. Tu es trop heureux! Voilà mon diagnostic. Pour dissiper les chimères qui t'importunent, je te conseille de voyager. A la rigueur, je t'ordonnerais bien le mariage; c'est efficace aussi.

— Soit donc, je vais partir, à l'aventure.

— Veux-tu que je t'accompagne?

— Oh! non, protestai-je. Seul! Je souhaite être seul, et loin de tout ce dont me ferait souvenir ton individu contemporain!..

— Bon! Alors, à bientôt?

— A jamais, j'espère !

Mon départ suivit de près cette consultation.

Je m'en allai droit devant moi, à travers le continent, sans me retourner, insensible aux besoins du corps, infatigable, et le regard fixe. Évitant les villes et les routes battues, marchant plutôt de nuit, sous les abois des chiens, je poursuivis ma fuite, parmi des plaines nues et des bois si denses que la pluie n'y pénétrait pas.

Les biens naturels de la terre avaient la charge de me nourrir. Je traversai souvent des plaines de bruyère ou de tourbe, des carrières abandonnées, des marécages où je faillis mourir de faim. Quand j'atteignais la rive d'un fleuve, au lieu de le franchir par les ponts ou les bacs, je m'acheminais jusqu'au-delà de sa source. Et je sentis, en me privant de la société de mes semblables et de tout ce que le progrès leur a procuré, que l'âme n'a rien acquis de la civilisation, car rien ne manquait à la mienne dans son existence sauvage. . . . .

. . . .

... Depuis combien de temps durait ma course par vaux et par monts? En quelle saison était la terre? Comment étais-je parvenu si haut? En remontant le cours de quel torrent? Quelle région, quelle partie du monde s'étendait à mes pieds, dissimulée sous les ternes vapeurs de l'aube?

J'étais debout sur le promontoire d'un roc immense, surplombant des vallées infinies, à travers des brumes déchiquetées qui semblaient les derniers lambeaux de ce voile mystérieux dont la nuit est faite. Aucun autre bruit que l'appel insaisissable et tentateur du vent éternel.

Seule, dans cet univers, la lune m'était connue. Parmi la nuée d'astres diffus, sa forme familière évoquait l'unique souvenir qui me rappelât un passé. Le croissant sublime dépouilla bientôt sa couleur d'or, pour devenir rouge feu, dans le bleu encore noir du ciel; puis une candide blancheur lui vint, tandis que les étoiles s'éteignaient à la surface de l'azur éclairci.

Devant cette majesté solitaire, je songeai, je ne sais comment, au jour suprême qui doit me mettre en la présence de Dieu; et je la saluai, en guise de répétition, avec une aisance que j'attribuerai à la cérémonieuse distance qui nous séparait, et aussi à l'espèce de sécurité que les timorés du ridicule, comme moi, prennent, n'importe où, à n'être qu'à deux, face à face.

Ensuite, la contemplation du firmament sans fin me sollicita par le vertige de bas en haut, qui est celui de l'âme. De rapides visions m'éblouirent, indescriptibles, paradisiaques; et je crus que j'allais échapper à mon enveloppe de chair... Mais, sur ces entrefaites, le

plus magnifique des artifices de la création vint inopinément me distraire.

Du soleil, encore souterrain comme un volcan, les projections lumineuses et souples avaient atteint subitement la voûte céleste; et, d'un seul jet, leurs coulées radieuses se répandirent aux quatre coins de l'horizon, entre lesquels cette masse de couleurs se solidifia. Puis une boule incandescente jaillit de l'Orient; et, sous sa chaleur immédiate, tout le panorama parut se transformer. Les crêtes environnantes se dentelèrent, dans les buées matinales, comme si la matière venait d'en craquer. Et la superficie des fonds eut l'air de se dilater, de bouillir et de s'élever vers moi. Alors, parmi ces étendues inférieures, je distinguai une myriade de ces carrés de culture que trace la main des hommes, dans la mesure de leurs héritages. Dans ces régions plates, des villes de pierre et basses s'égrenaient, à perte de vue, reliées entre elles par le fil des rivières...

Du dépit d'être encore si près de l'humanité, je frappai le sol du pied. Un caillou en roula, dont mon regard suivit les bonds jusqu'à un val étroit et sombre, où des forêts de pins s'étageaient comme les gradins d'un cirque. Au même moment, l'aurore parvint à pénétrer là; et elle y fit étinceler les multiples clochetons d'une abbaye solitaire.

Cette vue m'impressionna ainsi qu'une révélation. Je crus que la Providence m'avait guidé vers cette splendeur théâtrale, afin de mieux m'enseigner que des lieux de retraite s'offrent aux désabusés et dans quelle grandiose paix s'éveillent ces asiles bénis! Parmi les enceintes de murailles, des formes circulaient; les unes blanches comme de blancs moutons, les autres brunes comme des chevreaux bruns. Déjà, je me demandais si ce troupeau loin apparu n'était pas celui d'un simple bétail, quand des carillons envolés par les airs lui suggérèrent des mouvemens généraux et coordonnés. De vulgaires animaux ne sont pas si dociles et ne connaissent point non plus un système de castes entre eux. C'étaient donc bien des moines. La musique des cloches continuait. Les cagoules blanches se rangèrent, deux par deux, les premières; derrière elles, les cagoules brunes prirent la file. Et toute la cohorte, peu à peu, s'engouffra sous un porche, selon sa hiérarchie.

Misère! J'exhalai un souffle de pitié sur le pauvre effort de ces êtres qui s'étaient arrêtés à mi-ascension, sur la pente des volontés divines, et qui, installés définitivement, avaient apporté là, des bas-fonds du monde, le sentiment de l'obéissance, l'absurdité d'une règle et des inégalités sociales attestées par des insignes!...

Donc, le but inconnu, vers lequel je tendais instinctivement, était encore ailleurs. Je repris ma course. Plus haut! Beaucoup plus haut! Toujours plus haut!

Je me hissai contre des parois à pic; je franchis des précipices, les yeux fermés par l'émotion, sous le rude baptême des cascades perpétuelles. Au fur et à mesure, je m'élevais davantage au-dessus de l'oubli voulu des lieux et des âges. Libéré de mes souvenirs, dispensé de toute prévision, j'avançai, dans la solitude inexplorée, avec l'insouciance vagabonde des premiers anthropoïdes.

Maintenant, j'étais arrivé à me persuader que je vivais au temps préhistorique. Si bien même que, mon attention ayant été attirée par une masse énorme et noire qui émergeait d'un champ de neige, j'y voulus deviner le repos d'une bête monstrueuse et ne pas corriger mon erreur probable, née sans doute d'un de ces rochers qui affectent le paisible aspect de pachydermes immenses...

A la longue, épuisé, haletant dans l'atmosphère raréfiée, je butai contre une saillie de granit; et, m'étant abattu à plat ventre, je ne me relevai pas. J'avais dû instantanément m'assoupir...

... Tout à coup, dans l'épaisseur ténébreuse de mon sommeil, un rêve prodigieux promena ses spectres légers et encadrés de lumière.

Devant le seuil d'une grotte, deux bûches en croix flambaient sans fumer. L'absence de toute créature rendait encore plus inexplicable ce phénomène dans le désert.

Mais je me trompais. Quelqu'un était présent et m'avait aperçu des profondeurs de la grotte.

— Étranger! fit une voix, soyez le bienvenu!

Un beau vieillard sortit. Sa barbe blanche lui descendait jusqu'aux genoux. Pour vêtement, il avait endossé la peau d'un bœuf au poil roux, dont le mufle et les cornes lui coiffaient la tête. Il était nu-pieds, et ses bras couleur d'ivoire pendaient au long de son corps. Le vieillard reprit :

— Je vous attendais!.. Approchez! Mais prenez garde de tomber dans cette fosse; je l'ai creusée hier pour m'y coucher, car je sentais approcher l'heure de mon repos mérité.

En parlant ainsi, il désignait une excavation en forme de cercueil. Puis son geste circulaire porta successivement sur une innombrable quantité de tertres alentour, où de maigres tiges de rhododendrons serpentaient, en dardant la pointe rosée de leurs petites fleurs.

— Là-dessous, poursuivit-il, j'ai enseveli mon épouse, là, au milieu; ici, mes fils, mes filles et les descendans d'eux.

Les principes d'une bonne éducation et de la sociabilité, dont je m'étais cru affranchi, me revenaient en dormant.

— Quoi! fis-je sur le ton des condoléances, restez-vous seul au monde?

— Patience! commanda le vieillard en sa solennité.

Je dus prendre place, à sa droite, sur une éminence, et l'écouter. Il entreprit le récit de son existence, avec l'insistance radoteuse de ceux de son âge, m'exposant tout, jour par jour, d'année en année. Je comptai une durée de plus de six mille ans. Lui-même ignorait depuis quelle époque il était né du limon de cette cime qu'il n'avait point quittée, et où nul étranger n'était, depuis lors, survenu.

— Mais votre femme? objectai-je, qui vous l'a donnée?

— A mon réveil, répondit-il, je l'ai trouvée à mon côté.

Tout endormi que je fusse, cette riposte me fit tressauter. Je supposai que mon interlocuteur se moquait de moi, et je le dévisageai sévèrement. Mais son air était encore plus sévère que le mien et d'une autorité indubitable, comme s'il parlait les Écritures.

Il revint aux détails de sa biographie. C'était un ronron continuel et toujours le même. Il disait les années de disette et celles d'abondance. Une par une, il se les rappelait toutes. Et moi, à travers ma somnolence bercée, je réfléchissais qu'en effet c'était là, depuis le Premier Homme, toute l'histoire de l'humanité.

Un sentiment n'animait l'indifférence de son murmure narratif que lorsque le conteur rééditait les époques de la mort pour l'un de ceux qu'il avait engendrés. En ce cas, il me décrivait l'individualité de ce disparu, citant ses propos anciens, imitant ses manières. Alors, rejeté ainsi vers mon penchant physiognomonique, je m'évertuais à reconstituer, sous le physique du grand ancêtre, les traits de l'être évoqué. Chacun de ces fils se montrait, à mon étude expérimentée, avec un caractère particulier dans le type; mais tous, naturellement, empruntaient, à passer par le masque identique de leur auteur commun, une ressemblance avec lui-même et une ressemblance entre eux.

En vérité, la puissance expressive du vieillard était telle, qu'à travers sa mimique, je pensais m'entretenir avec d'autres, des inconnus, des morts. J'en avais retenu les noms, que j'étais à même de rectifier, lorsqu'il les confondait entre eux au cours d'une scène rétrospective.

— C'est juste, avouait-il; qui donc avais-je dit?

Pendant le rapport interminable d'une conversation conjugale, je surpris sur le visage du patriarche une réverbération spécialement significative de quelque moue féminine.

— Votre femme, risquai-je, devait s'ennuyer ici et souhaiter l'émigration?

— En effet, elle avait rêvé d'une autre existence dont je n'ai point l'idée, dans d'autres pays que je n'imagine point; mais comment savez-vous cela? C'est seulement dans ses dernières paroles qu'elle m'a exprimé ce premier regret.

Certes, je n'ai jamais accompli rien de plus fort qu'interpréter de

cette façon une physionomie artificielle dans les méandres d'une autre. J'étais fier et content. Un moment, j'avais failli m'éveiller; et cet effort m'avait fait apercevoir que je dormais, et replonger hâtivement dans mon songe. De temps en temps, la voix du vieillard devenait si lente, comme ses gestes, qu'il me semblait qu'il était mort, et que j'étais mort aussi, dans tout ce monde de morts... C'était délicieux!

Cependant des ombres commencèrent à obscurcir ma vision. Je les pris pour les indices du soir. Tant d'heures avaient dû s'écouler, dans ces bavardages! Je rêvai que je me levais pour me préparer à la retraite.

— Non! Pas encore! ordonna le vieillard,.. attendez!

Il se leva aussi; et, sa taille dominant d'un tiers la mienne, il rajusta sur son front le mufle de taureau, dont les cornes me menacèrent. Ensuite, dans le porte-voix de ses vastes mains, qui étaient couleur de l'argile environnante et non moins fendillées, il cria :

— Petite!.. petite!..

Et se retournant vers moi, pour me renseigner :

— C'est mon enfant Marie que j'appelle. Tout ce que j'ai conservé : mon arrière-petit-fille, arrière!.. arrière!.. arrière!.. arrière!..

Il scandait chaque fois ce mot, d'un geste immense qui retentissait étrangement dans la brise. On y eût dit le battement des ailes du Temps.

J'étais tout yeux et tout oreilles. Un bruit discret venait de la grotte sombre.

— Vous êtes, fit en souriant le patriarche, l'époux prévu pour elle et prédestiné!

Je bondis de surprise, du moins je rêvai que je bondissais dans une telle vigueur de protestation que je manquai choir dans la fosse qu'il s'était creusée à l'avance, et que j'y faisais ébouler des gravat dont il était mécontent de voir encombrer sa tombe toute prête.

— Mais, déclarai-je, je ne suis pas disposé à me marier.

— Silence! répliqua-t-il, nul autre homme ne doit parvenir ici. Marie ne peut donc se marier qu'avec vous... Petite! cria-t-il d nouveau.

Des feuilles mortes craquèrent sous des pas, sans que le secre de la grotte se dévoilât encore.

— Petite! grondait l'aïeul, dépêche-toi, quelqu'un est là.

— Je le sais! répondit une voix douce comme un chant d'oiseau... J'écoutais.

Lui fronça les sourcils :

— O femme! Curieuse femme!.. Pourtant quelle pureté et quelle ignorance sont celles de Marie! C'est le lait de mes brebis qui a

composé la blancheur de sa peau ; et le sang rose de ses veines coule des fraises sauvages et fraîches dont je l'ai nourrie. Son âme n'est qu'un reflet de ces neiges et de cet azur... Approche, petite !

Une ravissante figure apparut dans l'encadrement de la grotte, et un mignon corps de jeune fille. Sa chevelure blonde la drapait jusqu'aux talons, et des fleurs d'edelweiss tressées la paraient tout entière de leur velours clair. Le patriarche frappa du pied :

— Marie ! Pourquoi t'es-tu ainsi affublée ?

Elle rougit, et, le visage caché dans ses mains, soupira :

— Parce que j'avais honte d'être nue...

— Que veux-tu dire ? Qu'est-ce que cela signifie ?

Et il grommela encore, en me regardant d'un œil irrité.

Mais je n'avais plus d'attention que pour celle à qui j'étais soi-disant prédestiné, et que les générations avaient mis six mille ans de soins à confectionner pour moi, rien que pour moi !

Le fabuleux vieillard plaça la main de Marie dans la mienne et nous rangea devant lui pour nous bénir. Sur ses traits, je vis successivement repasser tous les traits de ceux de sa famille, comme s'il les convoquait en un conseil, dans cette circonstance solennelle. Et les deux cornes de son casque rudimentaire, que des hochemens de tête faisaient vibrer dans l'air limpide, étaient telles qu'un symbole de la force traditionnelle à laquelle je me soumettais en contractant l'hymen.

— Aimez-vous ! dit-il en pleurant, les paupières baissées.

Je pleurais. Dans les prunelles bleues de Marie, deux points brillaient que j'eus tort de prendre pour des larmes. Elle tirait déjà mes doigts, pleins de chauds frissons, avec une familiarité que je ne partageais point. Et tandis que les paumes bénissantes étaient encore imposées sur nous :

— Partons vite ! chuchota-t-elle.

Docilement, je reculai comme elle, selon sa volonté, qui m'entraînait à pas de loup...

Nous atteignions la pente du versant lorsque le vénérable consécrateur de notre union rouvrit les yeux. Aveuglé, en face, par le dernier rayon du soleil couchant, il nous chercha. Quand il nous découvrit, loin déjà, il dressa désespérément vers le ciel ses bras, qui tracèrent dans notre chemin deux grandes raies d'ombre au bord desquelles nous trébuchâmes. Il exhala un sanglot expirant, et se renversa, tout de son long, dans sa fosse béante.

— Laissez, laissez ! me dit la petite Marie, craignant de ma part un retour qui nous eût retardés, ce n'est rien !.. Grand-père est sujet à ce genre d'attaques...

Et elle avait pris quelques pas d'avance sur moi, hâtive, posant

avec un sourire radieux la peau fine de ses pieds nus sur les âpres cailloux.

Nous abandonnâmes donc, sous le manteau froid dont allait le recouvrir la nuit, le corps de l'antique solitaire, au centre de sa nécropole aérienne, sur laquelle planait déjà le vol circulaire des vigilantes corneilles, et où ne devaient plus monter que les petites fourmis noires à six pattes . . . .
. . . .

... Je demeurais toujours endormi ; mais j'éprouvais la sensation de redescendre longtemps, longtemps, ramené par la main de ma femme, vers les basses plaines de la terre. Peu à peu, mes narines, contractées de dégoût, furent envahies par l'âcre odeur des boucheries, des fumées charbonneuses, des sueurs exploitées, des maladies qui suintent... Et ma femme, triomphante, joyeuse dans sa végétale toilette de pétales blancs, aspirait avec délices cette atmosphère, dont mes poumons avaient été insupportablement saturés, et qui avait pour elle la saveur indécomposable de toutes les nouveautés. »

— Ta-ta, ta-ta-ta! modula subitement M. Dupont... Oh! iou-iou-iou-iou! (continua-t-il en affectant de rire jusqu'à s'en tordre les côtes)... Quel galimatias!..

Il était derrière moi, et c'était après avoir lu, par-dessus mon épaule, qu'il s'exclamait de la sorte, à propos des pages qui précèdent. Ses glapissemens tombèrent sur mon crâne comme une douche opportune, pour me rappeler à la réalité de ma situation. En effet, avec la malléabilité et la souplesse qu'on lui connaît, ma raison s'était presque immédiatement juxtaposée contre celle qu'elle venait de rencontrer, et elle en partageait tous les martelages.

Mon identification était même si avancée que mon premier mouvement fut une velléité de physiognomonie. Je levai les yeux avec la conviction qu'ils allaient plonger jusqu'au fond de l'âme de ce Dupont, dont le souffle continuait à courir désagréablement dans mes cheveux. Mais, par un geste simultané, son front, à lui, du haut de sa longue stature, s'abaissa vers le mien. Ainsi que j'aurais bien dû le prévoir, ses traits m'apparurent à l'envers, et, par conséquent, plus énigmatiques que jamais.

— Ah çà! dit-il, les insanités de ce grimoire ne vous abasourdissent donc pas?

Je faillis riposter avec la même vivacité que si j'eusse été le propre destinataire de ce sarcasme. Mais, à cet instant, M. Dupont me couvrit d'un regard si inquiet et si pratique à la fois de marchand de soupe pour fous, qui flaire un client à recruter, que j'eus un douloureux frisson.

— Euh! euh! fis-je en me remettant prudemment à ma copie,.. euh! euh!

Désormais, le rêve du narrateur se transformait en un hymen bel et bien réel, dont les suites avaient mal tourné.

Evidemment, le mémorial comportait ici une lacune.

V.

« La lucidité des somnambules, la suggestion aux hystériques, les communications spirites, bref, tous les phénomènes intellectuels que l'imagination humaine a conçus au-dessus des formes ordinaires de l'entendement : les pressentimens, les attractions, tout cela, j'y crois. J'ai, au fond de l'âme, une sorte de centre de réception où aboutissent des fils invisibles par lesquels je suis mis en rapport avec les points qui m'intéressent au dehors de moi, même au loin, même à mon insu. Certes, les commotions que je reçois ainsi sont bien moins explicites que celles d'où l'on traduit les dépêches télégraphiques. C'est aussi vague et infiniment plus étouffé en mon for intérieur que la simple sonnerie d'avertissement. Mais cela ne cesse pas avant que j'y aie répondu d'une façon ou d'une autre.

Ainsi, je suis prévenu que quelque chose d'inconnu, me concernant dans une mesure non délimitée, est ou va être quelque part, ici ou là. A moi d'aviser, de chercher, de trouver.

... Or donc, un matin, dans mon lit, la banale lecture du journal m'attacha avec une force extraordinaire... Déjà, j'étais à lire la page des publicités, dont j'inspectais le détail avec une obstination abrutissante, lorsqu'une annonce ainsi rédigée me sauta aux yeux :

« *A louer*, chambre délicieusement meublée ; *escalier particulier*, telle rue, tel numéro. *S'adresser* au Magasin de Calorifères. »

En vain, je voulus passer à l'avis suivant. Mes regards furent constamment ramenés vers l'annonce précédente par une traction souple comme celle d'un cordon élastique. J'éloignai le journal de ma vue ; je le rapprochai, je l'écartai de côté, à gauche, à droite... Le résultat fut toujours le même : la « chambre délicieusement meublée » m'apparaissait toujours comme un point de lecture inévitable, quoique sa typographie n'eût rien d'insolite.

Au bout de quelque temps, cette obsession eut pour effet naturel de me donner une ardente envie de connaître cette chambre délicieuse, qui semblait, malgré la formule d'offre publique, s'offrir particulièrement à mon choix. C'était là une de ces étranges influences auxquelles je suis soumis.

Le lieu indiqué se trouvait dans le quartier de l'Europe. Avant l'heure du déjeuner, je pouvais, tout en me promenant, m'acquitter d'une démarche d'où mon curieux désir reviendrait tourné en

ridicule ou expliqué. Tandis que je m'habillais à la hâte et que je me rendais à destination de cette chambre, son idée ne cessa de me hanter. Je m'en représentais les aspects, selon les souvenirs que j'avais de chambres diverses.

J'arrivai ainsi dans une rue nouvelle et très large, dont un seul côté était entièrement terminé. Aucun vestige de trottoir n'existait encore de l'autre côté, où une seule maison, toute neuve, mais ne comportant qu'un étage, s'élevait au milieu de terrains vagues.

Le rez-de-chaussée consistait en une boutique peinte de noir dont l'enseigne majuscule disait :

M. BICK
Marchand de Calorifères.

Dans le coin gauche de la façade, au niveau de l'entrée de la boutique, mais sans en dépendre, une porte basse, étroite, délicatement ouvragée, se détachait par sa couleur mauve. Une artistique poignée de cuivre brillait au centre. L'étage unique n'avait que deux fenêtres revêtues intérieurement par des rideaux de soie mauve dont le ton vif blessa un peu mes yeux levés.

Je résolus de m'adresser, ainsi que le journal le recommandait, au magasin de calorifères.

Pouah ! La misérable installation ! Pour tout assortiment, entre les quatre murs nus et exhalant une âcre odeur de plâtre frais, quatre vieux poêles de fonte sur le sommet desquels quatre chats roux se dressèrent en arquant leurs dos au premier bruit de mon pas. Au même moment, un individu, qui pouvait avoir une soixantaine d'années, s'élança, de l'arrière-boutique, à ma rencontre. Je pus à peine réprimer un mouvement de répulsion. A force d'être obèse, le personnage ne bénéficiait point, en apparence, de la hauteur de sa taille. Il était absolument chauve, imberbe et sans cils ni sourcils. Sa face était écarlate et carrée. Ses joues, en se boursouflant, avaient fait reculer au fond de deux trous, nets et petits comme si un foret les eût pratiqués dans l'épaisseur des chairs, une paire d'yeux gris qui semblaient dépourvus de paupières, tant ils étaient fixes et incapables de clignotement. La graisse engonçait trop son encolure pour qu'il pût me saluer mieux que par l'agitation de ses bras empressés.

— Est-ce vous le propriétaire de la chambre à louer? demandai-je en poursuivant mon examen sommaire, au bout duquel une découverte stupéfiante m'attendait.

— Oui, monsieur. Je suis M. Bick...

En le considérant de profil, un choc subit frappa mon cerveau, d'où sortit une bouffée de souvenirs non encore refroidis.

... Maintenant M. Bick me faisait face. Et j'étais de plus en plus persuadé de l'avoir déjà aperçu, jadis, lorsqu'il était svelte et dans la plénitude de son âge, avant que l'obésité ne l'eût contrefait et que les maladies ne l'eussent épilé. Mais où cela?.. quand cela?..

— Monsieur Bick, fis-je, vous n'avez pas toujours habité Paris?.. C'est bien cela!.. Vous avez habité Berlin?.. Non!.. Alors Ems?..

Il tourna la tête, en effectuant des signes négatifs. Tout à coup, je m'écriai :

— Vous avez habité Pétersbourg!

— Non! répliqua-t-il toujours de côté, et devenant cramoisi, d'écarlate qu'il était.

Mais ses dénégations étaient désormais inutiles. A présent, ma certitude était claire et formelle. Je l'avais vu, M. Bick, environ trente ans auparavant, la nuit... Là-dessus, je jetai un coup d'œil involontaire vers son crâne, qui était lisse et pointu autant qu'un œuf. Et, non moins involontairement, je portai la main au creux de mon estomac, comme pour y tâter une empreinte conforme.

— Vous avez habité Pétersbourg, dis-je avec une insistance rancunière... On vous appelait « Chinois! »

Son teint s'enflamma davantage, sans que je définisse par quel sentiment, et il essaya encore de nier. Mais je tenais bon.

— Pourquoi croyez-vous ça? maugréa-t-il bientôt.

— Peu importe!.. Vous êtes « Chinois; » et vous veniez, le soir, au cabaret du péréoulok Vilennski?..

— C'est vrai! se décida-t-il à avouer... Ah! c'était le bon temps. On était jeune alors. On s'amusait!

Je manquai riposter qu'en effet on s'amusait à empêcher un pauvre et innocent petit garçon de dormir, à le terroriser, et à le précipiter sanglant et inanimé dans la boue glaciale en récompense du salut de la vie qu'il apportait. Oh! je n'avais rien oublié... Mais patience!

Enfin, enfin, je le surprenais, « Chinois, » en plein jour, vivant dans l'exercice officiel d'un de ces métiers que mes épouvantes anciennes avaient, par ignorance, voués aux ténèbres. La profession de « Chinois, » dit Bick (était-ce définitivement là son véritable nom?), consistait donc à avoir quatre calorifères à vendre en si mauvais état, à nourrir quatre chats roux, et à louer une « chambre délicieusement meublée... »

Au fait, ce dernier point était le but auquel j'avais instinctivement tendu. J'y fis, sans plus de retard, allusion.

— Parfaitement! déclara M. Bick, quoique son air fût des plus incertains... Nous allons visiter...

Après avoir été quérir une clé minuscule, une sorte de bijou par la dorure et la ciselure, il me précéda hors de la boutique.

En quelques pas, nous eûmes atteint la porte mauve. M. Bick en releva le marteau luisant; et, dans la petite enclume de cuivre incrustée, l'orifice presque imperceptible d'une serrure se présenta. La clé dorée accomplit aussitôt là-dedans une œuvre aussi compliquée et sonore que si elle mouvait les pènes puissans d'un coffre-fort. Et, dès que la clôture eût évolué sur ses gonds, je lâchai un cri de surprise, même d'une certaine admiration.

Du seuil d'un vestibule, un tapis moelleux et blanc comme une fourrure d'ours s'élevait, par deux ressauts, dans la cage mignonne d'un escalier, où pendait une veilleuse allumée ainsi qu'en un sanctuaire. Sur le premier palier, des gerbes de lilas, des touffes de violettes embaumaient l'air, et se penchaient au bord de cornets en porcelaine tendre. Des tentures d'étoffes recueillaient, dans les teintes assorties de leurs plis, la lueur épandue à travers un cristal mauve. Les couleurs et les parfums exhalaient comme un chant d'harmonie.

En haut de l'étage, la même petite clé donnait accès dans la seule chambre. Là, le règne des aromes était plus tyrannique encore; et la splendeur du jour, s'infiltrant parmi une combinaison mauve de rideaux superposés, communiquait ce ton à une atmosphère qu'on avait soif de respirer.

La pièce n'était point vaste, mais joliment agencée, sans style exclusif toutefois. Un grand lit d'acajou massif en occupait la majeure partie, sous un baldaquin à panaches. Autour, une profusion de sièges bas, de guéridons et de consoles. Contre les murs tendus de soie mauve, des gravures galantes de l'autre siècle et les attributs en bois sculpté des arts aimables. Entre le courant de lumière mauve qui glissait par les fenêtres, dans le panneau, une vitrine, fermée au cadenas, supportait une quantité de merveilles sur ses trois tablettes. C'étaient des aiguières d'Oiron, des porcelaines de Saxe, de Chine et de Sèvres, sur lesquelles brillaient les blasons, les tiges d'œillets, les libellules d'émail...

Tout était ordonné comme sur le catalogue illustré d'un tapissier ingénieux.

L'œil satisfait de M. Bick circulait en inspection. Subitement, celui-ci fronça le pointillé livide sous lequel était morte la sève de ses sourcils. Il se précipita vers un miroir, encadré d'écaille, où la pointe d'un diamant avait dû esquisser un commencement d'inscription : date ou initiales entrelacées. Le propriétaire s'efforça vainement d'effacer le stigmate, en le frottant avec son mouchoir à carreaux sales.

J'éprouvais une émotion profonde dans cette retraite exquise, silencieuse, solitaire. Quoique cela parût inhabité, la vie humaine ne devait pas s'en être retirée depuis longtemps, car il y avait en-

core quelque chose de sa chaleur et de son mystère, dans cet espace surnaturellement mauve. Et, malgré tout ce luxe bizarre et ce charme bien recherché, mon impression était plutôt pénible; et j'en avais la gorge étranglée.

— Combien louez-vous cette chambre? demandai-je.

— Deux cents francs par semaine.

— Diable! c'est bien cher!.. Mais ne m'accorderiez-vous pas une concession si je vous faisais un engagement de six mois?

— Impossible!.. Je ne loue jamais pour plus de huit jours à l'avance!..

— Quelle plaisanterie?

— C'est comme ça!

Que signifiait encore cette manie de propriétaire?

Je m'acharnai à le faire démordre de son système ou à en avoir au moins la raison. J'arguai de ma crainte d'être, à son gré, congédié à trop courte échéance. Au lieu de marchander, j'offris ensuite le double, le triple du prix réclamé, en échange d'un bail d'une certaine durée. Ce fut en pure perte. J'aurais pourtant bien désiré que nos relations fussent nouées pendant un laps de temps suffisant pour me permettre de déchiffrer l'énigme de M. Bick, dit « Chinois. » En désespoir de cause, je dus limiter ma location au délai d'une semaine. Et, aujourd'hui encore, je n'interprète l'entêtement du bailleur que par un principe chez lui de rectitude excessive en affaires, car la suite m'apprit combien les résiliations devaient lui être faciles à imposer, tous les locataires qui me succédèrent étant devenus pour ainsi dire ses esclaves.

Quand notre contrat fut signé, M. Bick, qui avait exigé l'accomplissement de cette formalité, s'affranchit des mines hésitantes qu'il avait gardées depuis mon bref interrogatoire. Je suppose maintenant qu'il avait la sécurité de m'avoir désormais dans sa main, dans son ignoble main bouffie et cramoisie. Je crus alors tout bonnement qu'il reprenait son calme extérieur en même temps que la bourbe, remuée par le heurt de mes apostrophes, se reposait au fond de sa conscience.

— Avec ça, insinua-t-il, vous êtes ici chez vous... Remarquez que vous avez votre *escalier particulier*... Pas de concierge! Moi seul habite la maison;.. et au rez-de-chaussée encore!.. et dans l'arrière de mon magasin!.. Vous saisissez l'avantage, hein?

Il s'évertuait à stimuler mon contentement par des signes d'intelligence et de cordialité familière. Les tronçons de chair pelée, qui bordaient ses yeux gris, étaient rebelles aux efforts expressifs; mais la pointe de sa langue, intérieurement poussée tour à tour contre chacune de ses joues déjà si tendues, réussissait à les distendre encore et à y faire surgir des bosses.

— Oui, monsieur, répéta-t-il en lançant sur les rougeurs dénudées et moites de son crâne une dizaine de claques qu'esquiva une mouche acharnée, oui, monsieur, c'est comme j'ai l'honneur de vous le garantir ! Personne au monde n'a rien à voir de ce que fait ou ne fait pas mon locataire, ni de ce qu'il reçoit chez lui ni de ce qu'il n'y reçoit pas !.. Vous appréciez la commodité, hein ?

Et, roulant d'une joue à l'autre, la langue de M. Bick forma une boule à gauche; puis, une boule à droite. Malgré l'éloquence de cette pantomime, je ne compris que plus tard le zèle de proxénétisme qui animait M. Bick, et surtout le genre interlope de bénéfices qu'il savait faire rendre aux passions clandestines.

Après avoir acquitté d'avance le loyer convenu, je retournai pour l'heure du déjeuner, à laquelle la comtesse m'attendait, dans notre hôtel de l'avenue de l'Alma. J'étais enchanté d'avoir retrouvé « Chinois, » avec qui j'étais depuis trente années en compte. Mais pourtant mon impression dominante était celle que m'avait laissée la vision fugitive de cette chambre mauve aux subtils aromes. Sa teinte avait si intimement pénétré, imprégné mes pupilles que, longtemps après être rentré dans la pure clarté du soleil, tout m'apparaissait en mauve : les équipages, les arbres des Champs-Élysées, et surtout les femmes, que je croyais voir (quel caprice de mes sens !) toutes se faufilant, parmi les passans, dans une pénombre mauve.

... Pendant sept jours consécutifs, je me rendis fidèlement, à des heures variées, au singulier pied-à-terre que j'avais pris. Chaque fois, j'avais l'espoir de m'introduire chez « Chinois » à l'improviste, et de relever ainsi quelques indices sur le secret de sa personne. Mais, comme s'il eût flairé mon approche, chaque fois le loquet de son magasin était retiré, et lui-même semblait absent.

Je montais alors dans la chambre mauve, et là, collant mon oreille au parquet, j'essayais vainement de surprendre des bruits au-dessous, comme ceux de jadis au cabaret du péréoulok Vilennski, quand « Chinois » était jeune et que c'était le bon temps !..

Tous mes après-midi d'une semaine se perdirent ainsi dans un espionnage inutile. C'était un sorte de réédition diurne de mes anciens enfantillages nocturnes.

Enfin, le septième jour, au moment de mon départ, M. Bick, se montrant pour la première fois, me happa au passage :

— S'il vous plaît, dit-il assez rouge, ma clé !.. C'est aujourd'hui que votre location prend fin...

Cette mise en demeure me déconcerta. Je voulus parlementer ; mais je n'obtins aucune concession.

— Voyons ! reprit M. Bick, je ne vous ai point pris en traître. Vous étiez prévenu de mes habitudes... Je vous ai laissé libre d'user

des lieux loués. Vous m'avez payé. Notre contrat expire aujourd'hui. Nous sommes quittes. Rendez-moi ma clé!

Il le fallait bien ; je restituai, à contre-cœur, l'objet qui ne m'appartenait plus.

Tandis que je m'éloignais, tout songeur, M. Bick me cria:

— Des cliens comme vous, je n'en souhaite pas souvent, monsieur le comte!..

Je sursautai ; et, revenant sur mes pas :

— Comment savez-vous qui je suis?

— Peu importe! me répondit-il.

Avec un peu de raisonnement, j'aurais pu m'aviser que « Chinois » avait suivi ma piste jusqu'à mon domicile, et s'était renseigné de la sorte sur mon identité. Mais en présence de ce diable d'individu, j'ai toujours rêvé l'extraordinaire et l'impossible. Je le quittai puérilement effrayé.

Le lendemain, l'annonce de la « chambre délicieuse » réapparaissait dans mon journal... Et ainsi de suite, de semaine en semaine, tous les lundis. Et chaque fois les caractères de cette annonce m'obsédaient la vue, se détachant en mauve dans leur milieu noir. Puis, les lettres composant les mots : « Escalier particulier, » me semblaient chevaucher hors de leur alignement et se distribuer dans l'ordre des marches d'un étage, en même temps qu'une odeur affolante de lilas et de violette énervait toutes mes forces...

Dans cet état de malaise, j'en arrivais à me révolter contre la Providence, qui, selon moi, aurait dû choisir un moyen moins détourné pour me remettre dans la voie de « Chinois. » Pour quel motif cette chambre mauve intervenait-elle dans mon affaire, sinon pour détraquer mon énergie par ses senteurs et son miroitement? Quelle importance de chose me reliait avec la chambre mauve? Aucune, me disais-je aveuglément. Hélas! l'emploi que nous faisons de nos pressentimens a ceci d'imparfait que nous les repoussons aussitôt, s'ils ne s'affirment point par des résultats instantanés ou des coïncidences immédiates. L'école du pressentiment reste encore à créer.

Quoi qu'il en soit, mon esprit, déjà tiraillé dans le même sens par tant d'autres causes, était fort émotionné de l'étrangeté de cette location hebdomadaire, fatalement hebdomadaire. L'annonce n'était jamais publiée deux fois de suite. Donc, une seule fois suffisait pour attirer les hôtes de passage, qui, suivant une tradition inviolable, se renouvelaient chaque semaine pour une semaine. Quels étaient ces hôtes? Par quelle nécessité, sous l'empire de quelle passion, y en avait-il toujours pour se soumettre à une pareille lubie? A vrai dire, je commençais à ne plus en être aux doutes par trop vagues sur ce dernier point. Mais cela ne m'expliquait point le mobile qui déterminait constamment M. Bick à remplacer les uns par les autres.

Au bout d'un mois environ, en tout cas, après quatre annonces conformes, la violence de ma curiosité me poussa vers la région de « Chinois. » J'allais, les yeux fixés sur la pointe de mes chaussures, avec tant d'inconscience automatique, que j'aurais, sans m'en apercevoir, dépassé le magasin de calorifères, si un éclat de voix ne m'avait opportunément fait redresser la tête. Un peu en arrière de moi luisait le vernis mauve de la porte basse et close. Dans la boutique, devant laquelle je venais de m'arrêter, je discernai les quatre chats baignant leurs poils roux dans la douche de poussière que les rayons du soleil faisaient ruisseler sur les quatre poêles.

Au centre de la salle, M. Bick comptait des pièces dans le creux de sa main, le visage plus empourpré que jamais, la casquette posée sur l'oreille. Auprès de lui, un homme jeune, beau, très élégant, en souliers vernis et en costume de coutil à carreaux, tenant à la main son chapeau de paille à large ruban de soie, écoutait humblement. Je surpris même de sa part un geste émouvant de prière; mais, à cet instant, ma silhouette, trop indiscrètement approchée des glaces de la devanture, l'inquiéta. Avec vivacité, cet inconnu se masqua de son chapeau, tout en cherchant à distinguer mes traits, du coin de l'œil. En même temps aussi, j'avais provoqué l'attention de M. Bick, qui porta sur moi son regard émerillonné. Je m'éclipsai aussitôt, plus perplexe que jamais.

Dorénavant, une espèce d'aimantation me ramena, chaque jour, aux abords de la chambre mauve et du magasin de Chinois. A diverses reprises, je fus témoin de scènes analogues à la précédente; mais sans pouvoir les tirer au clair, dans l'impossibilité où j'étais, d'ailleurs, de prolonger décemment ma station trop apparente en ces parages peu fréquentés.

Par une extraordinaire fatalité, durant mes allées et venues, une soubrette vint me quérir, un jour, de la part de sa maîtresse, qui habitait précisément un entresol en face de M. Bick.

Je me rendis à cette invitation, j'en jure bien, sans projet coupable. J'aimais de tout mon cœur ma femme; et, loin d'être capable de la trahir pour aucune autre, j'aurais certainement accompli à ses pieds toutes les heures de mon existence, si des effluves perpétuels, si des attractions magnétiques ne m'eussent sans trêve arraché à moi-même et conduit au dehors vers des destinations ignorées, involontaires.

— Laura ! m'exclamai-je en entrant.

Je ne m'abusais point d'une ressemblance. C'était bien ma Laura, d'Ems ; non plus la fillette faible et naïve en ses désordres que j'avais jadis connue, mais une énergique femme dans toute la puissance de sa beauté.

— Eh bien! répondit-elle gaîment, espèce de charlatan! mauvais prophète! tu vois que je vis toujours!

Sans m'arrêter à ce sujet de discussion, je proposai aussitôt à la fille un marché lucratif pour elle. D'un geste, j'avais accueilli ses coquetteries de manière à la détromper sur les intentions qu'elle aurait pu m'attribuer à son égard. Je demandai qu'elle me cédât, pour un temps indéterminé, l'usage d'une des fenêtres de son appartement, dans la pièce où ma présence encombrerait le moins, pourvu que cela donnât sur la rue. On m'enfermerait derrière un paravent; on ne s'occuperait jamais de ma personne. Et je paierais royalement, comme un amant jaloux, exclusif. L'affaire fut aussitôt conclue sur ces bases. Néanmoins, j'ai su, depuis, qu'en se vantant de mes assiduités chez elle, Laura prétendait partout être ma maîtresse, peut-être pour forcer ma volonté, peut-être par amour-propre ou spéculation de courtisane qui ne veut pas avouer le dédain où sont tenus ses charmes.

Malheureusement, une circonstance imprévue, qui aurait pu être une catastrophe définitive, vint me retarder au moment même où j'allais prendre possession de mon observatoire sur le magasin de « Chinois. »

VI.

« La préoccupation de ces dernières aventures avait sans doute surmené mes facultés physiques et morales. Divers symptômes me firent présager un accident. J'étais subitement tombé dans une sombre tristesse.

Ce fut à la tombée de la nuit, après une journée de grosse chaleur. Je revenais de l'allée des Acacias, où un humide vent d'orage avait jonché ma victoria de petites feuilles, arrachées vivantes et vertes. Ma tristesse avait encore noirci. Le cours de mes actions repassait en ma mémoire; je voyais pêle-mêle ce que j'avais profané ou adoré, convoité ou fui. Je me disais avec un doute désespéré: « J'aurais dû agir autrement!.. » Mais une voix intérieure me répliquait: « Tu ne le pouvais pas! » Et ainsi je perdais jusqu'à la consolation de m'adresser des reproches. Tout à coup, un frisson, avant-coureur d'un malaise plus grave, secoua tous mes nerfs.

— Vite! rentrons! criai-je au cocher.

Celui-ci fouetta ses chevaux, qui prirent le galop. Malgré cet effort, il me sembla que nous nous mouvions à peine et que le poids de mon corps se centuplait, de manière à presque immobiliser, par cet alourdissement phénoménal, les roues de la voiture.

Durant le reste du trajet, je n'eus qu'un sentiment très embrouillé

des milieux que je traversais. Mon indisposition augmentait toujours. C'était une détresse accablante, une inertie sans retour, l'angoisse d'une attente terrible. Sous le porche de mon hôtel, je fus pourtant capable encore de descendre et de faire quelques pas. Je gravis sans aide le petit perron et je pus pénétrer dans le hall. Mais quand il s'agit de parcourir cette étendue, où les gens de service avaient négligé d'allumer les lampes, je me traînai lentement par l'effet de la faiblesse, et aussi de l'effroi; car j'avais la vertigineuse sensation d'être engagé sur une planche étroite, au niveau d'une eau immense et sans cours. A travers l'obscurité, je distinguais vaguement, comme point d'arrivée, le mirage d'une île, et, dans cette île, un petit temple, sous le péristyle duquel des ombres d'hommes et d'animaux allaient et venaient, amicales entre elles.

Soudain, étant parvenu au milieu de ce pont illusoire, je m'imaginai qu'il ployait sous ma pesée et que mes chevilles commençaient à tremper dans l'onde mystérieuse. Ne serait-ce point là ce qu'éprouvent tous les êtres lorsque la vie sous eux se dérobe?

Un froid horrible saisit donc mes pieds, et aussitôt, comme si je m'étais mis à cheval sur la planche périlleuse par crainte d'en tomber, un froid uniforme gagna mes jarrets et mes cuisses... J'étendis mes mains vers mes genoux pour en tâter la glace; mais le même froid gela l'extrémité de mes bras, au moment où mes membres supérieurs et inférieurs se rejoignaient dans ce vide que je croyais être une eau. Je tombai raide, tout allongé...

... Au bout de je ne sais combien de temps, les deux valets me trouvèrent dans l'état où je gisais, qui leur inspira une quantité de protestations. Dans leur trouble, ils m'emportèrent jusqu'à la chambre de la comtesse, qui était la plus à proximité, et là, m'ayant déshabillé, ils me couchèrent dans le lit si coquet de ma femme, qui, sortie pour quelques emplettes et quelques visites, n'était pas encore de retour.

J'étais rigide, impuissant à ébaucher aucun mouvement ni tressaillement; mais l'alcôve où j'étais, ornée de glaces et en forme de conque dorée, possédait des qualités merveilleuses pour la vue et l'acoustique. Je voyais tout, j'entendais tout autour de moi.

... Bientôt, mon ami et médecin Corail, qu'on avait mandé en hâte, accourut. Corail interrogea mon pouls, se pencha attentivement contre mon cœur et finit par déclarer, en se redressant :

— Il est mort!

J'aurais peut-être douté de sa science, si j'avais vu poindre son rictus sardonique. Mais, hélas! aucune de ses féroces canines ne se montra. Corail était de la race de ces vrais fauves qui n'ont point de dents pour les cadavres. Cette preuve de mon décès était la plus convaincante qu'on pût m'en fournir.

Ainsi donc, j'étais mort. Voilà pourquoi un bien-être instantané avait succédé à ma violente souffrance. J'ai constaté que l'instant le plus douloureux de la mort est cette période de l'agonie où le froid exécute ses envahissemens. Le fameux dernier soupir s'envole aussi facilement que tous ses prédécesseurs. Le mien, en tout cas, m'avait échappé imperceptiblement.

En vérité, j'étais mort. Alors le petit temple, dont j'avais tout à l'heure discerné la ténébreuse colonnade, était le seuil des trépassés? J'allais sans doute y toucher à bref délai. J'étais assez satisfait d'avoir cette première indication sur l'autre monde, auquel mes rêveries n'avaient jamais attribué de formes précises, et qui, dès l'abord, me semblait d'une belle tenue.

Mais, pensai-je subitement, si je suis mort, comment se fait-il que je continue à voir, à entendre, et aussi à sentir cette odeur féminine qui règne alentour, douce et chère? C'était assurément bien bizarre!

En réfléchissant sur cette circonstance, je finis par m'aviser que, pendant un certain laps, les ongles et les cheveux persistent à croître aux défunts. Dès lors n'était-il pas également naturel qu'une partie des facultés intellectuelles et sensitives subsistassent chez ces derniers, dans une durée correspondante?

Mais pour combien de temps en avais-je encore?..

... L'absence prolongée de ma femme me chagrinait. J'avais un désir immodéré, une curiosité voluptueusement cruelle de jouir de sa stupeur,.. de sa douleur! Oh! la mine qu'elle allait faire!.. D'avance, je savourais ces égoïstes et ultimes délices d'amour.

D'autre part, la présence de mes seuls domestiques m'agaça, après le départ de Corail. Ils étaient là, les bras croisés, m'interceptant la lueur suprême du crépuscule, se concertant tout bas. Mon premier dépit d'être mort fut de ne pouvoir les chasser au loin.

Après en avoir délibéré, sans doute par acquit de conscience, ils m'infligèrent les pratiques d'un barbare empirisme. L'un appliqua sur mes lèvres un miroir qui ne se ternit point, tandis que l'autre me scarifiait le talon avec la lame d'un canif.

Assuré enfin que j'étais bien mort, celui qui était le plus anciennement entré à mon service se mit à me tripoter, avec impudence, partout, comme pour se rendre compte de la substance en quoi était fait l'homme qu'il avait si longtemps accepté pour maître... Puis, il pinça très fort mon nez, probablement trop évasé pour son goût, et qu'il était libre, en cette minute, de rectifier à sa guise. Après avoir bien comprimé mes narines avec ses doigts, qui empestaient d'un astiquage de cuivre, il fit flamber une allumette pour mieux apprécier le résultat de son ouvrage... Ensuite, poursuivant ses expériences sur ma chair malléable, il tordit mon appendice nasal d'une façon apparemment si comique qu'il pouffa de rire, en prenant à té-

moin son camarade... Ce dernier était pour lors très occupé à fouiller les poches de mes habits, d'où il avait extrait déjà mon porte-monnaie et mon porte-cigarettes. Les deux gaillards comptèrent aussitôt la somme livrée à leur discrétion...

Devant ce spectacle, j'eus l'étonnement de reconnaître que l'instinct de la propriété s'était encore conservé en moi. J'étais furieux. J'appréhendai la découverte de la clé de ma caisse. Seigneur! Et Marie qui n'arrivait toujours pas!

Un conciliabule eut lieu entre les deux compères. Ils chuchotaient, en m'observant du coin de l'œil, comme si j'eusse encore été gênant. Ensuite ils réintégrèrent dans mes vêtemens ce qui en avait été tiré, avec une probité scrupuleuse. Dieu merci! j'avais été servi par d'honnêtes gens, et j'en eus comme de la fierté, oui, dans ma situation!

Cependant l'un des serviteurs avait reporté la main sur mon bien. Il ouvrit mon étui de galuchat, offrit une cigarette à son acolyte et en prit deux pour lui, d'un air capable et autorisé. J'admis cet acte comme une compensation accordée au droit de vol que tant de gens sont tentés de s'attribuer, dans les conjonctures favorables.

... Enfin, ce n'était pas trop tôt! Marie survint...

Elle se précipita vers mon corps, tandis qu'on l'informait en quelques mots des mesures prises et du diagnostic de Corail. Ma femme se contourna sur ses hanches en proférant quelques cris, rapides comme des aboiemens :

— Vo! vo! vo!..

Elle tortilla ses mains jointes et, se jetant sur ma face, feignit de la baiser. Mais, moi, je sais bien qu'elle ne me baisa point. Ses lèvres, sèches et contractées d'horreur, s'arrêtèrent à quelques millimètres de mes yeux fixes. Et soudain, se détournant :

— Pourquoi, demanda-t-elle nerveusement, l'avez-vous mis dans mon lit?..

Les valets balbutièrent une excuse. Mais déjà Marie s'enfuyait en répétant :

— Jamais je n'oserai plus coucher dans mon lit... Mais puisqu'il y avait le sien!.. Pourquoi ne pas l'avoir mis tout bonnement dans le sien?..

Je supposai que la comtesse allait se réfugier dans la solitude de quelque pièce, pour s'y abandonner aux larmes du deuil et des prières.

... A mesure que mon anéantissement final devait approcher, il me semblait que mes facultés survivantes s'affinaient davantage, notamment celle de la vue. Je contemplais passionnément, dans les glaces de l'alcôve, où ils étaient réfléchis, tous ces objets environnans, dont le charme avait tant de fois jadis distrait mes regards

querelleurs d'amour ou radieux... Par exemple, un admirable coffret en vieil ivoire (que j'avais donné à Marie en récompense de m'avoir, un matin, permis de la coiffer selon mon caprice) risquait, trop au bord d'une petite commode, de tomber et de briser sa fragile merveille. J'aurais voulu le ranger en une meilleure place, avant de n'être plus rien. Sinon, j'allais entrer avec cette inquiétude dans l'éternité.

Cela me tourmentait, ainsi que la vue d'autres bibelots regrettés. Mais néanmoins voir, c'était vivre ; revoir bientôt Marie, ce serait tout à fait revivre! Oh! voir, voir, voir encore!

Sur ces entrefaites, un ecclésiastique, demandé à la paroisse voisine, se présenta en une allure digne et sereine ; et son enfant de chœur posa près de mon chevet le récipient des saintes huiles. Quoique ce ministre ne fût pas de mon culte, il fut reçu avec un recueillement pieux par mon âme, qui, pour la dernière fois sans doute, allait se trouver en communion avec celle d'un de ses semblables, dans la grâce des implorations divines.

Ah! que j'étais donc recueilli!

Le prêtre clignait, de droite et de gauche, comme pour se renseigner sur le milieu bizarre où on l'avait introduit, et dans lequel un mort gisait, solitaire, parmi les raffinemens de la plus pécheresse coquetterie. Il cherchait encore avec embarras une place pour déposer son couvre-chef, quand déjà je récitais intérieurement les prières que le pope m'avait autrefois apprises. Le jeune assistant avait déballé les insignes sacerdotaux et les burettes consacrées, avec le zèle heureux de cet âge. Après quoi, il se complut en une série de grimaces distraites et abominables, farfouillant son nez, agitant sa langue, sans souci de la solennité du sacrement qui se préparait. Je le confesse, j'aurais alors donné une aumône de cent louis pour obtenir la faveur de gifler ce petit masque.

L'obscurité du soir avait achevé d'emplir la pièce mortuaire. Mes valets, chacun à une extrémité de mon lit, soutenaient, à bout de bras, une grande lampe. Entre eux deux, l'officiant, paré de son surplis, allait procéder à la cérémonie. Les femmes de chambre étaient agenouillées au second plan. C'était un tableau bien émouvant pour moi. L'onctuosité de la religion baignait toutes mes fibres. Il ne manquait plus à ma sublime extase que la vue de ma bien-aimée femme. Enfin, elle s'avança, languissante, le visage inondé comme cela convenait, le front voilé, plus belle que je ne l'avais encore contemplée...

Soudain, au moment même où il me semblait que si des siècles me restaient pour regarder Marie, ces siècles seraient plus courts que des secondes au gré de mes yeux jamais lassés, soudain, à ce moment même, le prêtre, se ravisant avant de prononcer les pre-

mières paroles de bénédiction, se dirigea vers moi, noblement, ses deux pouces tendus...

Et, instantanément, des ténèbres complètes, les ténèbres de l'éternité, recouvrirent mes deux yeux. Dans un attouchement double et simultané, le ministre de Dieu venait, selon la tradition, d'abaisser mes paupières!..

Enfer et ciel!.. Une rage surhumaine bouillonna au fond de ma dépouille... Quoi! lorsqu'une de mes dernières participations à la vie était la propriété de *voir*, quelqu'un s'était permis de me ravir ce bien, sans remords, impunément, pieusement, avec un sourire de béatitude mystique!..

Hélas! j'avais un peu trop tardé pour me formaliser de cette règle ordinaire. C'était plutôt quand j'étais encore de leur monde que j'aurais dû prendre mes précautions contre les vivans, et ainsi les apostropher durement :

— Qui vous autorise, dites, à aveugler les morts? et pourquoi les aveuglez-vous?.. Parce que la fixité de leurs regards vous importune?.. La belle affaire, en vérité!.. Sybarites! Vous violez les intentions manifestes de la Providence! La nature, sachez-le, est une artiste habile. Si elle l'avait voulu, après le dernier souffle des êtres, leurs paupières se seraient relâchées et rabattues d'elles-mêmes. Mais la Providence, la nature, vous le voyez bien, profanateurs! ont décidé que les yeux des trépassés resteraient grands ouverts...

Non, vraiment, les vivans négligent par trop les égards dus aux hôtes qui les quittent. Aucun de ces derniers n'avait jamais réclamé avant mon aventure. J'étais épouvantablement indigné.

— Comment, pensais-je, les hommes civilisés, dans leur ignorance absolue des phénomènes au-delà de la vie, ont-ils l'audace idiote de rejeter, comme de vils matériaux, dans les entrailles de la terre, les personnes qui leur ont été les plus chères?.. de les murer dans des fosses, loin de ce qu'elles ont préféré parmi l'existence, dénuées de tout?.. Au moins, les peuplades sauvages, sur des tertres aériens, entourent les défunts de leurs armes aimées, de leurs parures coutumières, des poteries où ils avaient le goût de boire...

Mais moi, dans vingt-quatre ou dans quarante-huit heures au plus, selon le bon plaisir de la police, on allait me sceller dans une caisse de plomb garnie de son et de substances puantes. On me descendrait dans un trou profond et humide, dont l'insalubrité hâterait misérablement ma dernière fin en tuant la sève dernière de mes cheveux et de mes ongles...

Mon Dieu! mon Dieu! Serait-ce donc si malaisé (faisant ainsi bénéficier d'un doute incurable ceux qu'on vient de perdre) de leur

accorder une sorte de confortable ingénieux et sans cesse renouvelé, jusqu'à complète annihilation des restes visibles?

Hommes qui avez organisé froidement la pompe des funérailles, comment n'avez-vous pas réfléchi aux parcelles d'âme et de sentiment que pouvaient conserver les morts, ni aux ménagemens que méritent ces parcelles, tandis qu'elles vont s'atténuant jusqu'à la dispersion de la dernière poussière du dernier ossement?

Ah! du moins, ceux qui dilapident au vent les cendres de leurs ennemis sont plus avisés que ceux qui n'imaginent aucun bien-être pour les reliques de leurs amis! La haine est une plus subtile conseillère que la tendresse.

Qu'il serait pourtant facile et beau, pour adoucir les épreuves finales des pauvres morts, de les étendre en des salles tièdes, avec un parfum partout épars, et, au milieu, un orchestre dont la musique perpétuelle bercerait nuit et jour leur croissante langueur! Et, pour distraire ces regards mornes, des fantasmagories, des illuminations chatoyantes tourneraient sans trêve, devant leurs yeux ébaubis du spectacle comme ceux des petits enfans. Car les morts, — c'est un revenant qui parle! — retraversent, pour gagner le néant, toutes les naïves sensations de l'enfance d'où ils sont sortis...

Oh! quel besoin, moi, j'avais d'être amusé en cette conjoncture suprême, comme jadis! Dans la nuit anticipée de mes prunelles, je rêvais de revoir apparaître une splendeur de fêtes innocentes, des arbres de Noël lumineux, des milliers de bougies roses... Mais peut-être cela n'était-il que l'effet indirect d'un désir inavoué et fou d'être redevenu jeune et de ravoir devant moi une longue carrière de vie?..

... En dépit de ma cécité prématurée, je me rattachais encore aux jouissances des vivans par l'organe de l'ouïe, et surtout par celui de l'odorat, que j'avais particulièrement développé.

La psalmodie du prêtre s'était tue. Un bruit de pas s'était éloigné.

Maintenant, des émanations délicieuses à mes narines montaient dans le silence, des quatre coins de la chambre de ma femme, éveillant mes souvenirs d'affection charmée. Je distinguais, dans ce bouquet de parfums, ce qui me venait des sachets d'un vide-poche ou de fleurs déjà sèches dont j'avais, la veille, orné la cheminée de Marie, ou d'un missel de cuir fleurdelisé, ou d'un simple petit corsage de surah jeté là-bas. J'aspirais avec rapacité ces richesses flottantes, pendant que j'en avais encore la possession, pour en faire mon trésor du tombeau...

Tout à coup, les orifices de mon nez ne me transmirent plus aucune impression. Un corps souple mais épais, brusquement apposé, les obstruait.

— Ces sales mouches, dit une voix, voyez où elles prendraient leur plaisir!..

Je compris qu'on venait de me recouvrir le visage avec quelque foulard d'un tissu très serré. J'éprouvai alors ce qu'il y a d'infernale torture dans une fureur sans épanchement possible. Ainsi, c'était dans l'ordre. Et mes tortionnaires ne faisaient qu'accomplir un devoir en me bouchant les narines, après m'avoir bouché les yeux. Je n'avais plus qu'une ressource : écouter éperdument toutes les rumeurs de la vie et m'en approvisionner le tympan...

... Qu'on ouvre, au moins, les deux battans des fenêtres aux gais tapages de la rue, qu'on parle haut, qu'on marche!.. Oh! si quelqu'un pouvait chanter!..

Non, je n'entendrai pas le roulement des voitures, ni de conversations, ni de bons pas sonores...

... On a fermé mes volets et matelassé toutes les issues de la chambre sous des portières ou des rideaux. On circule sur la pointe des pieds; on chuchote sans que je puisse percevoir un mot...

Pourtant, toutes mes facultés étaient bien attentives et siégeaient dans mes oreilles, où la force des choses les avait reléguées.

J'en arrivai, dans ma détresse, à me contenter de peu. Par exemple, du tic-tac d'un cartel, unique en sa grâce, que j'avais dépensé tant de ruses à acquérir. Mon trousseau de clés, qu'on posa sur le marbre de la commode, eut un tintement familier qui me ragaillardit. L'acuité de mon oreille devint de plus en plus perspicace. Je distinguai qu'on pliait mes vêtemens avec ce soin extrême qu'on a parfois pour les choses qui ne doivent plus servir. Mon parapluie, qu'on remettait à jamais dans sa gaine, fit un léger susurrement de soie.

Un long temps de silence s'ensuivit.

Puis je reconnus le souffle de ma femme, qui, de loin, laissait échapper un murmure insaisissable. Une voix de femme inconnue, celle d'une couturière sans doute, répondit plus distinctement :

— Parfaitement!.. Je vois ce qui convient à madame... Madame désire ce que nous appelons un deuil coquet?..

... Après quoi, mon invisible entourage sembla redevenir taciturne. J'eus alors l'atroce inquiétude d'avoir progressé dans la mort et d'avoir perdu l'ouïe...

Mais, heureusement, des opérations, enfin recommencées auprès de moi, me prouvèrent bientôt que mon dernier sens était encore intact... On froissait des linges, on les dépliait, on les déchirait.

Ensuite on dut, sans que mon corps insensible et glacé ressentît aucun attouchement, le manier, le soulever, l'envelopper dans un linceul. En effet, parfois, de chaque côté de moi, des bouches poussaient, tout près de mes oreilles les « Han! ahan! » des grands efforts. Probablement, j'étais fort lourd à remuer. Car le plus an-

cien de mes serviteurs proféra un juron si net, si vibrant de santé, si beau d'humanité, que j'aurais été ravi de pouvoir le récompenser. A la bonne heure! tout ce remue-ménage m'enchantait. Et je n'avais qu'un souci, en cet instant, c'était que ces préparatifs funèbres fussent un peu bâclés. Comme tout allait me paraître triste et monotone après!

Sur ces entrefaites, un de mes chiens, faufilé par hasard dans le lieu mortuaire, l'emplit d'aboiemens allègres, selon l'humeur où le mettait un désordre insolite. Sans doute quelque méchante brutalité châtia aussitôt cette pauvre bête, car elle tomba en de lugubres hurlemens dont je ne pus entendre la fin...

Non! Sang du Christ! Il était décidé que je n'entendrais plus rien ici-bas!..

Que s'était-il passé? Cela ressemblait à une abominable gageure; mais ce qui est certain, c'est que, avec une simultanéité consternante, des deux oreilles j'étais devenu instantanément sourd!..

Les transitions avaient trop manqué à ce prodige pour qu'il fût naturel. Aussi, je me lançai dans les hypothèses; et je n'aurais probablement abouti à aucune interprétation, si, par une nouvelle et aussi subite manigance, mon appareil d'audition n'avait été délivré pendant quelques secondes, le temps pour moi de recueillir cette phrase :

— Ce n'est pas comme ça qu'on attache une mentonnière!..

Et immédiatement, pour la deuxième fois, une surdité artificielle me fut infligée.

La scène dont j'étais victime était désormais commode à reconstituer... On avait ficelé ma mâchoire inférieure avec le sommet de ma tête, pour lui épargner la disgrâce de se décrocher. Ce petit soin était un des premiers principes du rite funéraire; et moi-même j'en avais, en plusieurs circonstances de ma vie passée, approuvé la galanterie. Soit! Mais, cette fois-ci, c'était une autre paire de manches, ou plutôt une autre paire d'oreilles!

Ah! les canailles! Ah! les crétins!.. Quoi! On me volait tout alors! tous mes débris d'existence! On me volait mes yeux, mon nez, mes oreilles... Oh! voler l'indigence de la mort!..

Un ouragan de frénésie s'était déchaîné dans ma raison. Je faisais des efforts endiablés pour vociférer toutes ces récriminations qui expiraient dans mon gosier :

— Ah bien! si c'est ça votre façon d'honorer vos morts, ramassis de vivans que vous êtes, tuez-les plutôt, vos morts, oui, tuez-les tout à fait, d'un seul coup!..

Sacrebleu! si j'avais seulement eu la chance de ne pas mourir de ma « belle mort, » comme on dit, dans mon lit; si, au contraire, j'étais décédé à bord d'un paquebot, par exemple, on eût noyé ma

carcasse. Ailleurs encore, on m'eût peut-être incinéré... Et une seconde mort eût achevé la première.

— Mais faites-moi donc rôtir, bourreaux, asphyxiez mon cadavre ; et ne le torturez plus !..

Aucun son ne sortait de ma bouche. Toutefois, mon exaspération était telle, que je sentais bien que ça ne pouvait pas durer. J'allais forcément archi-trépasser ou ressusciter.

Employant toute ma volonté, je concentrai ce qui me restait de fluide vital dans un coin de mon crâne, où cela me sembla avoir la forme d'une petite boule. Alors, dans une pression inverse, je fis éclater l'objet et j'en chassai les gaz par tous les canaux de mon corps. Quelle poussée, Seigneur ! L'effet fut merveilleux.

Mes jambes, emmaillotées ensemble, se soulevèrent d'abord, malgré la bordure résistante d'un drap ; puis, elles retombèrent rigides, en mettant, par une sorte de jeu de bascule, mon buste sur son séant. La batiste qui me voilait la figure glissa sur le tapis. Mes yeux s'écarquillèrent. J'émis un soupir violent, qui éteignit des cierges plantés au bord de mon lit.

Deux religieuses qui sommeillaient, leurs doigts mêlés à des grains de chapelets, se dressèrent en sursaut, l'une près de mes pieds, l'autre près de mon chevet. Elles reculèrent précipitamment, trébuchant, esquissant le signe de la croix, gémissant d'effroi.

Je me mis debout avec prestesse, et je m'appliquai à rassurer les bonnes sœurs par un cordial sourire. Mais ce fut une peine perdue.

Elles prirent la fuite, frissonnantes sous leurs cornettes, qui battaient l'air comme des ailes de colombes effarouchées.

Je les poursuivis, sautillant dans mon suaire, ainsi qu'un concurrent des courses en sac, et je ne cessais de leur répéter :

— Attendez-moi, mes bonnes sœurs. Je n'ai qu'une observation à vous faire... Ne craignez rien. Je ne puis pas vous nuire, puisque je suis encore presque mort.

Mais ouiche ! . . . .

. . . .

Depuis cet événement miraculeux, je n'ai jamais pu voir de morts sans un sentiment de pitié querelleuse envers cet aspect de résignation qu'ils ont tous et qui leur est fatal.

Lorsque j'en ai eu la licence, je me suis approché du défunt avec l'autorité qui désormais m'appartient en la matière, et je me suis appliqué à l'entretenir sur le ton persuasif de la camaraderie, de la confraternité. Je lui ai confié que, moi aussi, j'ai été mort, et que probablement je le serais encore sans l'esprit de rébellion qui m'avait à propos ranimé. Et je n'ai point manqué de lui indiquer la

tactique à laquelle je dois mon salut. J'ai usé de tous les moyens : prières, menaces, railleries...

Mais les morts n'ont jamais eu l'air de me comprendre. Alors, je me suis rabattu sur leurs proches, pour leur recommander ceci :

Asseyez-vous au chevet du vôtre, jusqu'à ce que les règlemens l'arrachent à vos affections. Surtout ne fermez pas ses yeux ; laissez son visage libre ; car les morts entendent et voient... Parlez-lui comme si rien de grave ne lui était survenu, comme à un parent alité. Ne le traitez pas ainsi qu'une chose devant laquelle on peut tout dire. Pour discuter les horreurs nécessaires, mettez-vous à l'écart. Que l'un de vous l'occupe constamment, lui lise les poètes préférés, lui montre les images chéries. Au besoin même, inventez des projets en l'y associant. Les morts se font encore tant d'illusions ! je vous le jure. . . . .
. . . .

Par malheur, les vivans ne m'ont pas témoigné plus de foi que leurs morts. . . . .
. . . .

VII.

« ... Il y a moins d'un mois, à mon réveil, trois individus, qui m'apparaissaient pour la première fois, trois espèces d'estafiers, se sont jetés sur moi, dans ma propre chambre. Ils m'ont ligotté, entortillé dans mes vêtemens, emballé, pour ainsi dire, au fond d'une sorte de voiture cellulaire, et déposé entre les murs de cette enceinte, d'où je daterais mes pages si je savais son nom.

Par qui et par quoi ces énergumènes étranges étaient-ils inspirés ? Qui m'avait livré à leur merci ? Comment mes appels furibonds n'ont-ils fait surgir à mon secours personne de ma maison ? Cela, je ne me charge pas de l'expliquer.

D'autre part, ma carrière a subi tant d'adversités, tant de vicissitudes anormales, que je n'en suis plus à m'étonner de rien.

Pourtant, si je suis las de commenter mon destin, j'entends du moins le relater avec l'intégralité de tous ses détails.

Or, voici exactement la scène qui précéda, de trente-six heures, l'incarcération dans laquelle je continue à me débattre sans lui prévoir une seule issue.

... C'était un soir, après dîner, dans un des petits salons de l'hôtel. Pensivement, et à faibles gorgées, je humais ma tasse de café. Comme à l'ordinaire, Corail était là, bavardant, gai, sceptique, plein d'aises.

La comtesse Marie, ayant renversé contre le dossier cambré d'un

bas fauteuil sa chevelure abondante, couleur des blés jaunissans, et croisé ses genoux l'un sur l'autre, montrait entièrement un de ses brodequins qu'elle agitait avec une complaisance un peu trop libertine.

Toutefois, je retins à cet égard une observation futile, car j'étais en train de méditer une leçon plus haute et générale, et que certains faits récens rendaient indispensable, à ce que j'estimais.

Ma femme écoutait avec un sourire négligent notre ami qui *potinait*, qui *potinait* en gardant sa gravité malicieuse de joli médecin des dames. C'étaient les anecdotes les plus vicieuses sur l'inconduite de personnes du meilleur monde. Le conteur semblait même prendre plaisir à choisir les moins décriées d'entre les femmes en vue pour leur attribuer tant de fautes, qu'afin d'y faire face le don d'ubiquité eût été nécessaire aux sujets.

La comtesse finit par l'interrompre ; et la lueur de ses prunelles démentant ses paroles d'ennui :

— Corail! soupira-t-elle en maniant son éventail, vos bêtises me fatiguent... Vous répétez des on-dit ignorans... Est-ce que ces choses ont jamais de témoins?.. Pourriez-vous m'en citer un? Un seul témoin d'une seule de ces intrigues?.. Mais non! mais non! Vous voyez bien!.. Les secrets sont des secrets; et ce dont le public jase est ce qui n'existe pas...

Sur cette réprimande, le jeune homme se tut. Il affecta d'essuyer le carreau de son monocle, et de se consacrer au polissage de sa barbe pointue de beau brun, selon son habitude, quand il était un peu vexé.

J'avais été tenté d'intervenir en ce point du débat; mais une hésitation suprême m'avait arrêté. Ce fut une insistance maladroite de Marie qui me relança dans ma réserve. Un téméraire amusement de l'autre sexe consiste à prendre les taureaux par les cornes.

— N'êtes-vous pas de mon avis? me demanda-t-elle...

— Pardon! déclarai-je alors, moi, je suis un de ces témoins que vous réclamez...

Ma femme ouvrit de grands yeux; et :

— Comment cela? fit-elle, vous? Vous-même? Est-ce possible?

Comme si tous deux eussent intérieurement qualifié d'aberration nouvelle ma sortie imprévue, elle échangea des signes de condescendance avec le docteur, qui s'écria :

— Ah! mon cher, vous nous devez l'histoire,.. si elle est convenable.

Pour me donner un loisir de réflexion, j'exprimai un : « A quoi bon? » par un bref haussement d'épaules. Puis, érigeant mes moustaches à l'encontre de mon regard perpendiculaire, j'exprimai, dans

la moue de mes lèvres, le « Pourquoi pas? » des caractères philosophiques.

Ce manège avait assez duré pour que l'intérêt de mon auditoire eût eu le temps de se développer. Désormais, j'étais sûr d'entretenir cet intérêt, par la suite. Pour ma part, j'étais très calme, tout à fait maître de mon langage.

— Mon cher, répliquai-je à Corail, l'histoire n'est pas convenable. Cependant, la voici... Oh! restez, mon amie. Je tâcherai de corriger le fond par la forme. Et, à la rigueur, vous voudriez bien m'arrêter sur la limite de la décence.

Je m'accrochai à la tablette de la cheminée, par l'angle de mes coudes, et je commençai dans ces termes :

— L'un ou l'autre de vous s'est-il jamais soucié de savoir où, depuis près de six mois, j'ai passé toutes mes journées?.. Non, n'est-ce pas?.. Naturellement. On ne songe pas à tout. Vous aviez vos occupations. J'avais la mienne. Celle-ci provenait d'origines si compliquées et si lointaines que, sans la légitimer, je me bornerai à vous apprendre en quoi elle consistait.

Sur ces mots, je roulai un canapé en travers d'une croisée, je m'y étendis tout de mon long, tournant le dos à mes auditeurs, laissant pendre une de mes mains, dont les ongles se remirent aussitôt à gratter la bordure du tapis par un retour instinctif à une manie contractée à la longue dans ce genre d'attitude. En cet état, j'élevai le ton pour qu'il portât suffisamment derrière moi :

— Remarquez ma position. Hein? Elle est peu confortable. Néanmoins, je me suis astreint à la conserver souvent pendant cinq ou six heures de suite. Et cette persévérance quotidienne a eu la durée d'une demi-année. Et, d'un bout à l'autre de ces séances, mon regard immobile restait fiché entre deux planchettes d'une persienne fermée.

Après cette démonstration, je me relevai d'un bond, et j'examinai mes compagnons. Corail continuait à frotter son monocle, et Marie venait d'étouffer un mignon bâillement.

— Encore une minute, repris-je, et le récit va prendre du piquant... Bien entendu, ce n'est pas ici, chez moi, dans ma chambre, que je m'imposai ces manières de fakir. C'était derrière une fenêtre que j'avais louée, à une fin connue de moi seul, dans une région de Paris assez distante de l'hôtel, dans le quartier de l'Europe... Oui! Eh bien? quoi donc?.. Mon but était d'espionner les allures d'un négociant établi en face, de l'autre côté de la rue... Si peu que ce détail puisse vous importer, je vous dirai en passant que le personnage simulait un commerce nul de calorifères et qu'il s'appelait Bick...

A ce nom, Corail ne put retenir un tressaillement. Marie ne broncha point. A peine un souffle éphémère anima-t-il la nacre de ses narines.

— Vous allez vous-mêmes juger si les façons de ce Bick et ses relations n'étaient point faites pour captiver la curiosité d'un observateur... Le premier jour où je pris possession de mon poste, il était environ neuf heures du matin, un lundi. Le marchand de calorifères prenait son café au lait et jetait à ses chats des mies de pain préalablement détrempées. Ensuite, il se mit à circuler de long en large dans sa boutique déserte. A partir de dix heures, il interrogea sa montre rageusement. Il consulta un agenda qu'il tapota cordialement comme si les annotations en avaient justifié son impatience... Une demi-heure encore s'écoula. Puis un homme qui avait la tournure d'un magistrat, avec des favoris noirs et une serviette sous le bras, survint à grandes enjambées. M. Bick effectua une pantomime sévère qui signifiait : « Enfin! il était temps!.. » Je vis le nouveau venu, très poli, très digne, tirer de son portefeuille un billet de banque, et prendre rapidement son congé, tandis que l'autre encaissait la somme et rayait une ligne de son agenda... Après quoi, la rue presque inhabitée devint le domaine de quelques gamins échappés de l'école... L'heure de notre déjeuner, ma chère Marie, était proche. Je m'octroyai, à mon tour, quelques instans de récréation...

Ma femme jouait avec les plis de sa robe. Aucun trouble n'altérait la sérénité de son visage. A peine l'envie de découvrir où je voulais en venir perçait-elle à travers ses pupilles, si claires qu'elles en paraissaient blanches. En revanche, Corail donnait les marques physiques d'une anxiété grandissante. J'adoucis, à l'extrême, le timbre de ma voix :

— A midi trois quarts, j'étais revenu derrière la claire-voie de mes volets. C'était le bon moment. Un jeune homme svelte, de tournure militaire dans sa redingote sanglée, dépassa lestement le magasin de calorifères, et, à l'aide d'une clé brillante qu'il avait sur lui, il ouvrit et referma promptement une petite porte adjacente à la boutique de M. Bick... Mais je m'aperçois que j'ai négligé de vous décrire cette petite porte. Sa couleur était mauve,.. d'un mauve tendre, uniforme, obsédant... Je voudrais que vous ayez, comme moi, cette teinte dans les yeux!.. Vous la figurez-vous un peu?..

Ma femme fit : oui!.. Corail fit : non!

— Je ne vous ai pas non plus, continuai-je, décrit la clé. Elle avait pourtant son cachet, telle que j'ai eu occasion de l'examiner... Désirez-vous, à cet égard, quelques renseignemens typiques?..

— Comme il vous plaira! murmura Marie.

Corail, qui maintenant était pâle, ah! bien pâle! enfonça ses deux

pouces dans ses goussets, pour se donner une contenance. Puis il y serra nerveusement les extrémités de la double chaîne qui tombait de son gilet. D'un côté, c'était sa montre, et de l'autre, sans doute, quelque breloque, quelque bien précieuse breloque!..

Je m'amusai à dessiner sur une carte l'image de la clé, et je conclus :

— C'était un vrai bijou. En or, je crois... Bref, le nouveau venu s'était éclipsé derrière la porte mauve. M. Bick, averti probablement par quelque bruit mitoyen, accourut sur son seuil, avec une espèce de torchon au cou, une fourchette et un couteau dans les mains. Il inspecta la rue, à gauche, à droite, n'y remarqua rien et se retira... Trois quarts d'heure plus tard, au coin là-bas, le roulement d'une voiture s'arrête... Une dame petite, rondelette, un peu roussotte, le visage voilé de gaze blanche, arrive devant la porte mauve. Celle-ci s'ouvre, avant qu'on n'y ait sonné, comme si, derrière, le guet eût été patiemment fait. La petite dame, sa toilette discrète sont déjà engouffrées... Pan! la porte mauve a claqué... Jusqu'à cinq heures du soir, ce couple ne reparut point... Dans son magasin de calorifères, M. Bick fumait et buvait sans trêve... Au-dessus de sa tête, deux fenêtres tendaient leurs rideaux de soie, du même mauve que celui de la petite porte... Plusieurs fois, ces étoffes frissonnèrent légèrement, tandis que mes yeux s'abîmaient aux bords de leur insondable mystère...

Depuis quelque temps, je m'étais mis à parler de plus en plus bas; ma dernière phrase avait coulé comme un soupir. Insensiblement, la contenance de Corail et celle de ma femme avaient subi l'impression de ma langueur, et tous deux semblaient plongés dans une rêverie identique...

— Vous m'écoutez? n'est-ce pas? criai-je brusquement.

Ils tressautèrent ensemble, et leurs protestations se confondirent.

— A cinq heures donc, continuai-je, la toilette discrète, le masque de gaze, les petits talons sonores s'échappèrent par un entre-bâillement de la porte mauve. Un peu plus tard, la redingote sanglée se présenta dehors à son tour et battit en retraite... A sa suite, un gros ouvrier en blouse bleue sortit du magasin de calorifères et disparut dans la même direction... Longtemps après, ce même gros ouvrier était de retour. Il se mit en bras de chemise, et adapta les volets sur le vitrage de la boutique de M. Bick. Je regardai attentivement cet officieux... Ha! ha! ha! c'était M. Bick en personne, qui venait, à respectueuse distance, de reconduire l'amoureux à domicile... Au fait, quand on héberge les gens, c'est bien le moins qu'on se renseigne authentiquement sur leurs noms et adresses! Pas vrai? Hé! Corail?..

Ce dernier, livide maintenant, contemplait obstinément la pointe de ses chaussures. Sur mon interpellation, il leva la tête, ouvrit la bouche et resta muet... Ma femme, très maîtresse d'elle-même, vint au secours de notre ami. Et, me montrant toute la rangée de ses belles dents, par le rapide éclair d'un mince sourire :

— Ce récit vous énerve, me dit-elle... Reposez-vous... Quelque autre soir, vous terminerez...

Pour déférer à cette sollicitude, je repris la parole avec une lenteur ménagère. J'avais même peine à entendre ma propre voix, qui filtrait dans la pièce, en un filet ténu, comme si j'eusse désiré ne point tarir trop tôt la source de mon souvenir.

— L'espèce d'officier refranchit encore trois fois la porte mauve : le mercredi suivant, le jeudi, enfin le samedi. La petite dame aussi, toujours en retard. Lors du deuxième rendez-vous, après la séparation au crépuscule, ce fut sur sa piste, à elle, que se lança M. Bick, de nouveau déguisé en maçon... Puis ce ménage clandestin ne se réunit plus jamais à ma connaissance ;.. seulement, dans le cours de la semaine suivante, le jeune homme au visage martial réapparut, essoufflé. D'un pas désordonné, il se rua dans le magasin de calorifères, gesticulant avec fureur, brandissant une canne, croisant en fin de compte ses bras las de s'indigner... M. Bick l'écoutait, la face violacée, très calme dans l'ensemble de son attitude, et ne lâchant que quelques syllabes. Cela suffit pour radoucir son adversaire. Celui-ci, une main sur son cœur, l'autre sur ses paupières, s'humilia dans la plus suppliante des postures... A partir de cette entrevue, il revint à dates régulières, le 15 et le 30 de chaque mois, et versa docilement à la caisse de M. Bick une somme sans doute convenue dès lors... Vous supposez peut-être, vous, ma chère Marie, dans votre naïveté d'honnête femme, toi, Corail, dans ta simplicité d'homme loyal, qu'il ne s'agissait là que du paiement d'un calorifère acheté à tempérament?.. Erreur! mes bons!.. c'était bel et bien un abonnement au *silence* de ce marchand exceptionnel, dont l'enseigne et l'achalandage apparent ne servaient que de trompe-l'œil... Comprenez-vous, à présent?.. Ha! ha! ha! Appréciez-vous le comique de la situation pour le spectateur que j'étais ?..

La comtesse eut la politesse de partager mon rire, qui, d'ailleurs, n'était pas plus sincère que le sien. Corail semblait inconscient; quatre de ses doigts continuaient seuls à se crisper au-dessous de chacune des poches de son gilet, où il avait maintenu le crochet de ses pouces. Je continuai, d'un ton, malgré moi, farouche et caverneux :

— Oui ! c'était bien comique, le défilé auquel j'assistai de tous ceux sur qui la discrétion de M. Bick avait des créances antérieures à celle que j'avais vue naître... C'étaient des gens de divers âges

et qui devaient appartenir aux conditions les plus variées : des jeunes, des vieux, des beaux, des laids, les uns respirant la richesse, d'autres trahissant une gêne malgré tout exploitée... Tous revenaient à tour de rôle, furtifs, soumis ; et ils s'acquittaient hâtivement, en espèces ou en billets de banque, envers M. Bick, qui, aussitôt, notait avec soin le reçu sur son livre-journal. Et quelle inflexible expression de refus celui-ci savait prendre, si quelqu'un des débiteurs avait l'air de marchander ou de solliciter un délai ! Ah ! ce Bick était un comptable bien entendu ! Souvent il consacrait à sa correspondance des journées entières, soit pour rappeler des échéances en retard, soit pour mettre en demeure un client nouveau dont je me représentais, en y compatissant, la terrible stupéfaction... Comme il buvait aussi, ce Bick ! pour se donner sans doute l'énergie de persévérer dans sa pénible besogne ! Vers la chute du jour, toute sa corpulence oscillait, et sa figure jetait les feux rouges d'un phare !..

Une quinte de toux m'interrompit. Mais déjà je recommençais, pressé d'atteindre mon but :

— Bientôt, sous mes yeux assujettis par la puissance d'une étrange anxiété, la porte mauve avait livré son obscur passage à un deuxième couple. Cette fois, je vis distinctement la femme. Elle ne cachait point ses traits. C'était une beauté mûre et probablement aguerrie. L'homme était mûr aussi, mais timide comme un adolescent. Effaré sans doute par les conséquences possibles de sa faute, il se retournait sans cesse, pour inspecter la rue, à l'aller et au retour. Ses précautions prudentes n'empêchèrent point pourtant le faux ouvrier d'emboiter habilement ses traces... Et, de semaine en semaine, attirés comme des alouettes au miroir par une annonce ingénieuse, les locataires clandestins se succédèrent, sous mon contrôle ignoré d'eux. Et Bick à leurs trousses, avec une ponctualité constante, partit s'enquérir de leurs états civils, près de concierges malfaisans ou bavards... Au bout de sept jours pleins, la complaisance du propriétaire expirait net... Dorénavant, les victimes, qui s'étaient prises au piège de la porte mauve, devaient renoncer à ses amorces. Leur itinéraire obligatoire ne les ramenait plus qu'au lugubre magasin de calorifères, où, après quelques attitudes de violence préliminaire et promptement apaisée, elles arrondissaient leurs dos et leurs gestes sous la clémence d'une transaction offerte... Heureux, du moins, les amans qui avaient eu l'inspiration de mettre à profit la semaine intégrale de bonheur que M. Bick leur concédait, dans sa mesure scrupuleuse... Hélas ! j'en sais qui furent rivés à la chaîne des angoisses perpétuelles, pour n'avoir gravi qu'une seule fois, durant ce délai, l'étage paradisiaque et fatal... Cependant, M. Bick observait une sorte de délicatesse en s'adressant, pour ses petits traités,

de préférence aux hommes. Je suppose, du moins, que cela était ainsi, car je n'ai assisté, en six mois d'incessante surveillance, qu'à l'asservissement de deux femmes. A peine jolies : une grosse, une maigre... Oh! quelle immense pitié s'emparait de moi, rien qu'à les voir apparaître, au tournant de la rue, de leurs petits pas raides, faisant une brave mine, tandis que leur cœur, leur pauvre cœur de faible créature, devait être rongé par toutes les vipères de la pensée!.. D'où venait à celles-là leur particulière disgrâce?.. Misère! N'était-ce point trop facile à deviner? Leurs complices, par avarice ou par frayeur, avaient sordidement abandonné ces maîtresses compromises!.. Mais elles, laissées seules pour faire face au péril, ne pouvaient-elles donc pas de même s'enfuir?.. Misère! misère! Sans doute, elles se sacrifiaient, dans cet esclavage infamant, pour sauvegarder la paix d'un foyer où on les honorait... Mes yeux s'emplissaient de larmes! Ces femmes... ces femmes étaient peut-être des mères de famille!!!

A cette réminiscence, je pleurai abondamment. Les hoquets d'un sanglot me coupaient la parole.

Ma femme, comme épuisée par la trop longue attente d'un dénoûment (quel qu'il fût) souhaité, semblait s'assoupir. A son exemple, Corail affectait de fermer les yeux. Mais j'étais convaincu qu'il me surveillait à travers ses cils. Et une de ses féroces canines commençait à pointer extérieurement.

— O perversité humaine! fis-je un peu remis... Quel prestige avaient, sur mes sens, ces fenêtres derrière lesquelles tant d'amours faisaient leur nid fragile! Quel délire sensuel me transportait! Quelles indulgences et quelles tendresses changeantes (l'objet en étant sans cesse renouvelé) pour les imprudentes que je savais en face de moi tordre leurs frêles carcasses dans les flammes de leur passion damnée!.. Oh! surtout, le soir, parfois, quand la lueur d'une lampe, à travers les rideux mauves, baignait la rue d'un brouillard mauve... Oui, j'ai idéalement aimé toutes ces inconnues, comme on s'aime en une religion, dans l'amour qu'elles aimaient tant... Et j'étais là à me dire : « Demain, après-demain, les joies de ces bien-aimées seront finies. Elles ne riront plus jamais. Elles trembleront toujours!.. » Pitié! divin Seigneur! Plus d'une n'avait même pas vingt ans!..

Les soupirs m'arrêtèrent de nouveau. Je me dominai par un violent effort :

— Un projet me vint. C'était comme le sentiment d'un devoir qui m'incombât. Je résolus d'arracher leurs proies aux griffes de M. Bick, au prix de n'importe quelle rançon... Je me dirigeai donc, un matin, vers le magasin de calorifères. Une des plus récentes dupes en sortait... Celui-là, je l'avais spécialement remarqué, pen-

dant les jours de son court triomphe. C'était un grand gaillard, puissant et barbu... Tenez, il ressemblait identiquement au géant de pierre devant lequel nous nous sommes arrêtés l'autre jour, ma chère Marie, en faisant le tour de l'Arc-de-Triomphe... Vous vous rappelez bien : celui qui personnifie le départ guerrier dans ce bas-relief de Rude?.. Eh bien! quand il arrivait au rendez-vous, un tel air d'enthousiasme animait ce colosse que je m'attendais toujours à lui voir, à l'instar de la statue, brandir son chapeau comme un casque... Je me croisai donc, avec cet étranger, sur le seuil de M. Bick, à qui je venais proposer le marché que j'ai dit... « — Pardon! me demanda-t-il, que venez-vous faire ici?.. » Ce géant était très agité... Avant que je lui aie répondu, il m'avait pris par le bras et il m'entraînait... « — Excusez-moi! reprit-il, mais je voudrais savoir, dans votre intérêt, si vous ne viendriez pas chez ce... cet individu, pour louer une chambre... qu'il a?.. » Ses lèvres tremblaient. Son trouble me frappa... « — Peut-être!.. » répliquai-je hypocritement, pour le déterminer à formuler le conseil salutaire qu'il me destinait, d'une façon évidente... Mais soudain, après quelques bredouillages hésitans, le sosie de l'homme de pierre se ravisa... Un mauvais sourire crispa les coins de sa bouche; et me tirant, avec son couvre-chef, le grand salut du bas-relief: « — Dépêchez-vous, dit-il, le local va être vacant... » Ce procédé d'un de mes frères en Jésus-Christ, au moment où je méditais son soulagement avec celui de tant d'autres, me donna à réfléchir. Et, ayant fait sur moi-même un retour égoïste, j'ajournai la négociation projetée... J'eus tort. Ou bien, j'eus raison... Écoutez plutôt...

Corail et ma femme relevèrent leurs paupières en même temps.

— Un jour, un lundi selon la règle, la clé dorée de la petite porte mauve passa aux mains d'un couple adultère que je connaissais, que vous connaissez, Marie, que tu connais, Corail... Eh bien! quoi? Vous imaginez-vous ne connaître que des saints, l'une et l'autre?.. L'homme, depuis longtemps, faisait avec moi profession d'amitié; c'était un bien gentil garçon, un charmeur dans ton genre, Corail... Mais qu'as-tu, mon cher, à te détraquer ainsi la mâchoire? Et quels yeux tu me fais!.. Quant à sa complice, je veux dire sa compagne, je n'ai jamais rencontré de créature plus adorable... Oui, madame, c'est la seule femme que je puisse me permettre, sans injure, de vous comparer...

Marie inclina gracieusement sa tête, qui retomba aussitôt avec un peu plus d'abandon sur le dossier de son fauteuil. Sa peau était plus blanche, son front plus altier que jamais. Mes deux auditeurs avaient compris qu'un grand moment à traverser était proche, pour nous trois. Alors, je m'efforçai de paraître encore davantage affectueux, conciliant, paternel :

— Je ne trahirai point l'incognito de ces amans. Non! je ne vous les nommerai pas... D'ailleurs, qui les avait jetés dans les bras l'un de l'autre?.. N'était-ce pas la faute du mari? un être aussi que je connaissais bien, celui-là, bizarre, compliqué d'esprit, capable d'excès en un emportement... Pourtant, je réfléchis d'abord que, si un hasard lui révélait cette intrigue, il trouverait peut-être le courage de la pardonner, dans son affection pour sa femme, et même pour son ami... Mais aussitôt je pensai à l'instant prochain où M. Bick entrerait en scène. Qu'allait-il se passer? Hein! si l'ignoble trafiquant d'honneurs, exaspéré de quelque résistance, poussait ses menaces jusqu'au scandale? Et si on lui cédait, comment la femme, que je savais fière, supporterait-elle une pareille servitude?.. Grand Dieu! elle prendrait peut-être la fuite? peut-être, elle se tuerait?.. Oh! le pauvre, le pauvre mari!.. Moi, je demeurais incertain et tremblant. Sous mes yeux, à quelques mètres de moi, derrière un frémissement de rideaux mauves, les amans épuisaient le nombre réglementaire de leurs rencontres assidues... La semaine s'écoulait. Mon âme errait encore parmi des hésitations tragiques...

A cet endroit, j'eus sans doute, en faisant un pas en avant, quelque chose d'effrayant dans la mine ou dans le geste; car Corail se leva en sursaut, et ma femme ne put étouffer un petit cri d'épouvante.

— Enfin, mon parti fut pris. Après le dernier rendez-vous où ceux que nous connaissons avaient goûté le bonheur de leur folle sécurité, à la nuit tombante, je retournai délibérément chez le marchand de calorifères. Celui-ci achevait de boulonner les volets de sa devanture. Il me reçut très mal, sans allumer la moindre lumière. Depuis une certaine expérience, ce drôle ne me considérait plus comme un client sérieux. Comme tant d'autres probablement avant moi, j'avais envie de lui sauter à la gorge, et pourtant je l'implorais : « — Non! me répétait-il cyniquement, vous, vous êtes un locataire amateur... » Mais, j'avais préparé mon plan. « — Au fait, dis-je,.. avant d'insister, je devrais m'être prémuni d'un petit renseignement... Vous n'avez pas de cave, sans doute, sous votre bicoque? — Si bien! j'en ai une! protesta le propriétaire piqué au vif. — Peuh! repris-je, votre cave ne peut guère être profonde. Il me faut un lieu très frais. J'ai à y loger un tonnelet d'eau-de-vie que l'on a conservé, depuis 1811, dans ma famille. Vous comprenez : cela vaut peut-être cent francs la bouteille!.. » De ce coup-là, je vis le triomphe de ma perspicacité : avant toute autre qualité, M. Bick était un ivrogne. L'aubaine qu'il se proposait de réaliser à mes dépens, dans un délai bref, faisait déjà bruire les cavités de son abdomen. Ses yeux sans cils étincelaient, comme ceux des hibous, dans l'ombre crépusculaire : « — Voulez-vous un peu, soufflа-t-il, que je vous la fasse seulement visiter, ma cave?

— Voyons toujours,.. fis-je froidement... Passez devant! » ajoutai-je dès qu'il eût mis le feu au bout de son rat-de-cave... Bick me fit traverser l'arrière-boutique que meublait une misérable couchette d'avare. Au-delà, dans l'angle de sa cuisine, un étroit escalier de pierre débouchait. Cela tournait et s'enfonçait profondément dans le sol. Nous descendîmes au moins trente marches. Mon guide mit en branle une immense clé, qui, dans un grincement atroce, finit par faire virer une porte massive sur d'énormes charnières. Devant nous, un caveau noir était béant. M. Bick s'y introduisit péniblement; et, pour m'édifier sur les mérites de la place, il promena son fil de bougie au long des murs suintans où ses rotondités évoluaient avec difficulté... « — Eh bien? grommela-t-il, mal à l'aise, tout au fond du fond qui allait en se resserrant par des maçonneries obliques, n'est-ce pas parfait ici?.. » Je bondis en arrière : « — Ha! ha! ha! c'est parfait ici! Chinois! Chinois! Restes-y donc!.. Voici ma revanche!.. » Je vois encore, en l'espace d'un éclair, les yeux égarés de M. Bick et l'afflux de sang qui bleuit sa face apoplectique dans l'effort désespéré qu'il tenta pour dégager son ventre et ses reins d'entre l'étau des moellons... Mais déjà la lourde clôture était retombée sur lui, et je l'avais fermée à double tour. J'entendis à peine l'imprécation étouffée d'une voix qui avait, ainsi que je m'en étais déjà aperçu, un son humide et lointain, comme si elle émanait d'une tuyauterie souterraine... Quatre à quatre, je regrimpai l'escalier, tandis qu'un faible tapage de semelles battant du bois me parvenait encore. Sans flâner, je saisis sur un poêle l'agenda du condamné à mort. Un matou, que je dérangeai, feula. Je le chassai d'un coup de poing; je chassai, à coups de pied, trois autres chats roux qui s'engouffrèrent dans la cave par un galop désordonné... Enfin, je fermai solidement la porte extérieure de la boutique, et j'en jetai le bouton d'entrée dans un soupirail d'égout...

Ceci dit, avec une tranquillité solennelle, je tirai de ma redingote le carnet de M. Bick, et, le feuilletant :

— Voilà mon butin. Les dates, les noms, les adresses, détails particuliers, tout y est... Là-dedans, il y a de quoi déshonorer deux cents familles et jeter, dans la société parisienne, une semence féconde de duels, de meurtres et de suicides...

J'arrachai les pages de ce diabolique grimoire et je les déchiquetai une à une. Cette besogne accomplie, je me dirigeai vers la croisée en murmurant :

— Depuis quinze jours, le magasin de calorifères reste fermé. Soir et matin, je passe devant, le front haut, le cœur libre. Je m'arrête longuement à écouter s'il ne montera point quelque plainte des entrailles de la terre. Mais la cave de Bick est demeurée, pour les humains, muette comme l'enfer...

Je passai la main sur mon front en sueur en regardant au dehors.

— Que la soirée est douce et belle!.. Oh! la teinte de ce clair de lune doit être délicieuse à travers les rideaux mauves...

Soudain, je me retournai. Corail était toujours là, immobile, inerte sur son siège...

— Ah çà! m'écriai-je subitement hors de moi, tu n'as donc pas compris, misérable?.. Qu'est-ce que tu fais encore ici?..

Je me ruai vers lui. Ses deux canines luirent dans son rictus sardonique comme pour me dévorer; mais c'était la menace stérile d'une bête lâche qui prit peur aussitôt, et se détourna pour s'enfuir. Il y eut une courte lutte. Le drap d'un vêtement craqua brusquement; des chaînons brillans roulèrent sur le tapis. Et Corail disparut, abandonnant dans une de mes mains la moitié de sa chaîne de montre à l'extrémité de laquelle pendait la petite clé dorée de la porte mauve...

Alors, dans l'ivresse d'un délire amoureux qui ne fit point sourciller mon intrépide femme, je m'abattis à ses genoux, râlant toutes les ardeurs que je venais de comprimer. Maintenant, la chambre mauve, tant de fois convoitée, n'avait plus d'autre maître que moi, et je rêvais de m'éblouir, jusqu'à la mort, des teintes merveilleuses qu'elle donnerait aux baisers de Marie.

Et je plantais les ongles de celle-ci dans mes tempes en criant :

— Cela me fait du bien que tu me déchires la figure, comme tu m'as déchiré le cœur!. . . . .

. . . .

. . . . »

(*Ici finissaient les cahiers du mémoire.*)

. . . .

. . . .

— Enfin! voilà qui est terminé! s'exclama M. Dupont avec un soupir de soulagement... Ah çà! êtes-vous donc pétrifié?

J'étais, en effet, accablé d'émotion et de fatigue. Une crampe torturait ma main droite, qui tremblait sans pouvoir se dessaisir de la plume. Mais ma vraie souffrance était au fond de ma tête. J'essayais en vain de mettre en œuvre toutes les ressources de mon jugement. J'étais transporté dans un songe éveillé où s'agitaient comme des ombres fantastiques tous les personnages de cette étrange histoire. Et toujours j'étais ramené à cette conclusion lamentable :

— Si l'homme, qui me fait ainsi éprouver et voir ce qu'il a éprouvé et vu, est fou, alors je suis fou aussi!..

Je ne sais ce que M. Dupont démêla dans mon attitude. En tout cas, voici ce qu'il me dit avec assez d'à-propos :

— Allons! allons! ne devinez-vous pas que tous ces racontars sont de pures conceptions délirantes, et qu'ils ne reposent sur aucune base, sur aucun témoignage matériel?..

Ayant reporté, sur la table où j'avais si longuement écrit, mes regards incertains, j'y aperçus les bandes de linge zébrées de caractères rouges que j'avais encore en réserve. M. Dupont avait surpris mon mouvement.

— Quant à ça, objecta-t-il avec empressement, vous n'allez pas, j'imagine, y perdre votre latin?..

Et, sans plus tarder, il voulut reprendre ces documens. Par un geste machinal, je contrariai le sien. Chacun de notre côté, pendant une seconde, nous tirâmes sur ce rouleau, qu'une fine écriture avait ensanglanté. Soudain, un objet en tomba et rendit un son clair sur le parquet. C'était une petite clé dont la dorure venait de se ternir dans la cendre de nos cigares. M. Dupont la ramassa et l'essuya précipitamment. Sans doute par contenance, il prolongea ce soin outre mesure. On eût dit que la clé lui semblait toujours maculée, comme celle du légendaire cabinet de Barbe-Bleue.

Ensuite, le directeur marmotta, pour réparer l'effet manifestement exercé sur moi par la production imprévue de cette pièce justificative :

— Mon pensionnaire a encore de la chance qu'un certificat dûment en règle établisse son état de folie, sinon je serais dans la nécessité de transmettre au parquet les pièces où il s'accuse si formellement d'un assassinat...

Cette réflexion me frappa. Dans la communion des sentimens auxquels m'avait fait participer mon héros, son homicide prémédité m'était apparu comme un des actes les plus réguliers du monde. Décidément, mon état mental était grave. Mais non, après tout, ruminais-je, c'est M. Dupont qui est la dernière des canailles et qui cherche à me désorienter. Celui-ci restait debout. Voyant que je ne me disposais toujours point à partir, il articula d'un ton sec :

— Mettez-vous bien dans la cervelle, mon cher monsieur, que toutes les questions de folie sont des matières délicates, et que, pour s'y débrouiller, il faut une habitude longue et professionnelle...

C'était un congé en bonne forme. Je pliai mes notes, je les empochai et je me retirai en remerciant, du bout des lèvres, le directeur de l'asile.

A la porte de l'établissement, je fus très ennuyé de ne plus retrouver mon véhicule, d'autant que le soir tombait. Au cours de mon étonnement, je me rappelai tout à coup l'instruction, que j'avais donnée à mon cocher, de quérir la gendarmerie si mon retour tardait par trop. Le campagnard avait donc exécuté ponctuellement sa consigne, et j'allais bientôt me retrouver avec une charretée de force

publique sur les bras. Ma situation devenait de plus en plus ridicule; et, de nouveau, je m'alarmais déjà d'avoir provoqué le mécontentement des gendarmes, qui, on le sait, n'aiment pas à se déranger pour rien. C'est qu'ils goûtent peu la plaisanterie, les gendarmes! Toute démarche d'eux exige, en échange, un attentat. Quand ils arrivent, s'ils trouvent une victime dévalisée, violée ou même assassinée, ils disent : « C'est bien ! » Mais sinon, non ! Qu'allaient-ils me dire?

Bref, je préférai filer sans les attendre. J'en serais quitte pour payer, par la poste, mon cocher, qui tout à l'heure s'expliquerait à sa guise avec M. Dupont et quelque bon brigadier. A eux trois, ils seraient assez grands pour s'entendre.

Et, au pas gymnastique, à travers champs, je regagnai la gare, à temps pour saisir un train de nuit au passage.

. . . .

Une fois de retour à Paris, ma pensée, pleine et chaude de tout ce que j'avais appris, continua à bouillonner. J'avais voué au personnage à peine entrevu, mais si franc dans ses confidences écrites, une sympathie profonde. Je sentais intimement que, comme moi, comme vous, comme nous tous, c'était une victime dans l'humanité souffrante, et qu'elle y avait sa place à reprendre et sa mission à remplir dans le commun mystère de nos existences imparfaites.

Je méditais des démarches officielles et même les plans d'une évasion à favoriser, ainsi que dans les romans. J'avais hâte surtout de rendre mes comptes à l'Italienne et de me concerter avec elle.

Je passai toute la journée suivante et celle du lendemain à l'attendre vainement dans le bureau de la Revue. Pourtant nous avions échangé un engagement bien formel.

Après la fermeture du local, ne concevant d'autres distractions que celles qui se rattachaient à cette affaire, je promenai mon impatience, pour la bercer, dans les régions que le mémoire m'avait indiquées. Je rôdai autour de tous les hôtels de l'avenue de l'Alma, décidant tour à tour que ce devait être celui-ci ou celui-là dont il avait été parlé. J'explorai tout le quartier de l'Europe sans y découvrir de magasin de calorifères, ni de porte mauve, ni même de terrains vagues. Aucun Bick ne figurait dans le *Dictionnaire du commerce*, que je consultai ; aucun docteur Corail non plus.

Pourtant, la clé dorée, je l'avais bien vue !.. Et Laura aussi ! L'Italienne, n'est-ce pas?

Mais pourquoi celle-ci ne revenait-elle plus?.. D'ailleurs, c'était une menteuse : n'avait-elle pas voulu se donner aussi, devant moi, les gants d'une liaison qui n'existait point?

Plusieurs autres jours s'écoulèrent. N'y tenant plus, ne sachant

où chercher cette inconséquente personne, je m'avisai d'insérer, dans le numéro de la Revue, une note, compréhensible pour elle seule, et l'invitant à me venir voir, en termes assez raides. Peut-être, me disais-je, a-t-elle continué de nous lire?

En tout cas, mon moyen réussit à souhait : l'Italienne accourut.

Dès que je fus en sa présence, sous la pesée de son regard si noir, l'humeur cavalière que je venais de contracter à son égard se dissipa comme par enchantement.

— Arrivez donc, lui confiai-je avec chaleur... Je l'ai vu. J'ai aussi appris beaucoup de choses. Tout se sera passé comme vous l'aviez deviné, d'après les renseignemens administratifs que je vous ai fournis : c'est le docteur Corail qui aura fait le coup, avec la comtesse, au lendemain d'une scène, oh! mais d'une scène! Figurez-vous...

L'Italienne coupa net mon bavardage officieux.

— Je suis bien fâchée, répondit-elle, du dérangement que je vous ai occasionné... Je viens parce que j'ai eu peur que vous ne fassiez quelque scandale... Mais, au fait, dites-moi : je ne vous ai pas cité de noms propres, n'est-ce pas?

— Ma foi, non!.. A part celui de Corail...

Son front se rembrunit.

— C'est déjà celui-là de trop, reprit-elle... Voyez-vous, on a un mouvement de colère,.. on se laisse emporter,.. on est injuste... Maintenant, la comtesse est venue me voir. J'apprécie mieux les choses... Il n'y a plus rien à faire... Vraiment, m'excuserez-vous de votre peine?.. Je suis désolée!..

Ce revirement m'abasourdissait. Je n'en pouvais croire mes oreilles.

A ce moment, l'horloge du bureau sonna quatre heures.

— Oh! déjà si tard! s'exclama l'Italienne, il faut que je me sauve!.. Pas un mot à personne de tout cela, je vous en prie! Vous me jurez d'être discret? murmura-t-elle dans un sourire d'une provocante effronterie et en me tendant la main.

Cette main, je ne la pris pas. Je frémissais d'indignation.

Je proférai crûment ma pensée :

— Vous n'aviez d'autre but que de vous faire acheter. Vous vous êtes servie de moi comme d'un instrument, et vos adversaires auront alors accepté votre prix!..

L'Italienne eut une moue ; et, pivotant sur ses talons :

— Vous êtes drôle, monsieur ; mais vous n'êtes pas galant...

— Vous, lui ripostai-je, débordant de colère envers cette fille qui m'avait mystifié, vous, vous êtes une drôlesse!.. Mais, sachez-le bien, votre ignoble marché n'entravera pas ma campagne pour

délivrer celui qui ne tardera pas à cracher tout son mépris à votre face et à celles de vos complices, en pleine place publique !..

Elle fit une seconde pirouette, et, tandis qu'elle me dévisageait avec une tranquillité superbe :

— C'est du comte que vous parlez ?.. Il est mort.

A cette nouvelle, je chancelai, étourdi :

— Quoi ? mort !

— Mais, oui ! hélas ! deux jours après votre visite...

Je ne conçus aucun doute sur la réalité de la catastrophe. Elle était logique. J'eus seulement l'intuition que ma démarche offensive avait dû en hâter les causes.

Qu'avais-je à tenter désormais ?..

Assumer le souci stérile de tirer ce dénoûment au clair, contre tant d'intérêts communs, habiles et puissamment ligués ?.. Merci bien ! Demander une enquête ? Et de quel droit ? à quel titre ? sur quels indices ? avec quels noms ?

Admettons même qu'on procédât à une autopsie. Que révélerait-elle ? Les médecins ne connaissent-ils point des poisons qui tuent sans laisser de trace ? D'ailleurs, la séquestration fournit toutes les aises à quiconque veut se débarrasser d'un hôte gênant. En plaçant ce dernier dans les courans d'air, on peut lui insuffler aux poumons la pleurésie mortelle ; par la piqûre d'une veine, on peut lui inoculer dans le sang toutes les fièvres et toutes les virulences. Que sais-je encore ?..

Alors, je vis nettement que je n'avais qu'à me tenir bien sage, à oublier, dans leur quiétude, les divers personnages de ce drame étrange, et à laisser le cadavre à peine refroidi du héros, mon ami d'un jour ! dormir son repos bien conquis.

Sur ces entrefaites, l'Italienne avait battu en retraite. Je la suivis, oppressé, voulant, sans le pouvoir, lui dire et lui demander mille choses. Elle descendit les marches de l'entresol, sans plus me regarder. Dès qu'elle eut disparu sous le vestibule, je courus m'accouder à la fenêtre.

Un coupé stationnait dans la rue. L'Italienne était déjà sur le point d'y atteindre, dans sa marche de pie, naturellement saccadée, qui faisait frémir, comme une queue vivante, la queue de sa robe.

J'avais subi par sa volonté, et sous son charme énigmatique du premier jour, des sensations trop profondes pour la voir partir (à tout jamais, peut-être ?) sans un émoi où il y avait du regret.

Une réminiscence hasardeuse m'inspira. Je criai nerveusement :

— Laura !

Oui, c'était bien Laura. A l'appel de ce nom, elle ne se retourna

point; mais sa taille et le lobe de ses oreilles tressaillirent distinctement.

Puis son cheval, d'abord cabré, prit le grand trot, et la voiture s'en alla, emportant la femme.

. . . .

... Cette dernière vision s'étant évanouie, combien de temps restai-je, appuyé contre le garde-fou de la croisée, à me débattre dans un tourbillon d'imaginations et de souvenirs ?

Ah ! un temps obscur et infini !

Maintenant qu'à l'issue de cette intrigue mystérieuse tous les personnages s'en étaient dispersés, mon existence était la seule dont je sentisse la réalité. Obsédé sans répit par la curiosité de savoir ce qu'était cet Inconnu, j'en arrivai à me demander éperdûment si le vrai fou de cette histoire n'était pas moi-même ?

Étais-je éveillé ou perdu dans un songe ?

Le mal du doute paralysait mes sens. Il me sembla que la nuit tombait; mais je ne savais au juste si c'était dans ma pensée ou dans l'atmosphère. Bientôt, je ne distinguai plus, en face de moi, qu'un bocal bien connu de pharmacie, lumineux, gigantesque et *mauve*, derrière lequel un bec de gaz venait d'être subitement allumé, à l'heure habituelle.

Je ne cessais d'interroger ma conscience, d'analyser les matériaux étrangers qu'elle s'était assimilés avec les ans : lambeaux pris sur le vif des types et des destinées d'autrui, aspects morcelés de lieux çà et là entrevus. Tout cela, en se transformant, n'avait-il pu me fournir une semence de chimères assez fertile pour féconder la part d'Idéal avec laquelle mon cerveau est accouplé, selon la loi commune aux hommes ? Et, pour une pareille création intellectuelle, quel appoint aussi dans le reliquat des suppositions au fur et à mesure inspirées par la foule des inconnus qu'on a croisés sur le chemin de la vie ! Quelles ressources dans le ressouvenir des envies et des répulsions qu'on a arbitrairement attribuées à ces passans, ou des sorts possibles qu'on leur a départis à la légère !

Tout à coup, ces dernières hypothèses prirent une sorte de forme apparente devant mes pupilles éblouies par la contemplation du vif coloris où elles s'obstinaient. Dans la lueur liquide du bocal, comme dans une lanterne magique, galopèrent une suite d'ombres que je reconnus pour être celles des pays et des gens dont je m'étais approché. Là se déroulaient les replis de ma mémoire, sous une projection de mes rayons visuels.

Les épisodes de cette fantasmagorie, remontant peu à peu vers l'origine de mes souvenirs, se succédaient avec une frappante exactitude et une régularité chronologique.

Malgré la rapidité de son passage, je réussissais à découvrir chez chacune de ces apparitions, et à lui restituer mentalement l'élément qui avait dû lui être emprunté si, en définitive, une conception délirante m'avait dupé. Et, dans un murmure, je citais pertinemment le nom et la date des êtres et des choses.

A la longue, le défilé continu des panoramas et des silhouettes, quoiqu'il charriât toujours de nouveaux débris de cette histoire, commença de mettre ma perspicacité en défaut, lorsqu'il eut rétrogradé jusqu'aux temps confus de mon enfance.

Enfin, le sentiment de mon identité, convaincu de ne plus rien avoir à se rappeler au-delà, se révolta dans ses profondeurs, tandis que la procession imaginaire persistait à me montrer des individus désormais sans nom pour moi, desquels tous les personnages du présent récit tiraient encore ostensiblement une partie de leurs traits. Qui les évoquait, pourtant, ces physionomies oubliées et précises, sinon les mille parcelles d'âmes diverses et anciennes dont les métempsycoses ont mêlé l'alliage à la substance de mon âme incertaine?

... Je ne saurais dire ni quand ni pourquoi je me déplaçai de la fenêtre où je méditais, pour revenir dans la salle de rédaction. De même, j'ignore comment je m'endormis et combien de temps dura ce repos cérébral.

Soudain, je sursautai, du tapage que faisait le garçon de la Revue, pressé de fermer les bureaux à l'heure réglementaire.

Je regardai avec effarement, sans oser le questionner par crainte du ridicule, ma tête baissée dans mes mains, mes coudes posés contre les épreuves non encore corrigées de ma deuxième étude sur *les Raisons des fous*.

Après quoi, je rentrai chez moi, juste à temps pour prendre le lit, où je fus heureusement soigné d'un accès de fièvre chaude. Et, depuis lors, mon passé comporte un événement dont je ne puis déterminer le caractère ni la durée ; et, par alternatives, je crois tantôt que j'ai vécu les circonstances qu'on vient de lire, tantôt que je les ai rêvées.

PAUL HERVIEU.

L'ARMÉE ROYALE

EN 1789

I.

L'EFFECTIF. — LE RECRUTEMENT. — LA COMPOSITION ET LA FORMATION. LE COMMANDEMENT.

1. Bibliothèque du dépôt de la guerre; collection des ordonnances et règlemens militaires. — II. Archives de la guerre, *Correspondance générale* et *correspondance des armées*. — III. *Encyclopédie méthodique*. — IV. Mémoires du maréchal de Saxe, de Saint-Germain, de Ségur, du prince de Montbarey, de Rochambeau, du prince de Ligne. — V. Frédéric II, *Œuvres historiques et militaires*. — VI. Napoléon I[er], *Précis des guerres de Frédéric*. — VII. Retzow, *Histoire de la guerre de sept ans*.— VIII. Jomini, *Histoire de la guerre de sept ans*.— IX. Mirabeau, *Système militaire de la Prusse*. — X. Guibert, *Œuvres complètes*. — XI. Camille Rousset, *Histoire de Louvois; le Comte de Gisors*. — XII. Duc de Broglie, *Marie-Thérèse et Frédéric II; le Secret du roi*. — XIII. Mention, *le Comte de Saint-Germain*. — XIV. Gebelin, *Histoire des milices provinciales*.— XV. Léon Hennet, *les Milices et les troupes provinciales*. — XVI. Susane, *Histoire de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie françaises*. — XVII. Favé, *Histoire et tactique des trois armes et plus particulièrement de l'artillerie de campagne*. — *Histoire des progrès de l'artillerie*. — XVIII. Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, etc.

La connaissance des institutions de l'ancien régime est la condition nécessaire de tout travail honnête sur la révolution. Faute d'en avoir exploré les avenues, on ne comprendrait rien à celle-ci, on risquerait fort au moins d'y tomber en de singulières méprises. De là cette étude ou plutôt cette introduction : avant d'aborder les

armées de la république, il m'a paru bon de faire en quelque sorte mon stage dans l'armée royale. Quelle était la valeur de cette armée? Quels en étaient les défauts? Tombait-elle en dissolution, comme beaucoup d'historiens l'ont prétendu? Avait-elle seulement besoin de quelques réformes pour redevenir aussi belle qu'elle avait jamais été? Est-ce à elle, à sa forte constitution, à la supériorité de ses cadres et de ses vieilles troupes, que revient l'honneur d'avoir fait reculer la première coalition? Et dans quelle mesure? Est-ce aux volontaires de 92? Graves et difficiles questions. Non pour la foule, qui les tranchera toujours dans le sens de ses préjugés et de ses instincts, mais pour les esprits habitués à ne se point contenter d'opinions brutales. A cette catégorie d'esprits, la vérité n'apparaît pas toujours tout d'une pièce : elle est faite de nuances et d'élémens très complexes, dont une investigation minutieuse peut seule établir le rapport et montrer la combinaison.

C'est à ce besoin que répondent les pages qui suivent. Sous une forme très sommaire, je me suis efforcé d'y présenter le tableau le plus fidèle possible de nos institutions militaires à la fin de l'ancien régime. Il m'a fallu pour cela prolonger un peu mon temps de service; je comptais n'y rester que quelques mois, voici deux ans passés que j'y suis : un jour dans Auvergne ou Picardie, le lendemain simple milicien; une autre fois dans les chasseurs des Vosges ou dans les hussards d'Esterhazy; deux ans que je monte à l'assaut de Prague ou de Berg-op-Zoom ou que j'enlève les retranchemens de Raucoux; que je pousse des charges et que je m'attèle à la bricole des vieux canons de Vallière; que je pleure de rage à Dettingen et à Rosbach, et de joie à Lawfeld et à Bergen; que je m'exalte pour Gribeauval et que je me passionne pour Guibert. Je ne m'en plains pas ; car à cette longue communion de tout mon être avec l'ancien régime, sans compter la joie de vivre quelque temps d'une vie moins terne et moins plate que la nôtre et de changer de contemporains, j'aurai du moins gagné ceci de me sentir un peu plus Français qu'auparavant. Les démocrates ont beau dire, on n'aime vraiment son pays qu'à condition de l'aimer tout entier, sous tous les régimes et dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Le noviciat que je viens de faire m'a rendu ce service : j'avais gardé quelques préventions d'école contre la France de la fin du XVIII[e] siècle; elle m'apparaissait encore à travers les vertueuses indignations de mon professeur d'histoire, de Charlemagne, qui ne l'avait étudiée que dans Michelet et qui nous *faisait* encore la révolution, — le pauvre homme! — d'après M. Ponsard.

Je me sens enfin délivré de cette obsession de jeunesse : la France de Rosbach et de la Pompadour ne me cache plus la vraie France, si belle et si grande en dépit de ses fautes et de ses malheurs, la première puissance du monde encore et de beaucoup! Je la vois, d'un abaissement et de malheurs sans exemple, se relever comme d'un bond et reprendre en quelques années sa place en Europe, par la réforme de ses institutions militaires et l'habileté de sa diplomatie. Grande et haute leçon qui ne s'est peut-être jamais imposée par une plus angoissante actualité qu'à l'heure où j'écris ces lignes, et que je m'estimerais heureux d'avoir contribué pour ma part à mettre en lumière.

I. — L'EFFECTIF.

L'armée française ou plutôt l'armée du roi, car c'est ainsi qu'elle s'appelait encore, se composait, au 1er janvier 1789, de trois sortes de troupes : la Maison, les troupes réglées ou la ligne, comme on commençait déjà de les nommer, et les troupes provinciales ou la milice.

La Maison du roi n'était plus à beaucoup près aussi considérable que sous le dernier règne, ayant subi de notables réductions, par suite de la détresse des finances. Cependant elle offrait encore une belle réunion de 8,000 soldats d'élite.

Les troupes réglées comptaient, sur le pied de paix, 172,974 hommes, et sur le pied de guerre, 210,948 hommes.

L'effectif de la milice s'élevait, sur le pied de paix, à 55,240 hommes, et sur le pied de guerre, à 76,000 hommes.

En somme, 236,000 hommes au petit pied, 295,000 hommes sur le pied de guerre, tel était en chiffres ronds, et sur le papier, l'état militaire de la France au commencement de la révolution.

Ces chiffres évidemment ne sauraient avoir une rigueur absolue. Je les emprunte à M. Camille Rousset (1), qui les a lui-même extraits de l'*État militaire de la France pour l'année 1789*. Mais il faut toujours un peu se défier des évaluations et de la statistique officielles; elles pèchent généralement par excès d'optimisme, et la prudence commande de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire. C'est ainsi que l'auteur du *Tableau historique de la guerre de la révolution*, Grimoard, ne porte l'effectif de l'armée de ligne, au 1er juillet 1789, qu'à 163,483 hommes, Maison comprise, et que le baron Poisson, dans son livre : *l'Armée et la garde*

(1) *Volontaires.*

nationale, s'en tient au chiffre rond de 160,000 hommes, soit une différence de 18 à 20,000 hommes en moins pour les troupes de ligne seulement entre les évaluations de l'état militaire et celles de deux écrivains justement estimés. L'écart est important.

D'autre part, il est vrai, Guibert, qui eut entre les mains tous les moyens d'information possible, donne pour les troupes réglées sur le pied de paix un chiffre supérieur encore à celui de l'*État militaire*. « On verra par le tableau annexé à cet ouvrage, — dit-il, dans son mémoire sur les opérations du conseil de la guerre, publié précisément en 1789, — que le pied de paix de l'armée, telle qu'elle existait au moment où le Conseil fut chargé d'en réformer et d'en consolider la constitution, était de près de 180,000 hommes. »

Quoi qu'il en soit, et que l'on adopte l'un ou l'autre de ces chiffres, il est certain que la monarchie, dans ses derniers jours, possédait encore une force militaire imposante.

Il s'en fallait toutefois que cette force fût en rapport avec les changemens intervenus dans l'équilibre européen. A l'époque de la ligue d'Augsbourg et pendant toute la durée de la guerre de la succession d'Espagne, Louis XIV avait pu mettre en ligne presque autant d'hommes que l'Europe coalisée. Un tel effort n'eût plus été possible en 1789, avec l'armée telle qu'elle était demeurée constituée. Grimoard a calculé que, de 1660 à la révolution, le pied de paix n'avait guère varié que de 90,000 hommes, « augmentation beaucoup trop faible, dit-il, en raison de celle du territoire français et surtout de celle des armées étrangères (1). »

L'Autriche, en effet, n'avait eu garde de licencier une partie de ses régimens comme la France, après la guerre de sept ans, et son état de paix, sur une population inférieure d'environ 6 millions (20 au lieu de 26), était de 270,000 hommes de troupes réglées, qu'elle pouvait porter très aisément, grâce à son mode de conscription, à 400,000 hommes. Les subsides que le roi lui avait payés pendant toute la durée des hostilités, en vertu du traité secret de 1758, lui avaient permis de ménager ses finances et de rester « puissamment armée (2). » Elle était d'ailleurs résolument entrée dans la voie des économies et s'était créé par là de grandes res-

(1) *Recherches sur la force de l'armée française depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806.*

(2) Favier, *Conjectures raisonnées.* — Par le traité de 1756, la France s'était engagée à fournir à l'Autriche, en cas de guerre, un corps de 24,000 hommes. Le traité secret du 30 novembre 1758 avait converti ce secours en hommes en une contribution annuelle de 8,340,000 livres, dont il était encore dû quatre années d'arrérages à la paix et dont le paiement ne put être achevé qu'en 1769.

sources. « Autrefois, dit Mirabeau (1), le luxe de la cour impériale absorbait les fonds nécessaires pour la guerre et empêchait qu'on ne fît, en temps de paix, les dispositions nécessaires pour résister à un ennemi toujours prêt à frapper. Tout est changé : ce n'est plus cette armée réduite à la paix et à laquelle il fallait des mois pour se recruter avant de pouvoir s'opposer à l'ennemi en rase campagne, ce ne sont plus ces arsenaux et ces magasins dépourvus de tout. L'armée autrichienne est toujours complète et incessamment fournie de tout ce qu'il faut pour camper, etc. »

Moins riche et plus confiante dans la valeur de généraux accoutumés à vaincre un contre deux ou trois, la Prusse entretenait moins de soldats. Frédéric-Guillaume II n'avait que 182,658 hommes sous les armes ; mais, à la première apparence de guerre, il pouvait en élever le nombre à 250,000 avec la rapidité qui caractérisait déjà l'administration prussienne. Chiffre énorme (2), si l'on considère que la population des états prussiens n'allait pas alors à plus de 6 millions d'habitans. (Mirabeau.)

Cependant, dans cette armée, naguère si supérieure à toutes les autres, plus d'un symptôme de décadence se montrait déjà. Les contemporains ne s'y trompaient pas tous. On voyageait beaucoup en Allemagne alors ; on allait surtout beaucoup en Prusse ; c'était pour les hommes de qualité, pour la jeune noblesse militaire, comme un complément d'éducation. Avoir vu le grand Frédéric était un titre ; lui avoir été présenté, le comble de l'honneur et du bon ton. De 1763 à 1786, les visiteurs abondent à Berlin, comme autrefois à la cour du roi-soleil. Très bien reçus par le roi, quand il était de bonne humeur, par le prince Henri et par le duc de Brunswick, beaucoup revenaient « enivrés de louanges, n'ayant vu des choses que la superficie, et se faisaient les apôtres des principes et des idées de Frédéric (3). » D'autres, au contraire, moins faciles à éblouir, saisissaient fort bien les parties faibles du colosse et rapportaient de là-bas une impression fort rassurante. « Dans cet état même, que nous appelons militaire, parce que son roi est un guerrier habile, écrivait Guibert au retour d'un long voyage d'étude en Allemagne, dans cet état qui s'est agrandi par les armes, qui n'existe et ne peut se flatter de conserver ses

(1) *Système militaire de la Prusse.*

(2) C'est celui de Grimoard ; mais ici, comme pour la France, les documens contemporains ne sont pas absolument d'accord. D'après Mirabeau, l'armée prussienne, à la mort de Frédéric, comptait 190,924 combattans, dont 143,000 d'infanterie, 37,774 de cavalerie et 10,000 d'artillerie ; d'après Favier, son effectif, en 1773, s'élevait déjà à 250,000 hommes (avec l'infanterie de garnison, qui équivalait à notre milice).

(3) Montbarey, *Mémoires.*

conquêtes que par elles, les troupes n'y sont pas plus vigoureusement constituées qu'ailleurs ; elles n'y sont point citoyennes, elles y sont, plus qu'en aucun pays, un assemblage de stipendiaires, de vagabonds, d'étrangers, que l'inconstance ou la nécessité amène sous les drapeaux et que la discipline y retient. Cette discipline, ferme et vigilante sur quelques points, y est relâchée et méprisable sur beaucoup d'autres. Elle n'est, en comparaison de celle des Romains, qu'un enchaînement de choses, de formes, de demi-moyens, de correctifs, de supplémens vicieux. Ces troupes, mal constituées, ont eu des guerres heureuses ; mais elles doivent ces succès à l'ignorance de leurs ennemis, à l'habileté de leur roi, à une science toute nouvelle de mouvemens dont il a été le créateur. Qu'après la mort de ce prince, dont le génie seul soutient l'édifice imparfait de sa constitution, il survienne un roi faible et sans talent, on verra dans peu d'années le militaire prussien dégénérer et déchoir ; on verra cette puissance éphémère rentrer dans la sphère que ses moyens réels lui assignent, et peut-être payer cher quelques années de gloire. »

C'est en 1773 que le jeune Guibert, par une véritable intuition de génie, faisait déjà cette curieuse prédiction. En 1787, frappé des mêmes vices et des mêmes causes de fragilité, Mirabeau la rééditait avec plus de force encore. « Si jamais, écrivait-il, un prince peu sensé monte sur ce trône, on verra crouler soudainement, sans cause apparente, ce géant formidable, et l'Europe étonnée n'apercevra plus à sa place qu'un pygmée débile. Alors, toutes les causes de destruction qui naissent d'un mauvais système d'économie politique, d'une mauvaise composition de la soldatesque par les recrues étrangères, que le système d'ordre et de discipline avait su tempérer et contenir, agiront avec une force redoublée pour la dissolution du corps politique : on verra la Prusse tomber comme la Suède et ne retenir plus que la mémoire du rôle brillant qu'une seule tête lui a fait jouer... »

Telle était sur la Prusse, non pas à coup sûr l'opinion la plus répandue, mais celle de deux hommes qui l'avaient étudiée de très près, et qui étaient loin de nourrir contre elle aucune animosité ; car ils appartenaient, en politique, à l'école de Favier, et regardaient l'alliance autrichienne comme une grande erreur. Jusqu'à quel point avaient-ils raison ? C'est ce que les événemens ne devaient pas tarder à décider.

La Russie n'avait pas perdu son temps, et si le génie d'un grand capitaine avait eu raison « de l'ignorance de ses officiers, » l'incomparable bravoure de ses troupes (1) lui donnait « une considé-

(1) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse.*

ration très dangereuse (1). » Dans ses *Réflexions sur la tactique*, Frédéric II affiche un mépris d'assez mauvais goût pour « ces hommes aussi féroces qu'ineptes, et qui ne méritent pas, ajoute-t-il, qu'on les nomme. » La vérité, c'est que ces gens innomables avaient fait preuve de beaucoup de solidité, et que « le service russe n'était plus si loin de la perfection, puisque, dans une guerre contre le roi de Prusse lui-même, les armées d'Élisabeth et de Catherine avaient eu de signalés avantages (2). »

Ce n'était pas le nombre, en tout cas, qui leur faisait défaut. En 1772, lors du partage de la Pologne, l'ensemble des forces russes s'élevait déjà, milice et cosaques compris, à 350,000 hommes, dont la moitié, il est vrai, nécessaire aux lignes du Caucase, en Finlande et sur le Pruth (3).

Comme la Russie, les Turcs manquaient surtout d'officiers instruits; mais ils « avaient immensément de tout ce qui est nécessaire pour la guerre et pour la faire longtemps : hommes, argent, munitions, subsistances, artillerie; et si la constance ne les abandonne pas, écrivait Vergennes (4) au retour de son ambassade à Constantinople, il est vraisemblable que, même en essuyant des défaites, ils réussiraient à réduire l'orgueil de la Russie. »

L'Espagne, toute dégénérée qu'elle fût, et bien qu'elle eût fait assez triste figure dans la récente guerre de Portugal (5), ne laissait pas d'avoir encore cent et quelques mille hommes sous les armes (6).

Le corps germanique en avait toujours fourni de trente à quarante.

La Hollande en entretenait presque autant sur le pied de paix et pouvait en doubler le nombre : l'expérience l'avait prouvé.

La Sardaigne n'avait pas moins de 22,000 hommes de troupes réglées pouvant être aisément et promptement augmentées d'un tiers par l'appel de 12,000 hommes d'excellentes troupes provinciales qui s'étaient acquises, dans les dernières guerres, presque autant de réputation que nos grenadiers royaux (7).

Il n'était pas jusqu'à Naples, enfin, dont l'état militaire ne fût

(1) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse.*

(2) Favier, *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France...*

(3) C'est le chiffre de Grimoard. Celui de Favier s'en rapproche beaucoup. Ceux que donne Jomini, pour 1792, sont beaucoup plus faibles : 200,000 habitans seulement, non compris les Cosaques ! et sans doute aussi la milice. Quant à Sybel, il porte à 300,000 hommes la force active de la Russie sous Paul Ier.

(4) *Mémoire sur la Porte ottomane*, publié par Ségur.

(5) Favier, II, p. 244.

(6) Servan, *Mémoires sur les moyens offensifs et défensifs de l'Espagne.*

(7) Favier, III, p. 32.

digne de considération (1), malgré le peu d'estime dont jouissait un corps d'officiers peu scrupuleux sur le chapitre de l'honneur professionnel (2).

Quant à l'Angleterre, peu redoutable sur terre par elle-même, à cause de la dispersion de ses troupes réglées dans ses nombreuses colonies, il lui était toujours loisible de recruter contre nous en Allemagne et même en Russie.

Loin d'avoir conservé son ancienne prépondérance numérique, la France n'avait donc plus, — ces chiffres le montrent, — que le troisième rang parmi les puissances. Après avoir donné, un siècle auparavant, l'exemple des plus grands armemens qui se fussent encore vus, elle s'était tout à coup arrêtée dans cette voie, pendant que l'ancienne Europe continuait à marcher et que la nouvelle se constituait. Grave imprudence. On l'avait bien vu lorsque, en 1784, Joseph II avait été sur le point d'envahir les Provinces-Unies; on venait de le voir plus nettement encore au sans-gêne avec lequel la Prusse était intervenue dans ce même pays pour y rétablir le stathouder, chassé par une révolution que nos agens avaient encouragée et que nos troupes elles-mêmes avaient secrètement soutenue (3). Grave, si l'on songe qu'en cas de nouvelle guerre maritime, le roi se fût trouvé dans la nécessité de consacrer une partie de ses forces de terre (vingt bataillons au moins) à la défense des colonies; une autre portion (40,000 hommes environ) à la protection des côtes de Dunkerque à Antibes, en y comprenant la Corse; une troisième enfin (18,000 hommes), à la garnison de nos soixante-quatre vaisseaux de ligne, chiffre prescrit par les dernières ordonnances sur la réorganisation de la marine (4). Grave enfin et surtout en ce que ni l'état des finances ni celui de l'opinion, déjà fort agitée, ne permettaient de songer à l'armée, si ce n'est pour la réduire. En 1787, les dépenses de la guerre s'élevaient encore à 115,600,000 livres (5); pour 1789, elles ne se montent plus, par suite des économies de Brienne et du conseil de guerre, qu'à 96,883,645 livres.

Par bonheur, la puissance militaire d'un pays ne se mesure pas au nombre d'hommes qu'il entretient sous les drapeaux, et ce n'est

(1) Favier en fait grand cas surtout au point de vue des ressources en tout genre qu'offrait le royaume.

(2) Voir Ségur, II, p. 369.

(3) Plusieurs détachemens d'artillerie française avaient été incorporés dans les troupes des états-généraux. (Voir Susane, *Histoire de l'artillerie*.)

(4) J'emprunte tous ces chiffres au précieux mémoire de Guibert sur les opérations du conseil de la guerre.

(5) D'après les états remis aux notables. (Voir Grimoard, I, p. 342.)

pas seulement sur des chiffres et sur des comparaisons numériques qu'il en faut juger; elle dépend aussi de son crédit, des rapports qu'il entretient avec ses voisins et des liaisons qu'il a su contracter avec eux. Or, à ce point de vue, jamais peut-être la France n'avait été mieux partagée. Jamais sa force offensive et défensive n'avait été mieux appuyée. Par le traité de 1756, elle avait mis dans son jeu l'une des quatre grandes puissances, l'Autriche, et s'était assurée de son concours en cas de guerre continentale, concours qui entraînait celui de la Toscane (1). D'un autre côté, par le pacte de famille, elle tenait l'Espagne, Parme et Naples; par les mariages du comte de Provence et du comte d'Artois avec des princesses de la maison de Savoie, la Sardaigne. Si bien qu'à l'abri de toute agression aux Pyrénées, sur les Alpes, en Flandre et même sur ses côtes, par la réunion de la flotte espagnole à la sienne, elle était libre de porter la majeure partie de ses forces sur le Rhin, tandis que la Prusse et la Russie, prises entre plusieurs feux, menacées au nord, à l'ouest, au sud, se voyaient condamnées, sur presque toutes leurs frontières, à une pénible défensive.

Tels étaient, en 1789, les nombreux et puissans intérêts qu'une diplomatie prévoyante avait su grouper autour du trône. Dans ces conjonctures, et quels que fussent d'ailleurs les inconvéniens du système autrichien, l'insuffisance numérique de l'armée royale se trouvait largement compensée. Ainsi soutenue, la France était, suivant l'expression d'un des meilleurs esprits de l'époque, le comte de Ségur, « inattaquable avec avantage, quand bien même toutes les puissances de l'Europe auraient fait une ligue contre la maison de Bourbon : 24 à 25 millions d'habitans (2), des frontières bordées par deux mers, des ports magnifiques, bien approvisionnés en tout genre, des places de guerre bien fortifiées, soutenues, dans beaucoup de parties, de deux et quelquefois de trois lignes; d'autres places d'un ordre inférieur, un militaire nombreux, bien discipliné et bien entretenu, dont la valeur était reconnue; le pacte de famille entre toutes les branches régnantes de la maison de Bourbon qui assurait toutes les frontières méridionales, tout enfin paraissait propre à inspirer au gouvernement une sécurité parfaite... »

(1) L'empereur était grand-duc de Toscane. Quant au duc de Parme et au roi de Naples, un des articles portait qu'ils seraient invités à accéder au traité.

(2) C'est aussi le chiffre que donne Guibert dans sa Défense du système de guerre moderne, d'après Moheau.

II. — LE RECRUTEMENT.

Le mode de recrutement en usage dans les troupes réglées était celui des enrôlemens volontaires à prix d'argent. Ce système était aussi vieux que l'armée royale elle-même, et de tout temps il avait donné lieu dans la pratique à de nombreux abus. Louvois lui-même, en dépit de sa vigilance et sa sévérité, n'avait jamais pu les extirper complètement; sa correspondance en fait foi (1). C'est qu'en effet ces abus étaient inhérens au système lui-même. Toute industrie, si réglementée et si surveillée qu'elle soit, donne naissance à des transactions souvent inavouables. Or, les enrôlemens volontaires étaient devenus, depuis l'époque des grandes guerres de la fin du XVI[e] siècle, l'objet d'une véritable industrie. La spéculation s'en était emparée, dans les grandes villes surtout, où la matière première abondait. C'est là qu'opéraient de préférence les recruteurs et leurs agens; là qu'ils trouvaient à faire main basse au plus juste prix sur de pauvres diables, trop heureux d'aller cacher dans quelque régiment, sous un nom d'emprunt, leur misère et même parfois leurs antécédens. Paris, naturellement, fournissait un grand nombre de ces Brin-d'Amour, de ces Va-de-Bon-Cœur et de ces La Tulipe, dont les types, restés légendaires, ont servi de modèle à plus d'un vieux sergent de Bonaparte ou de Masséna. Ils se donnaient rendez-vous quai de la Ferraille et dans les cabarets des faubourgs : on trouvait toujours, dans ces parages, abondance de chair à canon et de première qualité souvent, à vendre. Que d'ailleurs on ne la payât pas son prix (1); que l'on usât, pour se la procurer à bon compte, de pratiques et de moyens déshonnêtes, la chose est malheureusement certaine.

(1) Louvois au lieutenant de police La Reynie : « L'intention du roi n'est pas de tolérer les friponneries qui se font à Paris pour les levées, et Sa Majesté trouve bon que tous ceux qui sont présentement dans les prisons et qui seront pris à l'avenir pour ce fait là soient punis suivant la rigueur des ordonnances. » Louvois à d'Oppède, décembre 1677 : « Il n'y a presque pas de soldats qui ne prétendent avoir été pris par force. » — Louvois aux gouverneurs et intendans, 14 février 1691 : « Le roi a appris avec surprise qu'il a été fait des violences considérables dans les provinces par les officiers de ses troupes pour faire des levées. Sa Majesté trouve bon que l'on dissimule les petites tromperies qu'ils font pour enrôler ses soldats. Mais comme elle désapprouve absolument les violences qu'ils font de prendre les gens sur les grands chemins, aux foires et aux marchés, elle m'a recommandé de vous faire savoir ses intentions, afin que vous teniez la main à ce que pareille chose n'arrive plus et que vous fassiez réprimer ces violences. »

(2) Les ordonnances avaient fixé ce prix à 92 livres, savoir : 50 livres pour l'engagement, 30 livres pour boire et 12 livres pour frais de recruteurs. L'homme avait droit, en outre, à 2 sols par lieue de pays à faire pour se rendre au corps.

« Qu'est-ce qu'un recruteur? dit un contemporain (1). Trop souvent ce n'est qu'un homme ivrogne, débauché, sans mœurs et sans probité; trop souvent ce même homme emploie la violence, la fraude et la friponnerie, quelquefois même le crime, pour enrôler des dupes ou des gens timides. De là des enfans trompés et que leur crédulité perd, des hommes plus raisonnables, mais aussi crédules, dont on surprend le consentement après avoir aliéné leur raison au moyen du vin pris avec excès;.. presque point enfin qui soient engagés de leur propre volonté et avec le consentement de leurs pères. »

Le portrait n'est pas flatté; il est vrai qu'il faut toujours un peu se défier des portraits, témoin le fameux paysan de Labruyère. Observons, en outre, qu'il ne s'agit ici que d'une catégorie de recruteurs et de la pire, celle des racoleurs de barrières. Il y en avait une autre heureusement, et celle-là fort honorable. Elle se composait d'officiers en congé, qui étaient tenus, d'après les ordonnances, à ramener avec eux au régiment un certain nombre d'hommes levés dans leur pays. Cette obligation ne laissait pas d'être onéreuse; car, outre la difficulté de trouver des recrues dans les campagnes, il fallait souvent les nourrir et les garder jusqu'à leur entrée au corps; il fallait les y conduire ou leur donner un conducteur à prix d'argent. Enfin, en cas de désertion, l'officier était doublement puni : d'une part, il perdait ses frais; de l'autre, il subissait une retenue sur sa solde pour n'avoir pas *fait* son nombre d'hommes. Quant à la valeur physique et morale de ces derniers, et quant à la régularité des engagemens par lesquels ils se liaient, ce n'était pas de la faute de l'administration si parfois elles laissaient à désirer. Les dernières ordonnances, en effet, notamment celle du 20 juin 1788, avaient pris les plus sages précautions « pour écarter des enrôlemens jusqu'à l'ombre de la fraude et de la violence (2), » et pour éviter que les recruteurs, militaires ou autres, n'acceptassent des sujets indignes ou débiles.

Par exemple, il était fait défense à tout officier, bas officier ou soldat, et à tout recruteur ou particulier faisant des recrues, d'engager aucun homme par surprise, force ou menace, le tout à peine de nullité, de perte de tous les frais et de punition plus grave, suivant le cas; défense à tout marchand de vin, cabaretier, traiteur ou autre de souffrir qu'il soit fait chez lui aucun engagement par violence, et « sera tenu dans ce cas d'avertir sur-le-champ le commissaire des guerres ou le magistrat le plus prochain; » défense d'enrôler les vagabonds, les mendians et les hommes passés par les verges ou

(1) Servan, le futur ministre de la guerre.
(2) La Tour du Pin, *Mémoire sur l'organisation de l'armée.*

chassés de leur régiment; défense d'engager aucun homme « qui ne soit bien fait et bien conformé, et qui n'ait : dans l'infanterie, au moins cinq pieds un pouce; dans les hussards et les chasseurs, cinq pieds deux pouces et pas plus de quatre; dans les dragons et dans la cavalerie, cinq pieds trois pouces et moins de cinq; » défense d'engager pour moins de huit et pour plus de douze ans; défense d'engager aucun homme sans lui désigner l'espèce de troupe et le régiment auquel on le destine, et sans qu'il ait produit ou signé les pièces suivantes : — 1° un engagement imprimé conformément au modèle; 2° son signalement; 3° des renseignemens sur ses antécédens; 4° un certificat du chirurgien; 5° la ratification de son engagement.

Tel était ce système si décrié. On voit qu'en dépit des déclamations accumulées contre lui par les âmes sensibles de la fin du XVIIIe siècle, il n'était pas sans offrir de sérieuses garanties. L'ancien régime avait tout fait, et il y était presque parvenu, pour le régler et le moraliser. Au surplus, s'il se glissait encore, en dépit des prohibitions édictées, quelques mauvais sujets dans nos corps, le mal n'était pas si grand. Tel vaurien qui se perd dans les villes se réhabilite au régiment et fait souvent un excellent troupier, qui donne l'exemple et qui entraîne les autres. Et c'est avec des armées de stipendiaires et de vagabonds (1), il ne faut pas l'oublier, que Frédéric II a vaincu l'Europe.

Une seule critique grave pouvait être adressée et l'était déjà par de très bons esprits au système. On lui reprochait, non sans fondement, son insuffisance en un temps où la conscription existait déjà chez l'une des grandes puissances du continent, l'Autriche, et lui permettait, « comme à Cadmus, de faire sortir des hommes de la terre et d'engloutir tous ses sujets dans ses légions (2). » Tandis que notre armée perdait annuellement, par la désertion et les maladies, vingt mille hommes environ (3), ce n'était pas au moyen d'enrôlemens volontaires qu'on pourrait jamais, disait-on, lutter contre de pareils effectifs et combler de tels vides. Il y fallait une armée citoyenne. L'idée, mise en avant par le maréchal de Saxe dans ses *Rêveries*, lancée par Servan dans son *Soldat-citoyen* et reprise après lui par des Pommelles, avait très vite fait son chemin. Restait à savoir, et c'est un des premiers problèmes qui s'imposeront à la Constituante, jusqu'à quel point elle était réalisable.

(1) Guibert, *Essai de tactique.*
(2) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse*
(3) Grimoard.

Le recrutement des troupes provinciales différait complètement de celui des troupes réglées. Il se faisait par la voie du tirage au sort. On n'était pas arrivé de prime abord à cette procédure. Dans le principe (ordonnance du 29 novembre 1688) (1), c'était aux paroissiens rassemblés le dimanche après la messe qu'avait été dévolu le choix des miliciens. Mais Louvois était trop bon administrateur pour ne pas apercevoir les inconvéniens d'un système qui laissait une si large part à l'arbitraire, à la cabale et à toutes les petites tyrannies locales. Aussi, l'année même de sa mort, en 1691, avait-il soumis à la signature du roi une nouvelle ordonnance qui substituait le sort au choix (2). C'est de là que date l'introduction en France d'un mode de recrutement qui devait durer autant que l'ancien régime.

Aucune institution n'était plus juste, plus raisonnable, mieux faite pour répondre aux instincts égalitaires qui travaillaient déjà sourdement l'armée française; aucune pourtant n'a été plus impopulaire ni plus décriée. L'explication de ce phénomène est assez simple. Si le tirage au sort avait été pratiqué comme il l'est aujourd'hui, de façon à peser du même poids sur toute la population valide, il est probable qu'il n'eût pas soulevé tant de résistances et de colères. La masse de la nation n'a jamais été très belliqueuse en France, mais elle a toujours fort bien supporté les charges communes. Malheureusement ni l'ordonnance de 1691, ni les ordonnances subséquentes, notamment celle de 1726, qui acheva l'organisation des milices, n'avaient imprimé ce caractère égalitaire à l'institution. Tout au rebours, elles avaient laissé subsister beaucoup d'exemptions et d'immunités. Ainsi, jusqu'en 1743, un grand nombre de villes, Paris tout le premier, ne fournirent pas de levées. A dater de cette époque, elles y participent, il est vrai, mais beaucoup sont dispensées du tirage au sort et autorisées à recruter, comme les régimens, au moyen d'enrôlemens volontaires à prix d'argent (3).

(1) Cette ordonnance, œuvre de Louvois, peut être considérée comme l'ordonnance constitutive des milices. Depuis des siècles, sans doute, elles existaient, mais à l'état d'expédient passager et local. (Voir Gébelin, *Histoire des milices provinciales.*) « Un danger pressant survenait-il? on armait à la hâte les populations de la région menacée; on improvisait des soldats, des officiers, des compagnies, des régimens. Les officiers étaient choisis, les compagnies et les régimens étaient formés par les autorités locales. Une fois le danger passé, soldats, compagnies, régimens disparaissaient. De cette organisation, il n'existait rien avant le besoin du moment, il ne demeurait rien après... Louvois en fit une institution générale. »

(2) Il est arrivé, dit cette ordonnance, dans plusieurs paroisses qui devaient fournir des soldats pour les milices, que les habitans, ayant la liberté de les choisir à la pluralité des voix, ont fait des cabales pour en exempter leurs parens et amis, et ont fait qu'elle est tombée sur ceux qui étaient le moins en état de servir.

(3) Parfois cette autorisation n'était que partielle : on l'accordait à certains corps de métiers seulement.

Ainsi, la répartition se faisait d'une façon tout à fait arbitraire. Faute d'une législation précise, fondée sur le dénombrement exact de la population, les intendans suivaient tantôt une marche, tantôt une autre, et il en résultait de grandes inégalités entre les paroisses et les généralités. « Quelques-unes fournissaient le double des autres sur un nombre égal d'hommes. » Ainsi encore, et c'est ici surtout qu'apparaît le vice du système, non-seulement les deux premiers ordres étaient exemptés de la milice, comme de la taille et de la corvée, mais la roture elle-même avait ses privilégiés, si nombreux qu'en fait la catégorie des miliciables se bornait à peu près exclusivement aux petites gens. Étaient exempts, entre autres, pour cause d'agriculture :

Le fils unique et à son défaut le valet d'un laboureur ayant le labourage d'une charrue, âgé de soixante-cinq ans ou infirme ; le fils unique et à défaut le valet d'une veuve de laboureur ayant le labourage d'une charrue ; le fils et à défaut un valet d'un laboureur ayant quatre chevaux de labour toute l'année ; le fils et un valet, et à défaut de fils deux valets d'une veuve de laboureur ayant quatre chevaux de labour toute l'année ; le fils unique ou le fermier d'une terre au-dessus de 1,000 livres de revenu ; le berger possédant au moins cent bêtes à laine ; le maréchal ou le charron de la paroisse, etc.

Pour cause de commerce ou d'industrie : les marchands ou artisans établis dans les villes et payant 40 livres de taille ; les maîtres de métier dans les villes de jurande ; le principal commis d'un négociant en gros ; les monnayeurs, ajusteurs, changeurs, imprimeurs, orfèvres et horlogers maîtres ; le directeur de forges et son commis, le fondeur et son garde, le marteleur et son chauffeur, l'officier et son principal valet, etc.

Pour cause de profession libérale : les médecins et chirurgiens, les apothicaires reçus maîtres, eux et leurs enfans ; les maîtres d'école ayant trente ans accomplis et approuvés par l'évêque diocésain ; les étudians issus de père ne faisant aucun métier.

Pour cause d'utilité générale : les maîtres de poste ; leur commis principal, leur fils ou leur postillon ; les principaux employés et les conducteurs de messagerie ; les salpêtriers et leurs fils et leurs ouvriers utiles.

Pour cause de justice, finances et fonctions diverses : les pourvus de charges de justice et de finance, eux et leurs enfans ; les maires, échevins, conseillers, assesseurs et procureurs du roi, eux et leurs enfans ; le fils aîné et les maîtres clercs des avocats, procureurs, notaires et greffiers en chef ; les principaux employés de la ferme

générale ; les collecteurs de taille ou de sel pendant l'année de leur exercice ; tous les employés des ponts et chaussées.

Pour cause de famille : les frères d'un milicien à raison de deux par milicien et à la condition d'être de la même paroisse.

Pour cause de bourgeoisie : le fils aîné des bourgeois payant 35 livres de capitation.

Pour cause de domesticité : les domestiques des maisons royales, des princes, des princesses et des seigneurs ; les jardiniers des pépinières royales ; les domestiques des officiers de justice et de finance ; les valets à gages des ecclésiastiques, communautés, maisons religieuses, gentilshommes, gouverneurs et commandans de provinces, gens de police, gens du roi, etc. ; le principal valet d'un curé (1) ; les garde-chasse, etc.

Et ce n'est pas tout ; à ces cas d'exemptions légales, déjà si nombreux, venaient encore s'ajouter ceux dont l'appréciation appartenait aux intendans et dont la liste était dressée chaque année par le gouvernement sur leur proposition.

En somme, sous un prétexte ou sous un autre, tout ce qui comptait dans le tiers-état bourgeois, marchands, industriels ou cultivateurs aisés, fonctionnaires publics, gens de robe, avocats, maîtres d'école, ainsi que leurs fils et leurs domestiques, échappait à la milice, et c'était le peuple des campagnes qui en supportait presque toute la charge. Quoi d'étonnant qu'il la trouvât lourde (2) et qu'il cherchât par tous les moyens à s'y soustraire ! La correspondance des gouverneurs et des intendans est pleine de doléances à ce sujet. « Chaque tirage, écrit Turgot, était le signal des plus grands désordres dans les campagnes et d'une espèce de guerre civile entre les paysans, dont les uns se réfugiaient dans les bois, où les autres allaient les poursuivre à main armée pour enlever les fuyards et se soustraire au sort que les premiers avaient cherché à éviter. — Les meurtres, les procédures criminelles se multipliaient ; la dépopulation des paroisses et l'abandon de la culture en étaient la suite. » Le mal était si grand qu'on en était venu dans beaucoup de généralités à permettre aux communautés de se procurer des hommes à prix d'argent. Condorcet l'avoue dans sa biographie de Turgot, et, chose étrange, le loue hautement d'avoir eu recours à cet expédient, d'ailleurs fort répandu. Il y avait longtemps, en effet,

(1) Tous ces cas d'exemptions sont extraits de trois textes contenus dans les ordonnances du 27 novembre 1765, 19 octobre 1773 et 1er décembre. Chacun de ces textes n'a pas moins de huit pages in-4°. (Voir la collection des *Ordonnances*.)

(2) La milice est « en horreur dans toute la France, » écrit le maréchal de Chaulnes dans un mémoire adressé au roi. (*Mémoires du duc de Luynes*, v, 266.)

qu'en dépit des ordonnances et avec la complicité des intendans et de leurs subdélégués s'était établi l'usage des cotisations, et que cet usage avait conduit au remplacement. Les cotisations entre les miliciables d'une même paroisse n'avaient eu dans le principe d'autre but que d'assurer à celui d'entre eux qui amenait le billet noir une indemnité pécuniaire. C'était ce qu'on appelait mettre au chapeau. Mais cette mise au chapeau n'avait pas tardé à se transformer en une véritable prime d'engagement que touchait « le garçon qui s'offrait à servir volontairement (1) », qu'il fût ou non de la paroisse, et qui atteignait souvent une somme assez élevée (2). D'où ce double préjudice : pour les communes de s'obérer et pour les troupes réglées de ne plus pouvoir faire leurs recrues « qu'avec des peines et des dépenses infinies au moyen de tous ces hommes admis à grand prix dans les milices (3). »

C'étaient là, sans contredit, de graves abus ; encore ne faisons-nous qu'en indiquer les plus gros, et l'on conçoit aisément le sentiment de répulsion que le tirage au sort ainsi pratiqué devait exciter chez nos pères. Un système fondé tout entier sur l'arbitraire et le privilège, et d'une application tellement difficile que le gouvernement lui-même était obligé de le violer, un tel système n'était plus soutenable et ne se soutenait plus en 1789 que par la force de l'habitude et de l'impulsion acquise, et seule une réforme radicale, faite à temps, eût peut-être pu le sauver.

III. — COMPOSITION ET FORMATION.

La Maison militaire n'offrait plus, à beaucoup près, le bel ensemble qu'elle avait longtemps présenté sous les deux derniers règnes. Elle ne se composait plus que des huit corps suivans : gardes du corps, compagnies françaises, compagnies des cent-gardes suisses, compagnies des gardes de la prévôté, gardes françaises, gardes suisses, gardes du corps de Monsieur et gardes du corps du comte d'Artois (4). Avaient été successivement réformés depuis

(1) *Mémoire sur les dépenses de la milice dans la généralité de Paris.* — Boislisle, *Mémoire des intendans*, V. I, 1455.

(2) Au commencement, elle ne montait pas très haut, à 60 fr. 75 ou 100 fr. au plus. — Boislisle, *Correspondance des contrôleurs-généraux*, I, 389. Mais, petit à petit, les prix s'étaient accrus et beaucoup de paroisses ne regardaient pas à payer fort cher les sujets de bonne volonté. « Elles se consument en frais. » On retrouve souvent cette expression dans les circulaires ministérielles.

(3) Voir notamment la circulaire du ministre de la guerre en date du 27 novembre 1747.

(4) État militaire de la France en 1789.

1775 : les gardes de la porte, les gendarmes et les chevau-légers de la garde, les mousquetaires, les grenadiers à cheval, la gendarmerie et les Suisses de Monsieur. Certains corps, en outre, avaient subi de sensibles réductions, les gardes notamment ; une première fois en 1775, la seconde tout récemment (1).

Naturellement, ces réformes et ces réductions avaient rencontré beaucoup d'opposition et provoqué de grands mécontentemens. Elles avaient été pour beaucoup dans la chute du ministre de la guerre le plus résolument novateur qu'ait eu le XVIII[e] siècle, le comte de Saint-Germain. Et le conseil de la guerre lui-même (2), en dépit de ses bonnes intentions et de l'esprit libéral qui animait plusieurs de ses membres, avait dû reculer devant la résistance des privilégiés. Il eût volontiers sinon supprimé, du moins réduit l'institution elle-même au strict nécessaire, comme le voulait déjà l'aristocratique Saint-Simon lui-même, à l'époque de la régence. Il n'osa. Aucune réforme pourtant n'était plus indiquée, ni n'eût été mieux accueillie, non-seulement par l'opinion, mais encore par les gens de guerre. Une nombreuse maison militaire avait eu raison d'être aux siècles derniers, alors que le roi de France était le premier capitaine de son armée, comme Henri IV ou François I[er], ou qu'il en dirigeait encore de temps en temps les opérations, comme Louis XIV et Louis XV. Il fallait bien, quand le souverain venait au camp, qu'il y parût environné de tout l'éclat dont l'ancien régime aimait à rehausser la personne royale, entouré de l'élite de sa noblesse, et que cette élite fût de force à porter au besoin, comme au siège de Valenciennes, le coup décisif à l'ennemi. En 1789, avec un roi comme Louis XVI et des princes comme le comte de Provence et le duc d'Artois, la Maison militaire ne constituait plus qu'un coûteux anachronisme. Depuis Fontenoy, où elle avait brillé d'un si vif éclat, elle n'avait paru sur aucun champ de bataille ; ç'avait été sa plus belle, mais aussi sa dernière page, et son principal office, en dehors de la garde du roi, n'était plus dorénavant qu'un service d'ordre intérieur. Tantôt, en cas de troubles, elle renforçait le guet ; tantôt, dans les querelles de la cour et du parlement, elle portait les lettres de cachet et les ordres d'exil. Bref, elle avait perdu beaucoup de son prestige et de son utilité. Sa

(1) Ordonnance du 2 mars 1788 portant réduction à un seul bataillon des quatre compagnies des gardes du corps.

(2) Créé par un règlement du 9 octobre 1787, ce règlement avait partagé l'administration de la guerre entre le ministre secrétaire d'état de ce département et le conseil, « de manière que le premier restât chargé de toute la partie active et exécutive de l'administration, et que le second le fût de toute la partie législative et consultative. »

formation, d'ailleurs, laissait fort à désirer, et contrastait de la façon la plus choquante avec la constitution générale de l'armée. Telle de ses compagnies n'avait pas soixante hommes; telle autre en comptait jusqu'à trois cents. Les effectifs de ses escadrons et même de ses régimens ne variaient pas moins. Les gardes françaises étaient plus de quatre mille. Les gardes suisses n'allaient pas au-delà d'un millier d'hommes. On conçoit combien, en cas de guerre, une troupe aussi disparate eût été difficile à manier. Les vrais généraux lui préféraient de beaucoup d'autres corps, moins brillans peut-être, mais tout aussi solides, avec moins de prétentions, de luxe et de bagages.

La composition des troupes de ligne était infiniment plus régulière. Après avoir, elle aussi, passé par beaucoup de vicissitudes, elle avait fini par se préciser et se fixer. Le temps n'était plus où nos régimens formaient plusieurs catégories, n'ayant ni les mêmes effectifs, ni le même nombre d'escadrons ou de bataillons, ni la même solde, ni les mêmes droits, avantages ou honneurs. On ne distinguait plus entre les vieilles troupes (1) et les autres, entre les *six vieux* et les *six petits vieux* (2), entre les régimens royaux, les régimens de princes, les régimens de gentilshommes, les régimens de province (3), les régimens à prévôté (4) et les régimens fournis de l'ustensile (5). La plupart de ces inégalités avaient disparu sous l'empire des idées et du mouvement qui, bien avant la révolution, poussaient déjà l'ancien régime au nivellement de toutes ses institutions. Les dernières ordonnances avaient ramené presque tous les corps à la même composition. Sauf l'infanterie légère, dont la constitution en bataillons séparés répondait à des nécessités de service en campagne, et le régiment du roi, qui avait été maintenu à quatre bataillons, les régimens ne comptaient plus : ceux d'infan-

(1) Les vieilles troupes étaient celles qui avaient été levées avant la paix des Pyrénées; elles avaient entre autres privilèges celui de former les têtes de brigade et de subir des réformes moins dures que les autres à la paix.

(2) Les *six vieux* et les *six petits vieux* formaient une véritable troupe d'élite, et c'est avec raison qu'on a pu les comparer à la vieille et à la jeune garde impériale. Leurs hauts faits dans les guerres du XVII[e] et du XVIII[e] siècle valent les plus beaux exploits des gardes françaises eux-mêmes.

(3) Louis XIV avait, sans compter Royal-Artillerie et Royal-Bombardiers, neuf régimens dont il était colonel propriétaire. C'étaient le régiment du roi, Royal-Vaisseaux, La Couronne, Royal-Roussillon, Royal-Marine, Royal-Italien, Royal-Comtois et Royal-Bavière. Dix autres régimens appartenaient, en outre, à des princes du sang en 1715; quinze à des gentilshommes.

(4) On appelait ainsi les régimens qui avaient le droit de former dans leur propre sein des conseils de guerre. Les autres dépendaient du grand prévôt de l'armée.

(5) Ceux auxquels le roi fournissait les objets de caserne et de campement, ainsi que les voitures et les chevaux nécessaires à leur transport.

terie que deux bataillons, ceux de cavalerie et de dragons trois escadrons, ceux de hussards et chasseurs quatre escadrons. Les bataillons à dix compagnies : huit de fusiliers, une de grenadiers et une de chasseurs; les premières à 120 hommes, officiers compris, les autres à 104 et 110 hommes, officiers compris, soit par bataillon 1,174 hommes (1).

Les escadrons à deux compagnies, chacune de 80 hommes, officiers compris, sur le pied de paix, et de 93 hommes, officiers compris, sur le pied de guerre, soit par escadron 140 et 186 hommes suivant le pied.

Ainsi composées d'élémens identiques et d'après une règle uniforme, les troupes de ligne offraient désormais toute l'homogénéité désirable, et nul doute qu'à la prochaine guerre leur solidité n'en dût être singulièrement accrue.

Quant à la proportion des diverses armes, elle avait été fixée de la sorte :

Infanterie de ligne française. .	1	régiment	à	4	bataillons.
id. id. . .	78	—	à	2	—
Infanterie de ligne étrangère. .	23	—	à	2	—
Infanterie légère ou chasseurs à pied.	12	—	à	1	—
Artillerie	7	—	à	2	—
Cavalerie	26	—	à	3	escadrons.
Dragons	18	—	à	3	—
Hussards	6	—	à	4	—
Chasseurs.	12	—	à	4	—

Soit 218 bataillons d'infanterie, 14 d'artillerie et 204 escadrons de troupes à cheval.

Cette proportion différait en plus d'un point de celle qui avait été longtemps observée dans les armées françaises. Le conseil de la guerre, en effet, s'était efforcé de l'établir en prenant pour base de son travail les données fournies par l'expérience des dernières campagnes. C'est ainsi que le nombre des corps légers, tant à pied qu'à cheval, qui avaient rendu de si grands services dans la guerre de la succession d'Autriche et dans celle de sept ans, avait été notablement accru, tandis que la cavalerie proprement dite et les dragons, dont le rôle avait été moins brillant, s'étaient vus considéra-

(1) Ordonnance du 19 novembre 1788.

blement réduits (1) : 1° par la création de douze bataillons de chasseurs à pied, formant autant de corps indépendans ; 2° par la création de six nouveaux régimens de chasseurs à cheval, destinés au service avancé des armées ; 3° par la suppression de six régimens de cavalerie et de dragons et par la réduction du nombre des escadrons dans ces deux armes de quatre à trois.

Excellentes réformes, inspirées par une juste appréciation des nécessités de la tactique moderne, et qui devaient avoir pour effet prochain de mettre l'armée française en état de lutter de vitesse et de mobilité avec les armées le plus justement réputées pour l'excellence de leurs troupes légères.

La nouvelle formation des troupes n'était pas moins heureuse. Au nombre des causes les plus actives de nos revers dans les dernières campagnes figuraient, de l'avis de tous les hommes de guerre, la faiblesse de notre système de mobilisation et le manque de cohésion des divers corps entre eux. Pour qu'une troupe passe rapidement du petit au grand pied, il faut qu'elle demeure constituée en temps de paix à peu près comme en temps de guerre. Pour que cette même troupe soit solide et donne, une fois en campagne, son maximum d'efforts, il faut qu'elle se sente, comme on dit, les coudes et qu'elle ait confiance en ses chefs. Or, comment se passaient les choses au XVIIIe siècle ? A la paix, le gouvernement réformait, par mesure d'économie, tous les régimens dont il n'avait pas strictement besoin, et distribuait les autres dans les garnisons de l'intérieur et principalement dans celles des provinces frontières. Naturellement, ces corps isolés, réduits souvent à de très faibles effectifs, abandonnés de beaucoup de leurs officiers, qui reprenaient le chemin de la cour ou de leurs terres, se morfondaient dans la paresse et l'oisiveté. Rien pour les en tirer, rien pour l'entraînement et l'éducation du soldat et des officiers, aucune manœuvre, aucun mouvement d'ensemble ; l'exercice journalier, les factions et de temps en temps une revue, c'était tout. La guerre reprenait-elle ? Vite on rassemblait ces corps épars, on les appareillait tant bien que mal, soit entre eux, soit avec des régimens de nouvelle levée, on les plaçait sous le commandement d'officiers inconnus, tout frais émoulus de Versailles et qu'ils n'étaient même pas assurés de garder à leur tête par suite des hasards du roulement ; après quoi, lorsque avec des peines et des lenteurs infinies on était parvenu à faire de ces

(1) A plusieurs reprises, le maréchal de Saxe, dans sa *Correspondance*, se plaint de la faiblesse des dragons, notamment dans une lettre à d'Argenson, du 11 août 1746 : « Si l'on ne prend pas de mesures efficaces pour rendre les dragons solides, il n'y aura plus de moyen de les envoyer à la guerre... Il est impossible de faire plus mal qu'ils ont fait. »

élémens disparates une ou deux armées, la campagne s'ouvrait enfin.

Le vice du système éclatait à tous les yeux et déjà plus d'un effort avait été fait pour y remédier. Sous Louis XIV, après la guerre de Hollande, Louvois avait eu l'idée de former des camps permanens « afin de perfectionner l'instruction des troupes et de les rompre à la fatigue (1). » Quelques années plus tard, en 1698, un rassemblement de soixante mille hommes à Compiègne était ordonné pour l'instruction du jeune duc de Bourgogne, disait-on, en réalité pour montrer à l'Europe que l'armée française n'avait encore rien perdu de ses qualités manœuvrières, sous les successeurs des Turenne et des Condé. Après la déroute de Dettingen, en 1744, pour rétablir la discipline, refaire l'armée que d'Argenson venait de lui confier et qui allait s'illustrer à Fontenoy, Maurice de Saxe n'avait pas trouvé de meilleur moyen que de la tenir pendant plusieurs mois au camp de Courtrai et de l'y soumettre aux plus rudes travaux. Enfin, à une date beaucoup plus rapprochée, le comte de Saint-Germain, sous l'influence de l'école allemande, avait essayé de reprendre et de généraliser ces erremens. Convaincu que « l'ancienne erreur qui prive les troupes en temps de paix des chefs destinés à les conduire en temps de guerre a été de tout temps la première et la principale cause des revers de la nation (2), » il avait présenté et fait signer au roi une ordonnance qui répartissait les troupes et partageait la France en seize divisions militaires, commandées chacune par un lieutenant-général et par trois maréchaux de camp (3), chargés spécialement d'instituer des manœuvres d'ensemble. Malheureusement, cette création touchait à trop d'intérêts et menaçait trop de situations acquises pour durer, et le prince de Montbarey l'avait laissé tomber.

Il était réservé au conseil de la guerre de revenir à cet ordre divisionnaire adopté depuis longtemps déjà par la Prusse, et que des considérations de personnes, jointes à l'esprit de routine, si puissant, à toutes les époques, dans les bureaux, avaient pu seules écarter jusque-là. Dans le travail de revision de notre organisation militaire, aucun point n'était plus urgent ni de plus de conséquence; de toutes les réformes entreprises à la veille de la révolution, aucune, si l'histoire était juste, n'eût mérité de figurer en plus belle place, à côté des meilleurs et des plus utiles legs que l'ancien régime ait faits à ses successeurs.

(1) Susane. (Voir aussi Rousset.)
(2) Archives de la guerre. Projet de lettre de Saint-Germain.
(3) Ordonnance du 25 mars 1776.

C'est un véritable monument, en effet, que cette ordonnance si peu connue (1) du 17 mars 1788 sur « le commandement dans les provinces, sur la division, l'organisation, la police, la discipline et l'administration générale de l'armée. » Elle ne compte pas moins de quatorze titres et de cent dix-huit articles.

En ce qui touche les commandemens de provinces et la répartition des troupes, voici comme elle avait disposé : « Indépendamment des gouverneurs-généraux et particuliers qui exercent aujourd'hui dans les provinces, villes et places de guerre du royaume, sur le nombre, les traitemens, prérogatives et fonctions desquels Sa Majesté se propose de statuer par la suite,.. il y aura dans toute l'étendue du royaume, y compris l'île de Corse, dix-sept commandemens en chef (2): les trois premiers (Flandre, Évêchés, Alsace) particulièrement affectés, en raison de leur importance, à des maréchaux de France; les autres réservés aux lieutenans-généraux, à l'exclusion des maréchaux de camp. (Art. 1 et 2.)

« Il y aura, dans chacun de ces commandemens, sous l'autorité du commandant en chef, un commandement en second qui sera donné: dans les provinces commandées par des maréchaux, à des lieutenans-généraux; dans les autres, à des lieutenans-généraux moins anciens que les commandans en chef ou à des maréchaux de camp. (Art. 3 et 4.)

« Le commandant en chef de la province aura toute autorité sur les troupes qui seront dans l'étendue de leur commandement, ainsi que sur les officiers-généraux employés près desdites troupes.

« Il ordonnera à l'un des officiers-généraux de les faire manœuvrer devant lui toutes les fois qu'il le jugera à propos ; il réglera leur service dans les places; il visitera les établissemens des troupes en tout genre et se fera rendre compte de tous les détails de police, de discipline, d'instruction et d'administration dont il voudra prendre connaissance, sans cependant pouvoir rien changer à cet égard à ce que le commandement de la division aura fait, sauf, en cas de contravention aux ordonnances ou règlemens, à en informer le secrétaire de la guerre ; il aura relation avec les intendans et avec les officiers municipaux pour tout ce qui concerne les établissemens et les mouvemens de troupes; enfin, il maintiendra la tranquillité et l'harmonie entre lesdites troupes et les habitans, et donnera à

(1) Les historiens militaires eux-mêmes n'en parlent pas, Susane tout le premier.

(2) Savoir : Flandre et Hainaut, Évêchés, Alsace-Lorraine, Franche-Comté, Dauphiné, Provence, Corse, Languedoc, Roussillon, Guyenne, Poitou, Saintonge et Aunis, Bretagne, Normandie, Picardie, Boulonnais, Calaisis et Artois, Bourgogne, le cours de la Loire et les provinces de l'intérieur non comprises dans les susdits commandemens.

cet égard aux troupes tous les ordres qu'il jugera convenables. » (Titre VI, art. 6.)

Venaient ensuite les titres II, III et V relatifs à la répartition des troupes sur les bases suivantes : 1° formation de tous les régimens en brigades permanentes, à l'exception des régimens de chasseurs et de hussards, qui, « vu la nature de leurs services, pourront à la guerre être employés séparément » et non compris : le 11e régiment suisse, « qui restera impair, » les gardes françaises, qui formaient à eux seuls une véritable brigade, les gardes suisses, le corps royal d'artillerie et les bataillons d'infanterie légère ; 2° formation des troupes en vingt et une divisions (21, au lieu de 16, comme dans le projet de Saint-Germain), commandées par un lieutenant-général ; 3° incompatibilité des fonctions de commandant en chef d'une province et de celles de commandant d'une division, le roi se réservant, afin de supprimer le plus de doubles emplois possible, de réunir les commandemens de division aux commandemens en *second* des provinces. Telle était, dans ses traits généraux, la nouvelle formation établie par l'ordonnance du 17 mars. Que si, sans doute, elle offrait encore quelques lacunes et quelques superfétations, comme le maintien des commandemens de province, qu'il eût mieux valu supprimer tout à fait, on reconnaîtra pourtant qu'elle constituait un grand progrès, et qu'en ce point du moins, la tâche de la future assemblée nationale était d'ores et déjà bien avancée.

Milices. — La milice se composait de 13 régimens de grenadiers royaux, de 14 régimens dits provinciaux et de 178 bataillons de garnison.

L'histoire des grenadiers royaux est intimement liée à celle des dernières guerres du XVIIIe siècle. Créés par d'Argenson au cours de la campagne de 1744, ils n'ont pas tout d'abord d'existence autonome. Ils forment simplement dans chaque bataillon une compagnie d'élite de cinquante hommes, réservée de préférence aux miliciens ayant servi dans les troupes réglées.

En 1745, ils sont détachés et réunis pour la campagne en régimens spéciaux au nombre de sept, à un seul bataillon, et prennent déjà le nom sous lequel ils vont s'illustrer. A la fin de cette campagne et des suivantes, ils sont dissous, et chaque compagnie s'en va rejoindre son bataillon. Survient la guerre de sept ans; l'institution, qui avait donné d'excellens résultats, se développe et prend un caractère définitif. De sept, le nombre des régimens de grenadiers royaux est porté à douze, et de un à deux celui de leurs bataillons. En outre, ils demeurent assemblés pendant toute la durée de la guerre. De 1762 à 1779, ils passent, comme le reste de la mi-

lice, par beaucoup de vicissitudes : licenciés en 1762, reconstitués au nombre de onze régimens en 1765, portés à douze en 1773, supprimés par Saint-Germain en 1775, rétablis au nombre de huit en 1778, ils sont l'objet, en 1779, d'une dernière formation à treize régimens de deux bataillons, qui dure, celle-là, jusqu'à la fin de l'ancien régime. Mais au milieu de ces changemens et dans l'état pacifique de l'Europe, il était fatal qu'une institution créée tout en vue de la guerre s'affaiblît. En 1789, l'organisation régimentaire des grenadiers royaux subsistait toujours sur le papier; elle avait cessé depuis plusieurs années d'être effective (1). Les corps n'étaient plus assemblés; on se bornait à réunir tous les ans les compagnies sans les grouper. L'état-major, il est vrai, n'avait pas cessé d'être au complet, et cela seul eût permis de reformer très vite les régimens en cas de guerre.

Les quatorze régimens provinciaux comptaient : sept régimens d'artillerie, cinq régimens dits d'état-major (2), le régiment de la ville de Paris et le régiment de l'île de Corse. Ils étaient formés comme les autres à deux bataillons, et gardaient par exception leurs compagnies de grenadiers royaux. Les premiers portaient le nom des régimens d'artillerie avec lesquels ils étaient destinés à marcher en temps de guerre : La Fère, Grenoble, Metz, Strasbourg, Besançon, Auxonne et Toul. On désignait les seconds par de simples numéros : 1er, 2e, 3e, 4e et 5e régimens d'état-major.

Le régiment de la ville de Paris ne différait des précédens qu'en ce qu'il se recrutait par voie d'enrôlemens volontaires. Il restait généralement assemblé, faisant un service de police municipal. Quant au régiment provincial de Corse, il constituait pour cette province une sorte de gendarmerie, chargée spécialement de faire exécuter les jugemens rendus par les juntes nationales et demeurait aussi presque toujours assemblé, l'un de ses bataillons à Bastia, l'autre à Ajaccio.

Les soixante-dix-huit bataillons de garnison étaient attachés aux soixante-dix-huit bataillons d'infanterie de ligne et en portaient les noms. Ç'avait été une heureuse idée du prince de Montbarey que ce rattachement des troupes provinciales aux troupes réglées (3).

(1) « Depuis la fin de la guerre de sept ans, dit M. Gebelin, les régimens de grenadiers royaux ne furent assemblés qu'une fois, en 1771, pendant vingt et un jours. » C'est, je crois, une erreur. Les rassemblemens ne cessèrent que beaucoup plus tard, et l'on en trouve, de partiels il est vrai, en 1779, 1781, 1782 et jusqu'en 1784.

(2) On ne s'explique pas très bien cette dénomination : les régimens d'état-major étant destinés à exécuter en campagne, sous la direction du génie, les travaux comportant la marche et le campement des troupes, il semble qu'il eût été plus logique de les appeler : régimens du génie.

(3) Ordonnance du 7 mai 1778.

Rien n'était plus propre à relever la milice dans l'estime du pays et de l'armée. L'assimilation pourtant laissait encore bien à désirer; la guerre seule eût été capable d'opérer la fusion des deux élémens.

Les bataillons de garnison étaient destinés, en cas de guerre, à la garde des places et servaient aussi de dépôt aux régimens d'infanterie dont ils dépendaient.

Ils étaient formés à cinq compagnies, dont une de grenadiers; la première à 110 hommes, les quatre autres à 150 hommes, ce qui mettait le bataillon à 710 hommes et 25 officiers.

IV. — LE COMMANDEMENT.

Dans la constitution de l'armée royale, le commandement avait toujours été, même à la grande époque, sous Louvois, la partie la plus défectueuse. Bien des causes y concouraient, les unes inhérentes à l'ancien régime, les autres accidentelles et qui tenaient aux hommes, à leurs faiblesses et à leurs vices.

Au nombre des premières figuraient la vénalité des grades, l'absence d'une règle d'avancement, et la multiplicité des emplois militaires.

Parmi les secondes, les plus actives étaient le favoritisme et tous les abus qui en découlaient.

Vénalité. — « L'armée, dit M. Camille Rousset (1), n'appartenait pas exclusivement au roi ou à l'état. Elle appartenait par parcelles à tous les officiers, soit qu'ils eussent été gratifiés de leurs charges, soit qu'ils les eussent acquises à beaux deniers comptans. Un régiment, une compagnie d'infanterie ou de cavalerie, étaient une propriété réelle. Toutes les fois que les besoins de l'état exigeaient une augmentation de troupes, le secrétaire d'état de la guerre délivrait au nom du roi des commissions pour lever, soit des régimens, soit des compagnies. Ces commissions une fois accordées, soit à titre onéreux, soit gratuitement, devenaient, entre les mains de ceux qui en étaient nantis, de véritables titres de propriété. Les mestres de camp ou colonels dans leurs régimens, les capitaines dans leurs compagnies, disposaient à leur gré des charges inférieures, les vendaient ou les donnaient. Ce n'est pas que le trafic des grades subalternes fût légal; les ordonnances l'interdisaient. » Mais on fermait les yeux sur cet abus comme sur bien d'autres, et par ainsi le commandement tombait souvent entre

(1) Louvois, I, 165.

des mains inexpérimentées au détriment de bons et vieux officiers. Le mal était grand, et le tableau qu'en a tracé l'historien de Louvois n'est que trop fidèle. On se tromperait, toutefois, en appliquant à l'armée de Louis XVI les mêmes couleurs et les mêmes critiques qu'à celles de Louis XIV et de Louis XV. Ce qui était vrai des abus et des proportions de la vénalité des grades en 1670 ne l'était plus également en 1789. A plusieurs reprises, le roi s'était efforcé de les réprimer. C'est ainsi qu'à la paix de Ryswick, pour faire place aux colonels dont les corps venaient d'être réformés, Louis XIV avait exigé de tous les officiers-généraux qui étaient en même temps colonels propriétaires (1) la vente de leurs régimens, ce qui en avait immédiatement fait baisser le prix. Plus récemment, une ordonnance du 26 avril 1774 avait fixé ce prix à 40 et 20,000 livres pour les régimens d'infanterie. L'an d'après, sous le ministère de Saint-Germain, une mesure d'une portée plus générale encore avait été prise. Le roi, sur la proposition de son ministre, avait rendu, le 25 mars 1776, une ordonnance portant « suppression de la finance de tous les emplois militaires des troupes d'infanterie, cavalerie, dragons, hussards et troupes légères. » — « Sa Majesté, disait en un fort noble langage le préambule de cette ordonnance, persuadée que rien n'est plus contraire au bien de son service, à la discipline et à l'esprit d'émulation qu'elle désire maintenir parmi les officiers de ses troupes que la finance attachée aux emplois militaires, par l'impossibilité de faire jouir la noblesse dénuée de fortune des récompenses qu'elle peut mériter par ses services distingués, s'est « déterminée à détruire un abus aussi préjudiciable à la gloire et à la prospérité de ses armes. »

L'abus, il est vrai, ne devait pas disparaître aussitôt; il eût fallu trop d'argent pour indemniser tous les intéressés, et l'ordonnance de 1776 s'était contentée de disposer qu'à l'avenir, en cas de mort, démission ou autrement, les emplois vacans dans les divers corps perdraient un quart de leur finance, de façon à être entièrement libérés à la quatrième mutation. Notons aussi que ces prescriptions ne furent jamais très rigoureusement observées, non plus du reste que celles de bien d'autres ordonnances. En matière de législation sous l'ancien régime, il ne faut jamais prendre les textes tout à fait au pied de la lettre. Même quand ils sont le plus formels, on n'en doit pas nécessairement conclure qu'ils fussent toujours appliqués par les intendans (2), témoin le nombre considérable d'ordon-

(1) Il y avait jusqu'à des maréchaux de France qui restaient colonels de leurs régimens et qui ne s'en défaisaient qu'à des prix exorbitans.

(2) Au mois de février 1778, le roi faisait encore vendre quarante offices de capitaines de cavalerie. (Mention, p. 94.)

nances qui se répètent et qui font souvent double, triple et même quadruple emploi. N'exagérons rien pourtant: si l'ancien régime dérogeait parfois à ses propres lois, celles-ci n'en sortaient pas moins, en général, presque tous leurs effets utiles. Ainsi de l'ordonnance de 1776 : les historiens de la révolution se sont à bon droit, et quelques-uns très éloquemment, élevés contre la vénalité des charges. Seulement ils ont oublié de dire que le jour où la constituante l'abolit, la finance des régimens d'infanterie était déjà presque entièrement éteinte, et qu'elle ne subsistait plus que pour seize régimens de cavalerie (1). C'était encore trop, sans doute; mais ici comme en bien d'autres points, il n'est que juste de rendre à la monarchie la part qui lui revient dans cette grande réforme.

Avancement. — On lit dans l'*Encyclopédie méthodique*, au mot colonel : « Nos roys se sont réservés, dans tous les temps, le droit de confier le commandement des régimens aux personnes qu'ils ont jugé à propos de choisir. » Telle était, en effet, la tradition constante avant la révolution; en fait d'avancement, le roi tranchait souverainement, sans autre règle que son bon plaisir. Il n'était tenu par aucune restriction ni condition; l'armée n'avait d'autres garanties de la valeur de ses chefs que l'intérêt même du prince à lui en donner de bons; car les ordonnances sur l'avancement n'étaient pas applicables à la Maison, et par cette voie la noblesse de cour était assurée d'obtenir d'emblée les premiers grades. Avec un roi laborieux, pénétré de l'importance et de la hauteur de ses fonctions, assez au-dessus même des plus hautes têtes pour ne pas subir ses entours et pour aller chercher ses serviteurs dans toutes les classes de la société, sauf à les élever ensuite par degrés; avec un roi comme Louis XIV, dans la force de l'âge et servi par un ministre comme Louvois, cette prérogative sans limites n'était pas sans inconvéniens, sans doute, mais elle avait encore ses bons côtés; et si l'armée française fut à cette époque et demeura pendant de si longues années la première de l'Europe, elle le dut certainement, pour une bonne part, à la personne royale. Tout au rebours, avec la Pompadour ou la Du Barry et sous un prince perdu de vices, mené par des catins et par des roués, l'absolue prépotence du souverain, en matière de grades et d'avancement, ne pouvait qu'être désastreuse. Les documens contemporains sont pleins des plus justes doléances à cet égard.

« En confiant un régiment à des hommes de dix-huit à vingt ans,

(1) Rapport de Wimpfen à la constituante, février 1791. Dans la milice, la vénalité n'avait jamais existé, les officiers étant nommés directement par le roi, sur la proposition des intendans d'abord et sur celle des chefs de corps à partir de 1765.

disait déjà le maréchal de Saxe, on ôte toute émulation au reste des officiers et à toute la pauvre noblesse du royaume, qui, par là, est certaine de ne pouvoir jamais parvenir à des postes dont la gloire puisse la dédommager des souffrances et des peines d'une vie laborieuse. »

Pendant la guerre de sept ans, le mal avait encore empiré, et depuis Frédéric II lui-même jusqu'aux rédacteurs de l'*Encyclopédie méthodique*, tous les témoignages s'accordent à le signaler comme une des principales causes de nos revers. « Les jeunes gens sans expérience auxquels on donne des régimens, écrit Feuquières, ont dégoûté les vieux officiers qui étaient à leur tête, parce qu'ils se sont trouvés obligés d'obéir à des enfans. »

Encore si ces enfans, ces colonels *à la bavette*, comme on les appelait, n'avaient eu qu'une autorité nominale. « Mais les sujets qu'ils proposaient au ministre étaient souvent incapables de former de bons états-majors, et de là tous les abus qu'on trouve dans l'état militaire (1). » Ou bien encore s'ils avaient eu près d'eux, pour les suppléer au besoin, de bons coadjuteurs. Autrefois, si la fortune et la qualité donnaient seuls des droits au commandement d'un régiment, les emplois de lieutenans-colonels étaient à peu près exclusivement réservés aux officiers les plus méritans. Louis XIV leur avait même ouvert une porte vers les hautes charges militaires, en leur permettant d'aspirer au grade de brigadier (2), et c'est par cette porte qu'avaient pu s'élever au maréchalat des hommes comme Vauban et Catinat.

Il n'en allait plus ainsi, malheureusement, depuis la fameuse ordonnance de Ségur surtout. Plus le siècle marchait dans le sens des idées égalitaires, plus il semble que ce fût l'intérêt, sinon le devoir de la royauté, d'abandonner ceux de ses privilèges qui

(1) *Encyclopédie méthodique*, supplément au mot *colonel*.

(2) « Depuis une trentaine d'années, on avait commencé dans les armées à réunir deux ou trois régimens pour former une brigade. Cette brigade prenait le nom du régiment le plus ancien et était commandée par le mestre de camp de ce régiment, quelle que fût l'ancienneté de cet officier. Ainsi le voulait le droit de préséance des corps. Or, il arrivait souvent que le commandant de la brigade était incapable et avait sous ses ordres des mestres de camp plus anciens que lui. Pendant les dernières campagnes qu'il fit en Flandre, Turenne avait déjà obtenu que les brigades de cavalerie fussent commandées par des mestres de camp expérimentés et commissionnés à cet effet. En 1667, Louis XIV créa des offices de brigadiers dans la cavalerie et, par ordonnance du 30 mars 1668, il étendit cette institution à l'infanterie. Les brigadiers, qui remplirent jusqu'en 1788 les fonctions attribuées aujourd'hui aux maréchaux de camp, étaient officiers-généraux, de sorte que, par une combinaison bizarre, on vit des lieutenans-colonels de régimens qui étaient officiers-généraux et qui étaient quelquefois appelés à commander des brigades où leurs colonels devenaient leurs subordonnés. » (Susane.)

n'étaient vraiment plus défendables. Or, tout au contraire, ce qui éclate dans beaucoup des actes qui datent de la seconde moitié du XVIIIe siècle, c'est une véritable recrudescence de l'esprit féodal et de l'orgueil de caste. Saint-Simon, dès la régence, avait donné le signal de cette réaction. Après lui et à son exemple, l'une des plus vives préoccupations des secrétaires d'état de la guerre sera de boucher toutes les ouvertures par où la roture commençait d'envahir l'armée. Saint-Germain lui-même, si hostile à la noblesse de cour, ne l'était pas moins à ces parvenus qui, souvent « sortis de la lie du peuple, avaient amassé assez d'argent pour acheter les grades sans avoir eu besoin de servir ni d'essuyer les coups de fusil (1). » Et rien ne choquait plus ses idées, si libérales en tant d'autres points, que de voir « de bons et vieux gentilshommes confondus avec tant de personnes d'un rang inférieur. »

Singulier phénomène que ce retour offensif des préjugés aristocratiques à la veille même de la révolution! Ce que Louis XIV, au faîte de la puissance et de la gloire, après la paix de Nimègue, n'eût pas osé faire pour sa noblesse, Louis XVI, entre Rosbach et Beaumarchais, y souscrit. Ni lui ni ses conseillers ne s'aperçoivent du danger auquel ils exposent la monarchie en voulant resserrer le tiers. Depuis longtemps celui-ci, par la force des choses, a fait sa trouée dans toutes les directions : justice, administration, finances. Il a pour lui la clé qui ouvre toutes les portes : l'argent; il a l'opinion, le mouvement des esprits; il a la décadence et la corruption de cette partie de la noblesse qui a perdu, dans les intrigues de cour et d'alcôve, le meilleur de ses qualités militaires. Pendant vingt ans, une fille de finance a régné sur le premier trône du monde, et la « soumission de Louis XV pour une femme de cette classe a produit l'effet de la faire marcher presque de pair avec les classes supérieures (2). » Les plus grandes maisons du royaume y cherchent maintenant de fructueux établissemens pour leurs cadets, quelquefois même pour leurs aînés, et c'est le moment que la royauté choisit pour exiger de ses sous-lieutenans quatre quartiers de noblesse de *père*, dûment certifiés « par le sieur Chérin, son généalogiste (3). » Voilà l'intelligence avec laquelle elle se dé-

(1) Saint-Germain. *Mémoires*. (Voir aussi Gisors, p. 363, sur le danger du grand nombre d'officiers bourgeois qui entrent dans l'armée.)

(2) Montbarey.

(3) *Décision du* 22 *mai* 1781.— « Le roi a décidé que tous les sujets qui seraient proposés pour être nommés à des sous-lieutenances dans ses régimens d'infanterie française, de cavalerie, de chevau-légers, de dragons et de chasseurs à cheval seront tenus de faire les mêmes preuves (quatre quartiers de noblesse de père) que ceux qui lui sont présentés pour être admis et élevés à son école royale militaire, et que Sa

fend, et voilà son état mental en 1781. Dans ses armées comme dans son clergé, Louis XIV avait toujours eu soin de faire une part à la roture. En 1789, sur 11 maréchaux, je relève 5 ducs, 4 marquis, 1 prince et 1 comte. Sur 196 lieutenans-généraux, tous sont nobles, 9 seulement non titrés. Sur 770 maréchaux de camp, il n'y en a que 136 qui ne soient pas titrés et 46 qui n'aient pas la particule, — ce qui n'implique nullement, d'ailleurs, qu'ils ne fussent pas nobles. Sur 113 brigadiers d'infanterie, 39 seulement ne sont pas titrés et 8 n'ont pas la particule. Dans les troupes à cheval, la proportion est plus faible encore : 52 brigadiers de cavalerie ; non titrés, 14 ; sans particule, 1 ; 17 brigadiers de dragons ; non titrés, 4 ; sans particule, 0. Voilà pour les officiers-généraux. Au degré inférieur, parmi les colonels, on retrouve la même composition exclusivement aristocratique : 9 princes, 5 ducs, 25 marquis, 40 comtes, 12 vicomtes, 7 barons, 5 chevaliers, et 6 non titrés seulement pour 109 régimens d'infanterie.

A côté de ces puériles restrictions, signalons cependant quelques bonnes mesures prises à diverses époques pour limiter la prérogative royale en matière d'avancement. C'est d'abord, en 1759, une ordonnance, signée Belle-Isle, disposant qu'à l'avenir « aucun officier ne pourra être pourvu d'un régiment avant d'avoir accompli sept années de service au moins, dont cinq comme capitaine (1). » Un peu plus tard, sous le ministère de Choiseul et sous celui de Saint-Germain, ce sont deux nouvelles ordonnances qui retardent, la première jusqu'à vingt-cinq ans, la seconde jusqu'à vingt-neuf, l'époque de l'admission au grade de colonel ou de mestre de camp, et qui exigent des candidats à ce dernier emploi six ans de service comme mestre de camp en second. C'est enfin, en 1788, une ordonnance du 17 mars sur la hiérarchie des emplois militaires, portant « qu'aucun sujet ne pourra être admis au service de Sa Majesté, dans les emplois de sous-lieutenant, qu'autant qu'il aura seize ans révolus (à l'exception des cadets gentilshommes, qui pourront l'être à quinze), et qu'après avoir subi devant les inspecteurs un examen détaillé sur la discipline, l'exercice, le service et les devoirs des soldats, caporaux, bas officiers

Majesté ne les agréerait que sur le certificat du sieur Chérin, son généalogiste. » L'ordonnance du 17 mars 1788 sur la hiérarchie des emplois militaires apporta, disons-le, plusieurs exceptions à cette règle : en faveur des fils, petits-fils et arrière-petits-fils d'officiers-généraux, des fils de chevaliers de Saint-Louis ayant servi comme capitaines titulaires et des fils de capitaines tués à l'ennemi.

(1) Voir Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 453. Cette ordonnance fut renouvelée quelque temps après par le maréchal de Muy.

et officiers jusqu'au grade de capitaine exclusivement. » (Titre Ier, art. 3, 4 et 19.)

La même ordonnance réservait dans toute l'infanterie française, aussi bien qu'étrangère, aux plus anciens lieutenans en premier, les emplois de capitaines en second; aux plus anciens capitaines en second, les emplois de capitaines-commandans; aux capitaines ayant vingt ans de service, les emplois de majors; aux majors ou aux deux premiers capitaines-commandans dans les troupes à pied, aux chefs d'escadron dans les troupes à cheval, les emplois de lieutenans-colonels; aux majors en second et aux lieutenans-colonels après quatre ans de service, sauf action d'éclat à la guerre, les emplois de colonels; aux colonels, après seize ans de service dans leur grade ou dans celui de lieutenans-colonels titulaires, et aux lieutenans-colonels après vingt ans de service, les emplois de maréchaux de camp (le grade de brigadier étant supprimé); enfin, aux maréchaux de camp ayant été employés au moins deux ans pendant la paix ou un an à la guerre, les emplois de lieutenans-généraux.

Multiplicité des emplois. — Dans un état bien ordonné, le nombre des emplois doit correspondre à celui des fonctions d'une utilité reconnue, et celui des employés doit être exactement calculé sur celui des emplois à remplir. Tout ce qui dépasse cette limite n'est que superfétation; la machine, au lieu d'y gagner en puissance, n'en est qu'alourdie. L'ancien régime était condamné par son essence à méconnaître cette règle de bonne administration. Il lui fallait, pour satisfaire ses privilégiés, beaucoup d'offices, et, comme il ne pouvait les multiplier à l'infini, il en était venu de très bonne heure à conférer le même à plusieurs titulaires. De là, dans l'état militaire, ce luxe d'emplois, souvent superflus ou purement décoratifs, qui nous paraît si choquant aujourd'hui : gouverneurs-généraux, gouverneurs particuliers, lieutenans-généraux, commandans en second, lieutenans du roi, majors de ville et majors de château, aides-majors et sous-aides-majors, lieutenans des maréchaux de France, etc. — On a calculé que, sous le ministère de Choiseul, le chiffre total des places occupées par des officiers-généraux ou particuliers, en dehors du service actif et régulier, s'élevait à 2,207, coûtant à l'état 5,165,485 livres (1). Et quand Saint-Germain voulut mettre un peu d'ordre dans cette partie de l'administration, il ne trouva pas moins de 1,211 officiers pour les gouvernemens-généraux et les états-majors de places seulement. L'*Almanach militaire* de 1775 portait encore :

(1) D'Expilly, *Dictionnaire*, au mot *Gouverneur*.

43 gouverneurs-généraux;
69 lieutenans-généraux commandans en second;
439 gouverneurs particuliers;
303 lieutenans du roi;
121 commandans de villes, châteaux ou forts;
266 majors ou aides-majors.

Ces places, il est vrai, tenaient lieu de pensions de retraite à beaucoup d'officiers, et l'on s'est vraiment ici montré bien sévère pour nos rois en leur reprochant ces libéralités comme de purs gaspillages. « Dans un grand état comme le mien, disait Louis XVI à Saint-Germain, il faut de grandes grâces pour attacher et conserver les grands seigneurs au service (1). » Que ces grâces fussent trop nombreuses, qu'il y eût trop de prébendes et d'abbayes pour le clergé et trop de commandemens pour la noblesse, c'est certain. Fondé sur le privilège et l'inégalité, l'ancien régime ne pouvait se passer de sinécures : reste à savoir, et ce serait un curieux parallèle à établir, si les sociétés démocratiques en ont trouvé le secret.

Où le mal était plus grave, l'abus moins excusable, c'était dans l'armée proprement dite. Trop de grades et surtout beaucoup trop de gradés, tel est le cri de tous les contemporains dans les dernières années de la monarchie, surtout de ceux qui avaient vu de près les autres armées. Colonels-généraux, mestres de camp généraux, commissaires et inspecteurs-généraux, colonels propriétaires, colonels et mestres de camp en second, colonels en troisième, colonels par commission, colonels à la suite, colonels attachés à l'armée, lieutenans-colonels, majors-colonels, capitaines-colonels, sous-lieutenans et maréchaux des logis colonels, capitaines-commandans, capitaines en second, capitaines réformés, capitaines à la suite, capitaines à finance, tout ce luxe d'emplois, la plupart du temps honorifiques, de titres sans fonctions et de titulaires sans attributions, compliquait singulièrement le service, entravait l'avancement et paralysait l'administration. Comment, en effet, « se démêler (2) » dans ce désordre, et se tirer des embarras et des prétentions de toute espèce qui en étaient la suite? En temps de paix, passe encore; mais en cas de guerre? Comment donner des lettres de service à 11 maréchaux de France, à 196 lieutenans-généraux, à 770 maréchaux de camp, à 113 brigadiers d'infanterie, à 69 brigadiers de cavalerie ou de dragons (3), et à plus de 900 colonels (4)? Comment satisfaire un pareil état-major? Un seul moyen, encore bien insuffisant, c'était de

(1) *Mémoires de Saint-Germain.*
(2) Saint-Germain.
(3) *État militaire de la France en 1789.*
(4) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse.*

renouveler à chaque campagne, et souvent à plusieurs reprises dans le cours d'une même campagne, les grands commandemens et de faire rouler les autres sur le plus de têtes possible. Détestable système, — on ne l'avait que trop vu dans les dernières campagnes, — destructif de la confiance qu'il faut que la troupe ait toujours en ses chefs, et qui avait pour effet certain d'avilir le commandement en le faisant passer par trop de mains, souvent inexpérimentées. Il n'y a qu'une voix aussi là-dessus au XVIIIe siècle. « Tel colonel d'infanterie devient maréchal de camp qui n'a jamais eu à commander pendant vingt-quatre heures ni à faire manœuvrer une troupe de 50 maîtres, » écrit, dans son *Traité des légions*, le maréchal de Saxe. Belle-Isle, dans sa correspondance avec Gisors, insiste à plusieurs reprises sur la quantité d'officiers-généraux « mal instruits, plus mal exercés, ne connaissant pas le soldat, à peine connus de lui en temps de guerre, jamais en temps de paix (1), » et sur la nécessité, « pour établir cette connaissance mutuelle et nécessaire, de maintenir à la tête de leurs régimens non-seulement les brigadiers, mais aussi les maréchaux de camp. » Dans cette même correspondance, il se plaint de l'abus du grade de colonel et du nombre excessif d'officiers subalternes. « Pour rétablir la discipline et la subordination de lieutenant à capitaine, il faudrait, dit-il, diminuer le nombre de ceux-ci. » Et l'on a vu plus haut ses efforts pour supprimer les colonels *à la bavette*. Il eût voulu de même réformer en grande partie les états-majors (2). Le maréchal de Muy, Saint-Germain, travaillent dans le même sens : le premier réédite les prescriptions de l'ordonnance de 1759 relatives aux conditions d'âge et de service des colonels ; le second en édicte de nouvelles et de plus sévères. Désormais, dans aucune troupe, aucun officier, fût-il de la plus haute naissance, ne pourra plus obtenir un régiment à moins de quatorze ans de service, dont six dans le grade de colonel en second. En outre, pour éviter l'encombrement sur le tableau des brigadiers et des maréchaux de camp, les colonels et mestres de camp n'y seront plus admis qu'après avoir exercé six ans au moins en temps de paix et trois en temps de guerre (ordonnance du 25 mars 1776). Une autre ordonnance du même jour supprime les emplois d'inspecteurs-généraux. Malheureusement toutes ces bonnes volontés, ce zèle et ces efforts partiels pour donner à l'armée royale une constitution et des cadres plus réguliers viennent

(1) Gisors, p. 361.

(2) Il s'est introduit depuis le commencement de cette guerre une si grande dissipation et facilité de dépenses de toutes les manières qu'il faudra nécessairement supprimer tous ces abus. Il est indispensable de retrancher une grande partie des officiers d'état-major et de revenir sur cet article à l'ancien pied. (Le maréchal de Belle-Isle à Broglie, 2 février 1760.)

échouer devant la résistance des privilégiés et la faiblesse de la cour, et, jusqu'au dernier moment, en dépit de toutes les prescriptions légales, le nombre des officiers-généraux et particuliers ne fera qu'augmenter. En 1775, l'état-major de l'armée se composait de 1,029 personnes; en 1789, après les réformes de Saint-Germain, il en comptait 143 de plus, soit 1,159 (1)!

Il est vrai que la réforme entreprise par le conseil de la guerre en 1788 ne faisait pas encore sentir ses effets. J'ai déjà signalé plus haut l'importance de cette réforme relativement a l'ordre divisionnaire et à l'avancement. Préparée par des hommes animés du plus sincère libéralisme, elle n'est pas moins remarquable en ce qui touche « la hiérarchie de tous les emplois militaires » et la réduction du nombre des officiers-généraux, de troupes ou d'administration (2). Il y a là, de la part et à l'honneur de l'ancien régime, un très sérieux et généreux effort vers la justice et vers l'égalité.

Favoritisme. — Il n'y a qu'une légitimité pour les gouvernemens absolus, c'est de mettre leur toute-puissance au service des intérêts généraux. Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Carnot, Bonaparte, ont commis de grandes fautes, des crimes même. Leur excuse est et sera toujours d'avoir eu la passion de la France, et que, dans les pires excès, chez eux, la préoccupation du bien de l'état, l'idée de sa grandeur, alors même qu'elle se confond avec la pensée de leur propre gloire, n'est jamais absente. Prenez la révocation de l'édit de Nantes ou le blocus continental et cherchez-en sans parti-pris les causes. Croyez-vous qu'il suffise d'attribuer le premier de ces actes à l'influence de M[me] de Maintenon, le second à un accès de folie furieuse dicté par la haine au génie déséquilibré? Non, dans ces deux énormes fautes, il y a plus, n'en déplaise à Michelet, qu'une main de femme ou qu'une colère de despote; il y a la France et le sentiment, exagéré peut-être, mais louable en somme, de sa puissance et de son unité! Au contraire, quand les gouvernemens absolus ne savent pas s'élever à la considération des intérêts généraux, autour d'eux tout se détend, se rabaisse et se corrompt: tout périclite et languit.

(1) *État militaire de la France en 1789.*

(2) Ordonnance du 17 mars 1788, portant règlement sur la hiérarchie des emplois militaires. Ordonnance du 17 mars 1788, portant suppression des mestres de camp en second dans tous les régimens tant d'infanterie que des troupes à cheval. Ordonnance du 17 mars 1788, portant suppression éventuelle de toutes les charges de colonels-généraux. Ordonnance du 15 avril 1788, portant réduction du nombre des offices de commissaires des guerres; ordonnance du 10 juin 1788, portant suppression de tous les capitaines dits à la suite ou attachés dans la cavalerie et les dragons.

Ainsi de l'armée royale pendant la plus grande partie du XVIII[e] siècle. Lorsque s'ouvrit la guerre de la succession d'Espagne, elle était « aussi belle que jamais (1), » malgré les revers partiels qu'elle venait d'éprouver. Malheureusement le roi se faisait vieux; Louvois n'était plus, le règne des femmes avait commencé. La décadence du commandement date de là. Sous Louis XV, elle s'aggrave de toute la distance qui sépare M[me] de Maintenon de la Pompadour et de la Du Barry. Plus la royauté glisse dans la fille, plus l'étoffe à maréchaux perd de sa valeur et de sa qualité. M[me] de Châteauroux est encore capable d'une certaine hauteur de vues et de sentimens, mais c'est la dernière. Elle parvient un moment à faire courir dans les veines de son amant quelques gouttes du sang de Henri IV; mais, pour être plus généreuse, son action n'en est pas moins dissolvante, et sa présence à l'armée ne fait qu'ajouter aux embarras du général en chef. « Les courtisans, a dit Frédéric II, remplissaient le camp d'intrigues et contrecarraient le comte de Saxe, et une cour aussi nombreuse demandait par jour dix mille rations pour les chevaux des équipages. » Avec M[me] de Pompadour, c'est bien pis encore. Le roi ne paraît plus à l'armée, mais quelle valeur morale, quel sentiment du devoir et quelle probité professionnelle attendre de généraux dont plus d'un avait gagné ses grades dans l'antichambre, quand ce n'était pas dans la chambre à coucher de la sultane favorite? Aucune, évidemment.

D'ailleurs eussent-ils réuni toutes ces qualités, et le hasard y eût-il ajouté le talent, qu'ils auraient eu bien de la peine à ne pas être au-dessous de leur tâche. La première condition de succès, à la guerre, c'est la suite dans les opérations. Or, à chaque campagne et parfois même au milieu, le commandement changeait de mains. Au favori de la veille succédait un nouveau favori, gagné sur le roi dans une heure de volupté. « L'histoire de la guerre de sept ans, a dit un historien allemand, offre plusieurs exemples de l'inconstance du cabinet de Versailles dans le choix des généraux. Presque à chaque campagne, on voyait passer le commandement en d'autres mains. Ces continuelles vicissitudes furent une des principales causes des revers que les armées françaises eurent à essuyer (2). » Un autre historien militaire, un Français celui-là, et qui fut le témoin attristé de cette même guerre, a fait le compte et tracé le tableau de ces vicissitudes. Devant ce défilé de généraux, dont plus d'un fort distingué, sacrifiés tour à

(1) Susane.
(2) Retzow, *Guerre de sept ans.*

tour à des intrigues de cour, on pourrait déjà se croire en pleine anarchie républicaine, en 1793, tant c'est la même chose, avec la guillotine en moins pourtant.

« Le maréchal d'Estrées commence la guerre en 1757; au milieu de la campagne, une intrigue lui fait substituer le maréchal de Richelieu, à qui succède, au commencement de 1758, le comte de Clermont, prince du sang. Le prince de Soubise, battu à Rosbach en 1757, désire prendre sa revanche et obtient encore, l'année suivante, le commandement d'une armée avec laquelle ses lieutenans gagnent en sa présence la petite bataille de Lutternberg. On le fait maréchal de France et il retourne à la cour. Le comte de Clermont, ou plutôt son mentor, le comte de Mortaigue, s'était fait battre honteusement à Crevelt en juin 1758. La cour lui donne pour successeur le marquis de Contades, qu'on élève bientôt au grade de maréchal de France. Il est battu à Minden en août 1759; on envoie le maréchal d'Estrées pour l'aider de ses conseils, et leurs efforts réunis ne pouvant rétablir les affaires, ils regagnent Versailles à la fin de la campagne. Le duc de Broglie, qui s'était distingué depuis le commencement de la guerre et qui avait même battu les ennemis à Sondershausen en 1758 et à Bergen en 1759, remplace le maréchal de Contades et reçoit le bâton. Il commence avec succès la campagne de 1760, mais la fortune ne le seconde pas constamment. En 1761, la cour forme deux armées, donne le commandement de la première au maréchal de Soubise et celui de la seconde au maréchal de Broglie. Ces deux généraux essuient des échecs et emploient le reste de la campagne à former mille projets sans pouvoir en exécuter aucun. A la fin de l'année, le maréchal de Broglie, moins puissant à la cour que le prince de Soubise, est congédié et même exilé, ainsi que son frère. En 1762, le maréchal de Soubise reparaît sur la scène avec d'Estrées, qui lui sert de gouverneur. Ces deux têtes dans un même bonnet n'en valent pas une bonne; la campagne est aussi nulle que les précédentes... » (Bourcet, *Discours préliminaire*.)

Encore si, dans cette inconstance du commandement, ces généraux, la plupart médiocres, s'étaient senti les coudes et soutenus les uns les autres! Si seulement ils avaient pu compter sur leurs propres lieutenans! Mais non. contrariés dans leurs plans ou gênés dans leurs mouvemens par la mauvaise volonté de leurs collègues, ils n'ont pas seulement à faire face à l'ennemi par devant : leur plus dangereux adversaire est souvent sur leurs derrières, qui les travaille et qui les épie, ou, dans leur propre camp, prêt à les trahir. Rien d'attristant comme ces compétitions de personnes et comme ce prolongement des petites intrigues et des misères de Versailles ou de Marly

jusque dans les armées. Déjà, lors de la guerre de la succession d'Autriche, le scandale en avait été public entre Broglie et Belle-Isle (1), au siège de Prague ; plus tard, entre Broglie et Maillebois ou Polastron (2), et la *Correspondance d'Allemagne* est pleine de leurs doléances et de leurs dénonciations réciproques. Bien heureux quand le ton n'en va pas à l'insulte, comme le jour où, Broglie ayant tourné les infirmités physiques de son collègue en dérision, Belle-Isle riposte par ce coup droit : « Il y a plus d'un an qu'une fausse attaque d'apoplexie a frappé d'une atteinte irréparable l'intelligence du maréchal de Broglie. » Au cours des campagnes suivantes, l'ordre se rétablit un peu, grâce à la fermeté du maréchal de Saxe, grâce surtout au prestige qu'il doit à ses victoires. La cour n'ose pas le contrecarrer, celui-là, car le roi, à plusieurs reprises, lui a donné plein pouvoir (3). Pourtant il a bien de la peine à se faire obéir de ses lieutenans. Après Lawfeld, si les alliés purent se retirer dans Maestricht sans être poursuivis, c'est, au dire de Frédéric II, « que M. de Clermont-Tonnerre se dispensa de charger avec sa cavalerie, bien qu'il en eût reçu des ordres réitérés, désobéissance qui lui valut le bâton de maréchal (4). » Ainsi vont les choses en pleine victoire et sous un général investi de la plus haute autorité qu'homme de guerre ait eue depuis Turenne (5). Jugez de ce qu'elles peuvent être, avec l'impressionnabilité française, en cette sombre période de 1756 à 1763 ! Quel spectacle offre à présent l'armée et dans quelle anarchie tombe le commandement ! Ce ne sont plus seulement de sourdes menées, des rivalités d'influence et des querelles de personnes, c'est la guerre déclarée, la lutte ouverte entre les généraux (6).

(1) Voir Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, p. 60 et suiv.

(2) Broglie accuse positivement le premier de n'avoir pas voulu faire sa jonction avec lui en Bohême pour ne pas être sous ses ordres, et le second, qui était très appuyé à la cour et auprès de l'empereur, de n'avoir pas voulu quitter Prague alors qu'il lui en avait donné l'ordre, afin de se réserver pour le siège d'Egra. (Voir Broglie à l'empereur, lettre du 16 mars 1742.)

(3) « Vous savez que le roi vous laisse à l'égard de vos opérations la plus entière liberté, » lui écrit d'Argenson, le 19 août 1744. « Le roi vous laisse entièrement le maître de vos opérations et de ce que vous jugerez le plus convenable au bien du service, » lui réitère Noailles, le 17 septembre 1745.

(4) Frédéric II.

(5) « Le maréchal de Saxe, dit Montbarey dans ses *Mémoires*, était souverain absolu dans son armée : le roi lui-même était plutôt son second que son maître. »

(6) Au surplus l'armée française n'est pas la seule à souffrir de ces rivalités au XVIIIe siècle. Il y en avait « au-delà de tout ce qu'on peut exprimer dans les armées autrichiennes. » (Guibert, *Voyage en Allemagne*, I, 263.) — A Prague, entre autres, « le maréchal Brown pouvait éviter la bataille en se joignant à l'armée de M. Daun ; il ne le voulut pas, afin de ne pas perdre le commandement, étant son cadet. Ce dernier, alors peu connu, était porté par la faveur d'une femme. »

Après chaque campagne, durant les quartiers d'hiver, chacun revient plaider sa cause à Versailles et charger son collègue. A la bataille d'Hastenbeck, le maréchal d'Estrées reste maître du champ de bataille; mais, au lieu de pousser à fond son succès, il s'arrête, au grand étonnement de l'ennemi. C'est que le comte de Maillebois (1), son maréchal des logis, grand ami de Richelieu, lui a fait passer un faux avis. Il s'en plaint dans son rapport au roi, sans pourtant nommer Maillebois. Néanmoins, celui-ci riposte par un factum accusateur, auquel le maréchal est obligé de répondre par un nouveau mémoire qui ne l'empêche pas d'être rappelé (2). En 1759, Contades est battu à Minden : vite il rejette tout sur Broglie, « l'accuse de n'avoir pas attaqué à temps malgré ses ordres (3), » le noircit tant qu'il peut. L'an d'après, autre conflit entre Soubise et Broglie cette fois, à propos du combat de Fillingshausen. Qui a raison, de Broglie, qui voulant, dit-on, enlever à Soubise l'honneur de battre le duc Ferdinand de Brunswick, s'est jeté sur lui contrairement à ce qui avait été convenu, ou de Soubise, qui, voyant Broglie dans l'embarras et le voulant perdre, lu aurait refusé tout secours? La question est portée devant la Pompadour, et naturellement son favori Soubise l'emporte (4). On lui donne à commander toute l'armée et les deux Broglie sont exilés. A Crevelt, « Mortagne, voulant perdre son rival, conseille à Clermont de retirer son armée du champ de bataille au moment où Saint-Germain demandait des renforts (5). »

C'est ainsi que, sous le règne de la marquise, le commandement se désorganise et s'avilit (6). Avec la Du Barry, quand la royauté sera

(1) Le fils du maréchal.

(2) Bibliothèque de la guerre. Pièces relatives à la bataille d'Hastenbeck, n° 207 du *Catalogue*.

(3) Retzow, *Guerre de sept ans*.

(4) Retzow, sur ce point, donne aussi raison à Soubise. Pour la justification de Broglie, voir Bourcet, *Mémoires sur les guerres des Français en Allemagne*.

(5) Retzow, *Guerre de sept ans*.

(6) Il y a des exceptions pourtant, et, dans cette émulation de platitudes, on a plaisir à rencontrer encore quelques caractères, témoin cette lettre du maréchal de Broglie au maréchal de Belle-Isle (18 octobre 1760) : « J'ai reçu, monsieur le maréchal, assez longtemps après sa date, la lettre dont vous m'avez honoré, le 29 du mois dernier, concernant le désir qu'avait Mme la marquise de Pompadour que M. de Molmont succédât à M. du Barail au commandement de Clèves... — Outre l'empressement que j'aurai toujours de faire ce qui pourrait être agréable à Mme de Pompadour, j'ai des raisons particulières de vouloir du bien à M. de Molmont... Mais il faudrait ôter le commandement de la citadelle de Wesel à un très bon officier, M. de Castella cadet, si M. de Molmont prenait celui de Clèves; je crois que la plus simple façon sera de donner, pour cet hiver, une autre place à M. de Molmont, et je n'en perdrai pas l'occasion. » — (Minute extraite de la *Correspondance d'Allemagne* (octobre 1760).

descendue d'un cran encore, s'abaissant au tutoiement de la fille et lui prostituant un trône où les autres apportaient encore un reste de décence, l'anarchie ne connaîtra plus de bornes. La guerre est finie, Dieu merci! et il n'y a plus de commandement à distribuer; mais il reste à réparer de grandes ruines, à refaire une armée qui passe maintenant pour la dernière de l'Europe, à la relever dans sa propre estime. Justement, pour cette œuvre de reconstitution, un homme s'est rencontré, non pas tout d'une pièce assurément, ni d'une bien haute envolée, mais un homme enfin, un ministre comme la royauté n'en a pas trouvé depuis longtemps. Avec et par lui, la France, en quelques années, a recouvré du prestige et sa place en Europe. Elle n'est pas restée écrasée sous le coup de massue de Rosbach, elle a contracté des alliances, elle a même acquis une province. Malheureusement Choiseul a déplu par sa réserve à la favorite; il déplaît plus encore à Richelieu qui l'a lancée, à d'Aiguillon son amant, et à Maillebois qui vit dans son intimité. Sa perte est décidée dans le boudoir de la belle Lange. Saute, Choiseul! saute Praslin! et c'est dans le même boudoir que le prince de Condé bâcle en un tour de main la nomination de Monteynard à la guerre, aux lieu et place de l'honnête de Muy, qui n'a pas voulu se soumettre à l'humiliation des petits levers de la toute-puissante courtisane. La place de grand maître de l'artillerie vient à vaquer, c'est elle encore qui en dispose. On connaît son mot cynique à Condé, furieux de n'avoir pas touché le prix de son zèle : « Je vous l'avais promise, eh bien! je vous la dépromets. » Et d'éclater de rire en tirant la langue au premier prince du sang devant le roi (1). Va-t-elle au camp, elle y paraît en reine, passant la revue des troupes et traitant royalement les officiers. On lui porte les armes, la musique joue sur son passage et le colonel de la Tour-du-Pin fait rendre à son carrosse les mêmes honneurs qu'à ceux des princesses.

L'abjection est à son comble; elle touche aussi par bonheur à son terme, et la réaction ne tardera pas. Déjà la dauphine en a donné le signal en refusant d'adresser la parole à la favorite, malgré les objurgations de la trop politique Marie-Thérèse (2) et de Mercy-Argenteau. Déjà, sous les voûtes de la chapelle de Versailles, a retenti, comme un écho de Bossuet, l'âpre et vibrante parole de l'abbé de Beauvais, évoquant devant ce monde de grands seigneurs et de grandes dames proxénètes, et devant le nouveau « Salomon » lui-même atterré, l'image de leur prochaine et fatale destruction.

(1) Voir cette scène dans *la Du Barry*, de MM. de Goncourt.

(2) « Il suffit que le roi distingue une telle ou un tel pour que vous lui deviez des égards. » Marie-Thérèse à Marie-Antoinette (cité par les Goncourt).

Vienne cette heure, et soudain tout sera changé. Le gouvernail était aux mains d'une courtisane et de quelques roués : le voilà dans les mains de la « petite rousse et du grand garçon mal élevé, » comme l'éhontée drôlesse appelait Marie-Antoinette et le dauphin. Et voilà que cette « petite rousse, » qui se trouve être une reine, et ce « grand garçon, » qui n'est pas un roi, mais qui a de l'honnêteté, se mettent à donner du balai dans ce tas d'impuretés. La Du Barry part en exil et du Muy prend la guerre.

Il n'en fallait pas plus pour rendre au commandement sa dignité; car, malgré les scandales et la honte des dernières années, il était resté bon dans l'ensemble; et, si la corruption avait atteint la tête, elle n'avait pas encore, Dieu merci! gagné les moelles. Au-dessous des Soubise et des Richelieu, loin de la cour et des boudoirs, à l'école de l'expérience et du malheur, s'était formée, pendant cette terrible guerre de Prusse, toute une couche d'officiers-généraux des plus distingués : les Condé, les Broglie, les de Castries, les Saint-Germain, les Rochambeau, les Bouillé, les Gribeauval, les Guibert, les Grimoard, les Servan, les Chabot, les Lévis, les Montbarey, les Vioménil, les d'Armentières, les De Vaux et tant d'autres. Avec une telle élite, délivrée des intrigues et purgée des intrigans, l'armée ne pouvait manquer de retrouver très vite de solides états-majors. Il n'y avait qu'à se baisser pour puiser dans cette réserve. On le vit bien quand la guerre d'Amérique éclata. Jamais l'ardeur, l'émulation, n'avaient été plus vives. Jamais, en dépit des théories humanitaires et de la sensibilité du siècle, l'esprit militaire n'avait paru plus vivace, et ce fut vraiment un beau spectacle que celui de cette noblesse, si décriée naguère, si chansonnée et si caricaturée, s'élançant à la défense d'un peuple opprimé sans réfléchir à ce que cette héroïque folie pourrait bien lui coûter. Moins de quinze ans après une succession de revers inouïs dans son histoire, grâce à la solidité de ses institutions, grâce à la persistance des vertus guerrières dans son aristocratie, la France était déjà debout, faisant face, sur terre et sur mer, à la plus redoutable puissance du monde alors. Grand exemple et grande leçon, bien faite pour donner à réfléchir à ceux qui ne se paient pas de lieux-communs révolutionnaires et qui ne croient pas encore, en dépit de la mode et du courant, à la supériorité des armées citoyennes sur les armées de métier.

ALBERT DURUY.

POÉSIE

FRAGMENT D'UN POÈME INÉDIT
LE BONHEUR.

Faustus a rejoint, sur une nouvelle planète, Stella, jeune fille qu'il avait aimée sur la terre et qu'il y avait vue mourir. Elle lui révèle la plus haute expression de la musique et revêt devant lui sa parfaite beauté. Ils échangent leur amour dans une communion sublime.

FAUSTUS.

Que cette matinée en ce beau lieu m'apaise!
Sa fraîcheur, qui m'inonde et me pénètre d'aise,
Dissout le reste amer de mon terrestre ennui,
Jamais je n'ai senti, Stella, comme aujourd'hui,
La parenté secrète et l'harmonie intime
De l'âme et du bonheur que le printemps exprime.
Cette aurore au sourire immense et caressant
Fait songer à l'espoir d'un grand amour naissant;
Le tendre affaissement de ce vallon qui rêve
Rappelle l'abandon d'un baiser qui s'achève;
Vois là-bas dans la brume onduler ce coteau,
Rose au bord d'un lac bleu qui miroite et se plisse:
Il semble qu'une Hébé s'éveille avec délice,
Froissant le lit soyeux que lui fait son manteau;
Cette haleine est vraiment la grâce qui respire,
Ce qu'elle dit aux fleurs, l'amour l'aurait pu dire;

Dans ces lis qu'elle incline on ne discerne plus
Leurs lentes flexions des plus chastes saluts,
Et pourrait-on jurer qu'il ne tremble personne
Dans le feuillage ému de ce bois qui frissonne?
Ah! quelle aménité dans la communion
De l'âme et du zéphir, du cœur et du rayon!

STELLA.

Nous sommes seuls, la terre est très loin, goûte encore
Des mauvais jours vécus la fuite à l'infini;
Que l'oubli lentement un par un les dévore,
Et tout entier te rende à ce séjour béni!

FAUSTUS.

O Stella, mon amie, après tant de vacarmes:
    Blasphèmes, cris, sanglots, soupirs, clameurs,
    Appels aigus et confuses rumeurs,
Voix d'hommes, bruits d'outils, fracas de chars et d'armes,

Que ce silence est doux, ineffablement doux!
    Qu'il est suave à l'âme, ce silence
    Où, clair et pur, dans l'air serein s'élance
Le chant de ces oiseaux qui n'ont pas peur de nous!

Vers nous de tous côtés ils arrivent par bandes.
    Regarde-les près de nous voltiger,
    Ou balancer en éventail léger
Leurs ailes, sur nos fronts ouvertes toutes grandes.

Écoutons-les. Jadis l'hymne du rossignol,
    Si renommé sur notre ancienne terre,
    Des nuits d'alors enchantait le mystère
Sans jamais rendre au ciel l'âme enchaînée au sol.

Te souvient-il du parc où nous errions si tristes?
    Dans un sentier tout jonché de lilas
    La solitude alanguissait nos pas,
Le crépuscule aux fleurs mêlait ses améthystes.

Où sombrait le soleil, dans un lointain pays,
    Nos cœurs rêvaient une patrie absente,
    Quand une note au ciel retentissante
Comme un trait d'or soudain s'éleva du taillis.

Une autre, puis une autre, en sonores fusées
Par temps égaux jaillirent de ce bois;
Puis, d'un essor qui s'essayait, la voix
Préluda vaguement par roulades brisées.

Tu t'arrêtas, le doigt sur la bouche, et me dis :
« Le rossignol chante! prêtons l'oreille. »
Avidement tu l'écoutais, pareille
A quelque ange en exil au seuil du paradis.

La nuit mélancolique achevait de descendre,
Et semblait sur le parc avec lenteur tomber
Comme d'un fin tamis une légère cendre,
En noyant les contours qu'elle allait dérober;

L'écharpe du zéphir frissonnait sans murmure
Et molle s'affaissait sur les prés assoupis,
Le ciel, obscur enfin, couvrit la terre obscure
Comme un dais somptueux parsemé de rubis.

Et le chant déchira, plus large et plus sonore,
De l'azur assombri les voiles plus épais,
De monde en monde allant plus haut, plus haut encore,
Troubler de l'infini l'inaccessible paix.

L'étoile au cœur de feu qui tressaille et palpite
Paraissait écouter avec étonnement
La lyre si puissante et pourtant si petite
Qui vibrait au gosier de son terrestre amant.

Ah! que ces notes sanglotantes,
Ces beaux cris épars, où souffrait
L'oiseau blessé d'un mal secret,
Caressaient nos âmes, flottantes
Du vœu stérile au vain regret!

Nous pleurions, nous croyions entendre
Tour à tour triompher, gémir,
Douter, croire, espérer, frémir,
Dans cette voix vaillante et tendre,
Le genre humain prince et martyr.

Car un mal aussi le tourmente
Quand, sous les riches nuits d'été,
Par l'appel de l'immensité
A fuir sa planète inclémente
Il sent qu'il est sollicité,

Mais que, trop fragile et trop brève,
L'aile d'Icare audacieux
Jusqu'au seuil effleuré des cieux
A cette fange ne l'enlève
Que pour l'y précipiter mieux.

Nous revînmes, gagnés par un trouble indicible,
Nous parlant du bonheur qui ne sera possible
Qu'ailleurs, plus tard, très loin, très haut...
Dans un astre où l'amour sans mensonge et sans tache,
D'incorruptibles cœurs indissoluble attache,
Respirera l'air qu'il lui faut!

Puis dans le vieux salon désert, calme retraite
Qu'éclairait mollement une lune discrète,
Tu t'assis à ton clavecin :
Une gamme rapide en émut chaque touche,
Et tu laissas éclore et vibrer sur ta bouche
L'angoisse qui gonflait ton sein.

Tu repris d'une voix pénétrante et fiévreuse,
Pour en approfondir la douceur douloureuse,
Tous les trilles du rossignol ;
Ton art en fit monter jusqu'à Dieu l'harmonie
Sur les ailes qu'aux sons prête l'humain génie
En les accouplant à son vol!

J'écoutais, tour à tour lente ou vive, ta plainte
Descendre, s'élever, puis retomber éteinte,
Puis ardente se ranimer;
Écho vivant, mon cœur en sentait chaque phrase,
A ton gré, tour à tour, le ravir dans l'extase,
Dans la détresse l'abîmer...

Ton chant s'évanouit comme un baiser qui tremble,
Et sous tes doigts tendus, arrêtés tous ensemble,

Expira le dernier accord;
Et pâle, les yeux clos, la tête renversée,
Stella, tu répondis tout bas à ma pensée :
« Après la mort, après la mort! »

Maintenant que je touche à la suprême vie,
Aux biens que de si loin la race humaine envie,
Maintenant qu'immortels mon sang, ma chair, mes os
Goûtent après la tâche un souverain repos,
Que ce monde à mon cœur par tous mes sens envoie
Avec de purs plaisirs une innocente joie,
Qu'enfin je suis heureux sans trouble, entièrement;
Il ne se mêle en moi plus de vague tourment,
D'aspiration vaine, à la douceur d'entendre
L'onde fraîche des sons par tes lèvres s'épandre
Des profondeurs de l'âme aux profondeurs du ciel;
L'amertume terrestre en altérait le miel.
Ah! je comprends pourquoi j'en redoutais l'ivresse
Comme une jouissance excessive et traîtresse,
Comme un cruel délice! Aujourd'hui je comprends
Les rêves à la fois suaves et navrans
Qu'inspire la musique aux hommes sur la terre;
La coupe qu'elle y tend jamais n'y désaltère,
Coupe à la fois offerte et refusée au cœur,
Dont il sent le parfum sans goûter la liqueur.

STELLA.

— Ami, de ce nectar, ici, rien ne nous sèvre;
Nous pouvons y porter sans obstacle la lèvre,
Et d'un philtre allégeant sans alarme enivrés,
Des chaînes, qui liaient nos ailes, délivrés,
Aller boire à leur source, en torrens d'harmonie,
La pure extase au pur enthousiasme unie!

Je chante avec l'ancienne voix
Dont le timbre encore te charme;
Mais, plus sereine qu'autrefois,
Il n'y tremble plus une larme;

Il n'y languit plus de soupir
Comme en ces jours de longue attente
Que l'idéal faisait subir,
Là-bas, à notre soif ardente;

Il n'y passe plus de frisson
Comme au temps de l'amour fragile
Où sans cesse un doute, un soupçon
Menaçaient l'idole d'argile ;

Il n'y tinte plus de sanglot
Comme sur la terre où tout passe,
Où toute beauté meurt sitôt,
Où si fuyante est toute grâce !

Ici j'exhale en notes d'or
Dont la douceur est sans mélange,
Dont plus rien n'entrave l'essor,
Un amour qui jamais ne change,

Un bonheur sans borne, éternel !
Et sous l'irrésistible empire
Du besoin d'en remplir le ciel,
Je le chante comme on respire.

Parcourant l'échelle sans fin
D'une neuve et sublime gamme,
L'hosanna d'un orgue divin
Monte en ma poitrine de femme !

Je veux t'emporter aux sommets
Où mes propres chants m'ont ravie !
Sois deux fois heureux à jamais,
La musique double la vie,

Car dans leurs mouvemens égaux
L'âme et la voix vibrent ensemble,
Les notes se font les échos
Du sentiment qui leur ressemble,

Et par son incantation
La Mélodie au cœur rappelle
La tendre ou vive passion
Dont l'accent se réveille en elle,

Ou, n'évoquant rien du passé,
Elle ouvre une immense avenue
A son grand vol jamais lassé
Dans le suprême azur sans nue !

Mon chant va te bercer, égal et lent d'abord
Comme un chant de nourrice,
Pour te faire oublier des blessures du sort
Même la cicatrice,

Pour effacer en toi du récent souvenir
La tache encore noire,
Pour qu'il ne reste plus même une ombre à bannir
Du fond de ta mémoire,

Pour qu'un rêve calmant délivre ton cerveau
De la pensée ancienne,
Et que des vieux soucis rien dans ton cœur nouveau
Désormais ne revienne!

Dans les profondes eaux d'un murmurant Léthé
Il faut que tu te plonges,
Comme il faut bien dormir pour être visité
Par l'essaim des beaux songes;

Et quand des jours mauvais ne te hantera plus
L'image évanouie,
Tu goûteras entier le bonheur des élus
Révélé par l'ouïe!

Alors tu sentiras se lever doucement
L'opaque et lourd rideau qui te voile à toi-même,
Éclore dans ton âme une aube vague et blême,
Puis croître et resplendir l'intime firmament.

Grand comme l'autre ciel, celui-là se déploie
Ensoleillé d'amours, et d'espoirs étoilé,
Ouvrant de toutes parts, comme l'autre peuplé,
A d'innombrables vœux des abîmes de joie!

Ces amours, ces espoirs dormaient inaccomplis,
Et ma voix de leur tombe en vibrant les exhume;
La musique ressemble au soleil, qui rallume
Les spectres des objets dans l'ombre ensevelis;

Ce qu'en l'espace font la lumière et la flamme
Qui donnent à la fois couleur et force au corps,
Pour donner forme et vie aux rêves, les accords,
Émules des rayons, le font aussi de l'âme!

O musique, soleil du monde intérieur,
Montre à mon bien-aimé tout le fond de mon être,
Qu'il puisse, au fond du sien me reflétant, connaître
Ce que j'ai de plus beau, ce que j'ai de meilleur!

Fais que par ta vertu sympathique éveillées,
Les fibres de son cœur répètent mon émoi,
Qu'il sente en lui frémir ce qui frémit en moi,
Que nos ailes enfin battent appareillées!

Alors, couple parfait, d'un vol harmonieux
Nous irons explorer l'infini côte à côte,
Du plus profond amour à la paix la plus haute,
L'infini du bonheur, impénétrable aux yeux!

Stella se tait. Au loin son regard semble lire.
Caressant d'une main qu'agite son délire
Les cheveux du jeune homme assis sur le gazon,
Et de l'autre attestant le sublime horizon,
Debout, la bienheureuse en extase s'arrête.
Puis, avec un sourire, elle penche la tête,
Sur sa poitrine croise et presse ses deux mains,
Et pour se préparer aux cantiques prochains,
Elle songe, et tout bas recueille sa pensée.
Puis d'une voix d'abord lentement cadencée,
Elle chante...
O merveille! ô fête! Hélas! quels mots
Seront jamais d'un chant les fidèles échos?
Quels vers diraient du sien l'indicible harmonie?
Toute l'œuvre possible au langage est finie
Quand il a seulement fait signe au souvenir,
Symbole indifférent, impropre à contenir
Le moule et le miroir des choses qu'il doit rendre,
A qui n'en connaît rien il n'en peut rien apprendre;
Or, dans l'air d'ici-bas que seuls nous connaissons,
Jamais pareils transports n'émurent pareils sons.
Ah! ton art est cruel, misérable poète,
Nul objet n'a vraiment la forme qu'il lui prête;
Ta muse s'évertue en vain à les saisir,
Les mots n'existent pas que poursuit son désir;
Si beau que soit un vers par le souffle et le nombre,
La beauté qu'il décrit n'y laisse que son ombre.

On voit les brumes du matin,
Que disperse la tiède Aurore,
En légers lambeaux de satin
Sur les prés se traîner encore,

Errer sous la brise un moment,
S'allonger, s'éclaircir, s'étendre,
Puis disparaître entièrement
Dans l'azur gai, limpide et tendre;

Faustus voit ainsi le passé,
Aux douceurs du chant qui commence,
Se fondre et se perdre, effacé
Dans la béatitude immense.

Son regard étonné trahit
Combien cette paix sans mélange
Qui le pénètre et l'envahit
Lui semble doucement étrange;

Avait-il jamais pu goûter
Rien de bon, depuis sa naissance,
Qu'une amertume à redouter
N'en corrompît pour lui l'essence?

Mais à mesure que décroît
Le nuage ancien qui l'obsède,
Avec moins de surprise il croit
Au calme ignoré qu'il possède.

Il sent enfin s'évanouir
Du souvenir les derniers restes,
Il peut boire aux urnes célestes,
Certain de n'en rien laisser fuir.

Pendant qu'il s'abandonne au suave bien-être
Qui partout comme un baume apaisant le pénètre,
Et que, dans un linceul de joie enseveli,
La paupière abaissée il savoure l'oubli,
Le bonheur le plus vif, le plus doux, le plus rare,
Pour lui ravir les sens et le cœur, se prépare.
Stella, qu'il ne voit pas, debout à son côté,
Revêt une nouvelle et suprême beauté.

Elle n'est plus la femme à la grâce fragile,
Fleur pâle, ouvrage obscur de la terrestre argile,
Qui, sous des cieux changeans par la brume couverts,
Disputait sa fraîcheur à l'affront des hivers,
Et, battue âprement par la pluie et la bise,
Penchait sa tige frêle aux tourmentes soumise.
Vulnérable autrefois et mortelle, sa chair,
Offerte maintenant à la tiédeur de l'air,
S'y peut épanouir à l'aise, enfin rendue
A son moule éternel qui l'avait attendue.
Elle l'a tout à coup, du premier jet, rempli :
Un col fier, un front lisse à tout jamais sans pli,
Que ne courbera plus une vie inquiète,
De l'ancienne exilée ont ennobli la tête,
Et sur sa tempe court, délicat comme un fil,
Le bleuâtre réseau d'un sang vif et subtil.
Le trait de ses sourcils, déjà si pur, décore
La voûte de ses yeux d'un arc plus pur encore;
L'azur de sa prunelle encor plus ingénu
Qui, sur terre déjà, montrait son âme à nu
A travers l'infini reflété, la dévoile
Plus sereine et plus neuve, inextinguible étoile
Que baigne avec douceur comme un soir qui descend
De ses longs cils soyeux l'ombrage caressant.
Aux senteurs qu'un Avril durable a composées
Palpitent de plaisir ses narines rosées;
Une lueur d'ivoire avive le carmin
De ses lèvres qu'entr'ouvre un souris plus qu'humain.
Sa chevelure, au bord de l'oreille mignonne,
Comme un sable d'or fin qui ruisselle et rayonne,
Ondule étincelante, et jusques à ses pieds
Retombe, somptueuse, à flots multipliés,
Et sur ce rideau blond qui l'embaume et le flatte,
Son corps renouvelé, frais et splendide, éclate!

A sa voix, dont l'appel tinte mélodieux,
Faustus tourne vers elle à demi clos ses yeux.

Tel Adam se réveille étonné devant Ève,
Devant cette beauté que le bonheur achève
Il se dresse ébloui. L'idéal imprévu
Prend, comme son regard, son âme au dépourvu;
Muet, dans sa stupeur peu s'en faut qu'il ne tremble,
Il blêmit, sa surprise à la frayeur ressemble.

STELLA.

Faustus, ne reconnais-tu pas
Ta véritable bien-aimée?
C'est elle, mais par le trépas
D'élémens divins reformée,
D'un souffle immortel ranimée,
Plus tienne encore que là-bas!

FAUSTUS.

Je contemple le beau céleste
Que l'ombre me dissimula ;
Le rayon qui le manifeste,
Oui, c'est bien ta grâce, ô Stella,
Ce que j'y rêvais, le voilà!
Tout ce que j'en aimais y reste.

STELLA.

Vois-le réalisé! Dans notre ancien séjour
Ton songe sans figure attristait ton amour.

FAUSTUS.

Je sentais se mêler une angoisse inconnue,
Un vague et téméraire espoir
Au terrestre émoi de te voir.

STELLA.

Tu rêvais la Stella qui n'était pas venue,
Tu l'attendais sans le savoir.

FAUSTUS.

Je sentais ta beauté, dont une humble matière
Emprisonnait la floraison,
Chercher la céleste saison.

STELLA.

Vois, le lis est éclos, et sa candeur altière
A dépouillé toute prison!

FAUSTUS.

Je sentais vaguement plus haut que ma tendresse,
Dans les sanctuaires secrets,
Planer l'idéal de tes traits.

STELLA.

Déjà s'ouvrait ton cœur assez grand pour l'ivresse
Que si haut je lui préparais!

FAUSTUS.

Si grand ouvert qu'il soit, ta beauté le dépasse,
Il ne saurait la posséder,
Nul transport ne l'y peut aider...

STELLA.

Une aspiration qui jamais ne se lasse,
Quel idéal peut l'excéder?

La pudeur sur la terre est le refus que l'âme
Fait aux sens de mêler son amour à leur flamme
Avant d'être conquise et d'assurer ses droits.
Mais affranchie enfin des pudiques effrois,
L'âme, vêtue ici d'une chair éthérée,
Sœur des lèvres s'y pose, en paix désaltérée,
Et goûte une caresse où, né sans déshonneur,
Le plaisir s'attendrit pour se fondre en bonheur.

FAUSTUS.

Quoi! le bonheur inexprimable
Qui me semblait en vain promis
Par ta grâce accomplie, infiniment aimable,
Va m'être à tes genoux permis!

Par une âme, indigne étrangère,
Plus d'un beau corps fut habité,
Mais la forme chez toi n'était pas mensongère,
Elle m'a dit la vérité.

Ah! que de chères découvertes
Dans ta pure essence, aujourd'hui,
Par tes divins contours sont à mon cœur offertes,
Pour te révéler toute à lui!

STELLA.

Nous nous sommes choisis et nous sommes nos maîtres,
Tu m'as rejointe au ciel, la terre est loin de nous.

FAUSTUS.

Dans un hymen sublime unissons nos deux êtres!

STELLA.

Je m'abandonne entière, épouse, à mon époux.

SULLY PRUDHOMME.

L'ÉDUCATION HYGIÉNIQUE

ET LE

SURMENAGE INTELLECTUEL

L'éducation des enfans a été de tout temps la grande affaire des nations. L'avenir des peuples dépend de la manière dont les jeunes générations sont élevées. Ce sont là des vérités d'une telle évidence, qu'il serait inutile de les exprimer, si l'on ne semblait pas aujourd'hui les méconnaître d'une façon aussi complète. Il serait difficile d'imaginer un système d'éducation moins approprié aux besoins de notre époque, que celui qui s'est établi chez nous, par la force inconsciente des choses, plutôt que sous l'influence d'une volonté raisonnée et d'après un plan déterminé. La nécessité d'une réforme s'impose à tous les esprits clairvoyans, et, pour bien comprendre la direction dans laquelle elle doit s'opérer, il faut d'abord se rendre compte de la façon dont les peuples modernes ont été conduits peu à peu à négliger dans l'éducation des enfans les choses les plus essentielles, pour exagérer l'importance de celles qui le sont moins.

L'éducation se réduit, en dernière analyse, à transmettre à ceux qui entrent dans la vie les connaissances acquises par ceux qui les y ont précédés. Plus ce capital est considérable, et plus l'éducation se complique. Dans les sociétés primitives, elle se réduisait à bien peu de chose. Elle n'avait trait qu'aux exigences matérielles de la vie, et se bornait à montrer aux enfans comment il fallait s'y prendre pour attaquer les animaux, afin de s'en nourrir, et pour résister à ses ennemis ; à leur enseigner quelques arts grossiers et rudimentaires ayant trait aux nécessités les plus impérieuses de leur existence peu compliquée.

Plus tard, lorsque la civilisation eut franchi les premières étapes de la barbarie, c'est encore aux exercices physiques que l'éducation fut exclusivement consacrée. La force, personnifiée par Hercule, était le véritable dieu de l'antiquité; l'adresse et le courage complétaient, avec elle, l'ensemble des qualités nécessaires à la défense de ces petits états toujours en guerre entre eux et toujours menacés. Ces mâles vertus avaient leurs solennités dans les jeux olympiques, qui remontent au VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Elles avaient leurs écoles dans les gymnases fondés à la même époque, et qui occupaient une grande place dans les institutions du temps. Des exercices bien compris formaient la base d'un système régulier d'éducation physique que les populations libres de la Grèce avaient porté à un haut degré de perfection. La gymnastique était militaire, athlétique ou médicale, suivant qu'il s'agissait de former des soldats, des athlètes, ou tout simplement de développer les forces et de maintenir la santé. Dans tous les cas, elle se conciliait à merveille avec le culte des arts, des lettres et de la philosophie, qui étaient alors en pleine prospérité.

Des républiques grecques, ce mode d'éducation passa aux Romains. Chez eux, les exercices physiques duraient autant que la vie active, car, à la sortie des gymnases, les jeunes citoyens, devenus soldats, les retrouvaient au champ de Mars, dans les camps des armées, où les marches, les manœuvres militaires et les grands travaux publics entretenaient leur vigueur et leur activité.

A la chute de l'empire romain, tout système régulier d'éducation disparut avec la civilisation elle-même; mais la force musculaire conserva son empire, et les exercices physiques ne firent que se transformer. Au moyen âge, les joutes, les tournois, les champs clos avaient remplacé les jeux du cirque et les manœuvres du champ de Mars; l'équitation et l'escrime avaient succédé à la lutte, au pugilat, au jeu du disque et du javelot. Quant aux lettres, elles s'étaient réfugiées dans la solitude des cloîtres, où la patience des moines s'est exercée, pendant des siècles, à reconstituer, à traduire et à commenter les textes anciens, pour conserver aux générations de l'avenir ces trésors de l'esprit humain.

L'invention de la poudre à canon porta le premier coup à la tyrannie de la vigueur musculaire, et celle de l'imprimerie acheva de la renverser, en faisant prédominer définitivement l'esprit sur la matière, l'intelligence sur la force, l'étude sur l'exercice. Le christianisme avait depuis longtemps préparé cette transformation, en substituant sa doctrine spiritualiste au matérialisme des civilisations anciennes. Enfin, la réforme religieuse et les luttes qu'elle entraîna, la renaissance des lettres et des arts, le grand mouvement d'idées qui en fut la conséquence, imprimèrent à l'éducation une direction

toute nouvelle. Les lettres, et principalement le latin, l'étude des lois, devinrent la base de l'instruction des jeunes hommes qui se destinaient aux carrières libérales, ainsi que des gentilshommes plus spécialement destinés à la guerre et aux grandes fonctions publiques.

L'enseignement des collèges resta pendant longtemps dans cet état de simplicité. Au XVIe siècle, le latin en était encore la base à peu près unique. Tout lui était sacrifié, même la langue française. Les élémens du grec, quelques théorèmes de mathématiques d'après Euclide, venaient à peine s'y joindre à la fin des études. Quant à la géographie, à l'histoire, à la physique, il n'en était pas question. C'est Richelieu qui les a fait entrer dans les programmes et qui a rendu à la langue nationale la place qu'elle devait y occuper. A cette époque, les sciences, encore à l'état rudimentaire, étaient l'apanage exclusif de quelques adeptes. L'instruction professionnelle n'existait pas encore, ou du moins elle consistait uniquement dans des traditions qui se transmettaient directement du maître à l'apprenti dans les corps de métiers. Les exercices physiques avaient alors perdu beaucoup de leur importance. Ils se réduisaient, pour les gentilshommes, à l'équitation, à l'escrime, à la danse et au noble jeu de paume.

A la fin du siècle dernier, les encyclopédistes commencèrent l'attaque contre ce vieux système d'enseignement. Ils déclarèrent la guerre aux langues mortes, s'efforcèrent de leur substituer l'étude des sciences naturelles, et préparèrent ainsi la transformation politique et sociale qui fut l'œuvre de la révolution de 1789 et devint le signal d'une évolution nouvelle. Les sciences prirent, à cette époque, un essor sans précédens, sous l'impulsion d'une pléiade d'hommes de génie. Les découvertes faites en chimie et en physique firent naître de nouvelles industries, perfectionnèrent celles qui existaient déjà et firent entrer de vive force, dans l'enseignement, les connaissances pratiques qui se rattachaient à ces formes nouvelles de l'activité sociale. L'instruction professionnelle, jusqu'alors toute de tradition, se fit dogmatique et donna le jour aux écoles d'arts et métiers.

Tout se tient dans l'évolution des sociétés, et le mouvement industriel qui venait de naître ne tarda pas à modifier les relations économiques des différens peuples. De nouveaux courans commerciaux s'établirent pour satisfaire aux exigences d'une production plus abondante et plus variée. La facilité des communications multiplia, dans des proportions jusque alors inconnues, les rapports des peuples entre eux. Rapprochés par la vapeur et par l'électricité, ils sentirent plus vivement le besoin de se comprendre, et l'étude des langues vivantes s'imposa à son tour : elles vinrent réclamer leur

place dans l'enseignement littéraire, à côté du grec et du latin, qui avaient suffi aux exigences intellectuelles des générations antérieures. Ce fut un nouveau surcroît de connaissances à imposer à la jeunesse. Enfin, la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques rendit indispensables certaines notions de droit, d'administration, de jurisprudence, et la somme des connaissances usuelles s'augmenta d'autant.

En résumé, chaque pas fait en avant dans les voies de la civilisation, chaque conquête réalisée dans le domaine intellectuel, se sont traduits par une nouvelle surcharge dans les programmes de l'enseignement. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à la limite; le chargement est devenu trop lourd, et il faut de toute nécessité en jeter une partie à la mer, si on ne veut pas faire couler le navire.

En exagérant outre mesure la culture intellectuelle, on s'est trouvé dans l'obligation de négliger l'éducation physique, d'enlever au corps ce qu'on donnait à l'esprit, et nous sommes tombés dans un excès opposé à celui des anciens. Les qualités extérieures, en perdant de leur utilité, ont en même temps perdu leur prestige. Il y a un demi-siècle, les enfans se livraient encore avec entrain à tous les exercices de corps. Ils étaient fiers de leur force, de leur adresse, de leur agilité. Ils se faisaient une gloire de braver le danger et de mépriser la douleur. Aujourd'hui, ils étalent complaisamment leur débilité, ne dissimulent pas leur crainte de la souffrance et leur amour du bien-être. Ils dédaignent les jeux d'adresse; et, dans les cours des lycées, on les voit se promener gravement en cercle comme des péripatéticiens.

Les qualités physiques ont aussi perdu de leur importance dans les classes laborieuses. La puissance des machines et la perfection de leur jeu ont réduit le rôle de l'homme à une simple surveillance, ou à l'accomplissement mécanique d'une fonction toujours la même, aussi fatigante par la monotonie des attitudes qu'elle exige que par l'inactivité intellectuelle qu'elle entraîne. Les hommes ont même désappris à marcher. Ils ont perdu le goût des longues promenades, depuis que les chemins de fer les transportent d'un point à un autre avec une rapidité vertigineuse. Tout conspire, en un mot, à notre époque, pour paralyser le corps et surexciter l'intelligence. Nous allons voir à quel déplorable système d'éducation ce double courant nous a conduits.

I.

L'extension toujours croissante des programmes d'enseignement, en imposant à l'adolescence un surcroît de travail, entraîne l'obligation de commencer les études de trop bonne heure et de

les conduire avec trop de précipitation. Aujourd'hui, suivant la formule de Fonssagrives, dont les livres sur l'éducation ne sauraient être trop médités (1), *l'enfant travaille trop tôt; il travaille trop; il travaille mal; il travaille dans de mauvaises conditions d'hygiène.*

L'enfant a besoin avant tout de grand air, d'agitation et de mouvement. Ses organes, comme son intelligence, ne sont pas faits pour un travail soutenu. Les petits enfans ne sont pas à leur place dans une école. Tout y est contrainte pour eux. On les y maintient pendant de longues heures, assis sur des bancs, courbés sur des livres; on leur y impose l'immobilité, le silence, l'attention, trois choses qui leur sont interdites par l'état de leurs organes : l'immobilité et le silence, par le développement encore imparfait des appareils du mouvement et de la voix qui réclament un exercice continuel; l'attention, parce que leur cerveau n'est pas encore en état de supporter une application soutenue. Leur esprit, sans cesse en éveil, passe d'une impression à une autre avec la rapidité de l'éclair. L'enfant saisit vite, mais il n'est pas susceptible de réflexion, et c'est en vain qu'on cherche à fixer sa pensée sur la compréhension d'un sujet un peu difficile. Il interroge sans cesse, parce qu'il a tout à apprendre; mais s'il ne saisit pas, du premier coup, l'explication qu'on lui donne, il ne s'obstine pas et passe à autre chose. Il est à l'âge où on emmagasine des connaissances qu'on digérera plus tard. Sa faculté dominante est la mémoire; il l'exerce sans cesse d'une manière inconsciente. Quel est celui d'entre nous qui ne se souvient pas d'avoir trouvé, homme devenu, l'explication d'une énigme qu'il gardait dans son souvenir depuis sa petite enfance?

Il est aussi illogique de vouloir exiger de ces petits êtres une attention prolongée que de les maintenir immobiles et silencieux sur leurs bancs. Il serait périlleux de l'obtenir. L'enfant ne reste tranquille que quand il est malade ou qu'il va le devenir; tant qu'il se porte bien, il proteste à sa manière. L'instinct de la conservation, dont la nature a doué tous les êtres vivans, lui inspire une résistance salutaire. Il se trémousse sur son banc, parle à l'oreille de son voisin, étouffe ses éclats de rire, s'amuse d'une mouche qui vole, et n'écoute pas. C'est là ce qui le sauve des déviations de la colonne vertébrale, de la méningite et de l'imbécillité. Les parens qui recommandent sans cesse à leurs enfans de se tenir tranquilles, de ne pas faire de bruit, de prendre garde à leurs vêtemens, ne se

(1) J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène à la faculté de Montpellier : *Éducation physique des filles.* Paris, 1869. — *Éducation physique des garçons.* Paris, 1870. — *Entretiens familiers sur l'hygiène.* Paris, 1869.

doutent pas du tort qu'ils font à leur santé. Si les enfans s'étiolent dans les villes, ce n'est pas à l'impureté de l'air qu'il faut s'en prendre, c'est au séjour trop prolongé dans l'air confiné des appartemens et au défaut d'exercice. L'atmosphère des classes est encore plus viciée, parce qu'elles renferment un plus grand nombre d'enfans, et qu'ils y sont encore plus sévèrement astreints à l'immobilité et au silence; aussi est-il indispensable de réduire au minimum le temps qu'ils sont obligés d'y passer. Le règlement du 18 juillet 1882 sur les écoles primaires a fixé la durée des classes à trente heures par semaine. En tenant compte des deux jours de congé, cela fait six heures par jour, trois le matin et trois le soir. La classe du matin commence à neuf heures, celle de l'après-midi à une heure. Chacune d'elles est interrompue par un repos d'un quart d'heure. En réalité, les enfans restent à l'école de neuf heures du matin à quatre heures du soir, et n'ont pendant ce temps-là qu'une récréation d'une heure, pendant laquelle ils déjeunent. Les repos d'un quart d'heure, qui ont lieu au milieu de chaque classe, ne sont pas des récréations. On les conduit, par séries, dans un endroit écarté où ils séjournent le temps nécessaire; ils en reviennent en silence, mais ils ne jouent pas et ne se livrent à aucun exercice. On les tient ainsi pour éviter le bruit et le désordre; mais c'est au détriment de leur santé. Ils ne devraient pas rester assis un instant, sans travailler d'une manière effective.

Six heures de classe par jour, pour des écoliers de six à onze ans, constituent un véritable excès, et cependant beaucoup d'entre eux, pour obtenir leur certificat d'études, ou pour satisfaire à l'amour-propre des parens et des instituteurs, font des heures supplémentaires et travaillent à la maison. Pour eux, le surmenage intellectuel commence sur les bancs de l'école primaire et y produit ses tristes effets. Ils maigrissent et sont pour la plupart sujets aux maux de tête et aux saignemens de nez, indices d'une congestion sanguine causée par l'excès de travail. L'éducation des petits enfans, je le répète, devrait être basée sur le principe des courtes études, des longues récréations au grand air et de la promenade.

A ce régime, ils apprendraient tout autant, parce qu'il y aurait moins de temps donné à l'inattention et aux espiègleries. Ils se porteraient mieux, se développeraient d'une façon plus complète et seraient plus robustes lorsqu'il s'agirait d'aborder l'éducation sérieuse et l'épreuve du lycée. Tous les médecins sont d'accord à cet égard. La commission d'hygiène des écoles, instituée par un arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 24 janvier 1882, a proposé de réduire le temps des classes, dans les écoles primaires, à quatre heures, deux le matin et deux le soir, avec une récréation au milieu de chaque séance. MM. Marsoulan et Mesureur se sont arrêtés

aux mêmes chiffres dans leurs rapports au conseil municipal, et Mgr Freppel les a adoptés dans le discours qu'il a prononcé sur le même sujet, le 27 janvier 1887, à la chambre des députés, pour appuyer la même thèse. La commission d'hygiène a émis de plus l'avis d'interdire les classes supplémentaires, sauf celles du jeudi matin, et de réduire le travail fait à domicile à une heure par jour pour les élèves du cours moyen, et à une heure et demie pour ceux du cours supérieur. Elle a été plus loin pour les écoles maternelles, en proposant d'abaisser la durée des classes à deux heures pour les enfans de deux à quatre ans, à deux heures et demie pour ceux qui ont plus de six ans révolus (1).

On ne peut qu'applaudir aux conclusions de la commission, aussi bien qu'à celles qui concernent les récréations, les exercices, les repos et les promenades. Le rapport de M. Javal est le document le plus important et le plus complet que nous possédions sur l'hygiène scolaire. Les réformes qui y sont réclamées sont d'autant plus urgentes, ainsi que l'a fait observer Mgr Freppel, que l'enseignement primaire est obligatoire aujourd'hui, que personne ne peut s'y soustraire, et que le nombre des enfans instruits dans les écoles primaires joint à celui des écoles maternelles, s'élève cette année à près de cinq millions, d'après les chiffres énoncés à la tribune, le 23 janvier, par M. le ministre de l'instruction publique, à l'occasion de la discussion de son budget (2).

L'enseignement secondaire n'a pas moins d'intérêt à mes yeux. S'il n'est pas obligatoire comme l'autre, il n'est guère possible aux familles aisées d'y soustraire leurs enfans, puisqu'il ouvre l'accès de toutes les carrières et qu'il est la condition forcée de toute éducation sérieuse. Il se donne à l'époque critique de l'existence, au moment où se forme la constitution des enfans, et il l'absorbe tout entière. Cette période décisive de l'éducation commence en moyenne à neuf ans et finit à dix-huit. Elle comprend, par conséquent, la seconde enfance et la majeure partie de l'adolescence, ce qu'on a coutume d'appeler les belles années de la vie. Elles le seraient, en effet, si les sévices d'une éducation forcenée ne venaient pas les assombrir.

Pendant ces neuf années, l'écolier est soumis au régime suivant : il a vingt heures de classes par semaine, c'est-à-dire quatre heures par jour, en tenant compte des deux jours de congé. Les élèves des écoles préparatoires ont, de plus, une classe de deux heures le jeudi. Les internes, dans les lycées, ont, en dehors des classes, sept

(1) Javal, *Rapport d'ensemble de la commission d'hygiène des écoles primaires et des écoles maternelles*. Paris, 1884 ; Imprimerie nationale.

(2) Discours prononcé par M. Berthelot, ministre de l'instruction publique, à l'occasion de la discussion du budget. (*Journal officiel* du 24 janvier 1887.)

heures quarante-cinq minutes d'étude pendant l'hiver et une heure de plus pendant l'été. Dans ce nombre, on compte deux études de deux heures et une de trois, la grande étude du soir.

Il y a deux ans, sur la proposition du conseil supérieur de l'assistance publique, le ministre décida que toute étude de plus de deux heures serait coupée par un repos de quinze à vingt minutes, pour les élèves des classes de grammaire, à partir de la quatrième; on se réservait d'appliquer plus tard la même mesure aux classes supérieures, mais on y a renoncé. Les internes ont, dans toute la journée, deux heures de récréation en hiver et deux heures et demie en été ; mais il faut prendre, sur ces deux heures, le temps du déjeuner et du dîner, celui que réclament les arts d'agrément et les visites au parloir. Il en résulte que ces jeunes gens passent douze ou treize heures par jour, dans l'atmosphère viciée des classes et des études, assis sur des bancs, livrés à des travaux arides par leur nature, énervans par leur prolongation, astreints à une immobilité qui finit par devenir de la douleur. Qu'ont-ils fait, ces malheureux, pour qu'on les condamne à ces travaux forcés intellectuels auxquels pas un homme libre de ses actions ne consentirait à se soumettre, quand il devrait s'ouvrir par là l'accès de la plus brillante carrière? Tous les hommes de labeur intellectuel déclarent qu'il leur est impossible de fournir plus de huit heures de travail par jour en moyenne, sans arriver à l'épuisement, et on exige un tiers de plus d'enfans dont le cerveau n'a pas encore acquis tout son développement et, par conséquent, se fatigue plus vite.

Il en est un certain nombre qui savent se soustraire à la servitude du corps par l'émancipation de l'esprit. Ils ont les yeux fixés sur leur livre, mais leur pensée est ailleurs. Elle les promène dans le pays des rêves, dans les champs de l'avenir, et, comme le prisonnier, ils comptent les jours qui les séparent de l'émancipation définitive. Il en est d'autres qui résistent à ces tentations et veulent s'acquitter quand même de la tâche qui leur est imposée. Ce sont les bons élèves, ceux que l'émulation entraîne, qui veulent atteindre les premiers rangs dans leurs classes ou figurer au grand concours. Pour ceux-là, le labeur est sans trêve, sans merci, et le surmenage complet. Comme les élèves qui se préparent aux écoles spéciales, ils ne connaissent plus ni congés ni récréations, et on ne peut pas les retenir sur la pente de cet entraînement fatal.

Autrefois les parens avaient la ressource de l'externat pour soustraire leurs enfans à l'existence épuisante des lycées. Les devoirs terminés, les leçons apprises, l'écolier pouvait se distraire, se reposer à sa guise et se familiariser avec les exercices de corps; mais, aujourd'hui, on a augmenté les devoirs et les leçons dans une mesure telle que les externes, qui veulent tenir leur rang, sont obligés

de se soumettre au même régime que leurs collègues de l'internat. J'ai, depuis quelque temps, entendu les plaintes de bien des pères de famille, appartenant aux classes de la société dans lesquelles on connaît le prix du temps et la valeur du travail intellectuel. Tous m'ont déclaré que la vie faite à leurs enfans était devenue intolérable; qu'ils n'avaient plus un instant de loisir; qu'il leur fallait veiller jusqu'à une heure avancée de la nuit, et qu'on était obligé de les contraindre à sortir de temps en temps pour prendre l'air. J'ai vu des mères, et des plus intelligentes, déplorer, les larmes aux yeux, l'état de santé de leurs fils. Elles les voient, pendant le cours de l'année scolaire, s'étioler, s'amaigrir, devenir nerveux, irritables, dyspeptiques; puis, lorsque l'heure des vacances a sonné, lorsqu'elles peuvent les emporter dans l'air salubre des montagnes, et les laisser vivre au grand soleil, en pleine liberté, la gaîté de leur âge revient comme par enchantement, avec le coloris et la fraîcheur de la jeunesse, avec l'appétit qu'on a d'habitude à quinze ans. Les vacances finies, il leur faut rentrer au lycée, reprendre le collier de misère, s'étioler de nouveau et attrister encore leurs mères. Et cela pourquoi? Parce qu'on a pris à tâche de vouloir faire entrer toutes les connaissances pêle-mêle dans ces jeunes cerveaux, alors qu'on devait se borner à leur enseigner ce qu'il faut savoir pour pouvoir s'instruire plus tard. Il faut qu'ils apprennent en neuf ans : le français, le latin, le grec, une langue étrangère, l'histoire ancienne et l'histoire moderne, la géographie, la philosophie, l'arithmétique, les élémens de la géométrie, de l'algèbre, de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Il faut du moins qu'à la sortie du collège ils aient effleuré tout cela. Cet enseignement encyclopédique, cette instruction de catalogue épuise, avant le temps, ces intelligences à peine formées, et les rend souvent obtuses pour le reste de la vie. Les arbres élevés en serre-chaude ne donnent que des fruits sans saveur; les esprits surmenés font de même. Le résultat le plus clair de ce système d'éducation est d'enlever aux jeunes gens le goût du travail. Lorsque l'heure de la délivrance arrive, ce qui domine chez eux, c'est l'horreur de l'étude. Il en est un grand nombre qui ne peuvent plus se réconcilier avec elle, et qui perdent ainsi l'une des plus douces, l'une des plus nobles jouissances de la vie.

J'ai dit plus haut combien les récréations étaient insuffisantes comme durée; elles le sont encore davantage par le triste usage qu'on en fait. Lorsqu'on entre dans la cour d'un grand lycée à l'heure où les jeunes gens y sont réunis, on est surpris de la façon dont ils utilisent le temps si court qui leur est accordé pour se distraire. Les plus jeunes crient et se bousculent; les grands se pro-

mènent en cercle, comme des prisonniers dans leur préau, ou causent par groupes dans un coin. On sent que ce n'est ni un repos pour l'esprit, ni un exercice salutaire pour le corps ; que c'est la continuation pure et simple des occupations fastidieuses dont se compose la journée. Les cours sont trop petites, les élèves trop nombreux, les récréations trop courtes pour qu'on ait le temps d'organiser une partie sérieuse. Et puis, au bout de quelque temps d'internat, le goût des jeux est passé.

Pour contre-balancer cette inertie musculaire si fâcheuse à l'âge de la vie où on a le plus besoin d'exercer l'appareil locomoteur, on a introduit, depuis une trentaine d'années, dans les collèges et les lycées, l'usage de la gymnastique. Cet art, qui tenait tant de place dans l'éducation chez les anciens, était, on le sait, complètement tombé dans l'oubli, lorsqu'à la fin du siècle dernier il fut remis en honneur, de l'autre côté du Rhin. Le premier gymnase fut fondé à Dessau, en 1776 ; le second à Schnepfenthal, en 1786. A partir de ce moment, ils se multiplièrent, en Suède, en Allemagne, en Suisse, en Danemark, et, depuis cette époque, la gymnastique est entrée officiellement dans les procédés d'éducation de ces pays. Elle n'a pénétré en France que beaucoup plus tard. C'est en 1818 qu'elle y fut importée par le colonel espagnol Amoros-y-Undéano, qui, forcé de quitter son pays à la suite de la restauration de Ferdinand VII, vint se réfugier dans le nôtre et y fit adopter, par le gouvernement français, les institutions gymnastiques qu'il avait établies à Madrid en 1807. Le colonel Amoros avait adopté la méthode de Pestalozzi, en la perfectionnant par l'adjonction du chant, qui rythmait, régularisait les mouvemens, et communiquait son entrain aux exercices musculaires, tout en fortifiant les organes de la respiration et de la voix.

Ce nouveau mode d'éducation eut une vogue dont les hommes âgés se souviennent encore. Toutefois, il fallut près de quarante ans pour vaincre la routine scolaire, et l'enseignement de la gymnastique n'a été obligatoire que par le décret du 13 mars 1854. On n'a pas mis d'empressement à regagner le temps perdu, car, en 1867, lorsque Vernois voulut s'assurer des progrès que cette innovation tardive avait imprimés à l'éducation physique de la jeunesse française, il eut le regret de constater que, sur 77 lycées, il n'y en avait que 33 qui fussent munis de gymnases à peu près convenables ; 31 en avaient de si mal installés qu'ils étaient à peu près inutiles, et 13 en manquaient complètement. C'était, du reste, une simple concession faite aux exigences de l'hygiène. Elle n'avait pas été prise au sérieux par le ministère de l'instruction publique. Deux leçons de vingt minutes par semaine lui avaient paru suffisantes. Aujourd'hui, les leçons sont d'une heure chacune, mais on n'en a

pas augmenté le nombre. Deux heures de travail musculaire contre soixante-dix heures de travail intellectuel, quelle dérision !

Les élèves, il faut le dire, ne montrent pas plus d'entrain pour ces exercices que ceux qui sont chargés de les leur enseigner. Cela se comprend : on n'a rien fait pour leur en donner le goût. La gymnastique n'est pour eux qu'un cours supplémentaire auquel ils s'empressent de se soustraire s'ils le peuvent. Ces mouvemens monotones, s'exécutant en silence, sous l'œil du maître, sont absolument dépourvus d'attrait. Ce n'est plus qu'une leçon ajoutée à tant d'autres, qu'une fatigue, qu'un ennui d'une autre espèce, et voilà tout. Quel contraste entre ces travaux de force exécutés, comme à regret, dans la cour étroite d'un lycée, et les ébats joyeux de ces mêmes jeunes gens, lorsqu'ils se livrent, en plein soleil, en pleine liberté, aux jeux de leur âge et aux exercices de leur goût ! Au lieu des évolutions méthodiques du trapèze et du portique, c'est la course, le saut, la lutte et le pugilat au besoin ; ce sont les longues promenades dans lesquelles chacun s'amuse à sa guise. On s'exerce à grimper aux arbres, à franchir les ruisseaux, à escalader les rochers. Les plus favorisés suivent leurs parens à la chasse, à la pêche. Si la mer est proche, on n'a pas besoin de professeur de natation, et on apprend vite à conduire un canot et à manier un aviron. Dans ces courses, si profitables pour la santé, l'esprit se repose et se détend. Il se retrempe pour l'étude prochaine, et l'élève, qui s'est bien diverti, l'aborde presque avec plaisir. Il reprend ses livres sans se faire prier, tandis que son camarade de l'internat, après sa leçon de gymnastique, rentre nonchalamment à l'étude, s'assoit d'un air ennuyé devant ce pupitre confident de ses peines, et reprend avec un soupir son fastidieux et stérile labeur.

Les exercices en pleine campagne n'ont pas seulement pour avantage de développer les forces physiques et de reposer l'esprit, ils donnent aux enfans la vigueur, l'adresse, l'agilité, la précision des mouvemens et l'expérience des mille petits dangers qu'ils sont destinés à affronter dans le cours de leur existence. C'est un apprentissage comme un autre, et il faut le faire de bonne heure, sous peine de rester toute sa vie empêtré, gauche et maladroit. On reconnaît d'un coup d'œil les jeunes gens qui ont grandi captifs de ceux qui ont été élevés en liberté.

Les accidens que les mères redoutent, lorsqu'elles abandonnent leurs fils à eux-mêmes, ne sont pas à craindre quand on a eu soin de commencer de bonne heure, et de donner aux enfans, dès le plus jeune âge, la somme de liberté compatible avec leur développement physique et intellectuel, en exerçant sur eux une surveillance attentive. L'enfant fait, petit à petit, l'éducation de ses organes ; il s'accoutume au monde extérieur et aux risques qu'on peut y cou-

rir; il s'enhardit peu à peu et acquiert l'énergie et le courage qui prennent leur source dans la confiance qu'on a en soi. Ceux-là se blessent rarement, tandis que les enfans qui ont toujours été tenus en laisse sont exposés à des accidens graves, le jour où, livrés à eux-mêmes, ils veulent imiter leurs camarades et se livrer avec eux à des exercices auxquels ils ne sont pas accoutumés. Cette liberté, sagement mesurée, est aussi profitable au moral qu'au physique. C'est le remède le plus efficace contre les habitudes vicieuses que l'ennui, le défaut d'exercice, la promiscuité des dortoirs et le mauvais exemple font naître et entretiennent dans les lycées et les pensionnats. Un sentiment de réserve facile à comprendre m'interdit d'insister sur ce sujet; je dois rappeler pourtant que tous les médecins qui s'en sont occupés ont reconnu que le vice auquel je viens de faire allusion est plus commun chez les internes que chez les enfans élevés dans leurs familles.

Dans l'existence claustrale des lycées, la longueur des études et l'absence de distractions sont encore moins pénibles que la compression incessante sous laquelle il faut vivre, et qui devient intolérable lorsqu'on avance en âge. Ne pas avoir un instant pour s'appartenir, accomplir tous les actes de l'existence sous la surveillance souvent inintelligente d'un maître, sous la menace d'une réprimande ou d'une punition, cela devient à la longue, et vers la fin des études, un véritable supplice. On comprend alors l'antipathie réciproque qui s'établit entre l'élève et le surveillant. Les maîtres répétiteurs se rapprochent trop par leur âge des jeunes gens qu'ils sont appelés à conduire, pour leur inspirer le respect et la déférence nécessaires. Ils n'ont point encore acquis la patience et le tact qu'exigent ces difficiles fonctions. C'est une lutte de tous les instans, qui se traduit, d'un côté, par des froissemens continuels et, de l'autre, par des punitions souvent exagérées. Lorsque, de part et d'autre, l'exaspération est arrivée à son comble, on voit éclater ces révoltes insensées dont les parens ne se rendent pas compte et dont ils subissent les conséquences, parce qu'elles se terminent toujours par l'expulsion de quelques-uns de leurs enfans. Ce ne sont ni les maîtres répétiteurs ni les élèves qui sont coupables, c'est le système déplorable d'éducation dont les uns et les autres sont victimes. Et pourtant les parens devraient se souvenir. Pour ma part, je n'oublierai jamais les deux années d'internat par lesquelles j'ai terminé mes études. J'ai connu depuis les dures épreuves de la navigation, l'ennui des longues traversées, les calmes sous la ligne, les stations dans les colonies insalubres, j'ai souffert de la soif, de la fièvre et des privations de tout genre; mais rien de tout cela ne m'a laissé un souvenir aussi cruel que mes deux années d'internat. Il est vrai que j'avais jusqu'alors grandi en liberté, au sein de ma famille, suivant

paisiblement, comme externe, les cours d'un petit collège de Bretagne, et que le contraste a dû me sembler plus pénible. Il est vrai que les lycées d'aujourd'hui ne ressemblent pas à ceux d'il y a cinquante ans, que des améliorations sans nombre ont été apportées dans le régime de tous les établissemens consacrés à l'éducation; mais, au fond, le système est resté le même, les études sont aussi démesurées, les recréations aussi nulles, les exercices aussi insuffisans. Sous le rapport de l'hygiène, le résultat est identique, et c'est ce résultat qu'il s'agit maintenant de constater.

II.

Lorsqu'on aborde, sans parti-pris, l'examen des troubles que la vie trop sédentaire et l'abus du travail intellectuel amènent, à la longue, dans la santé des enfans, il faut avant tout se tenir en garde contre les exagérations. C'est aller trop loin que de qualifier d'*homicide* notre système d'éducation. La plupart des jeunes gens en réchappent, grâce à l'admirable flexibilité dont jouit l'organisme à cet âge de la vie et à la somme de résistance qu'il possède contre les causes de destruction; mais ils épuisent, dans une lutte inutile, cette force qu'il faudrait réserver pour les épreuves de l'avenir; leur développement en est entravé, et ils sortent affaiblis du collège. Il en est même qui ne se relèvent jamais complètement.

La statistique prouve que, parmi les jeunes gens exempts du service militaire pour faiblesse de constitution, les bacheliers sont beaucoup plus nombreux que les autres. D'après les calculs récemment produits à la tribune de l'Académie de médecine, par M. Lagneau, la proportion est de 575 sur 1,000 pour les premiers et de 460 seulement pour les seconds.

La mortalité n'est pas considérable dans les lycées. En dehors des épidémies de fièvre typhoïde, de diphtérie et de maladies éruptives qui y passent de temps en temps, les décès sont rares, et les infirmeries ne sont pas encombrées. Cela tient, il est vrai, à ce que les familles s'empressent de rappeler leurs enfans lorsqu'ils tombent malades, et, quant à ceux qui sont atteints d'affections chroniques, on les renvoie chez eux aussitôt qu'elles prennent un caractère menaçant. Il résulte de ce fait qu'on ne peut pas tirer parti de la statistique pour établir le bilan de la mortalité dans les établissemens d'éducation, et qu'il faut s'en rapporter aux souvenirs et à l'expérience des médecins qui y sont attachés. Or, il n'en est pas un qui ne soit convaincu qu'il meurt proportionnellement plus d'enfans parmi les internes des lycées que parmi les externes élevés dans leurs familles.

Les partisans de l'internat répondent que c'est une épreuve, et

que, s'il meurt quelques enfans de plus, il y en a d'autres qui prennent des forces et se développent au collège, tandis qu'ils périclitaient dans la maison paternelle. Le fait est vrai, quoique très exceptionnel; mais il demande une explication. Les enfans dont la santé se raffermit au lycée sont ceux qui étaient mal élevés par leurs parens, qu'on entourait de trop de soins et de précautions. La crainte exagérée des refroidissemens, de la contagion, des accidens qui menacent le premier âge; la terreur qu'inspirent le croup, les angines, les maladies éruptives, portent beaucoup de mères à élever leurs enfans en serre chaude. On ne les fait sortir que lorsque le temps est sûr; on les couvre de vêtemens trop chauds qui les font transpirer au moindre mouvement et les rendent impressionnables au plus léger abaissement de température. Ils s'enrhument s'ils sont exposés un instant à un courant d'air, ou si leur bonne les arrête au coin d'une rue. Passant leur vie dans un air trop chaud, insuffisamment renouvelé, dans la demi-obscurité d'appartemens soigneusement défendus contre la vive lumière, ils s'étiolent et ne se développent pas. Soumis à une alimentation trop raffinée, bourrés de friandises et ne faisant pas d'exercice, ils perdent l'appétit de leur âge et deviennent dyspeptiques, comme les gens de lettres. Leur système nerveux s'exalte et leurs muscles restent grêles. Ils sont pâlots, chétifs, sujets à une foule d'indispositions, et, bien que doués d'une bonne constitution, ils ne peuvent pas prendre le dessus.

Chez ceux-là, la vie de collège opère un changement favorable. N'étant plus ni gâtés ni dorlotés, soumis à des habitudes régulières, ils se transforment, et, au bout de quelque temps, on constate dans leur état une amélioration sensible. Ils font comme les plantes que l'on retire du salon pour les porter dans la cour et qui s'y épanouissent parce que ce nouveau milieu leur est encore moins nuisible que l'autre; mais pour que ce changement de vie soit profitable à l'enfant, il faut qu'il soit doué d'une bonne constitution. S'il porte en lui le germe de quelque maladie organique, l'épreuve lui sera fatale. La tuberculose, notamment, évolue dans les lycées avec une rapidité souvent effrayante. Il n'est pas de médecin qui n'ait eu l'occasion de voir des enfans un peu débiles, mais n'ayant jamais toussé et appartenant à des familles complètement indemnes, devenir phtisiques au collège.

Parmi les maladies qui doivent être mises sur le compte de la scolarité, les plus incontestées et les plus fréquentes sont : les déviations de la colonne vertébrale chez les jeunes enfans, les maladies des voies respiratoires dans l'adolescence, et celles du système nerveux chez les élèves qui se préparent aux écoles spéciales. L'anémie et la myopie s'observent pendant tout le cours des études.

Les déformations scolaires sont le résultat des attitudes vicieuses

que les enfans prennent ou qu'on leur fait prendre, et de la station assise trop prolongée à laquelle on les soumet. Elles ont été étudiées avec beaucoup de soin par le docteur Dally, et constatées en France par MM. Dujardin-Beaumetz, Vallin et Thorens; en Suisse, par les docteurs Guillaume (de Neuchâtel) et Fahrner (de Zurich); en Allemagne, par le professeur Virchow. La Société de médecine s'en est occupée à diverses reprises; enfin, au congrès des médecins allemands, qui a eu lieu en 1885, le docteur Schenk (de Berne) a montré les appareils ingénieux à l'aide desquels il était parvenu à tracer le graphique exact de ces déformations.

La plus fréquente est une déviation de la colonne vertébrale d'un type spécial. Elle consiste dans une courbure unique, à grand rayon, avec convexité à gauche, compliquée d'élévation de l'épaule correspondante et d'inclinaison du bassin. Cette difformité se produit en général de six à quatorze ans. Elle est plus commune chez les filles que chez les garçons, parce que ceux-ci sont plus remuans et font plus d'exercice en dehors des classes. Le docteur Dubrisay, dans le manuel d'hygiène scolaire qu'il vient de publier, en collaboration avec M. Yvon, cite une école suisse dans laquelle on comptait, en 1876, six cent quarante élèves sur sept cent neuf qui présentaient, à un degré plus ou moins prononcé, cette déformation caractéristique. Une pareille fréquence est exceptionnelle. En réunissant les observations recueillies à la même époque en France et à l'étranger, je suis arrivé à une moyenne de 30 pour 100.

Le docteur Dally attribue la déviation, qu'il a si bien décrite, à l'attitude prise par les enfans pour écrire, surtout lorsqu'on leur fait suivre la méthode anglaise, adoptée dans les écoles depuis vingt-cinq ans. Ce genre d'écriture, dont les caractères sont très inclinés, force l'enfant à s'asseoir de côté, en s'appuyant sur la hanche gauche et en inclinant la tête dans le même sens, tandis que le coude gauche s'avance pour se placer en travers de la table, afin de maintenir le papier, et que le droit s'applique fortement contre le tronc. Le corps repose alors sur l'ischion et sur le coude gauche; la colonne vertébrale, pressée entre ces deux points, s'infléchit et se courbe en entraînant la poitrine dans son mouvement. L'épaule gauche se relève et le bassin s'incline en sens inverse. Lorsque cette attitude vicieuse est longtemps gardée, les ligamens vertébraux se relâchent, les surfaces articulaires se déforment et la courbure devient définitive.

Une pareille difformité ne compromet assurément pas la vie. On parvient à la prévenir en surveillant les enfans et en leur enseignant l'écriture à plans verticaux; mais elle est la démonstration irréfutable du principe que j'ai posé en commençant. Elle prouve que le repos prolongé, que la station assise ne conviennent pas

aux jeunes enfans, que le mouvement leur est indispensable et que leur squelette se déforme très vite, lorsqu'on les oblige à prendre et à garder des attitudes pour lesquelles ils ne sont pas faits.

J'ai dit plus haut que la phtisie se développe fréquemment sur les bancs des lycées et qu'elle y marche avec une vitesse très grande. Tout y favorise, en effet, sa production. La tuberculose est une maladie de misère que font éclore toutes les influences dépressives et notamment l'immobilité, la claustration et l'encombrement. Le défaut d'exercice ne permet pas la libre expansion des poumons et la mise en action de toutes les régions de ces organes délicats, dont l'intégrité ne se maintient que par un jeu régulier et complet. L'habitation presque continuelle des classes, des études, des dortoirs où l'espace fait défaut, où l'air n'est pas suffisamment renouvelé, a été signalée par tous les médecins comme l'une des causes les plus actives de la phtisie. « Dans les maisons d'éducation, dit le professeur Michel Peter, il n'y a pas seulement le travail excessif du cerveau et la réparation insuffisante, il y a la rumination de l'air dans des salles d'études mal ventilées durant la saison chaude et nullement pendant la froide, la rumination de l'air dans des dortoirs moins aérés que ne le sont les salles d'études; il y a, pendant la plus grande partie du jour, la claustration loin du soleil, c'est-à-dire l'étiolement; l'immobilisation sur les bancs, c'est-à-dire les muscles au repos, la cervelle aux travaux forcés. Tel alors était né pour être un cultivateur bien portant qui devient un *fort en thème* tuberculeux. »

Si l'on joint à tout cela l'ennui, la tristesse inséparables de cette existence à rebours, le défaut de précaution, les bronchites causées par les courans d'air dans les couloirs humides, à la sortie des études et des classes trop chauffées, on ne s'étonnera pas que les lycées soient un milieu favorable à l'éclosion de la tuberculose. Encore n'ai-je pas parlé de la contagion à laquelle expose cet air banal et non renouvelé du dortoir que chacun respire et renvoie à son voisin douze cents fois par heure. C'est cependant une question dont il commence à être temps de se préoccuper.

Les troubles digestifs ont beaucoup moins d'importance; cependant tous les médecins des lycées signalent la fréquence de la dyspepsie chez les élèves un peu avancés dans leurs études; ces jeunes gens se plaignent de n'avoir plus d'appétit; ils digèrent mal et maigrissent. On attribue ces troubles, si peu naturels à leur âge, à la précipitation avec laquelle ils prennent leurs repas, au défaut d'exercice et surtout à la position assise à laquelle ils sont astreints tout le jour, penchés en avant, le tronc affaissé sur lui-même, les fausses côtes pressant sur les organes abdominaux.

Les affections cérébrales et les névroses ne sont pas l'apanage

exclusif des jeunes gens qui se préparent aux écoles spéciales, mais c'est chez eux qu'on les observe le plus souvent et qu'elles prennent le caractère le plus sérieux. Cela se comprend. Tant qu'il n'est question que de se mettre à même de subir, tant bien que mal, des examens d'aptitude, comme les baccalauréats, les élèves peuvent en prendre à leur aise. Ceux qui sont dépourvus d'ambition se préservent, comme je l'ai dit, par l'inattention et la flânerie intellectuelle; mais, quand il s'agit d'entrer dans les écoles de l'état, c'est autre chose. Ce sont des concours dans lesquels l'élite de la jeunesse française est engagée. Il faut arriver dans les premiers; l'amour-propre et le souci de l'avenir sont en jeu. L'écolier insouciant et ennuyé, qui assistait passivement aux cours et sommeillait à l'étude, a fait place à un jeune homme ardent à la lutte, déployant toute son aptitude au travail et toute son intelligence, pour se faire une place dans la carrière qu'il a librement choisie. A l'indifférence a succédé l'émulation ardente, passionnée. C'est la rivalité avec ses doutes, ses émotions, ses angoisses et les suprêmes efforts des jours qui précèdent le combat. Tous ceux qui ont passé par les rudes épreuves des concours savent ce qu'elles coûtent. Les têtes solides, les intelligences d'élite unies à une constitution vigoureuse, les traversent sans faiblir. Le plus grand nombre en sort fatigué, avec le besoin d'un long repos intellectuel. Les faibles sont obligés de s'arrêter en chemin ou meurent à la peine, après avoir passé par tous les degrés de la névropathie.

C'est d'abord un mal de tête que le sommeil apaise, sans le dissiper complètement; puis le sommeil lui-même disparaît peu à peu pour faire place à un état pénible, dans lequel le cerveau travaille encore et repasse douloureusement ce qu'il a appris pendant la veille. Bientôt l'appétit se perd, l'anémie se prononce, la sensibilité s'exalte, et ce grand garçon, naguère énergique et résolu, devient nerveux comme une femme, tressaille au moindre bruit et sent les larmes lui venir aux yeux à la plus légère émotion. Alors l'inquiétude le prend; il sent que son travail ne lui profite plus, que son intelligence devient paresseuse et qu'il a trop préjugé de ses forces. Son imagination surexcitée lui montre sa carrière brisée, son avenir perdu. Un désespoir démesuré s'empare de cette pauvre tête déséquilibrée. C'est à cette période que le danger sérieux commence; les lésions cérébrales ne sont pas loin. Parmi ceux qui s'obstinent, plus d'un arrive à la folie ou meurt de méningite. Les autres ne se relèvent jamais complètement, et beaucoup de jeunes gens, qui annonçaient sur les bancs de l'école les plus brillantes dispositions, ne tiennent pas, dans le cours de leur carrière, ce que promettaient leurs débuts.

Cette éducation à outrance, dans laquelle la mémoire fonctionne

seule, qui ne laisse pas à la réflexion le temps d'intervenir, ressemble à l'entraînement des chevaux de course. Il s'agit d'arriver en tête, de l'emporter sur les autres dans une lutte d'un moment. On apprend, non pas pour savoir, mais pour être prêt, le jour de l'examen, à répondre sans hésiter à toutes les questions d'un immense programme. Quant au profit ultérieur qu'on peut en retirer, personne n'en a souci. On ne peut pas attendre de résultats durables de cette instruction hâtive, et, si les écoles spéciales produisent tant d'hommes de mérite, si les jeunes gens qui en sortent peuplent les grands services publics de fonctionnaires distingués par leur savoir, c'est en dépit de l'éducation qu'ils y reçoivent et non par son fait. Peut-être verrait-on sortir de leurs rangs plus d'esprits originaux, plus de savans de premier ordre, s'ils n'avaient pas été tous pétris dans le moule uniforme d'une éducation mal dirigée. Cet enseignement à haute pression n'est propre qu'à former ces petits savans à lunettes, myopes, chétifs, bourrés de chiffres et de formules, s'obstinant à tout faire passer, les raisonnemens comme les faits, sous les fourches caudines d'une équation algébrique, et dont on trouve des spécimens dans toutes les carrières.

On ne m'accusera pas, je l'espère, de calomnier la science et le travail intellectuel. Je leur ai dû le bonheur de ma vie, et c'est au nom du culte que je leur ai voué que je proteste contre l'abus qu'on en fait partout aujourd'hui.

La myopie, à laquelle je viens de faire allusion, est un des résultats les plus fâcheux de l'éducation actuelle. Cette infirmité est extrêmement rare au moment de la naissance, et, bien qu'il faille tenir compte de l'hérédité, elle résulte, dans la grande majorité des cas, des conditions fâcheuses dans lesquelles les enfans travaillent, à l'école comme au lycée. On l'y voit naître et s'aggraver, d'année en année, pendant le cours des études. Cohn (de Breslau), en relevant les observations faites sur plus de 40,000 élèves, a trouvé qu'on comptait 1 myope sur 100 dans les écoles rurales, 5 à 11 pour 100 dans les écoles élémentaires, 10 à 24 dans celles de filles, 20 à 40 dans les écoles réales, 30 à 55 dans les gymnases. « Le nombre des myopes, dit cet ophthalmologiste, oscille entre 35 et 60 pour 100 dans les deux dernières années de nos gymnases et de nos écoles réales; il monte à 64 pour 100 à Breslau, à 75 à Magdebourg, à 80 pour 100 à Erlangen, et va jusqu'à 100 pour 100 à Heidelberg (1). Les mêmes observations ont été faites en France, et personne n'en conteste l'exactitude. Tout le monde a remarqué la fréquence de cette infirmité chez les élèves de l'École polytechnique, et j'ai toujours été

(1) Conférence faite à la séance générale de la 53e réunion des naturalistes et médecins allemands, le 18 septembre 1880, par M. Hermann Cohn.

frappé de son extrême rareté chez les marins et chez les pêcheurs de nos côtes, qui vivent en face de la mer et de ses grands horizons, et dont la vue s'exerce sans cesse à reconnaître les navires qui passent au large. »

La myopie scolaire résulte de l'effort d'adaptation que nécessite la vision à courte distance, lorsqu'elle s'applique à de petits caractères, à des lignes déliées, dont l'œil s'approche de plus en plus pour les mieux distinguer, surtout lorsque cet exercice se prolonge pendant de longues heures. L'exécution des épures, dans les classes de hautes mathématiques, est signalée, par les oculistes, comme particulièrement fatale à la vue. Elle devient plus dangereuse encore lorsque l'élève s'y livre dans des salles mal éclairées ou à la lumière artificielle. Rien ne vient compenser l'influence fâcheuse de ces exercices, puisque les écoliers n'ont jamais d'autre horizon que les murs des classes ou ceux des cours, dans lesquelles ils passent leurs trop courtes récréations.

La myopie est devenue tellement commune qu'on n'en fait plus de cas. Il n'est pas d'infirmité dont on prenne plus facilement son parti. On croit en être quitte en se servant de verres concaves. On oublie que la myopie est souvent le point de départ de troubles plus graves de la vision et qu'elle provoque souvent la formation de staphylômes postérieurs irrémédiables.

L'indifférence avec laquelle on traite cette demi-cécité est telle qu'on a renoncé à en faire un motif d'exclusion pour les carrières où l'intégrité de la vue est indispensable. Les règlemens qui interdisent l'entrée des myopes dans la marine sont presque tombés en désuétude, et pourtant, s'il est une profession qui exige impérieusement une acuité visuelle de premier ordre, c'est bien celle de l'officier de marine, puisque la vie des hommes et la sécurité du navire dépendent de la justesse de son coup d'œil. Il suffit d'une erreur d'appréciation pour causer un de ces terribles abordages qui se multiplient aujourd'hui d'une façon si désastreuse. Au temps de la marine à voiles, ils étaient moins fréquens et moins graves. La vitesse des navires était beaucoup moindre; ils ne pouvaient jamais courir à contre-bord, et la grande surface de leur voilure permettait de les apercevoir de loin. Aujourd'hui, maîtres de leur vitesse comme de leur direction, ras sur l'eau, marchant toujours droit au but, ils se croisent, avec la rapidité de l'éclair, sur ces grandes routes de la mer que l'expérience a tracées et qui n'ont que quelques lieues de large. Il suffit de se tromper sur la couleur d'un feu, sur la distance d'un navire qui vient sur vous, pour causer un de ces irréparables malheurs. Et ce sont souvent des myopes, quelquefois des daltoniens, qui sont chargés de conduire ces immenses navires, dans la nuit et dans la brume, à travers la pluie

et les embruns. Les médecins de la marine n'ont pas cessé de signaler ce danger. On les a longtemps écoutés; mais on recule aujourd'hui devant le nombre croissant des candidats qu'il faudrait exclure.

Je suis loin d'avoir parcouru le cadre des maladies et des infirmités que notre système d'éducation détermine ou aggrave. Les lecteurs qui désireraient des renseignemens plus complets sur ce sujet les trouveront dans les ouvrages spéciaux, et notamment dans la brochure publiée récemment par le docteur Lagneau et à laquelle j'ai fait plus d'un emprunt (1). J'aurais craint, en prolongeant cette triste revue, de sembler me complaire à assombrir le tableau. J'ai dû me borner à mettre en relief les points les plus saillans, et surtout je me suis efforcé de me tenir dans une juste mesure. Je crois en avoir dit assez pour prouver que l'éducation donnée dans nos écoles est désastreuse pour la santé, malsaine pour le moral comme pour l'intelligence. Ses fâcheux effets se transmettent des pères aux enfans; ils s'aggravent par l'hérédité, et, si cela continue, nous n'aurons bientôt plus que des générations débiles et névropathiques également incapables d'entretenir la race et de défendre le pays.

III.

La nécessité de réformer notre système d'éducation est signalée depuis longtemps par les hygiénistes. La plupart des ministres de l'instruction publique l'ont reconnue tour à tour, et le grand-maître actuel de l'Université, le savant de premier ordre que l'Académie de médecine s'honore de compter parmi ses membres, vient de prendre l'engagement d'alléger les programmes et de donner à l'enseignement des sciences une forme moins scolastique (2). La question du surmenage intellectuel est à l'ordre du jour. Après avoir été agitée dans tous les congrès, elle a été récemment portée à la tribune de l'Académie de médecine, ainsi qu'à celles du sénat et de la chambre des députés. L'opinion publique s'en émeut, et la solution du problème s'impose. Il s'agit donc d'en indiquer nettement les termes, et, cette fois, il est du devoir de l'hygiène d'en faire connaître les conditions. Elles sont simples, n'ont rien de tyrannique et sont compatibles avec la plus puissante culture intellectuelle qu'un pays puisse donner à ses enfans.

(1) G. Lagneau, *Du surmenage intellectuel et de la sédentarité dans les écoles.* (Mémoire communiqué, en 1886, à l'Académie des sciences morales et politiques et à l'Académie de médecine.)

(2) Discours de M. Berthelot, ministre de l'instruction publique (séance du sénat du 25 février 1887).

Le premier point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est qu'il faut diminuer le nombre des heures d'étude, augmenter la durée des récréations, consacrer plus de temps à la promenade et aux exercices physiques.

La division et l'emploi du temps dans les écoles et les lycées ont constamment préoccupé les hygiénistes. La plupart d'entre eux ont accepté, comme moyenne, la formule américaine qui consiste à partager la journée en trois parties égales, et à consacrer la première au sommeil, la seconde aux travaux intellectuels, la troisième aux repas, aux soins de propreté, aux récréations, aux exercices physiques et aux arts d'agrément.

Huit heures de sommeil sont un minimum pour l'adolescence, mais ne suffisent pas pour les jeunes enfans. Il faut leur en accorder neuf. L'aphorisme de l'école de Salerne pouvait convenir au XIe siècle et sur les bords de la mer Tyrrhénienne; mais il est faux de tout point à notre époque et sous notre climat. Les jeunes sujets ont besoin d'un long repos, et la privation de sommeil est celle qu'ils supportent le plus difficilement. Lorsqu'on les rationne, ils se dédommagent en dormant en classe ou à l'étude, et il vaut mieux les laisser dans leur lit.

J'ai dit plus haut que huit heures de travail actif et bien employé devaient être considérées comme un maximum; mais il est évident qu'on ne peut pas demander aux enfans qui entrent au collège ce qu'on peut exiger des grands garçons qui se préparent aux écoles spéciales. Pour les élèves des dernières classes, il faut abaisser la durée du travail jusqu'à cinq heures. Pour les autres, on peut, pendant la période de lutte qui précède les examens, aller jusqu'à neuf, et cela ne contredit pas la règle que j'ai posée plus haut, parce qu'il faut toujours faire la part du temps perdu, même au plus fort de cette crise. La durée des classes et des études réunies doit donc varier entre cinq et neuf heures, suivant l'âge des élèves, et ne jamais dépasser cette dernière limite. Ainsi réduit, le travail sera plus profitable, parce que les élèves s'appliqueront davantage. On a reconnu, dans les écoles anglaises, que les jeunes gens auxquels on n'imposait qu'un nombre raisonnable d'heures d'étude faisaient plus de progrès que les autres.

En diminuant d'un quart le nombre des heures consacrées au travail intellectuel, il faudra nécessairement réduire dans la même proportion les programmes de l'enseignement; mais c'est encore une nécessité reconnue par tous les hommes et par tous les corps compétens. Seulement, si l'on est d'accord sur la mesure en elle-même, lorsqu'il s'agit de l'appliquer, chaque professeur défend sa spécialité. « Le malheur de nos programmes, dit le recteur de l'Académie de Paris, c'est d'être trop bien faits, c'est-à-dire d'être

faits par des hommes spéciaux. Comment s'étonner de ce que rien de ce qu'ils professent ne leur paraisse inutile (1)? » Nos programmes ont été rédigés en vue des intelligences d'élite et d'après le maximum de travail qu'elles peuvent fournir. On n'a pas pris souci des autres. En Angleterre, en Allemagne, on prépare les enfans pour les luttes de la vie; nous préparons les nôtres pour les examens. Notre système d'éducation n'est propre qu'à faire des bacheliers. Il est temps d'en finir avec cette instruction de catalogue qui effleure tout et n'approfondit rien, et qui, comme le dit M. Jules Simon, déshabitue les enfans de penser, en les tenant, pendant dix ans, occupés à écouter, à copier et à réciter (2).

S'il appartient à l'hygiène de fixer le nombre d'heures de travail que peut fournir le cerveau d'un enfant, ce n'est pas à elle à en régler l'emploi. C'est l'affaire des maîtres de l'enseignement. Toutefois, il est un certain nombre de choses que le bon sens apprend à tout le monde et sur lesquelles on se met aisément d'accord, quand on n'a pas l'esprit voilé par les idées préconçues et les habitudes invétérées. La première de toutes, c'est l'obligation de réduire à un strict minimum la somme des connaissances qu'il faut imposer à tout le monde et sans lesquelles on n'est plus qu'un paria dans les sociétés modernes. On n'a pas besoin, pour remplir ses devoirs de bon citoyen, de savoir tout ce qu'on enseigne dans les écoles primaires. Il n'est pas nécessaire que les enfans qui en sortent soient de première force en grammaire, en histoire, en géographie et en arithmétique. On dirait que les programmes de cet enseignement ont été faits pour former des instituteurs, de même que ceux de l'enseignement secondaire semblent avoir été rédigés en vue de faire entrer tous les élèves à l'École normale.

Pour ma part, je bornerais volontiers l'instruction élémentaire aux points suivans : montrer à tous les enfans à lire et à écrire ; leur enseigner les élémens de la grammaire, les quatre règles de l'arithmétique, et leur faire apprendre par cœur un petit manuel comprenant, sous forme d'aphorismes, les connaissances usuelles qui sont indispensables à la conduite de la vie. On les mettrait ainsi à même de travailler seuls et de compléter peu à peu leur instruction, à mesure que le besoin s'en ferait sentir.

A partir de cette base commune, il faut, à mon avis, que l'éducation se spécialise. C'est une nécessité qui résulte du progrès même des connaissances. Plus elles se développent et plus ceux qui les cultivent sentent le besoin de se limiter. Les savans eux-mêmes ne

(1) Gréard, *Rapports sur l'enseignement secondaire*. (*Journal de la société de statistique de Paris*, 1880.)

(2) Jules Simon, *la Réforme de l'enseignement secondaire*. Paris, 1874.

se dépensent pas en dehors de la science à laquelle ils se sont voués. Il en est même qui n'en cultivent qu'une branche. C'est le seul moyen d'arriver à un résultat utile. La division du travail est la loi des civilisations modernes, et quand les hommes se résignent à la subir, pourquoi les enfans ne feraient-ils pas comme eux? Pourquoi les contraindre à épuiser leurs forces, indifféremment et pêle-mêle, sur des encyclopédies tout à la fois écrasantes et superficielles? « L'unité absolue du type classique, tel qu'il a été compris depuis le XVI[e] siècle, dit M. Gréard, ne répond plus au développement du savoir et des idées. La diversité s'impose aujourd'hui à notre éducation, si l'on ne veut pas qu'à force de vouloir tout étreindre, elle arrive à ne plus embrasser rien du tout. La seule manière d'établir l'égalité entre les enseignemens, c'est de leur constituer leur domaine propre. »

Ces vues élevées, que l'éminent recteur de l'Académie de Paris a développées avec tant de talent dans ses remarquables études sur l'enseignement secondaire (1), ont depuis longtemps cours dans les hautes sphères de l'instruction publique. Le principe de la séparation est nettement formulé dans les arrêtés des 22 septembre 1847, 7 octobre 1848 et 17 septembre 1849. Il a été repris sous l'empire par M. Duruy, sous le nom de bifurcation, et n'a pas réussi; mais il a reçu, il y a vingt ans, sa consécration définitive. L'enseignement secondaire spécial a été organisé par la loi du 2 juin 1865, et son utilité a été si bien comprise par les familles que les élèves ont afflué, au début, dans les classes où cet enseignement était donné; mais l'extension exagérée qu'ont déjà reçue les programmes et certaines difficultés budgétaires ont entravé cet essor.

Il sera, je crois, nécessaire d'aller plus loin dans le sens de la division des études, et d'appliquer sans restriction le principe si nettement formulé, il y a quarante ans, par Saint-Marc Girardin: « Le temps est venu, disait-il alors, d'organiser dans les collèges des cadres d'enseignement, entre lesquels les élèves pourront se répartir, suivant les besoins de leur profession à venir (2). »

Il me tarde de quitter ce terrain, qui n'est pas le mien, et c'est parce que je ne m'y sentais pas à l'aise que j'ai multiplié les citations, afin d'abriter mes opinions derrière l'autorité des grands noms auxquels l'instruction publique doit, depuis un demi-siècle, sa force et sa splendeur.

Ces hommes éminens n'ont pu que poser la question; c'est à leurs successeurs qu'il appartient aujourd'hui de la résoudre. Quant à

(1) Gréard, *la Question des programmes dans l'enseignement secondaire*. (Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, 1885.)
(2) Saint-Marc Girardin, *de l'Enseignement intermédiaire*, 1847.

l'hygiène, il suffira qu'on lui accorde le temps nécessaire pour les exercices physiques, et elle saura l'employer de façon à entretenir la vigueur et la santé des élèves. C'est le dernier côté du problème qu'il me reste à envisager.

IV.

J'ai donné plus haut les raisons pour lesquelles le tiers de la journée doit être consacré aux repas, à la toilette, aux récréations, aux jeux, aux exercices du corps et aux arts d'agrément. Ces huit heures trouveront facilement leur emploi. On pourra accorder un peu plus de temps aux repas, pour permettre aux élèves de manger moins vite, et quelques minutes de plus aux soins de propreté, afin qu'ils soient un peu moins sommaires. Les récréations seront plus longues et mieux utilisées, parce que les élèves reviendront d'eux-mêmes aux jeux d'adresse, lorsqu'on leur laissera le temps de s'y livrer et lorsqu'on les y encouragera, comme on le fait en Angleterre, où la gymnastique est remplacée par la course, le canotage, la paume, le ballon et le noble jeu de *cricket*. Toutefois, comme les habitudes nationales ne sont pas les mêmes, on fera bien d'insister sur les exercices physiques, qui ne sont pas des jeux à proprement parler.

La gymnastique doit y occuper le premier rang, en raison de la possibilité de s'y livrer en tout temps et de la variété des mouvemens qu'elle exige. On n'aura pas de peine à la rendre plus attrayante ; mais il faudra rappeler aux professeurs qu'il s'agit de développer l'agilité et la vigueur de leurs élèves, et non d'en faire des acrobates ou des clowns. Il sera nécessaire, pour rendre les leçons régulières, d'installer deux gymnases dans chaque lycée, l'un couvert et l'autre à l'air libre, ainsi qu'on l'a fait à Vanves.

La gymnastique a pour complémens nécessaires l'escrime, l'équitation, le chant, ainsi que la natation, toutes les fois qu'elle est possible.

L'escrime est un excellent exercice. Indépendamment de la vigueur, de l'agilité, de la précision des mouvemens qu'elle développe mieux que tout autre, elle donne aux jeunes gens cette attitude hardie et dégagée qui sied beaucoup mieux à leur âge que la taille voûtée avant le temps de ceux qui ont trop pâli sur les livres. Et puis, dans un pays où tout le monde est destiné à passer sous les drapeaux, il est bon que les hommes instruits, qui peuvent être appelés à porter une épée, apprennent de bonne heure à s'en servir.

L'équitation s'impose pour les mêmes raisons. Elle a sa place marquée dans toute éducation libérale, et est indispensable à ceux qui se destinent aux carrières militaires.

Le chant n'a pas la même importance, mais il est très utile au développement de l'appareil respiratoire et, de tous les arts d'agrément, c'est le plus hygiénique. J'ai parlé du rôle que lui faisait jouer le colonel Amoros dans l'enseignement de la gymnastique, et ceux qui ont connu les écoles mutuelles d'autrefois se souviennent du parti qu'on savait en tirer pour rythmer les mouvemens et pour rendre les études plus agréables. Les hygiénistes sont tous d'accord pour demander qu'on lui rende, dans l'éducation, la place qu'il n'aurait pas dû perdre.

La natation est, de tous les exercices, le plus propre à fortifier l'organisme. Elle met en jeu des muscles qui sont d'habitude au repos, et elle développe la poitrine par les inspirations profondes et soutenues qu'elle exige. Ces efforts ne s'accompagnent d'aucune déperdition, parce qu'ils s'opèrent dans l'eau froide, et qu'ils joignent à l'action musculaire l'effet tonique du bain froid. Utile à tous les hommes, elle est nécessaire à ceux qui vivent sur le littoral ou près des fleuves, et indispensable aux jeunes gens qui se destinent aux professions maritimes. Il est incroyable qu'on rencontre dans la marine tant d'officiers ne sachant pas nager. Cette ignorance compromet souvent leur vie, et les place parfois dans un état d'infériorité regrettable par rapport aux hommes qu'ils sont appelés à commander. Toutes les fois donc que la proximité de la mer ou d'un cours d'eau, d'une profondeur suffisante, permet de donner aux élèves ce complément d'éducation, il est indispensable d'en profiter.

Il serait même à désirer que, dans tous les lycées qu'on élève aujourd'hui, on établît une piscine de natation comme celle qui a été installée à Vanves, par l'architecte du gouvernement, M. Normand. Le bassin à 32 mètres de long sur 16 de large, avec des profondeurs variées, pour permettre aux enfans de tout âge de s'y baigner. L'eau est un peu réchauffée par des appareils disposés dans l'épaisseur du radier. Quarante-huit cabines sont disposées autour du bassin, dont elles sont séparées par des pelouses gazonnées sur lesquelles les enfans peuvent jouer sans se blesser les pieds. Je n'ai pas besoin d'insister sur le parti qu'on peut tirer d'une installation semblable, pour fortifier et divertir les élèves, tout en assurant leur propreté.

Les longues promenades à la campagne sont indispensables à des jeunes gens qui passent les deux tiers de leur vie enfermés. On peut les rendre agréables et instructives tout à la fois, en leur donnant un but scientifique. On sait combien les excursions botaniques ont d'attrait pour les écoliers ; la géologie, la minéralogie, l'archéologie, pourraient donner un intérêt analogue aux longues courses que l'hygiène réclame.

Les voyages scolaires accomplis pendant les vacances seraient le complément naturel de ces exercices salutaires. La Suisse nous en a donné l'exemple, les récits de Töpffer les ont fait connaître à tout le monde, et le docteur Varrentrap, conseiller sanitaire à Francfort, en a démontré les avantages au congrès international d'hygiène de Genève. L'essai fait à Paris, en 1883, sous le patronage de la caisse des écoles du IXe arrondissement, a complètement réussi. Les enfans, qu'on avait à dessein choisis parmi les plus débiles, sont revenus brillans de santé, avec une augmentation très notable de taille et de poids. Il serait bon de généraliser cette mesure. Ce serait la manière la plus avantageuse d'utiliser, au point de vue de l'hygiène, ces vacances trop longues, pendant lesquelles les parens, retenus dans les villes, ne savent souvent que faire de leurs enfans.

Les exercices militaires doivent trouver leur place dans l'éducation des lycées, pour les mêmes raisons que l'escrime, mais avec un degré moindre d'utilité, parce qu'ils sont moins propres à développer l'adresse et la vigueur. Ils sont, du reste, réglementaires. On leur accorde une demi-heure par semaine. C'est peu de chose, et cependant cela suffit, parce qu'il s'agit de jeunes gens instruits dont l'intelligence est prompte à saisir. Il y a intérêt à ce qu'en arrivant sous les drapeaux, ils soient initiés au maniement du fusil et aux principaux mouvemens du soldat; mais il est inutile d'aller plus loin, car il serait fâcheux de renouveler dans les lycées l'expérience des bataillons scolaires.

Le tir me paraît avoir plus d'importance. Il exerce le coup d'œil, la vision à distance, et contre-balance avantageusement les funestes influences que l'abus de l'écriture et du dessin exercent sur l'organe de la vue.

L'éducation hygiénique dont je viens d'indiquer les bases principales est incompatible, je le reconnais, avec les dispositions actuelles de nos lycées; mais c'est précisément sur ce dernier point que les réformes sont le plus urgentes. Presque tous ces établissemens sont situés au sein des villes, et ce n'est pas là leur place. Les lycées, comme les hôpitaux, comme les casernes, doivent être à la campagne. L'atmosphère viciée des quartiers populeux ne convient pas aux agglomérations de jeunes gens, et l'espace y est trop restreint. La plupart des collèges se composent de bâtimens à plusieurs étages, serrés les uns contre les autres. Les cours sont trop petites, les classes, les études n'ont pas les dimensions nécessaires, les dortoirs sont insuffisans. On en cite dans lesquels le cube d'air attribué à chaque élève ne dépasse pas 8 mètres. C'est à peine le tiers de ce qu'on regarde aujourd'hui comme indispensable. Enfin,

il n'y a de place pour aucune des installations que réclame l'hygiène. Il ne devrait y avoir, dans les villes, que des externats.

A la campagne, au contraire, l'air est vif et pur ; la place ne fait pas défaut ; on peut espacer les bâtimens, en diminuer la hauteur, donner à toutes les parties de l'ensemble les proportions les plus avantageuses et réserver de grands terrains gazonnés et plantés d'arbres pour les jeux, les exercices et les installations qu'ils nécessitent. C'est ainsi qu'au lycée de Vanves, le vaste parc qui entoure les bâtimens scolaires renferme deux gymnases, l'un découvert, l'autre abrité, un manège avec piste, des salles d'escrime, et enfin la piscine de natation dont j'ai parlé plus haut. Le magnifique lycée Lakanal, que M. Baudot vient de faire construire pour le compte de l'état, est également un modèle de confortable et de salubrité.

Les établissemens d'éducation situés en dehors des villes ont, de plus, cet avantage qu'on se trouve en pleine campagne aussitôt qu'on en a franchi la porte. Pour aller respirer l'air des champs, les élèves n'ont pas besoin de traverser la ville, en files lugubres, marchant deux à deux, d'un pas languissant, au milieu de spectacles qu'il serait préférable de leur épargner. C'est bien pis encore lorsqu'en sortant du lycée ils tombent en pleine fête foraine, comme cela arrive tous les jours à ceux du collège Rollin.

Il est donc indispensable de ne plus construire de lycées dans l'intérieur des villes et de transporter peu à peu à la campagne tous ceux qu'il sera possible de déplacer. Cette décision rencontrera de l'opposition de la part des professeurs et même des familles, à cause de la distance à franchir. Le lycée Lakanal, pour lequel on a fait des dépenses considérables, est redouté des uns et délaissé par les autres, parce qu'il est loin de Paris. Il n'est pas de mesure qui n'ait ses mauvais côtés ; mais celle-là est si impérieusement réclamée par l'hygiène, qu'il faudra passer sur les petits inconvéniens qu'elle peut avoir, et tout le monde finira par en prendre son parti.

V.

Après avoir indiqué quelles sont les bases de la réforme réclamée par l'hygiène, il me reste à dire un mot des moyens à l'aide desquels on peut parvenir à la réaliser. Tout le monde en reconnaît l'urgence ; malheureusement cet accord ne suffit pas. Il faudra vaincre bien des résistances, avant de mettre un terme au surmenage intellectuel. Il a pour auxiliaires l'habitude, les traditions universitaires, et pour complices le zèle des professeurs, l'amour-propre des parens et l'émulation des écoliers.

Les professeurs font de leur mieux pour faire entrer dans le cerveau de leurs élèves la plus grande somme possible de connaissances, dans un temps donné, sans se préoccuper de savoir si ce cerveau a la capacité nécessaire pour les contenir. Leur idéal serait de tout faire apprendre aux jeunes gens pendant la durée de leurs études, afin sans doute qu'ils n'aient plus rien à faire après. Ils perdent complètement de vue le but de l'éducation scolaire, qui devrait se borner à donner aux enfans une bonne méthode, des connaissances limitées mais solides, et le goût du travail, afin de réserver à leur avenir la jouissance délicate d'ajouter tous les jours quelque chose au petit capital amassé sur les bancs des écoles. Le chancelier d'Aguesseau disait à son fils aîné, au moment où il allait quitter le collège : « Mon fils, vos classes sont terminées, vos études commencent. » Nous sommes bien loin aujourd'hui de cette sage réserve. Les parens ne la comprendraient pas. Dominés par le désir, je devrais dire par le besoin, d'ouvrir de bonne heure à leurs fils une carrière qui les fasse vivre, aiguillonnés par l'amour-propre qui les pousse à en faire de petits prodiges, ils conspirent avec les professeurs pour les exciter à travailler plus que de raison. Ils veulent avant tout que leurs garçons l'emportent sur ceux des autres, sans se demander ce que ces succès de collège coûteront un jour à leur intelligence et à leur santé. Les enfans eux-mêmes, élevés dans ces idées, ayant perdu les goûts de leur âge, entraînés par l'exemple, par l'esprit de rivalité, se lancent à fond de train dans ce sport intellectuel, et, comme les chevaux de course, ils vont jusqu'au bout de leurs forces.

Ce n'est pas chose facile que de lutter contre ces influences combinées. Il ne suffira pas, pour en triompher, de diminuer les heures d'étude ni même de réduire les programmes de concours. La première mesure aurait pour effet de chasser des lycées les meilleurs élèves, ceux qui se destinent au grand concours ou aux écoles de l'état. Ils se réfugieraient inévitablement dans les institutions libres, afin de travailler à leur guise et de l'emporter sûrement sur leurs camarades de l'internat, réduits à huit heures de travail par jour.

L'allègement des programmes d'examen ne serait même pas un préservatif suffisant. Tant qu'il y aura beaucoup de candidats et peu de places, la difficulté d'en obtenir une sera la même, quoi qu'on fasse, et les jeunes gens désireux de parvenir se livreront au travail avec le même acharnement, pour devancer les autres, quelque restreint que soit le terrain de la lutte ; ils emploieront à pousser jusqu'à la perfection la préparation de leurs programmes réduits le temps qu'ils consacrent aujourd'hui à parcourir en entier le cercle démesuré de connaissances dans lequel ils sont forcés de se mouvoir. Il faut des mesures plus radicales pour déraciner

l'abus du travail intellectuel qui est entré dans nos habitudes, et voici celles qui me paraissent les plus rationnelles.

Il faudrait d'abord fixer, pour chaque classe, un âge au-dessous duquel les enfans ne pourraient pas y être admis, reculer la limite d'âge pour l'obtention des certificats d'étude, des brevets de capacité, des diplômes et surtout pour l'entrée dans les écoles spéciales.

Il faudrait ramener à quatre heures la durée des classes dans les écoles primaires ; y interdire les leçons supplémentaires et les devoirs de maison ; réduire, dans les lycées, la durée totale du travail intellectuel à huit heures par jour pour les internes, et régler sur ce même chiffre la longueur des devoirs que les externes ont à faire chez eux et des leçons qu'ils ont à y apprendre. Il serait indispensable surtout de supprimer les compositions de récitation et d'histoire qui imposent aux élèves un excès de travail inutile, et pendant la préparation desquelles ils n'ont plus un instant de loisir, ni un jour de congé.

Il faudrait consacrer aux promenades, aux exercices, aux récréations, le temps que j'ai indiqué, en proportionnant la nature et la durée de ces exercices à l'âge des enfans et à la saison de l'année, de manière à ne pas les accabler de fatigue, ce qui serait tomber dans un excès opposé à celui qu'il s'agit de combattre.

Enfin, et c'est la mesure à laquelle j'attache le plus d'importance, il serait indispensable, pour contre-balancer l'influence dépressive du travail intellectuel, de rendre les exercices du corps obligatoires, de les faire entrer comme élément dans les examens d'aptitude et dans les concours, en leur donnant des coefficiens assez élevés pour que les jeunes gens qui désirent parvenir aient intérêt à s'y rendre habiles. Lorsque l'escrime, le tir, l'équitation et la gymnastique feront partie des épreuves probatoires et y tiendront une place suffisante, les élèves seront bien forcés, sous peine de courir à un échec certain, de passer dans les gymnases, les salles d'armes et les manèges, le temps nécessaire pour s'y exercer convenablement, et, indépendamment des talens qui leur sont nécessaires, ils y trouveront la vigueur et la santé qui leur manquent aujourd'hui.

Je ne me dissimule pas ce que cette réforme a de radical, et je ne me fais aucune illusion sur l'accueil qui lui sera fait par le personnel enseignant. Je n'ose même pas compter, pour la faire aboutir, sur le concours de l'Université. M. Jules Simon, qui a traité toutes ces questions-là avec une supériorité telle qu'on est tout intimidé d'oser les aborder après lui, M. Jules Simon disait, en 1874 : « L'Université ne se dérange pas facilement de ses habitudes. » Il m'en avait dit la raison, trois ans auparavant, lorsque nous visitions en-

semble les vaisseaux-écoles, mouillés en rade de Brest : c'est qu'il faudrait commencer par réformer le personnel de l'enseignement, et c'est une rude tâche que de refaire l'éducation de toute l'armée pédagogique.

L'Université consentira sans peine à refondre ses programmes. Le ministre en a pris l'engagement, et, d'ailleurs, c'est ce qu'elle fait tous les cinq ou six ans ; mais ces remaniemens-là se traduisent toujours, en fin de compte, par une augmentation de charges. D'ailleurs, ce n'est plus de cela qu'il s'agit. C'est une réforme fondamentale de l'éducation qui s'impose aujourd'hui, et, pour celle-là, je crains que l'Université ne soit impuissante. Si le ministre de l'instruction publique voulait la tenter, malgré tout son bon vouloir, il se heurterait à des difficultés de tout genre. Il rencontrerait, dans son administration même, cette résistance passive, cette force d'inertie que connaissent si bien ceux qui ont vécu dans les bureaux. Les ministères n'ont plus une assez longue durée pour mener à bonne fin les projets qui demandent de la persévérance et du temps. Quand il s'agit de réduire les programmes, chaque professeur prend la défense de sa spécialité ; ce sera bien autre chose lorsqu'il sera question d'une refonte totale dans le sens que j'ai indiqué. Les directeurs de l'enseignement, ceux qui voient les choses de haut, sont convaincus qu'elle est nécessaire ; mais il n'en est pas de même de leurs subordonnés hiérarchiques. Lorsqu'on parle aux proviseurs des lycées, ainsi qu'aux professeurs, des dangers que le système actuel d'enseignement fait courir à la santé des enfans, ils sourient doucement, comme des gens bien élevés qui consentent à écouter les observations qu'on leur adresse, mais qui n'admettent pas qu'on puisse leur apprendre quelque chose en matière d'éducation. Il y aura là des résistances dont il est prudent de tenir compte par avance. L'Université, du reste, n'est pas maîtresse absolue de l'enseignement. Les écoles spéciales ne sont pas dans ses attributions. Saint-Cyr et l'École polytechnique dépendent du ministère de la guerre, et l'École navale de celui de la marine. Or, quand il faut qu'une entente s'établisse entre trois départemens ministériels, lorsqu'on entre dans la voie des commissions mixtes, on n'en sort pas et on n'arrive à rien.

La réforme scolaire ne se réalisera que le jour où l'impulsion partira des pouvoirs publics. Je suis surpris que personne, dans nos assemblées, qui renferment tant de médecins et surtout tant de pères de famille, n'en ait pris l'initiative. On a bien fait une loi pour limiter le travail des enfans dans les manufactures, pourquoi n'en ferait-on pas une pour réglementer le travail intellectuel dans les écoles et les lycées? Celle-là serait d'un intérêt bien plus général

que l'autre, puisque, indépendamment des cinq millions d'enfans qui suivent les cours des écoles primaires et des écoles maternelles, il y a 90,400 élèves dans les collèges et les lycées. C'est la population infantile de la France tout entière dont la santé et l'avenir sont en jeu.

La loi ne serait pas difficile à faire. Il ne s'agit pas de rédiger des programmes ; il suffit de poser des principes généraux. Le reste se réglera par voie d'arrêtés ministériels et sera l'affaire de l'Université. La loi scolaire pourrait, à mon avis, se borner à formuler les prescriptions que j'ai indiquées et que je vais résumer à titre de conclusion :

Fixer la durée des classes, des études, le nombre d'heures à consacrer aux devoirs de maison, aux récréations et aux différens exercices, en les rendant obligatoires;

Déterminer une limite d'âge pour l'admission dans les différentes classes des lycées et reculer celle des examens pour l'obtention des diplômes et des brevets de capacité, et surtout pour l'admission aux écoless péciales;

Prescrire la réduction des programmes d'examen et l'obligation d'y faire entrer les exercices physiques, en leur assignant des coefficiens suffisans pour que les candidats aient intérêt à les cultiver.

Ces principes une fois inscrits dans la loi, il faudrait bien que l'Université s'y conformât. Il y aurait sans doute, dans les premiers temps, un peu de désarroi; le niveau des études pourrait même baisser pendant les premières années, mais il se relèverait vite. L'instruction des jeunes serait moins étendue, mais plus solide, et ils rachèteraient par leur vigueur et leur santé ce qui leur manquerait du côté de l'érudition. A tout prendre, pour faire un militaire ou un marin, mieux vaut moins d'algèbre et plus de force et d'agilité. Il est préférable que nos officiers soient en état de supporter la fatigue, les longues marches et les privations, qu'ils aient une bonne vue et qu'ils puissent distinguer au loin l'escadron qui passe, le navire qui apparaît à l'horizon et la couleur de ses feux, plutôt que d'être ferrés sur le calcul différentiel et intégral. Du reste, nous n'avons plus le choix. La réforme scolaire ne peut plus être ajournée, si nous voulons que les générations de l'avenir soient à la hauteur des devoirs qui leur seront imposés. Quoi qu'il advienne, le législateur qui en prendra l'initiative et qui la fera réussir aura bien mérité de son pays.

JULES ROCHARD.

REVUE MUSICALE

Éden-Théâtre (direction Lamoureux). — *Lohengrin*, opéra romantique en 3 actes et 4 tableaux, paroles et musique de Richard Wagner; traduction française de M. Ch. Nuitter.

« Adieu mon cygne ! Adieu mon cygne aimé ! » Le bel oiseau blanc n'a fait que passer pour ne plus revenir, et de longtemps encore le public parisien ne pourra entendre *Lohengrin*. Horace avait raison de haïr la foule et de l'écarter. Il eût fallu l'écarter de l'Éden, et de telle sorte, qu'elle perdît l'envie d'y retourner. On ne l'a pas osé. On n'a pu assurer contre l'imbécillité de quelques-uns le plaisir légitime et inoffensif du plus grand nombre; on n'a pu sauvegarder ensemble les intérêts de l'art et ceux du pays. Les artistes et les patriotes ont également le droit d'en avoir beaucoup de regrets, avec quelque honte. Et maintenant, parlons musique.

L'opposition que Wagner rencontra d'abord et l'admiration qu'il excita plus tard ; l'humilité ou l'humiliation de ses débuts, et la gloire de sa maturité et de sa vieillesse, cette gloire qui fut longtemps nationale, provinciale même, à laquelle pourvut, plus peut-être que le sentiment public, la sympathie exaltée et la réclame d'un roi ; le bruit fait par le maître et autour de lui ; la création d'un théâtre pour représenter ses œuvres, d'une littérature pour les expliquer, d'un nom pour désigner sa doctrine et ses doctrinaires; le fanatisme de ses partisans et le fanatisme à rebours de ses adversaires; tout cela, autant que son génie, a fait de Wagner un homme à part, plus idolâtré et plus haï que pas un, dont il a été longtemps impossible, même aux plus sages, de parler avec mesure.

Il faut, pour le juger sainement, oublier d'abord tout cela, ne tenir compte ni de nos injustices, ni de ses injures, ni de l'excentricité de son caractère, ni de son étonnante fortune. Il eût fallu surtout, est-il

besoin de le répéter, écarter tout scrupule patriotique : le patriotisme véritable se garde pour d'autres épreuves. Mais, même au point de vue esthétique, il n'est pas bon d'isoler ainsi, de singulariser Wagner, de voir en lui, soit au-dessus, soit au-dessous de ses devanciers, une exception prodigieuse. Je suis un homme comme les autres, disait Méphistophélès à l'écolier. Wagner aussi, du moins le Wagner de *Lohengrin*, le seul qui nous occupe aujourd'hui, celui-là est un homme comme les autres; comme les autres grands hommes, s'entend.

C'est pendant l'été de 1845 que l'auteur de *Rienzi*, du *Vaisseau-Fantôme* et de *Tannhaüser* esquissa le poème de *Lohengrin*. On sait l'histoire d'Elsa, princesse de Brabant, faussement accusée d'avoir tué son frère, défendue et sauvée par un chevalier inconnu, qu'elle épouse en jurant de ne jamais lui demander son nom. Mais les perfides conseils d'Ortrude, femme du traître Telramund, jettent dans l'âme d'Elsa le doute et l'inquiétude; pendant la veillée nuptiale, elle interroge son époux. Aussitôt le charme tombe, et le chevalier doit regagner sa mystérieuse patrie. Devant tous il se nomme : il est fils de Parsifal, et Lohengrin est son nom; il est un de ces soldats pieux qui, dans un burg inaccessible, gardent quelques gouttes du sang de Jésus et ne peuvent combattre, aimer sur terre, une fois leur secret dévoilé. Lohengrin s'éloigne donc, mais, avant de partir, il rend à Elsa son frère, que l'enchanteresse Ortrude avait métamorphosé en cygne.

Après avoir longtemps dédaigné cette légende, Wagner finit, dit-il lui-même, par y voir un mythe dont le sujet était dans le cœur même de la femme. Voilà bien, en effet, le berceau de cette fable mystérieuse. Elsa est fille de Psyché, fille elle-même d'Ève, qui la première voulut savoir et fut punie. La curiosité la fit coupable et malheureuse, condamnée à enfanter des malheureux. Et depuis, le désir de la science, éternel au cœur de l'humanité, et amenant éternellement la souffrance, resta la vieille et dure loi, que toutes les religions, celle des faux dieux comme celle du Dieu véritable, ont reconnue et subie, et dont l'histoire d'Ève, celle de Psyché, celle d'Elsa, paraissent les mélancoliques symboles.

Dans un livre récent (1), une femme, qui sait chanter et qui sait écrire, a analysé le système wagnérien. Elle en indique avec précision les principes essentiels. Nous allons voir que la beauté de *Lohengrin* vient, sinon de la désobéissance à ces principes trop rigoureusement posés, au moins d'une certaine liberté prise avec eux. Wagner, satisfait sans doute d'être prophète ou dieu, en son pays, voulait d'abord créer un art germain par opposition à l'art latin. Il a prétendu le faire et s'est vanté de l'avoir fait. Cependant la fable de *Lohengrin*, celle de *Tristan*,

(1) *L'Opéra et le Drame musical, d'après l'œuvre de Richard Wagner*, par Mme H. Fuchs. Paris, 1887; Fischbacher.

celle de *Parsifal*, sont d'origine française. Une autre prétention de Wagner, celle-ci plus digne d'intérêt, était de demander ses sujets toujours à la légende, jamais à l'histoire. A ses yeux, la *tétralogie* devait être la justification de cette loi; aux nôtres, elle en est la condamnation. Wotan, Freia, Fricka, Mime, Loge, Alberich, les géants et les nains, les nornes, Erda et Siegfried lui-même, le héros, sont des personnages par trop imaginaires, auxquels nous ne pouvons nous intéresser. De même, la donnée de *Parsifal* est si vague, si étrange, qu'un drame ainsi conçu tourne au mystère, à l'oratorio, parfois sublime, souvent inintelligible. Dans *Lohengrin*, au contraire, le merveilleux et le réel, l'élément surnaturel et l'élément humain, sont heureusement fondus : c'est un compromis entre le rêve et la vie, un coin du pays bleu, mais aperçu de la terre.

Très allemand, très peu français, le goût de Wagner pour la légende au théâtre peut se défendre par de hautes raisons d'esthétique. Notre collaborateur, M. Ganderax, écrivait récemment ici même, à propos d'un autre réformateur : « Il a constaté que le drame, après un demi-siècle à peine, était caduc : le public, les auteurs même reconnaissent la vanité de ce genre, où la peinture des passions et des caractères est sacrifiée à l'action... Eh bien! par-delà le drame, il fallait remonter jusqu'à la tragédie... pour imiter son mépris de l'intrigue et son perpétuel souci du cœur humain. Peu d'événemens, et qui ne seraient point compliqués; mais l'homme tout simplement, voilà derechef ce qu'on mettrait sur la scène. » Wagner aussi a cru constater, il a prononcé la déchéance d'une forme d'art : l'opéra, tel que les Auber, les Halévy, les Rossini, les Meyerbeer l'avaient fait. Lui-même, tenté un instant par l'idée d'un drame historique, *Frédéric Barberousse*, revint bientôt à la légende. Disciple, disait-il, des tragiques grecs, c'est dans la légende qu'il pensait trouver « l'homme tout simplement, » des sujets dégagés de toute intrigue un peu complexe et de toutes les péripéties qui ne font qu'entraver l'étude psychologique. Il savait le mot de Vauvenargues : « Tôt ou tard on ne jouit que des âmes; » — c'est aux âmes seules qu'il en voulait et que voulait se prendre sa musique. De plus en plus il a quitté le souci du monde extérieur, de l'histoire, de la nature, pour s'enfermer dans l'étude d'une crise passionnelle, unique matière de son œuvre. A ce point de vue, la conception de *Tristan et Yseult* serait la plus parfaite de Wagner. Elle l'était pour lui, elle l'est pour ses vrais disciples; il s'en faut qu'elle le soit pour nous. *Tristan*, terrible résultat du système wagnérien poussé aux dernières limites! *Tristan!* analyse musicale en trois actes (et quels actes!) d'une rage d'amour, est par trop psychologique. Cet idéal : ne chanter que l'âme, Wagner, à force de le poursuivre, l'a pour ainsi dire forcé. La musique ne saurait, sans se perdre, pénétrer aussi avant dans les mystérieuses régions du sentiment. On ne disserte pas en musique,

même sur l'amour ; le théâtre a besoin de mouvement et de vie. A cet égard, *Lohengrin* est une œuvre encore raisonnable : on n'y philosophe point. Je reconnais bien avec Wagner que « l'intérêt de *Lohengrin* repose sur une péripétie qui s'accomplit au fond du cœur d'Elsa. » L'expression, voilà la grande affaire de cet opéra et sa grande beauté ; mais l'action n'en est pas tout à fait absente, et c'est un mérite aussi.

Au point de vue musical comme au point de vue littéraire, les principes wagnériens ne sont pas encore dans *Lohengrin* appliqués avec rigueur. Comme la conception, l'exécution en est libérale. Sans parler de la poésie du sujet, la forme et la coupe de l'ouvrage demeurent presque classiques. La musique ici n'est pas immolée sans miséricorde à la déclamation ; malgré l'importance nouvelle et l'intérêt constant de l'orchestre, la voix humaine est encore respectée et quelquefois chérie ; enfin plusieurs personnages chantent ensemble des duos, des trios et des chœurs. Pour toutes ces raisons, l'école avancée méprise déjà *Lohengrin* et nous l'admirons encore. Nous l'admirons, cette œuvre de juste milieu, œuvre de génie et de sagesse, comme nous admirons *Orphée*, *Don Juan*, *Guillaume Tell*, les *Huguenots* ou *Faust*. Mais nous ne l'aimerons peut-être jamais autant, parce qu'elle répond moins à notre nature, parce que dans son ensemble elle est plus spéciale et moins humaine, parce qu'au milieu d'immortelles beautés elle trahit çà et là des défauts antipathiques à notre race. Il faut l'étudier simplement, de bonne foi, sans voir en elle avec ses adorateurs le commencement, avec ses ennemis la fin de la musique. Musique de l'avenir ! Voilà un mot dont peut sourire l'expérience humaine. L'avenir n'est à personne, a dit le poète, et la preuve, c'est que le passé est à tout le monde. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder derrière soi. Bach après Palestrina, Haydn après Bach, Mozart après Haydn, Beethoven, Glück, Weber, Rossini, Meyerbeer auraient pu s'arroger l'avenir ; aucun ne l'aurait possédé seul. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Même un chef-d'œuvre nouveau ne saurait faire tort aux vieux chefs-d'œuvre.

Le prélude de *Lohengrin* est une des inspirations les plus pures et les plus caractéristiques de Wagner. Jamais une ouverture n'avait été conçue ainsi. Les ouvertures d'opéra se rapportaient toutes à deux types : le type Rossini et le type Weber. Rossini, peu soucieux de l'unité dramatique, compose une ouverture indépendante, étrangère au corps de l'opéra ; les idées y fourmillent, mais sans esprit de retour. Weber, au contraire, fait de l'ouverture une vraie préface, un résumé des mélodies futures. Les ouvertures du *Barbier*, de *Guillaume*, du *Freischütz* et d'*Obéron* témoignent de ces deux manières opposées. Wagner en crée une troisième avec le prélude de *Lohengrin*, avec le prélude de *Tristan*, qui n'est que celui de *Lohengrin* exagéré, ou plutôt exaspéré.

Parmi les quelques *leitmotive* de sa partition, il en choisit un seul, le plus saillant, celui qui représente le principal personnage ou l'idée maîtresse, et il en tire une symphonie. Tout *Lohengrin* tient dans le prélude comme une gerbe de roses dans un flacon de parfum. Berlioz a très bien dit de ce morceau : « C'est en réalité un immense *crescendo* lent, qui, après avoir atteint le dernier degré de la force sonore, suivant la progression inverse, retourne au point d'où il était parti et finit dans un murmure harmonieux presque imperceptible. Je ne sais, ajoute-t-il, quels rapports existent entre cette forme d'ouverture et l'idée dramatique de l'opéra ; mais, sans me préoccuper de cette question, et en considérant le morceau comme une pièce symphonique seulement, je le trouve admirable de tout point. » — S'il avait connu l'ouvrage entier, Berlioz eût saisi les rapports qui lui échappaient. En retrouvant au dernier acte, dans le grand récit de Lohengrin, la phrase du prélude développée une seconde fois, il eût compris que cette phrase symbolise l'essence même du héros, son être presque divin; que là est l'idée mère de tout le drame et la mélodie génératrice de toute la partition. Dans ce prélude, il n'aurait peut-être pas vu, avec Wagner, une troupe d'anges apportant aux chevaliers du Graal la coupe sacrée, et regagnant ensuite les célestes hauteurs; avec Liszt, un temple merveilleux reflété par une onde azurée; il aurait vu seulement dans ce *crescendo* et ce *diminuendo* la figure musicale du sujet: l'approche d'abord, puis la plénitude, et aussitôt l'évanouissement du bonheur. En dehors de toute idée symbolique, le prélude de *Lohengrin* est de la plus grande beauté. Une exquise mélodie chante doucement au sein de l'orchestre. Elle flotte dans une atmosphère sonore; l'éther l'enveloppe et palpite autour d'elle de frissons lumineux. Faible d'abord et lointaine, exposée par les violons à l'aigu, elle descend et se fortifie ; elle se passionne avec les violoncelles, elle éclate avec les cuivres. Au-dessus d'elle, les violons étendent toujours leur voile vaporeux. Puis, à travers des ondulations immenses, elle remonte lentement vers les hauteurs, et comme un souffle qui passe elle disparaît.

Au premier acte de *Lohengrin*, le roi et ses barons sont assemblés sur le rivage de l'Escaut, sous le chêne où se rend la justice féodale, pour juger la cause d'Elsa. Toute cette scène est longue : récitatifs pesans, beaucoup d'intentions et de recherche, peu d'intérêt. Mais le héraut appelle la vierge accusée; elle vient, apportant avec elle le charme et l'émotion. La voici, une plainte de l'orchestre l'accompagne, et le peuple tout bas s'attendrit sur sa grâce et sa beauté. Impossible de mettre en quelques accords, en quelques notes plus d'accablement et de misère. Des instrumens désolés, hautbois, cor anglais, traduisent la détresse d'Elsa. Le silence même de la jeune fille est expressif, et sa tardive réponse : *Mon pauvre frère!* s'exhale en un soupir de re-

gret, non de remords. Elle se tait longtemps encore, mais sur une longue note mélancolique, sa voix se pose enfin. A la brutale accusation de Frédéric, devant tous ces hommes farouches, elle répond par le frêle récit d'un rêve. C'est pour elle-même, pour elle seule qu'elle chante. Elle a prié, pleuré, murmure-t-elle avec une douceur infinie; soudain elle a entendu des concerts divins. Ses yeux croient revoir l'apparition céleste, le chevalier à l'armure d'argent qui viendra la défendre. Tout cela est très beau, d'une beauté simple et touchante. Quand Elsa dépeint son héros, un thème guerrier sonne à l'orchestre, mais tout bas encore, comme dans un songe; quand elle avoue son espérance, la phrase s'épanouit avec tendresse, la jeune fille semble retenir les notes une à une, et ne les quitter qu'à regret. Par une orchestration aussi délicate, par des harmonies aussi douces, par des chants aussi légers, l'extase d'Elsa ne saurait être troublée. « Je me soumets, dit-elle, au jugement de Dieu. » — « Mon chevalier, s'il est vainqueur, ceindra la couronne au pays de mon père, » et elle ajoute avec abandon : « S'il veut se nommer mon époux, je lui donne tout ce que je suis. » Ces derniers mots surtout sont notés avec une pudeur exquise.

Deux appels du héraut au champion d'Elsa sont restés sans réponse. Alors l'orchestre s'émeut, un chant de clarinette le traverse, éperdu. Elsa, pour la première fois, s'effraie du péril imminent, et, tombant sur les genoux, elle crie vers le sauveur que lui a promis son rêve. L'élan est superbe, soutenu par une grave prière des femmes. Tout à coup la voix d'Elsa reste comme suspendue. Du trémolo des violons le thème martial de Lohengrin se détache, à peine perceptible encore : là-bas, sur le fleuve, un point brillant apparaît; il approche et la foule l'aperçoit : Voyez ! — Un cygne ! — Il traîne une nacelle ! — Dans la nacelle, un chevalier ! — Il vient ! Il vient ! — Les cris se croisent et se répondent; de seconde en seconde, le frémissement de l'orchestre est plus intense, et la fanfare sonne plus triomphale. Le peuple court au rivage, que Lohengrin touche déjà. Une immense acclamation éclate : Miracle ! Le ciel a fait un miracle ! — et le crescendo, un de ces crescendo si terribles qu'on se lèverait presque pour les voir, se termine par une foudroyante descente de syncopes, abîmée dans un brusque silence.

Sans emphase de ténor, sans cri et sans mélodrame, un pied encore dans la nacelle, Lohengrin adresse au cygne qui l'a conduit un mélancolique adieu; phrase célèbre, inspiration de génie, et d'un génie nouveau, qui parle ici comme on n'avait pas parlé avant lui. Un regret étrange, je ne sais quelle tristesse attirante, la véritable *Sehnsucht* allemande emplit ces quelques mesures. Dirons-nous que cette impression tient au petit espace vocal dans lequel se meut la mélodie, aux cadences successives sur la dominante, à l'absence de tonique?

Nous dirions tout cela que nous n'aurions rien dit. Un chœur respectueux, presque religieux, répond à Lohengrin. Là encore, l'idée musicale est belle et se développe librement. Puis vient, toujours sur le thème du prélude, un admirable dialogue entre Lohengrin et Elsa : très peu de notes, mais toutes expressives; pas d'éclats, pas d'écarts de voix, mais une force, une autorité souveraine chez Lohengrin, chez Elsa la soumission et la reconnaissance. A deux reprises, grave d'abord, puis à demi menaçant, Lohengrin exige d'Elsa la promesse de croire sans comprendre, et d'aimer sans connaître. Ce pacte d'amour et de foi est d'un grand maître; tout cela est plein de sentiment et de passion, voilà bien cette fois la musique des âmes. Les préparatifs du combat, malgré de beaux dessins d'orchestre, traînent un peu; le héraut abuse des proclamations. Trop longue aussi, malgré le puissant ensemble, la prière du roi rappelle celle de Sarastro dans *la Flûte enchantée*. Le duel est intéressant; le finale, quoique un peu vulgaire, et au-dessous de certain chant de *Tannhaüser*, auquel il ressemble, est un éclatant finale d'opéra. Il termine bien cet acte, qui commence dans la tristesse et s'achève dans la joie, cet acte, magnifique en somme, où l'on voit que Wagner, lorsqu'il daignait faire de la musique comme tout le monde, en faisait comme personne.

Le second acte, exécuté intégralement, sans aucune des coupures réclamées et pratiquées partout, même en Allemagne, ce second acte dure une heure et demie. On passe en l'écoutant plus d'un mauvais quart d'heure, entre autres le premier. Ortrude et Telramund, le ménage de traîtres, sont assis la nuit sur les degrés de l'église, devant le château, et ils causent. Or les personnages de Wagner ont une terrible manière de causer. Il y a forcément dans un opéra, surtout dans l'opéra wagnérien, peu mouvementé, certains relâches d'action, certains vides dramatiques. Wagner les remplit avec les dialogues dont il a le secret, entretiens interminables, récitatifs mesurés et accompagnés. Accompagnés, ils le sont à ce point et si bien, qu'on voudrait imposer silence aux personnages et n'écouter que les instrumens. Jamais l'orchestre n'avait eu pareil rôle avant Wagner. Le maître de Bayreuth en a fait un être vivant, passionné; toutes les voix humaines cèdent à cette grande voix impersonnelle qui ne se tait jamais. Même dans un duo aussi ennuyeux que celui-là, les timbres, les rythmes sont prodigués avec une richesse, combinés avec une variété étonnante; certain motif tortueux d'Ortrude se décompose sans cesse, reparaît par tronçons, plus lent ou plus rapide selon que la haine s'apaise ou se ranime dans l'âme des traîtres. Mais, en dépit de ce travail, de ce talent, l'incohérence, le décousu du dialogue nous fatigue, la dureté des intonations vocales nous blesse; Ortrude chante trop comme la Kundry de *Parsifal*, si cela peut s'appeler chanter. Et puis cette prééminence de l'orchestre nous déroute; le renversement des rôles détruit l'équilibre

rationnel, déplace le centre de gravité de l'ensemble. Aussi l'on respire, on retrouve toutes choses en ordre quand vient à la fin du duo le beau serment à l'unisson, accompagné par un trémolo vieux style, qui soutient les voix au lieu de les écraser. Si tout est prémédité chez Wagner, si l'on doit avec lui se rendre compte de tout, pourquoi donc a-t-il mis ici dans la bouche du couple méchant une phrase de la douce Elsa au premier acte? Faut-il voir là un hasard ou une intention?

Souvent, dans *Lohengrin*, les hasards du génie reposent des intentions du talent. On donnerait toutes les combinaisons du monde pour l'air d'Elsa aux étoiles. Eh! oui, c'est presque un air, assez court, mais un air: autrement dit une phrase mélodique avec un commencement, un milieu et une fin, une phrase qui se suit, qui s'épanouit en modulations adorables et revient s'éteindre amoureusement dans la tonalité où elle était éclose. Le duo des femmes marque très fortement l'opposition des deux caractères; il accuse le contraste entre la perfidie d'Ortrude et la simplicité d'Elsa. On voit jusqu'au fond de ces âmes, l'une indulgente et l'autre farouche. Les moindres phrases d'Elsa débordent de mansuétude et de pitié, de cette pitié qui naît du bonheur. Dès que parle la jeune fille, l'orchestre s'adoucit et s'éclaire; il s'assombrit au contraire pour accompagner la superbe apostrophe d'Ortrude appelant à son secours les dieux infernaux. Ce duo, dont l'allure, l'instrumentation même, rappellent Weber, se termine par une effusion délicieuse, une des phrases les plus exquises que Wagner ait trouvées. Comme il accueillait de pareilles inspirations quand elles venaient à lui, et comme nous leur faisons fête! Les voilà, les vraies beautés de Wagner, différentes sans doute des beautés déjà connues et aimées, mais non pas en contradiction avec elles.

Il faudrait raccourcir beaucoup ce second acte. Le réveil du château est un tableau pittoresque, avec les appels de trompettes douces, mais les proclamations du héraut se répètent trop. La marche des fiançailles est un chef-d'œuvre bien connu. Les deux thèmes en sont nobles et dignes de se réunir. L'apparition d'Elsa surtout est splendide. Quand la jeune épousée s'arrête, c'est d'elle, de sa beauté que semblent rayonner la lumière et l'harmonie. La péroraison atteint sans tapage le maximum de l'intensité sonore; des élans de violons syncopés d'octave en octave soulèvent l'orchestre tout entier, comme des lames de fond soulèvent la mer; mais à partir de ce moment l'acte se traîne en des longueurs terribles. Ortrude, d'abord, querelle Elsa, puis Telramund l'insulte longuement à son tour. Lohengrin et le roi surviennent, les chœurs succèdent aux chœurs, le drame ne marche pas, tout cela est lourd, pénible, chargé d'ennui.

En revanche, le dernier acte est au moins l'égal du premier. Si antipathique, si haïssable que soit parfois la musique de Wagner, si haut qu'on puisse le dire à l'occasion, il ne faut pas dire moins haut,

à l'occasion aussi, que cet homme est parmi les plus grands. Il existe une hiérarchie dans l'art, et des distances à garder, qu'on oublie trop aujourd'hui. Quand on signale les beautés d'un Wagner, d'un Verdi ou d'un Gounod, il s'agit, non pas de ces beautés courantes, qui durent à peine le temps d'être louées, mais de beautés supérieures et plus rares, qui vieilliront lentement, et peut-être ne vieilliront jamais.

Il n'a pas vieilli, l'entr'acte de *Lohengrin*, ce morceau d'une bravoure si fière, d'une couleur si féodale et si chevaleresque, où les trombones hurlent de joie. Plus doux et plus naïf sourit le chœur suivant. Couronnés d'églantine, les jeunes garçons et les vierges amènent les époux en chantant : *Hymen, hyménée!* Délicieux épithalame dont le dessin mélodique et le sentiment rappellent Boïeldieu. Sur le dernier accord, par un effet d'enharmonie exquis, le chœur s'éteint, et dans la nuit monte un frisson d'amour. L'admirable duo qui suit est le premier parmi les grands duos de Wagner. Il a tout pour lui : un crescendo dramatique qui va de la tendresse contemplative à l'égarement de la passion, l'abondance et la beauté des idées, la variété des mouvemens, la mélodie incessante, une clarté parfaite et des proportions harmonieuses. Les épisodes s'enchaînent aisément, aucune phrase n'est étranglée ou délayée; pas de redites, pas même de *leitmotive*, ou à peine; nulle préoccupation de système; partout la fécondité et la liberté du génie. La première phrase de Lohengrin est chargée d'amour; chaque note insiste et appuie. La phrase suivante est délicieuse, alanguie, presque énervée par l'usage, toujours cher à Wagner, du mode chromatique. Admirable encore, et chromatique aussi, le chant de Lohengrin : *Viens respirer ces senteurs enivrantes!* C'est un peu la romance de l'Étoile, de *Tannhaüser*, mais plus passionnée et plus chaude, portée par des souffles plus forts. Peu à peu, la curiosité s'éveille et grandit au cœur d'Elsa; elle s'inquiète : cet époux inconnu, cet amour anonyme l'épouvante. En vain Lohengrin cherche à la rassurer. Avec une dignité un peu sévère, il lui reproche sa défiance; avec des élans magnifiques, il cherche à la ramener aux bras qu'elle veut fuir. Il y a là des pages sublimes; c'est en héros, presque en dieu, que Lohengrin parle à la jeune imprudente; un éclat surnaturel est dans sa voix quand il s'écrie : *Ma route n'est pas ténébreuse! Je viens du monde des splendeurs!* — Rien ne calme Elsa; elle pleure, elle supplie. Son hallucination est poignante; elle croit voir, et nous le voyons avec elle, le cygne qui revient chercher son époux. Déjà Lohengrin ne répond plus que par des cris d'angoisse, il sent le vertige de la catastrophe prochaine. Hors d'elle-même, Elsa n'écoute plus rien. Vainement retentit à son oreille le motif de la défense; sur un trémolo frénétique, la question fatale éclate enfin, Telramund paraît aussitôt, et Lohengrin n'a que le temps de se jeter sur son épée et d'abattre le traître. Alors, dans un silence de mort, les timbales

roulent, lugubres, et l'on a le sentiment d'une grande ruine, d'un irréparable écroulement. Elsa s'est évanouie, et Lohengrin écoute s'éteindre le dernier écho du chant d'amour. Avec une noblesse triste, il remet Elsa aux mains des femmes et s'éloigne, tandis qu'à l'orchestre revient encore, inachevé, inutile désormais, le motif de la défense. Je ne sais rien de plus navrant que cette fin de duo, rien où paraisse plus douloureusement la fragilité de nos joies et de nos amours.

Il y a des longueurs encore et trop de récits dans le dernier tableau; la transformation du cygne en jeune prince est un peu ridicule et gâte inutilement la poésie d'un dénoûment qui d'ailleurs se fait attendre; mais l'adieu de Lohengrin est une merveille. Pour la dernière fois, le héros vient au bord des flots qui l'ont amené. A la foule recueillie, il révèle le mystère de son être et la sainte loi dont il est le serviteur. Si les personnages de Wagner sont parfois anti-humains, ici Lohengrin est surhumain. Son âme est détachée de tout lien terrestre, même de l'amour; il ne s'enivre plus que de visions saintes, de l'extase ravissante qu'il va retrouver et que par avance il éprouve. Sans regarder Elsa qui pleure, il chante les voluptés mystiques et les rites pieux du Montsalvat. Il dit la tendresse des chevaliers pour leur relique sanglante, et sur ces mots : *C'est le Saint-Graal*, l'enthousiasme le saisit; Dieu véritablement est en lui. De plus en plus le délire sacré le transforme et le transfigure; voilà bien l'amour divin, plus fort que tous les amours. Wagner ne retrouvera que dans les scènes incomparables de *Parsifal* cette béatitude, cet idéalisme qui restera peut-être la manifestation la plus émouvante et plus pure essence de son étrange génie.

Le public de la première, de l'unique représentation, a fait à *Lohengrin* un accueil enthousiaste. La foule aurait-elle ratifié le jugement de l'élite? Il eût été curieux de pouvoir l'apprendre. *Lohengrin* a près de quarante ans déjà, et nous sommes peut-être à bonne distance pour l'apprécier. Quel dommage que la passion soit venue troubler la paix, l'impartialité que le temps apporte dans les esprits! Voilà encore, dira-t-on, la question wagnérienne ajournée. Mais devrait-il y avoir une question wagnérienne? Est-il nécessaire, est-il possible même de remettre aux mains d'un seul les destinées de l'art? Ne vaut-il pas mieux prendre partout où il se trouve le beau, notre bien à tous? — Mais, hélas! ce n'est guère le moment de parler de la liberté intellectuelle, quand elle vient d'être aussi tristement méconnue.

Lohengrin restera sans doute une des grandes œuvres de la musique au milieu de notre siècle, l'œuvre maîtresse d'un génie en équilibre, d'une intelligence en bon ordre, que les théories et les systèmes n'avaient pas encore troublée. On surprend bien dans *Lohengrin* déjà certaines tendances qu'on peut discuter, réprouver même, en se rap-

pelant où elles ont mené; on y découvre certains germes, selon nous mortels, mais des germes seulement. En dépit de longueurs et de lenteurs considérables, en dépit d'excès divers, qui pourraient bien empêcher longtemps encore chez nous la vraie popularité d'un art comme celui-là, *Lohengrin* est une conception de génie, le rêve d'une imagination grandiose et le travail d'une science prodigieuse. Si, après certains opéras de Wagner, on ne saurait taire ses impatiences et ses révoltes, après *Lohengrin*, quand les ombres du second acte ont disparu dans les clartés du troisième, on ne peut taire son émotion et son enthousiasme. L'esprit humain n'est pas tout d'une pièce : il peut aimer *Lohengrin* et répudier *Rheingold* ou les *Maîtres chanteurs*. Bien des gens ont acclamé 89 et détesté 93.

Nous voulons, avant de terminer, offrir à M. Lamoureux un hommage de sympathie et de reconnaissance. Autant que l'amour de l'art, l'amour de la patrie est intéressé à ce qu'une œuvre allemande soit représentée en France mieux qu'elle ne l'a jamais été en Allemagne, au moins devant nous. Jamais orchestre, jamais chœurs d'aucun théâtre n'ont approché des chœurs et de l'orchestre entendus l'autre soir. Cet orchestre semblait un merveilleux instrument aux mains d'un grand artiste : il avait la puissance, l'éclat fulgurant; il avait la délicatesse et la grâce. Les chœurs chantaient à pleines voix, et ces voix étaient justes et fraîches : l'arrivée de Lohengrin a été rendue avec une précision et une animation incomparables. Les solistes n'ont pas paru tous dignes de l'ensemble. M. Van Dyck a surtout du zèle, sa voix est moins bonne que sa prononciation; mais il faut faire crédit à son inexpérience. M. Blauwaërt est meilleur, Mme Duvivier et M. Couturier, plus mauvais. M. Auguez est excellent; il a chanté le rôle ingrat du héraut avec beaucoup de style, en artiste consciencieux et distingué. Quant à Mme Fidès-Devriès, elle ne mérite que des éloges. On ne peut rendre avec plus de poésie la grâce douloureuse d'Elsa. Au premier acte, elle a chanté la vision dans l'extase avec des demi-teintes exquises; elle a trouvé pendant l'adieu de Lohengrin au cygne des nuances de physionomie et des attitudes extrêmement heureuses.

Mais la personnalité artistique qui doit se dégager ici, c'est celle de M. Lamoureux; c'est lui qui perd le plus en cette affaire, et qui gagne le plus. Il a montré une fois ce dont il est capable; peut-être arrivera-t-il à le montrer encore, et plus longtemps. Il pourrait tenir avec plus de sérieux et de conviction le langage de je ne sais quel personnage de Topffer, déclarant « que les fureurs d'une populace imbécile ne changeront rien à ses convictions intimes. » Il faudrait à notre époque un peu plus de ces hommes-là.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

On ne pouvait guère en douter, les crises de gouvernement et de parlement ne sont pas finies pour la France. Elles ont été tout au plus interrompues ou ajournées pendant ces courtes vacances, qui ont eu d'ailleurs la triste fortune d'être marquées par une pénible diversion d'un autre genre. Maintenant les vacances sont passées, la trêve est expirée. Nos assemblées sont rentrées depuis quelques jours au Luxembourg et au Palais-Bourbon. Sénateurs, députés et ministres voyageurs sont revenus de leurs excursions algériennes avec leurs lauriers, et, malheureusement aussi, autant qu'on le peut voir, avec leurs passions et leurs préjugés, avec leurs prétentions et leurs imprévoyances. Ils sont tous revenus, les uns et les autres pour retomber dans la situation qu'ils avaient laissée en partant, pour se retrouver du premier coup entre des discussions inutiles, probablement périlleuses, au moins intempestives, comme la discussion de la loi militaire, et les conflits ministériels, parlementaires qu'ils avaient préparés, qui n'étaient que suspendus. Les vacances sont finies, les agitations et les crises recommencent : c'était inévitable! Si M. le président du conseil avait cru conjurer le danger en profitant de ses derniers jours de liberté pour aller prononcer au Havre un de ces discours où l'on a l'air de tracer un programme et où l'on ne dit rien, il n'a pas tardé à être détrompé. A peine la session est-elle rouverte, on est plus que jamais en plein gâchis, avec la perspective d'un duel prochain entre le gouvernement et la commission du budget, qui, au surplus, il faut leur rendre justice, ne paraissent ni l'un ni l'autre savoir bien exactement où ils en sont.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on s'en étonne qu'on ne finisse

pas par s'apercevoir qu'on tourne toujours dans le même cercle, qu'on n'arrive à rien, parce qu'on ne peut arriver à rien dans une situation où tout est confondu, altéré et faussé. Le mal réel, profond, est effectivement dans ce fait que, depuis longtemps, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de gouvernement, parce que tout est livré à l'aventure, aux tyrannies frivoles ou intéressées de l'esprit de parti, à ces entraînemens qui font qu'à tout propos, en toute circonstance, les républicains prétendus modérés, ceux qui ont quelque idée d'une administration régulière, se croient obligés, sous prétexte de discipline, d'abdiquer devant le radicalisme, devant une politique de subversion universelle. Et il n'y a point à aller chercher bien loin les exemples, ils sont de tous les jours, ils se reproduisent à peu près invariablement toutes les fois qu'un scrutin s'ouvre dans une région de la France.

Il y a eu, il y a quelques jours, une élection dans la Haute-Garonne, à Toulouse. La lutte s'est trouvée concentrée entre un candidat conservateur, dont les opinions n'avaient certes rien d'excessif, rien de menaçant pour la république, et un candidat, ancien membre de la commune, radical, socialiste, révolutionnaire avéré. De quel côté se sont tournés ceux qui se disent des républicains de gouvernement? Ils sont allés droit au candidat révolutionnaire. Il y a même une association assez prétentieuse, formée sous le nom du « centenaire de 89, » qui ressemble un peu à une vieille douairière républicaine, et qui a cru devoir se mettre de la partie. Elle a paru d'abord avoir quelques scrupules, elle a fait des façons : elle n'a pas tardé à se mettre au pas, en se prononçant pour le candidat socialiste. Et la république a été sauvée à Toulouse, la chambre ne compte qu'un radical révolutionnaire de plus, avec l'aide des modérés républicains! Il y a eu tout récemment à Paris des élections municipales, qui vont être prochainement complétées. Par elles-mêmes, ces élections ne laissent pas d'avoir leur intérêt. Scrutées de près, elles prouveraient peut-être qu'au fond, dans la masse de la population parisienne, il y a une certaine lassitude, un certain dégoût de ce conseil turbulent qui règne à l'Hôtel de Ville. Dans beaucoup de quartiers, des candidats conservateurs presque improvisés ont réuni un assez grand nombre de voix. Ceux qui étaient déjà dans le conseil ont retrouvé une forte majorité. D'un autre côté, partout où la lutte est un peu vive, les républicains plus ou moins opportunistes se hâtent de s'effacer devant les radicaux, les autonomistes. On vote pour les autonomistes municipaux de Paris, on vote pour un radical à Toulouse, comme on votait, il y a deux ans, pour M. Basly et M. Camélinat. Que gagnent les républicains qui se disent encore modérés à ce jeu étrange? Sous prétexte de se défendre contre une restauration monarchique qui, en vérité, ne semble pas bien menaçante, ils combattent des conservateurs dont ils partagent souvent les opinions, en qui ils trouveraient des alliés utiles, et ils fraient le chemin

aux radicaux, qui sont républicains, mais dont les opinions sont les plus propres à ruiner la république. C'est avec ce système de concessions perpétuelles et indéfinies aux passions extrêmes, aux influences de radicalisme, qu'on est arrivé depuis des années à tout livrer et à tout fausser, à laisser tout désorganiser, et l'administration protectrice de l'ordre civil, et la magistrature gardienne de la justice sociale, et les finances épuisées par les gaspillages, et l'armée maintenant menacée, et les services publics de toute sorte subordonnés aux intérêts électoraux. On a cru fonder par une solidarité mal entendue un règne de parti, on n'a réussi à créer que l'anarchie, une anarchie universelle, où l'on recueille ce qu'on a semé, où l'on retombe sous le poids des désordres administratifs et financiers accumulés, — et où l'on croit se tirer d'affaire avec des mots ou par une crise ministérielle de plus. C'est ce qui arrive précisément dans cette querelle entre une commission parlementaire et le gouvernement, occupés depuis quelques jours à se renvoyer un budget en détresse, sans savoir à quel expédient se vouer.

De quoi s'agit-il en réalité ? Le fait clair et certain, c'est que depuis longtemps, en dépit de tous les avertissemens et des conseils de la plus simple prudence, on a follement abusé des finances françaises. On a augmenté toutes les dépenses sans compter, sans rien calculer, sans ménager la fortune publique, le plus souvent pour satisfaire les faméliques clientèles de parti ou dans des intérêts de propagande électorale. Aux budgets ordinaires on a ajouté les budgets extraordinaires, et, par une combinaison bizarre, on a voulu en même temps avoir des dégrèvemens, comme si l'argent devait couler de quelque source mystérieuse. Pour suffire à tout, on a multiplié les expédiens, les subterfuges, — on a surtout emprunté en pleine paix, sans se demander si on n'allait pas épuiser capricieusement le crédit dont on pourrait avoir besoin dans un moment de crise. Voilà le fait sûr et certain ! Le résultat évidemment inévitable, c'est que le jour est venu où l'on s'est trouvé avec des dépenses démesurément accrues, une dette surchargée, des recettes diminuées par le ralentissement de la fortune nationale aussi bien que par l'affaiblissement de tous les ressorts publics, — et la plaie béante du déficit dans le budget. Tant qu'on en était encore à jouir de la prospérité préparée par une administration plus prévoyante, on ne se disputait pas, on rivalisait d'ardeur dépensière, on se distribuait les pensions, les chemins de fer électoraux, les écoles : tout allait pour le mieux ! Aussitôt que la disette est venue, on a commencé à se quereller, sans s'avouer que cette situation compromise était l'œuvre de tout le monde, de la majorité républicaine qui, depuis des années, a abusé des finances publiques, et des ministères qui ont laissé tout faire, qui se sont prêtés à toutes les fantaisies de prodigalité. Aujourd'hui, le mal est là criant, douloureux, et la querelle s'envenime. Comment sortir de cette crise financière qu'on a créée, où l'on

ne peut pas se débattre indéfiniment? Comment avoir un budget à peu près régulier sans déficit? — C'est bien simple, disent les impétueux financiers de la chambre et la commission qui les représente, c'est l'affaire du gouvernement d'avoir du génie, de présenter un budget, idéal des budgets; mais surtout que le gouvernement ne s'avise pas de mettre dans son budget quelque taxe nouvelle ou quelque emprunt sous prétexte de couvrir le déficit! La chambre s'est prononcée, c'est entendu, le problème financier doit être résolu par des économies! — Qu'à cela ne tienne, répond le gouvernement, et M. le ministre des finances, qui n'a pas du tout de génie, qui joue même dans tout cela un rôle passablement ridicule, s'est exécuté en présentant un budget où, à côté de quelques médiocres économies, il a glissé son prétendu impôt sur le revenu et des menaces d'emprunt. Là-dessus le conflit s'anime, la commission se révolte, prétend qu'on se moque d'elle, mande à sa barre M. le ministre des finances et M. le président du conseil lui-même; le gouvernement proteste qu'il a fait ce qu'il a pu, qu'il est à bout d'imagination, que si l'on a des économies à lui proposer il est prêt à les examiner, qu'il ne tient pas plus qu'il ne faut à ses projets. On s'entend moins que jamais, — et tout finit par une rupture éclatante, par un ordre du jour qui renverrait tout simplement le budget au gouvernement. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la commission, avec toutes ses prétentions, ne sait pas ou ne dit pas ce qu'elle veut, ce qu'elle entend par des économies, que le gouvernement paraît tout aussi peu fixé sur ce qu'il veut lui-même ou sur ce qu'on lui demande, et que le parlement, en fin de compte, va avoir à trancher les yeux fermés un conflit aussi bruyant qu'inutile.

Que fera la chambre dans ces conditions? C'est certainement assez grave, puisque le vote qui va être demandé au Palais-Bourbon peut décider de la chute du ministère ou de la retraite de la commission du budget; mais que le ministère tombe ou survive pour quelques semaines encore, qu'on fasse voter une fois de plus par la chambre ces économies mystérieuses dont on parle toujours sans les préciser jamais, il n'en sera ni plus ni moins, on n'en sera pas plus avancé. La vérité est que la question n'est pas exactement posée. Le mal est tout entier, non dans quelques détails partiels et insignifians de budget, mais dans la politique qui a créé la situation extrême où l'on se débat et d'où l'on ne sait plus comment sortir. Le vrai et unique remède est de commencer par s'avouer qu'on s'est trompé, de se décider à aborder cette situation pénible par ses grands côtés, d'en revenir enfin à une politique résolue à rentrer dans les conditions invariables de l'ordre financier, à offrir au pays les garanties d'une administration prévoyante et protectrice. Si on prétend persister dans le système qu'on a suivi jusqu'ici, quelques économies n'y feront rien et ne seront qu'un puéril « grapillage, » sans doute une cause de désordre de plus;

si l'on veut agir sérieusement, rendre à la France la sécurité financière, c'est toute la politique qu'il faut changer.

Le mal du temps est dans cet esprit qui remue tout et agite tout sous prétexte de réformes, par une sorte de fanfaronnade de parti, qui joue avec les finances comme il joue avec les intérêts les plus inviolables de la puissance nationale par cette loi militaire qu'on veut encore remettre en discussion. S'il est d'abord un fait surprenant, c'est que, pour l'étude et la préparation d'une loi de cet ordre, de cette importance, on ait négligé les plus simples garanties. Chose singulière! le ministre de l'instruction publique a un conseil supérieur, et il le consulte d'habitude dans les affaires de l'enseignement. Le ministre des travaux publics a un conseil des ponts et chaussées, et il lui demande ses avis sur les entreprises d'utilité publique. M. le ministre de la guerre seul paraît avoir jugé inutile de consulter le conseil supérieur institué auprès de lui précisément « pour aider le ministre à résoudre, avec les lumières et l'unité nécessaires, les questions relatives à l'organisation de l'armée. » Il y a dans la commission parlementaire, qui a été nommée pour accomplir la grande œuvre, des avocats, des médecins, des industriels, même quelques anciens militaires qui ont quitté le service : ceux-là seuls, à ce qu'il paraît, sont compétens; ils n'ont pas besoin de l'opinion, de l'expérience du conseil supérieur, de ce conseil chargé, selon M. le général Campenon, de « donner à l'armée toute sécurité pour la conservation des traditions qui font sa gloire et sa force. » N'y eût-il que cela, il y aurait de quoi s'arrêter pour faire avant tout appel à l'expérience du conseil supérieur de la guerre; mais à part même cette légèreté ou cette insuffisance de préparation, où est la nécessité, où est surtout l'opportunité de cette loi nouvelle, qui reste suspendue sur l'armée? Veut-on coordonner toutes les lois militaires, réunir dans un vaste ensemble toutes les dispositions organiques qui règlent la marche et le mouvement de cette puissante et intelligente machine qui s'appelle l'armée? On a commencé par invoquer cette raison, par avouer cette pensée un peu ambitieuse. On n'a pas tardé à reculer devant cette immense tâche. On en est aujourd'hui à scinder le projet organique, à procéder par propositions fragmentaires, sans remarquer que tout cela se tient, que la réduction du temps de service, par exemple, est impossible tant qu'on n'a pas constitué des cadres, et qu'à procéder comme on le fait, on s'expose tout simplement à tout désorganiser et à tomber dans la plus étrange confusion. Mieux vaudrait cent fois s'en tenir au vieux système, qui, sous des couleurs moins ambitieuses, était plus rationnel, qui consistait à régler par des lois spéciales, quoique inspirées d'un même esprit, toutes les parties de l'organisation militaire.

Aborder tout à la fois, mettre à la fois tout en question, ce serait toujours, sans doute, un inconvénient; il serait bien plus grave, et il

pourrait même être un péril public aujourd'hui. De quelque façon qu'on procède, quelque habileté que M. le ministre de la guerre se flatte de déployer, cette réorganisation qu'on médite, qui touche à tout, exigera plusieurs années, et, pendant ce temps, la réorganisation sera une vaste désorganisation, l'incertitude sera partout; la discussion même de la loi met l'indécision dans l'armée. Ce serait, en vérité, la plus étrange des aberrations de tenter cette aventure dans un moment où la France reste en face d'un danger permanent et peut avoir à toute heure à déployer ses forces pour sa défense. Au fond, on le sent bien, mais on n'ose pas avouer qu'on renonce provisoirement à la loi. On voudrait au moins se réserver quelque popularité, en ayant l'air de discuter sur la réduction des années de service, sur l'abolition du volontariat, sur l'enrôlement des séminaristes, et c'est ainsi que l'esprit de parti se retrouve toujours, subordonnant à ses calculs ou à ses fantaisies les intérêts les plus essentiels du pays. Le mal est là, et, dans les affaires militaires comme dans les finances, c'est la politique de parti qu'il faut combattre, en lui opposant la politique des intérêts nationaux de la France.

Toutes les nations de l'Europe ont sans doute aussi bien que la France leur tâche laborieuse et leurs embarras. Elles poursuivent à leur manière, dans les conditions qui leur sont propres, cette œuvre intérieure qui recommence sans cesse pour elles comme pour nous. L'Angleterre n'est pas près d'en finir avec l'Irlande, à en juger par les luttes passionnées des partis qui tiennent en échec le ministère et le parlement. La Russie, avec toute la puissance de son autocratie, n'a pas facilement raison des nihilistes dont on fait en ce moment le procès et dont le fanatisme défie les répressions. L'Autriche se débat dans ses conflits de nationalités, qui se ravivaient hier encore entre Tchèques et Allemands, en plein parlement de Vienne. L'Allemagne finit par accepter tout ce qu'on lui demande, et les charges militaires et les impôts nouveaux, parce qu'elle est sous la rude main d'un chef accoutumé à vaincre les résistances. Tous les pays ont leurs difficultés intimes, leurs budgets embarrassés, leurs crises morales ou sociales. C'est l'éternelle condition des peuples aux prises avec la vie! Le spectacle est souvent curieux, mais ce n'est point là ce qu'il y a de plus frappant, de plus caractéristique aujourd'hui. Il y a autre chose encore, il y a la crise indéfinissable du monde européen, l'état général d'un continent qui s'agite sans trop savoir où il en est, quelle force mystérieuse le mène et où il va, qui sent seulement que tout est trouble et mobilité dans ses affaires. Ces incidens mêmes qui se succèdent, qui éclatent pour ainsi dire à l'improviste de temps à autre, et qui fort heureusement jusqu'ici ont fait moins de mal que de bruit, ces incidens ne sont visiblement que les signes d'une situation sans fixité et sans garanties, où l'on sent que tout va à l'aventure. Jamais la diplo-

matie ne s'est plus remuée pour avoir l'air de prendre ses mesures contre l'imprévu, pour nouer des combinaisons, des alliances, et jamais les combinaisons des diplomates n'ont paru plus vaines, plus décevantes; jamais il n'y a eu moins de sûreté pour l'avenir le plus prochain, plus de confusion et d'instabilité dans les relations générales du monde. La vie de l'Europe aujourd'hui ressemble à une scène mobile où les rapports changent d'un instant à l'autre, selon l'intérêt du jour, où tout s'essaie et passe à travers une série d'évolutions énigmatiques et de contradictions.

A n'observer que les faits les plus immédiats, les plus saisissables, où en est vraiment l'Europe? Où en sont les relations des plus grands états, de ceux qui passent pour jouer le premier rôle dans le monde? S'il est une chose évidente, c'est qu'il n'y a plus ce qu'on peut appeler un système européen, c'est que tout est subordonné à des calculs incessamment modifiés, et que les principales puissances n'ont d'autre politique que de s'observer, de se rapprocher ou de se diviser, selon des circonstances dont on n'a pas le plus souvent le secret. Depuis quelques années, il y a eu certes entre la Russie et l'Angleterre bien des nuages, qui ont même paru quelquefois devenir menaçans. Les deux grandes rivales ont eu l'occasion de se rencontrer, de se heurter, et dans ces malheureuses affaires bulgares qui sont loin d'être finies et en Asie, dans l'Afghanistan, où elles ont encore un procès de délimitation à régler, les relations n'ont pas été toujours exemptes d'aigreur, et la menace d'une marche des Russes sur Hérat a plus d'une fois troublé les Anglais. Depuis quelques jours cependant, entre Londres et Saint-Pétersbourg, il y a un semblant d'apaisement; on a l'air du moins d'en revenir de part et d'autre à des dispositions plus conciliantes, on paraît s'entendre pour éviter tout ce qui pourrait aggraver ou envenimer des complications dont les deux empires auraient à souffrir. C'est déjà un résultat ou, si l'on veut, le signe d'un certain adoucissement de rapports, des velléités conciliatrices des cabinets. S'il y a eu aussi dans ces derniers temps entre l'Angleterre et la France des difficultés ou des dissentimens assez malheureusement aggravés par les polémiques acrimonieuses de la presse britannique contre notre pays, ces difficultés semblent avoir été atténuées par une patiente diplomatie. Quelle que soit l'importance de toutes ces affaires de Madagascar, des Nouvelles-Hébrides, même de l'Égypte, qui sont encore un objet de négociation, il y a une question qui devrait dominer tout, celle des bons rapports entre deux nations dont l'entente a toujours été une des plus efficaces garanties de l'équilibre du monde. Qu'il y ait un certain rapprochement ou, si l'on veut, une apparence de rapprochement d'un côté, entre Londres et Saint-Pétersbourg, d'un autre côté, entre la France et l'Angleterre, il n'y a là d'ailleurs, bien entendu, rien à exagérer : ce sont tout simplement des faits, des signes

à recueillir dans cet ensemble des affaires européennes dont les élémens sont si complexes.

Les situations se modifient, les intérêts se déplacent, les rapports changent, cela n'est pas douteux, et rien ne le prouve mieux d'une certaine façon que cet incident qui vient de se produire en Allemagne sous la forme d'une divulgation diplomatique, qui dévoile assurément des côtés curieux de la politique contemporaine. De quoi s'agit-il? Le chancelier d'Allemagne, on le sait, a mis, pendant quelques années, toute son habileté à donner à l'Europe la représentation de ce qu'il appelait l'alliance des trois empires. Cette alliance n'a pas visiblement porté tous ses fruits, pas même pour M. de Bismarck, qui en était l'inventeur, le promoteur, et qui se flattait évidemment d'en demeurer le bénéficiaire. La Russie, quant à elle, n'a pas tardé à s'apercevoir qu'elle avait aliéné l'indépendance de sa politique, et elle a fini par reprendre sa liberté, sans dissimuler qu'elle entendait se servir de cette liberté dans l'intérêt de son rôle européen, comme dans l'intérêt de son action en Orient. M. de Bismarck, à défaut de l'alliance des trois empereurs qu'il n'avait plus, a fait la triple alliance avec l'Autriche et l'Italie, qu'il a signée ou renouvelée récemment sans trop d'enthousiasme. C'est la situation qui existe aujourd'hui, qui s'est dévoilée surtout depuis quelques mois. La Russie est restée en dehors de ces combinaisons : elle n'est pas une ennemie pour l'Allemagne, elle n'est pas non plus une alliée; elle entend rester une spectatrice vigilante, attentive, prête à porter ses forces partout où ses intérêts l'appelleront, dans l'Occident comme en Orient, et selon les circonstances qui se produiront. Elle n'a pas caché qu'elle croyait avoir été dupe au congrès de Berlin, qu'elle ne voulait plus l'être. Les journaux de Moscou et de Saint-Pétersbourg, allant plus loin, ont accusé tout haut le chef de la chancellerie allemande, M. de Bismarck, d'avoir abusé de la Russie, d'avoir engagé l'Autriche en Orient, par l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, avec la préméditation profonde et calculée de tenir désormais en échec l'influence russe dans les Balkans. C'est alors que les journaux allemands, organes du chancelier, ont répondu à leur tour en divulguant un traité secret qui aurait précédé la guerre de 1877, par lequel l'occupation de la Bosnie par l'Autriche aurait été consentie et acceptée par la Russie, sans aucune participation ou intervention de l'Allemagne; ils ont ajouté que le congrès de Berlin n'avait fait que sanctionner les dispositions du traité secret. C'est là le coup de théâtre, qui n'est en apparence que la divulgation inattendue d'un acte rétrospectif de diplomatie, qui peut néanmoins avoir sa signification et son importance dans la politique du jour, dans les rapports des puissances qui se trouvent en jeu.

La polémique ne laisse point d'être édifiante, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tout le monde a un peu raison. Évidemment, le traité

secret communiqué aux journaux allemands, divulgué par eux, avec accompagnement d'artificieuses insinuations, ce traité a existé, et les contestations plus évasives, plus subtiles que précises des journaux de Pesth ou de Vienne, ne peuvent donner le change. Le traité a existé, on dit même le jour, l'heure où il aurait été signé à Reichstadt, dans des conditions assez bizarres; seulement il est bien clair qu'en consentant à l'occupation éventuelle de la Bosnie par l'Autriche dans des circonstances déterminées, la Russie entendait se réserver des avantages équivalens, une certaine prépondérance dans les Balkans, le droit d'occupation de la Bulgarie, — et il est arrivé ceci qu'on ne prévoyait pas. Tandis que la Russie, même après une guerre heureuse, n'a pas toujours fait ce qu'elle voulait, et n'a pas réussi, en définitive, à maintenir sa position dans cette Bulgarie émancipée par elle, l'Autriche, habile à tirer parti du congrès de Berlin, est entrée, non plus seulement avec le consentement russe, mais avec une façon d'investiture européenne, dans la Bosnie et l'Herzégovine, où elle est encore. De sorte que tout a changé au cours des événemens, tous les calculs ont été trompés. L'Autriche, suivant sa marche sans bruit, a su profiter de tout pour garder les avantages qu'elle s'était assurés d'avance avec la Russie, qu'elle a fait consacrer par l'Europe. La Russie, pour sa part, battue en brèche par toutes les influences coalisées contre elle sur ce petit théâtre de Bulgarie où elle se croyait un droit privilégié, en est encore à reprendre la position qu'elle a perdue à Sofia. La Russie se dit que l'Autriche a la Bosnie, que l'Angleterre a Chypre, que tout le monde a gagné à la guerre d'Orient, excepté elle, qui l'a faite victorieusement, non sans de sanglans sacrifices. De là l'amertume de ses ressentimens et de ses récriminations contre une politique qu'elle accuse d'avoir contribué à lui préparer ces mécomptes dont elle croit avoir été la dupe.

Il resterait à savoir quel intérêt a pu avoir M. de Bismarck à raviver précisément aujourd'hui toutes ces questions, en jetant dans la discussion publique cette divulgation du traité de 1877, origine première de l'occupation de la Bosnie par l'Autriche. Évidemment, le chancelier d'Allemagne a fait assez bon marché des convenances de ses alliés de Vienne, qu'il n'a sûrement pas consultés; il a mis pour le moins dans un certain embarras et le comte Andrassy, négociateur du traité secret, et l'Autriche elle-même, qui apparaît un peu, dans tout cela, comme une puissance toujours captieuse, procédant par la duplicité et la ruse. Si M. de Bismarck a bravé ces inconvéniens, il a eu sans doute ses raisons, il a voulu vraisemblablement essayer d'apaiser, de regagner à tout prix la Russie, en lui démontrant que l'Allemagne n'était pour rien dans ses déceptions orientales, que le cabinet de Berlin, loin de se prêter à des manifestations hostiles contre la politique russe, serait au besoin tout prêt encore à seconder les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg en Orient. M. de Bismarck a cru habile de tenter cette diversion dans

l'intérêt de sa suprématie ou de sa sécurité au centre de l'Europe. Il n'aura pas, sans doute, réussi à modifier sensiblement la direction de la politique russe, qui trouve aujourd'hui sa meilleure garantie dans l'indépendance où elle paraît décidée à se retrancher et à se maintenir; il aura dans tous les cas prouvé, une fois de plus, qu'il était homme à se servir de tout, à ne reculer devant aucune évolution, à tenter hardiment de renouer avec la Russie, au risque d'embarrasser l'Autriche, avec laquelle il venait de renouveler son alliance, de même que récemment encore, au moment où il enchaînait l'Italie à sa cause, il ne craignait pas de reconnaître, de relever l'autorité politique du pape, du souverain du Vatican dans les affaires du monde.

Chose étrange, en effet, singulièrement caractéristique aux temps où nous sommes, que cette sorte de réapparition de l'autorité pontificale dans la mêlée des puissances terrestres, dans l'imbroglio des influences diplomatiques! Qui aurait pensé, il y a dix ans seulement, à la veille de l'élection d'un nouveau chef de l'église, que le pape sorti du conclave, enfermé ou exilé au Vatican, serait avant peu recherché dans sa solitude, consulté, invoqué comme arbitre dans les différends des gouvernemens? Qui aurait cru que la protestante Allemagne serait la première à relever l'autorité du pontife de Rome, que des questions qui paraissaient tranchées par les événemens, qui touchent aux conditions d'existence du saint-siège, à ses relations avec l'Italie, ne tarderaient pas à renaître par une sorte de logique intime des choses? C'est pourtant ce qui arrive, c'est la situation qui se développe par degrés depuis que Léon XIII a ceint la tiare, et de tous les phénomènes politiques du temps, celui-là est certainement un des plus curieux, un des plus caractéristiques; il touche à tout, il se mêle à toutes les combinaisons, et on peut dire que, dès ce moment, il a son influence au-delà des Alpes. Plus d'une fois déjà, depuis quelque temps, on a parlé de négociations qui se rouvriraient ou qui auraient été rouvertes entre le Vatican et le Quirinal pour mettre fin à une situation que le chef de l'église déclarait récemment encore intolérable. Il y aurait eu des essais de réconciliation ou de conciliation, même, dit-on, des projets plus ou moins précis, destinés à préparer une sorte d'ordre nouveau, à régulariser la coexistence des deux puissances à Rome. En un mot, le problème des rapports de la papauté et de l'Italie se débat de nouveau discrètement; on ne peut assurément se faire illusion, le problème n'est pas facile à résoudre, d'autant plus qu'il y a des points sur lesquels les deux pouvoirs en présence sont réduits à ne pas même s'expliquer trop distinctement et ne peuvent s'entendre que par une diplomatie habile aux réticences et aux euphémismes. La question directe entre l'hôte du Vatican et l'hôte du Quirinal est probablement destinée à passer par bien des phases avant d'arriver à un dénoûment; mais ce qui n'est point douteux dans tous

les cas, ce qui reste un fait avéré et d'une évidente importance, c'est la position reprise par le souverain pontife dans les affaires du monde. Cette position, elle ne s'est pas seulement attestée une première fois, d'une manière ostensible, par l'arbitrage que Léon XIII a été appelé à exercer, il y a quelques années, entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des Carolines; elle a été confirmée, elle s'est étendue et fortifiée bien plus encore depuis quelque temps par le rôle que le pape a accepté dans les crises les plus délicates, par son intervention auprès des catholiques allemands à propos du septennat, par son succès auprès du cabinet de Berlin dans les affaires religieuses. On ne peut pas s'y méprendre, la position du chef de l'église catholique n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années encore : elle a pris un caractère nouveau et une importance sérieuse dans les débats européens; elle est un fait d'un ordre supérieur avec lequel les plus grands gouvernemens se croient obligés de compter.

A quoi est due cette rentrée de l'autorité pontificale dans le mouvement des affaires contemporaines? Évidemment, la première cause est dans le pape lui-même. Léon XIII s'est habilement inspiré du temps où il vivait, de la situation difficile où il était appelé à gouverner l'église. Il a compris qu'à se retrancher dans les revendications et les protestations absolues, dans les théories mystiques, il s'exposait à rester une puissance morale respectée, isolée et sans action réelle. Il a pris son rôle en politique habile et éclairé, prêt à saisir toutes les occasions de servir les intérêts religieux par les transactions opportunes. Après cela, il y a eu certainement aussi une circonstance qui n'a pas peu contribué à cette résurrection de l'influence pontificale dans la politique: c'est que le plus puissant des hommes, celui qui a l'action la plus décisive sur la marche des affaires, M. de Bismarck, a cru avoir besoin du pape. Le chancelier d'Allemagne a senti ce que pouvait toujours cette grande force morale de la papauté, et avec la résolution de son caractère, il est allé droit à Léon XIII : il l'a entouré de ses déférences, il l'a ménagé dans sa dignité, il lui a offert ce qui pouvait le mieux toucher le chef de l'église, la paix religieuse en Allemagne. Que M. de Bismarck ne se soit inspiré que de son intérêt, c'est bien évident; il a traité le pape en souverain, parce que tel était son intérêt, sans s'inquiéter de ce qu'en penseraient ses alliés les Italiens et les progressistes allemands. Il faut savoir prendre exemple et conseil même d'un ennemi, quand ce puissant ennemi sait ce qu'il fait et ce qu'il veut. M. de Bismarck le disait récemment sans détour : « Il est possible que nous soyons exposés à de rudes épreuves, à des luttes à l'extérieur et à l'intérieur;.. en face d'une pareille situation, je suis d'avis que nous devons nous efforcer de mettre fin à toutes les dissensions inutiles... Je crois que nous pouvons fort bien nous passer des disputes ecclésiastiques... » C'est là le secret, — et c'est ainsi qu'un

politique supérieur donne l'exemple de mettre au-dessus de tout le premier des intérêts, l'union des forces morales de son pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'incident de Pagny-sur-Moselle, qui avait, pendant la seconde moitié d'avril, causé de sérieuses inquiétudes au monde financier, a eu son dénoûment, et un dénoûment satisfaisant, au moment même où allaient se liquider les opérations effectuées dans le courant du mois. Ces opérations, en dépit de très larges fluctuations des cours, n'avaient pris à aucune époque du mois une grande importance; en baisse comme en hausse, la spéculation s'était tenue très réservée. Aussi, à l'heure finale du règlement des comptes, ne s'est-il trouvé presque rien à liquider. L'argent était fort abondant, et s'est offert aux conditions les plus modestes, mais il n'a rien eu à reporter. Les quelques acheteurs, de second ordre en général, qui avaient mené le mouvement de reprise, ont pu obtenir sans trop de peine la fixation des cours de compensation au niveau le plus élevé. Mais là s'est arrêté leur succès. La réaction a prévalu aussitôt la liquidation terminée, et le 3 pour 100 a reculé en quelques jours de 0 fr. 75.

La question extérieure est restée étrangère à ce mouvement. Au contraire, il s'est produit, après le dénoûment de l'affaire de Pagny et la mise en liberté de M. Schnæbelé, une sorte d'accalmie générale en Europe. L'Autriche en a profité pour émettre une portion des emprunts en rente 5 pour 100 papier qu'elle a à contracter pour couvrir ses dépenses d'armement. L'opération a bien réussi et a été suivie d'une reprise légère sur le 4 pour 100 hongrois. Les valeurs russes se sont également relevées à Berlin, et la Banque de l'empire d'Allemagne a réduit à 3 pour 100 le taux de son escompte. A Londres, où le taux du loyer des capitaux est tombé à un niveau exceptionnellement bas, les consolidés ont atteint le cours de 103, qu'ils n'avaient pas vu depuis longtemps.

Les autres fonds étrangers ont été en général non moins fermes. L'Extérieure est en hausse de près d'une unité, de même le Portugais et les obligations helléniques. L'Italien, qui d'ordinaire suit les fluctuations de nos rentes, a rompu cette fois le lien de solidarité et s'est avancé de 97.60 à 98 francs. L'Unifiée est immobile depuis le détachement du coupon. Les valeurs turques restent faibles; il est vrai qu'il est difficile de discerner pour quelles causes elles s'amélioreraient.

Si nos fonds publics, au lieu de participer à ce mouvement, ont au contraire reculé pendant la première quinzaine de mai, on ne peut l'attribuer qu'à des considérations se rattachant à notre situation financière et au conflit qui a fini par éclater entre le gouvernement et la commission du budget. Ce conflit est actuellement à l'état aigu, et la chambre sera appelée à le trancher mardi ou mercredi. La situation est exceptionnelle, on a presque dit révolutionnaire. La chambre se montre assez perplexe. Il se peut qu'elle hésite à suivre jusqu'au bout cette commission qu'elle a elle-même nommée au scrutin de liste, et qui doit, par conséquent, refléter exactement ses tendances et ses idées. Si la proposition de la commission est adoptée, le cabinet sera renversé comme coupable d'avoir présenté un budget insuffisant et de s'être refusé à le corriger. Si le ministère triomphe, c'est la commission qui devra se retirer comme coupable d'avoir refusé d'examiner en détail le budget, quel qu'il fût, que lui avait présenté le ministère.

Quelle que soit la solution, la loi de finances de 1888 n'en aura pas un sort meilleur. Dès maintenant, c'est un budget condamné, comme l'avait été celui de 1887 et pour les mêmes raisons, parce que le temps manque pour réaliser les fameuses réformes tant de fois promises, et qui, aussitôt qu'on veut les aborder, s'obstinent à reculer dans le lointain le plus brumeux. M. Dauphin a déjà abandonné son projet de reconstitution du capital d'emprunt. Les 13 millions d'économies font une pauvre figure à côté d'un déficit annuel qu'on ne peut évaluer à moins de 300 millions de francs. Le projet de transformation de l'impôt mobilier est condamné d'avance. Il n'y a aucune chance de voir la chambre voter la surtaxe sur l'alcool. Il ne reste donc rien du budget dont la commission a déclaré se dessaisir.

Le 3 pour 100, après avoir fléchi de 80.80 à 80.10, s'est relevé à 80.40; le 4 1/2 est à peu près immobile à 108.15. La Banque de Paris s'est avancée de 705 à 716; le Gaz a reculé de 10 francs, le Panama de 13 francs, les Chemins autrichiens et le Nord de l'Espagne de 7 francs. Le bruit que le dividende de la Banque ottomane ne dépasserait pas 12 francs a fait baisser cette valeur de 510 à 505 francs.

L'assemblée de la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est réunie le 4 mai. Le bénéfice net réalisé par cet établissement, en 1886, s'élève à 4,910,232 francs. Il permet de répartir aux actionnaires un divi-

dende de 35 francs sans rien emprunter aux réserves et en reportant 1,942,637 francs à l'exercice 1887, alors que le solde reporté de 1885 à 1886 avait été seulement de 1,791,894 francs.

La Compagnie générale française de tramways, qui exploite des lignes de tramways et d'omnibus au Havre, à Nancy, à Marseille, à Orléans, à Tours et à Gênes, a réalisé, en 1886, pour 4,430,951 francs de recettes brutes. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 3,265,555 francs. Déduction faite des charges d'intérêt aux obligations et des frais généraux d'administration, il reste, comme bénéfice net, 275,800 francs à la disposition des porteurs d'actions (ces titres étant au nombre de 20,400).

La Compagnie des docks et entrepôts de Marseille a réuni ses actionnaires le 25 avril. Le dividende voté pour 1886 est de 25 francs. Mais, de même qu'il avait fallu déjà prélever 265,000 francs sur le fonds de prévoyance pour porter à ce chiffre de 25 francs le dividende de 1885, de même il a fallu prélever cette année sur le même fonds de prévoyance, pour assurer une répartition égale à la précédente, une somme de 340,000 francs. La cause principale de la diminution des bénéfices est la concurrence que font à la compagnie les établissemens créés à côté des siens par la chambre de commerce de Marseille.

L'emprunt de la ville de Paris, mis en souscription le 30 avril, a été couvert vingt-neuf fois. Le nombre des titres offerts était de 79,998 obligations entières et de 106,664 quarts. Les souscriptions de un à trois titres, déclarées d'avance irréductibles, ne pouvaient s'effectuer que moyennant libération complète. Il a été demandé en titres irréductibles 41,392 obligations entières et 27,447 quarts, et en titres réductibles 3,015,040 obligations.

Le conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du sud de l'Autriche a décidé de proposer, à l'assemblée générale des actionnaires, la répartition d'un dividende de 1 franc pour 1886. Les recettes brutes et les produits divers se sont élevés à 95,610,291 francs, et les dépenses d'exploitation à 39,659,256 francs. Ces deux chiffres sont inférieurs, l'un de 4,225,648 francs et l'autre de 405,918 francs aux chiffres correspondans de 1885. Les produits nets de l'exercice, augmentés de l'annuité italienne, de l'annuité hongroise et des intérêts en compte courant, et déduction faite des frais généraux et de l'impôt sur le revenu, s'élèvent à 79,177,268 francs. Malheureusement, cette somme est entièrement absorbée, sauf un solde insignifiant, par le service d'intérêt et d'amortissement des emprunts et par les pertes de change.

Le directeur-gérant : C. Buloz.